



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE-DEC
SERVICE DE L'ÉCONOMIE, DU LOGEMENT ET DU TOURISME-SELT



Office du Tourisme
du Canton de Vaud



L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise

Novembre 2004

rütter+partner
concertgroup



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN TOURISME

L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise

MandantsImportance du tourisme pour l'économie vaudoise

Etat de Vaud: Département de l'économie (DEC),
Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)

Office du Tourisme du Canton de Vaud (OTV)

Tourisme d'affaires dans l'agglomération lausannoise

Lausanne Tourisme

Ville de Lausanne

Tourisme d'affaires dans la région de Montreux-Vevey

Montreux-Vevey Tourisme

Mandataire

Rütter+Partner - concertgroup, Rüschlikon

Auteurs

Heinz Rütter, chef du projet

Adrian Berwert

Ursula Rütter-Fischbacher

Sabine Schneiter

Francis Scherly (résumé)

Conseil externe et études de terrain

Prof. Francis Scherly, Université de Lausanne Ecole des HEC (UERT)

Vincent Matthey, HEC Lausanne (UERT)

Comités de pilotageImportance du tourisme pour l'économie vaudoise

Philippe Sordet, SELT

Sandra Mordasini, SELT

Charles-André Ramseier, OTV

Claude-Alain Blanc, OTV

Jean Campiche, SCRIS

Christina Maier, SCRIS

Tourisme d'affaires dans l'agglomération lausannoise et dans la région de Montreux-Vevey

Claude Petitpierre, Lausanne Tourisme

Harry John, Montreux-Vevey Tourisme

Collaborateurs et collaboratrices

Antoine De Bary, Rütter+Partner

Thomas Lang, Rütter+Partner

Sophie Détraz, Université de Lausanne Ecole des HEC (UERT)

+ équipe d'enquêteurs (trices)

Traduction

Jean-Luc Gemperlé, Genève

Graphisme

Picnic-Terminal, Zürich

Résumé de l'étude globale

Disponible sous forme de PDF auprès de: www.economie.vd.ch

Tableaux détaillés et données de base

Disponibles auprès de:

Etat de Vaud: Département de l'économie (DEC),
Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)

Office du Tourisme du Canton de Vaud

Adresse des auteurs

Rütter+Partner

Weingartenstrasse 5

8803 Rüschlikon

info@ruetter.ch

www.ruetter.ch

+ 41 44 724 27 70

Avant-propos

L'offre touristique vaudoise, désignée souvent par les termes «une Suisse en résumé», se caractérise par une diversité qui en fait le miroir de la Suisse touristique. Cette particularité permet au canton de Vaud d'accueillir des visiteurs en provenance non seulement de la Suisse et des marchés limitrophes, mais également de marchés plus lointains comme l'Amérique du Nord, l'Asie ou le Moyen-Orient. Ce résultat est le fruit de collaborations entreprises aussi bien avec Suisse Tourisme qu'avec les cantons de Genève et du Valais.

On l'aura compris, le tourisme joue donc un rôle considérable dans l'économie du canton de Vaud; un impact que les acteurs touristiques se doivent de connaître. La récolte de données est, à cet égard, primordiale, car leur synthèse fournira les éléments devant permettre la modification des conditions cadres, qui devient urgente et importante, pour s'adapter aux réalités du marché. C'est pourquoi, le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) de l'Etat de Vaud et l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV) ont souhaité consacrer une étude complète à la signification économique du tourisme dans le canton.

L'étude porte notamment sur:

- l'analyse de la demande globale en matière de tourisme estival et hivernal;
- l'analyse de l'offre des entreprises directement et indirectement liées au tourisme.

La réflexion menée par le bureau Rütter+Partner permet ainsi de dégager et d'exposer clairement les multiples retombées économiques de la branche touristique, en particulier sa valeur ajoutée (participation au PIB du canton), son incidence sur l'emploi et ses diverses ramifications sectorielles.

Profitant de la méthodologie mise en place pour cette étude, deux analyses complémentaires sont venues se greffer sur l'étude générale.

La première mesure l'impact économique des institutions et manifestations sportives et culturelles sur le tourisme. Cette étude analyse la part des dépenses des hôtes dans ce type d'activités, ainsi que la valeur ajoutée et l'emploi qui leur sont directement imputables.

La deuxième, sur mandat de Lausanne Tourisme et Montreux-Vevey Tourisme, concerne spécifiquement l'analyse du tourisme d'affaires de l'agglomération lausannoise et de la région de Montreux-Vevey. Cette étude porte notamment sur l'évaluation de la part revenant au tourisme d'affaires dans la fréquentation régionale, sur l'analyse des modes de consommation des touristes d'affaires et sur une estimation de la signification économique du tourisme d'affaires pour la région Lausanne/Montreux-Vevey.

La récolte de ces données inédites et leur analyse permet ainsi de mieux cerner la diversité et l'importance économique du tourisme vaudois.

A terme, les résultats de cette étude seront utilisés pour fixer les objectifs stratégiques et économiques de la politique de développement touristique et mettre en lumière la contribution de l'économie touristique au renforcement général de la vitalité économique du canton.

Toute la reconnaissance et les remerciements des autorités cantonales vaudoises et de l'Office du Tourisme du canton de Vaud sont adressés au bureau Rütter+Partner, à l'équipe de l'U.E.R.T. de Lausanne, à nos hôtes pour leur sympathique contribution, ainsi qu'à toutes les personnes, entreprises et associations qui ont permis la réalisation de cette étude, et tout particulièrement aux professionnels de l'hôtellerie, du tourisme et des institutions sportives et culturelles.

Table des matières

	Avant-propos	
1.	Résumé	11
2.	Mandat, objectifs, méthode	19
2.1	Contexte	19
2.2	Objectifs et mandat	20
2.3	Définitions	21
2.4	Méthodologie	28
3.	L'offre: structure économique et prestataires touristiques	31
3.1	Méthode	31
3.2	Structure de l'emploi dans le canton de Vaud et ses régions	33
3.2.1	Répartition de l'emploi (EPT) par secteur économique et par région	33
3.2.2	Importance des prestataires touristiques	37
3.2.3	Coefficients de localisation spatiale de certaines activités économiques choisies dans le canton de Vaud et ses régions	39
3.3	Structure économique du canton de Vaud et de ses régions	42
3.3.1	Structure économique et PIB	42
3.3.2	Productivité du travail globale et par activité économique	46
3.3.3	Comparaison entre l'effet de l'emploi et la contribution au PIB	47
3.3.4	Comparaison régionale de la contribution des prestataires touristiques au PIB	49
3.4	Résultats détaillés par activité économique	50
4.	Résultats de l'enquête auprès des hôtes	55
4.1	Méthode	55
4.2	Type de voyage et moyens de transport	57
4.3	Excursions	61
4.4	Raison de la venue	62
4.5	«Voyager seul ou à plusieurs»	68
4.6	Fidélité des hôtes	70
5.	Demande touristique et fréquences des hôtes	73
5.1	Méthode	73
5.1.1	Fréquences des hôtes	73
5.1.2	Dépenses journalières des hôtes	74
5.1.3	Demande touristique	74
5.2	Structure des hôtes	75
5.2.1	Contribution des cinq régions aux fréquences des hôtes du canton de Vaud	75
5.2.2	Variations saisonnières	76
5.2.3	Parts des excursionnistes	77
5.2.4	Fréquences (nuitées) des différentes catégories d'hôtes hébergés	79
5.2.5	Rapport entre les fréquences des hôtes et la population	85
5.3	Dépenses journalières des hôtes	85
5.3.1	Dépenses journalières moyennes des différentes catégories d'hôtes	86

5.3.2	Dépenses des hôtes par catégorie de dépenses	89
5.4	Facteurs influençant le comportement de dépenses des hôtes hébergés et des excursionnistes	95
5.5	Demande touristique globale	99
5.6	Demande touristique (sans shopping ni hôtes en transit)	102
5.6.1	Demande des différentes catégories d'hôtes	102
5.6.2	Différences saisonnières dans la demande des hôtes	104
5.6.3	Comparaison entre les fréquences et la demande touristique	104
5.6.4	Demande en dehors de la région d'accueil	105
5.7	Appartements et chalets de vacances	110
6.	Valeur ajoutée du tourisme et emploi dans le canton de Vaud	119
6.1	Méthode	119
6.1.1	Enquête auprès des entreprises, concept et taux de réponse	119
6.1.2	Méthodologie pour le calcul des grandeurs économiques de référence	121
6.2	Parts touristiques selon les activités économiques	123
6.2.1	Parts touristiques des prestataires touristiques	124
6.2.2	Parts touristiques d'autres activités économiques	128
6.2.3	Consommation intermédiaire, investissements et effets de revenus non attribuables	137
6.3	Effet direct et indirect du tourisme sur le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée (PIB) et l'emploi (EPT)	138
6.3.1	Contribution du tourisme au chiffre d'affaires	138
6.3.2	Valeur ajoutée brute générée par le tourisme et PIB	141
6.3.3	Contribution du tourisme à l'emploi (EPT)	144
6.3.4	Comparaison régionale des contributions du tourisme au PIB	147
6.4	Structure de la valeur ajoutée brute touristique	148
6.4.1	Contributions directes et indirectes du tourisme à la valeur ajoutée brute et à l'emploi	149
6.4.2	Contribution des différentes activités économiques à la valeur ajoutée brute touristique et à l'emploi	150
6.4.3	Contribution des différentes activités économiques à la valeur ajoutée brute et à l'emploi touristiques directs	153
7.	Institutions et manifestations sportives et culturelles	159
7.1	Présentation des principales composantes du domaine «sport et culture»	159
7.2	Demande, valeur ajoutée et emploi touristiques imputables au sport et à la culture	160
7.2.1	Méthodologie	160
7.2.2	Nombre d'entrées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles	162
7.2.3	Fréquences d'hôte imputables au sport et à la culture	163
7.2.4	Demande touristique imputable au sport et à la culture	165
7.2.5	Valeur ajoutée et emploi imputables au sport et à la culture	169
7.3	Importance du tourisme pour les activités récréatives, culturelles et sportives	172
7.3.1	Méthodologie	172
7.3.2	Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et emploi pour les activités récréatives, culturelles et sportives	174
7.3.3	Chiffre d'affaires, valeur ajoutée brute et emploi générés par le tourisme dans les activités récréatives, culturelles, sportives	180

8.	Tourisme d'affaires à Lausanne et dans la région de Montreux-Vevey	187
8.1	Résultats en un coup d'œil	187
8.2	Introduction et méthodologie	188
8.3	Fréquences des hôtes	190
8.4	Dépenses journalières des hôtes	193
8.5	Demande touristique globale et demande touristique (brute)	194
8.5.1	Comparaison demande-fréquence	196
8.5.2	Demande dans différentes catégories de dépenses	197
8.5.3	Demande touristique (brute) dans des catégories d'hôtes sélectionnés	199
8.6	Chiffre d'affaires induits par le tourisme d'affaires	199
8.7	Valeur ajoutée brute et emploi induits par le tourisme d'affaires	200
	Abréviations	
	Bibliographie	

1. Résultats en un coup d'œil

Le présent *rapport* analyse les résultats de l'ensemble de l'étude portant sur l'impact économique du tourisme sur le canton de Vaud ainsi que sur ses cinq régions touristiques: *Arc lémanique, Alpes, Campagne, Lacs Neuchâtel et Morat et Jura*. Font partie de ces résultats le *PIB cantonal et les PIB régionaux* en tant que valeurs de référence (partie 3) et les *effets du tourisme considérés aussi bien du côté de la demande que celui de l'offre* (parties 3-6). En complément, deux parties viennent présenter *l'importance du domaine «sport et culture»* pour l'économie des régions et pour le tourisme (7) et l'impact du *tourisme d'affaires* sur la région Lausanne / Montreux-Vevey (8).

Les principaux résultats de l'étude sont réunis au sein d'un résumé téléchargeable sur www.economie.vd.ch.

Les sept tableaux ci-dessous donnent une première vue d'ensemble de ces résultats.

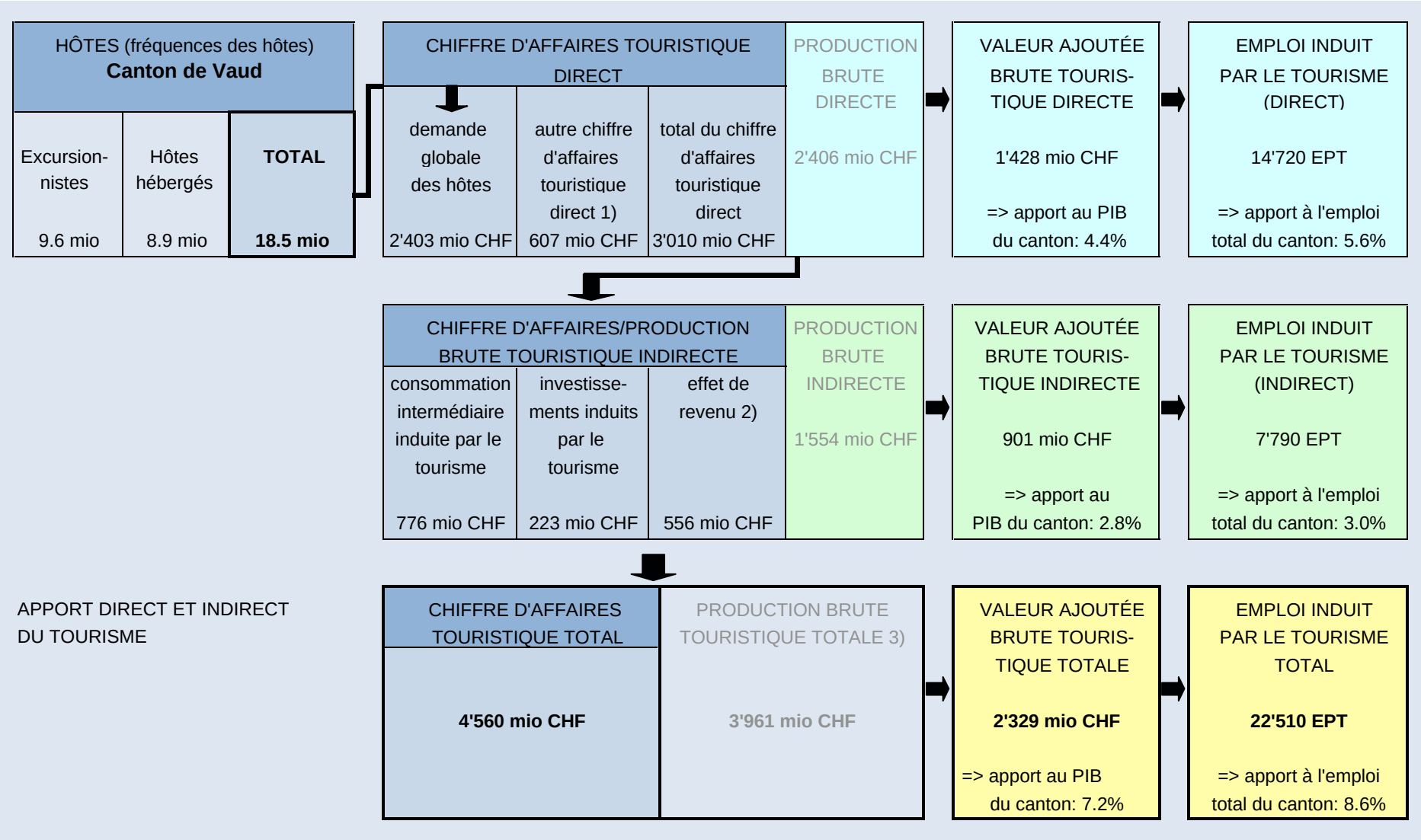
- L'illustration 1 propose une comparaison des *résultats* du canton dans son ensemble et de ses différentes régions.
- Les illustrations 2 à 7 présentent ces résultats sous l'angle de l'enchaînement des effets économiques du tourisme:
 - Les fréquences des excursionnistes et des hôtes hébergés ainsi que leur demande globale déclenchent un *chiffre d'affaires touristique direct*.
 - Ce dernier conduit à une *valeur ajoutée brute touristique directe* et à *l'emploi* induits directement par le tourisme. Ces effets directs sont comparés au PIB cantonal et régional ainsi qu'à l'emploi total du canton et des régions concernées.
 - De plus, des *effets indirects* résultent de la consommation intermédiaire, des investissements et des effets de revenu du tourisme .
 - La somme des effets directs et indirects permet d'obtenir finalement la *valeur ajoutée brute touristique totale* et *l'emploi total* induits par le tourisme.

Illustration 1: principaux résultats

	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Fréquences des hôtes (en milliers)						
Total	18'520 *	10'750	3'370	1'780	2'850	930
Excursionnistes	9'580	6'130	940	1'440	1'750	480
Hôtes hébergés	8'940	4'620	2'430	340	1'100	450
Excursionnistes en % des hôtes	52	57	28	81	61	51
Répartition régionale en %	100	55	17	9	14	5
Demande en mio CHF						
Demande touristique (brute)	1'647	1'072	287	66	176	45
Demande touristique globale	2'403	1'682	395	73	185	67
Répartition régionale en %	100	70	16	3	8	3
Chiffre d'affaires (en mio CHF)						
Chiffre d'affaires induit par le tourisme	4'560	3'290	700	190	270	110
dont direct	3'010	2'180	485	100	160	80
Valeur ajoutée en mio CHF						
Valeur ajoutée induite par le tourisme	2'329	1'671	373	92	139	53
Répartition régionale en %	100	72	16	4	6	2
Apport total (en % du PIB)	7.2	6.6	29.4	3.0	7.5	5.2
Apport direct (en % du PIB)	4.4	4.0	19.8	1.5	4.3	3.6
Apport indirect (en % du PIB)	2.8	2.6	9.5	1.5	3.3	1.6
Valeur ajoutée touristique par secteur économique en %						
Prestataires touristiques	30	30	29	28	32	34
Industrie / artisanat	4	4	6	6	4	8
Commerce	15	18	8	11	10	11
Autres services	21	23	20	10	10	5
Location d'immeubles	5	3	11	8	8	18
Autres	25	23	25	38	36	24
Emploi en EPT (équivalence plein temps)						
Emploi induit par le tourisme	22'510	16'030	3'550	960	1'430	550
Apport total (en % de l'EPT total)	8.6	8.2	29.4	3.4	8.2	5.8
Apport direct (en % de l'EPT total)	5.6	5.4	19.9	1.8	4.9	4.0
Apport indirect (en % de l'EPT total)	3.0	2.8	9.5	1.6	3.4	1.8
Tourisme «culture et sport»						
					1)	
Fréquences des hôtes (en milliers)	4'850	3'480	490	90	590	190
Demande touristique en mio CHF	484	391	43	4	37	8
en % de la demande tour. (brute)	29	37	15	6	22	18
Valeur ajoutée induite par tourisme «culture et sport» (en mio CHF)	409	322	32	3.7	32	5.9
dont directe (en mio CHF)	256	206	24	2.5	20	4.3
Emploi induit par tourisme «culture et sport» (en EPT)	5'380	4'070	470	60	460	100
dont direct (en EPT)	3'590	2'830	350	40	300	70
Contribution touristique aux activités récréatives, culturelles et sportives (en %)	21	18	66	20	36	48

Source: Calculs et estimations Rütter+Partner

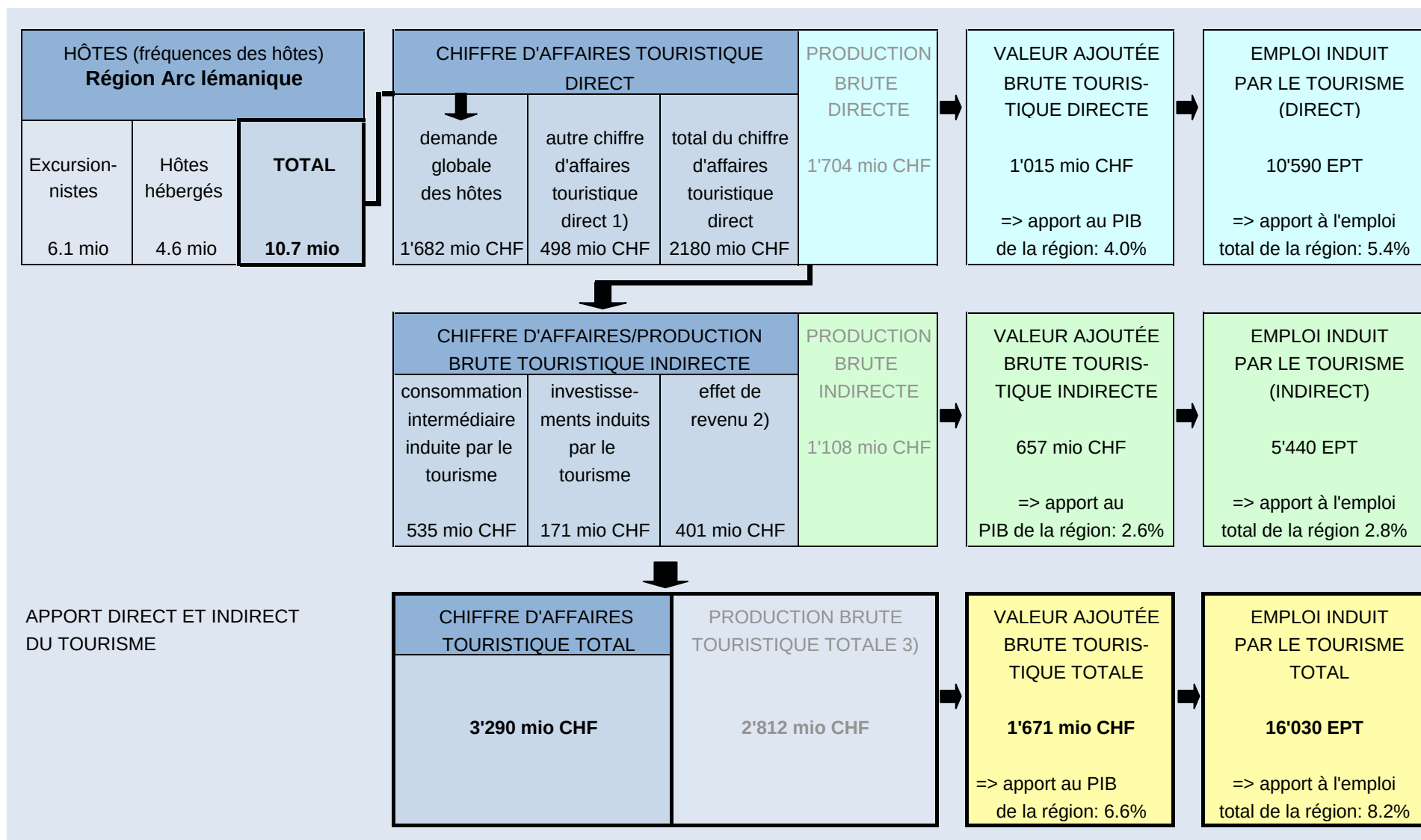
Illustration 2: importance du tourisme dans le canton de Vaud en 2002: aperçu des résultats



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

1) En particulier: agences de voyage, private banking et assurances, indemnisation de prestations publiques; 2) Revenus salariaux et dépenses de consommation des personnes employées par le tourisme; 3) Conforme à la définition de la comptabilité nationale (CN), pour le commerce n'est prise en compte que la marge brute.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

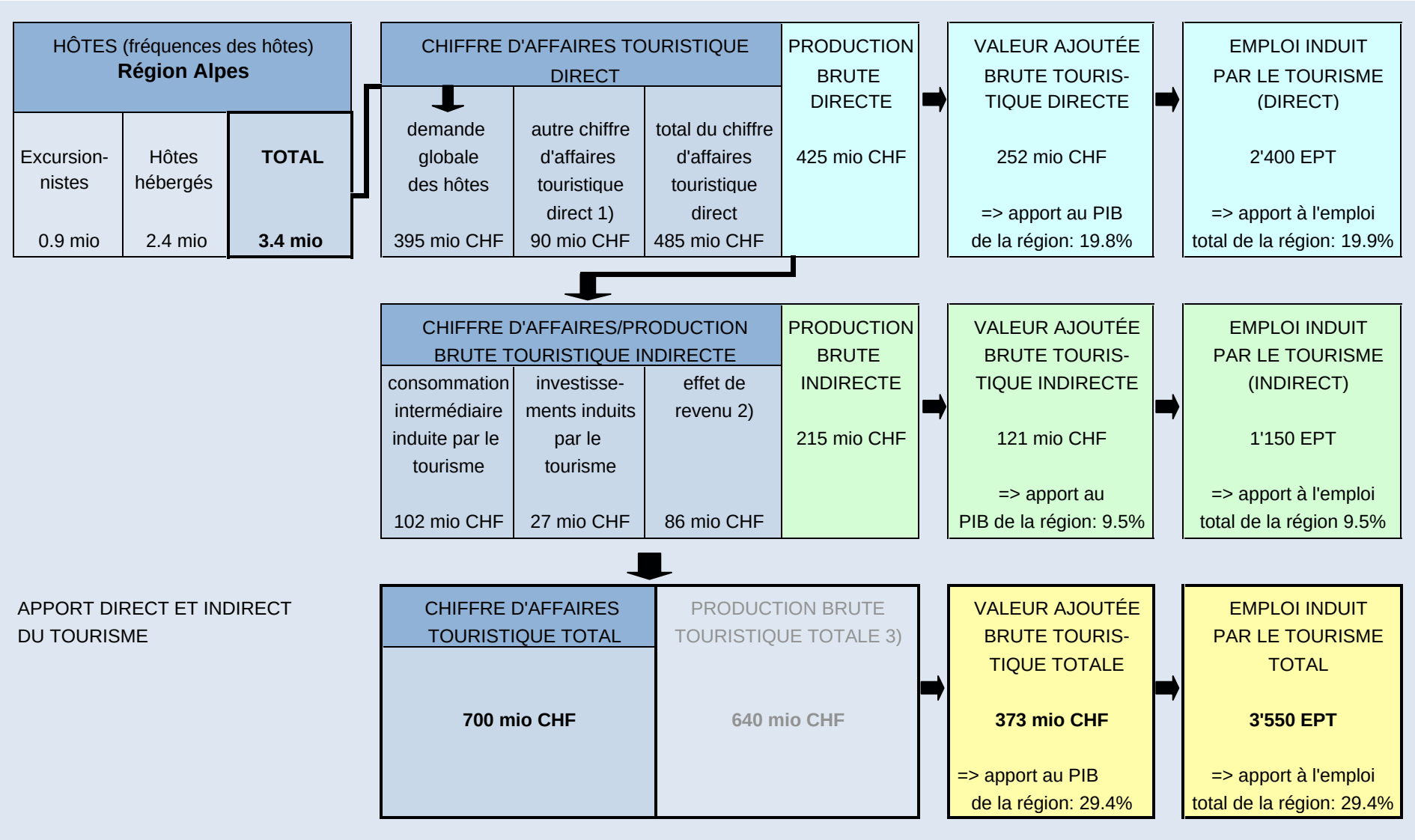
Illustration 3: importance du tourisme dans la région Arc lémanique en 2002: aperçu des résultats

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

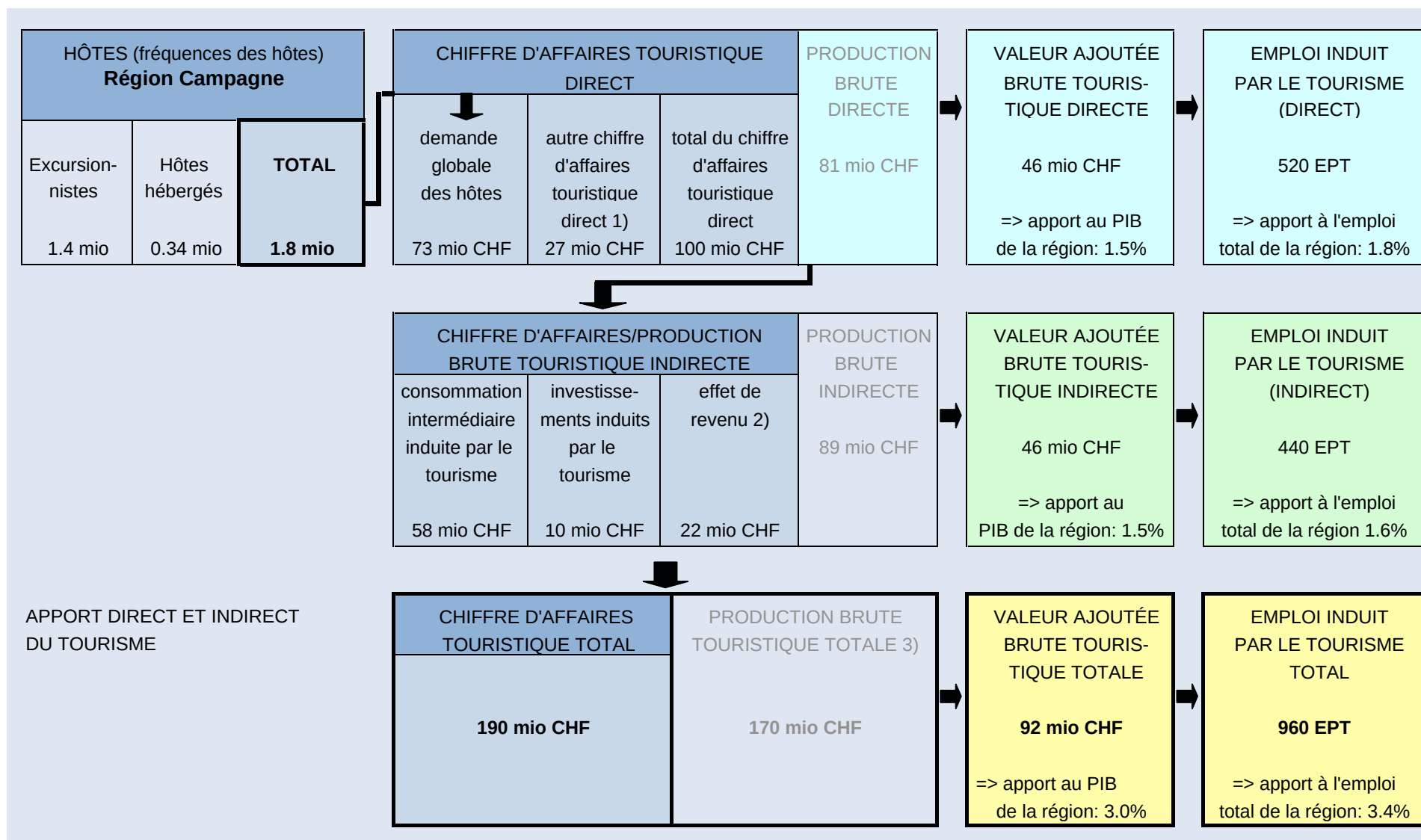
1) En particulier: agences de voyage, private banking et assurances, indemnisation de prestations publiques; 2) Revenus salariaux et dépenses de consommation des personnes employées par le tourisme; 3) Conforme à la définition de la comptabilité nationale (CN), pour le commerce n'est prise en compte que la marge brute.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 4: importance du tourisme dans la région Alpes en 2002: aperçu des résultats



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.
1) En particulier: agences de voyage, private banking et assurances, indemnisation de prestations publiques; 2) Revenus salariaux et dépenses de consommation des personnes employées par le tourisme; 3) Conforme à la définition de la comptabilité nationale (CN), pour le commerce n'est prise en compte que la marge brute.
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

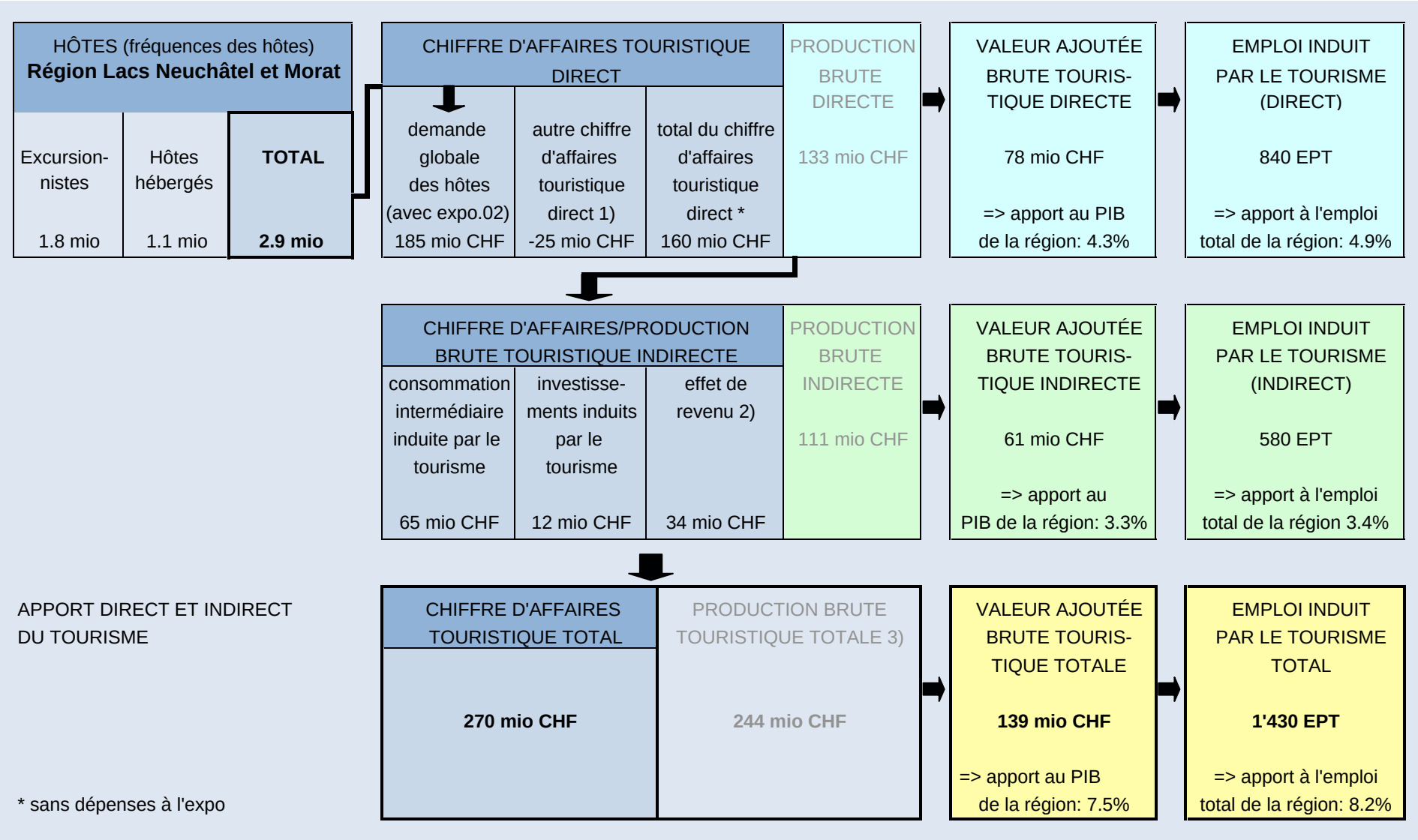
Illustration 5: importance du tourisme dans la région Campagne en 2002: aperçu des résultats

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

1) En particulier: agences de voyage, private banking et assurances, indemnisation de prestations publiques; 2) Revenus salariaux et dépenses de consommation des personnes employées par le tourisme; 3) Conforme à la définition de la comptabilité nationale (CN), pour le commerce n'est prise en compte que la marge brute.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

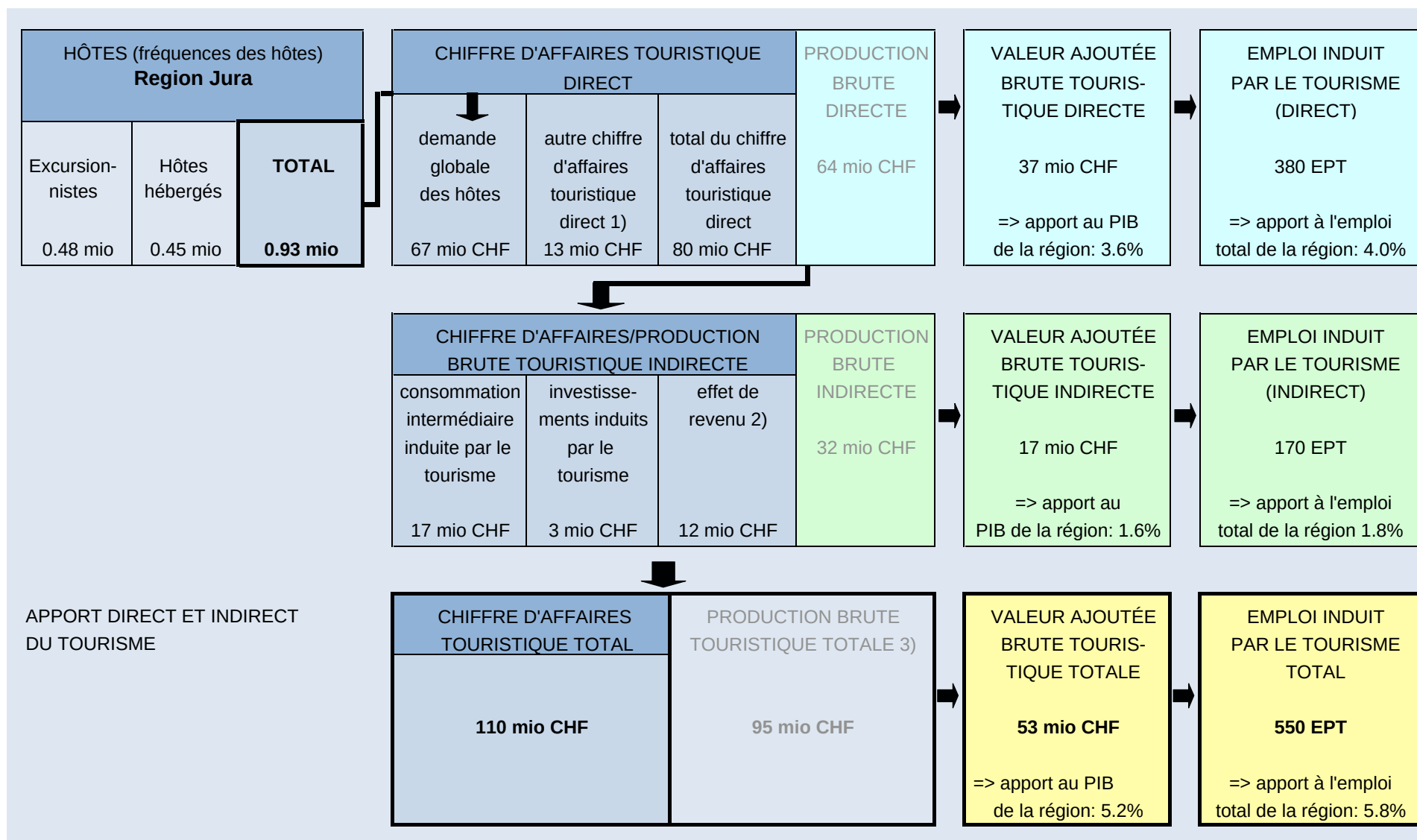
Illustration 6: importance du tourisme dans la région Lacs Neuchâtel et Morat en 2002: aperçu des résultats



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

1) En particulier: agences de voyage, private banking et assurances, indemnisation de prestations publiques, expo.02; 2) Revenus salariaux et dépenses de consommation des personnes employées par le tourisme; 3) Conforme à la définition de la comptabilité nationale (CN), pour le commerce n'est prise en compte que la marge brute.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 7: importance du tourisme dans la région Jura en 2002: aperçu des résultats

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

1) En particulier: agences de voyage, private banking et assurances, indemnisation de prestations publiques; 2) Revenus salariaux et dépenses de consommation des personnes employées par le tourisme; 3) Conforme à la définition de la comptabilité nationale (CN), pour le commerce n'est prise en compte que la marge brute.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

2. Mandat, objectifs, méthode

2.1 Contexte

Avec leur diversité géographique et culturelle, le canton de Vaud et ses différentes régions présentent *d'excellentes conditions d'accueil et de développement pour le tourisme* et s'apparentent, d'une certaine façon, à une Suisse en résumé. Outre *l'infrastructure touristique* bien développée, l'hôte y découvre une *nature et un paysage culturel* alternant somptueusement entre lacs, montagnes et régions rurales. Le canton de Vaud offre nombre de possibilités pour les loisirs et les activités sportives. Il dispose d'une offre culturelle et historique haut de gamme, riche en musées, festivals et villes moyenâgeuses et se distingue, enfin, par son domaine gastronomique. Dans diverses villes et régions touristiques, comme Montreux ou la région des Alpes par exemple, le tourisme est, de plus, l'héritier d'une longue tradition qui en fait, aujourd'hui comme hier, un important pilier de l'économie locale.

Offre variée, infrastructure touristique bien développée, rien d'étonnant alors à ce que le tourisme joue en *toute saison*, dans le canton de Vaud, un rôle essentiel pour les *catégories d'hôtes les plus diverses*. La qualité des infrastructures de foires, d'expositions et de congrès que l'on rencontre à divers endroits, notamment à Lausanne et dans la région de Montreux-Vevey, offre en plus une situation privilégiée pour accueillir et développer le *tourisme d'affaires*. D'autre part, les cliniques privées, les écoles privées et les hautes écoles représentent, de par leur réputation internationale, d'importants piliers du tourisme de l'Arc lémanique et des Alpes. Les structures touristiques, comme l'importance économique du tourisme dans le canton de Vaud, sont ainsi influencées de façon déterminante par les différences régionales de l'offre touristique.

A elle seule, la statistique des nuitées ne permet pas de donner de véritables informations sur les *multiples effets économiques* de la branche du tourisme. Des aspects essentiels comme la fréquence des excursionnistes et des visites de parents et connaissances, ainsi que le nombre d'appartements et chalets de vacances exploités par des particuliers (ménages), ne sont pas identifiés. Des données sur les chiffres d'affaires, la valeur ajoutée et l'emploi générés par les hôtes et donc par le tourisme, font également défaut.

Dans la perspective de mieux exploiter et mettre en valeur le *potentiel touristique du canton de Vaud et de ses régions touristiques* et, par là, répondre aux multiples désirs des hôtes, il apparaît comme essentiel de disposer d'une *large base d'informations et de données*. Pour cette raison, le *Département de l'économie* (DEC), par l'intermédiaire de son Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT), et l'*Office du Tourisme du canton de Vaud (OTV)* ont chargé la société Rütter + Partner de réaliser une étude sur *l'impact économique du tourisme* dans le canton de Vaud¹; étude complétée par une analyse approfondie du

¹ Pour la présente étude, une *première analyse* a également été réalisée dans le cadre de l'étude d'impact du tourisme sur l'économie vaudoise. La structure du Produit Intérieur Brut (PIB), l'importance des prestataires touristiques et la demande touristique y font, tout particulièrement, l'objet de premières estimations. (Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher 2002a).

tourisme d'affaires dans la région Lausanne/Montreux-Vevey sur mandat de *Lausanne Tourisme*, de la *Ville de Lausanne* et *Montreux-Vevey Tourisme*.

La présente étude doit ainsi permettre au monde politique et à l'administration, ainsi qu'aux entreprises et organisations de l'économie touristique, de développer et de mettre en œuvre sur le marché des stratégies ciblées, des mesures appropriées et des prestations touristiques de qualité. De plus, cette étude a l'avantage d'offrir quantité d'informations pouvant être utilisées en vue d'un renforcement, dans le canton, d'une politique touristique axée sur la *valeur ajoutée*.

2.2 Objectifs et mandat

Objectifs de l'étude sur la valeur ajoutée

- Mise en évidence de *l'importance du tourisme* pour l'économie globale du canton de Vaud, pour les prestataires touristiques et pour les autres activités économiques liées directement ou indirectement au tourisme.
- Amélioration de la *base de données*, d'information et de décision pour une politique économique et touristique générant de la valeur ajoutée.

Aspects analysés

- *Analyse de la structure économique* (PIB et emploi) du canton de Vaud et de ses cinq régions touristiques: Arc lémanique, Alpes, Campagne, Lacs Neuchâtel et Morat et Jura.
- Détermination des *fréquences des hôtes*, des dépenses journalières et de la *demande des hôtes* en biens et prestations de service.
- Mise en évidence de *l'importance des différentes catégories d'hôtes* en ce qui concerne les fréquences et la demande.
- Calcul de la *part du tourisme* dans le chiffre d'affaires des activités économiques liées *directement* et *indirectement* au tourisme.
- Détermination du *chiffre d'affaires*, de la valeur ajoutée et de l'emploi générés *directement* et *indirectement* par le tourisme.

Analyses complémentaires

- Analyse du *tourisme événementiel* et de *l'offre sportive et culturelle*:
 - Détermination des fréquences des hôtes, de la part touristique, du chiffre d'affaires et de l'emploi liés aux *événements* et *entreprises sportifs et culturels*.
- Estimation de la signification économique du *tourisme d'affaires* dans *l'agglomération restreinte lausannoise* et la région de *Montreux-Vevey*:
 - Détermination de la *part des touristes d'affaires* dans les fréquences des hôtes.
 - Analyse des *modes de consommation* des touristes d'affaires.
 - Impact du tourisme d'affaires sur la *valeur ajoutée* et *l'emploi*.

De plus, les résultats de cette étude peuvent servir de *base* dans le cadre de réflexions portant sur:

- Un *monitoring du tourisme* (modèle de simulation servant à estimer les effets de mesures politico-économiques et de développements conjoncturels).
- Des modèles de *financement* du marketing touristique.

2.3 Définitions

Période d'investigation

Les sondages effectués auprès des *hôtes* ont été réalisés entre mai 2002 et avril 2003. Quant à l'enquête auprès des *entreprises*, celle-ci concerne l'exercice 2002.

La saison d'hiver concerne la période du 1^{er} novembre au 30 avril, la saison d'été celle du 1^{er} mai au 31 octobre.

Régions

Les analyses et calculs ont été réalisés pour les *régions touristiques* suivantes: le canton de Vaud considéré comme un tout, l'Arc lémanique, les Alpes, la Campagne, la région Lacs Neuchâtel et Morat et le Jura (illustration 8).

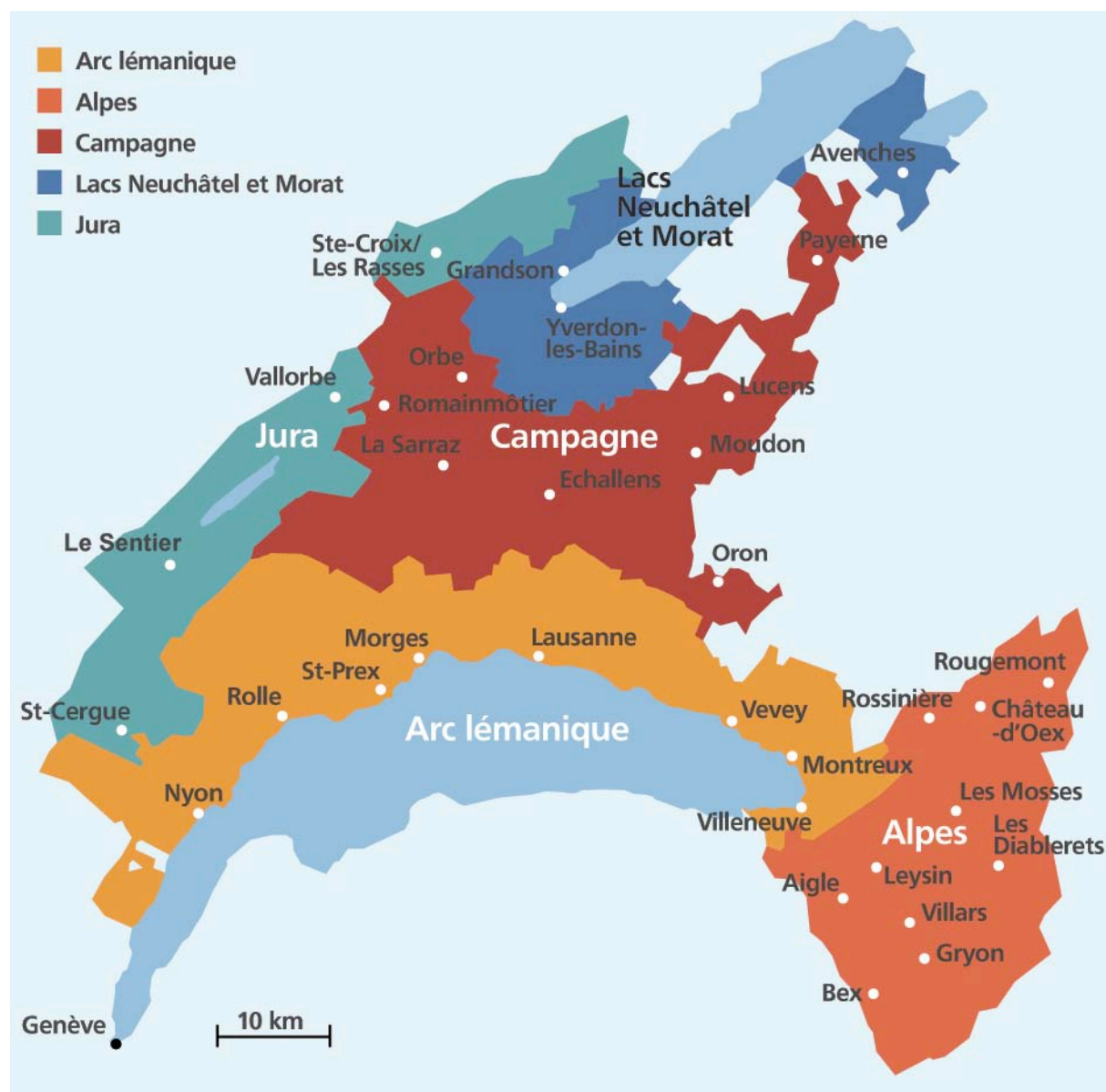
Hôtes

Par hôtes, sont entendues toutes les personnes qui séjournent dans la région étudiée. Cette définition exclut les personnes qui habitent dans les environs immédiats de la région examinée ou celles qui y travaillent. Les «*environs immédiats*», concernent les zones atteignables en voiture ou avec les transports publics en 20 minutes, ou situées à 15 km au maximum (les personnes qui vivent ou travaillent habituellement dans les environs immédiats sont donc considérées comme des autochtones dont les dépenses ne sont pas touristiques).

Les hôtes se subdivisent en *deux* catégories : les *excursionnistes* et les *hôtes hébergés*.

- Les *excursionnistes* comprennent les hôtes qui se trouvent le jour de l'enquête dans la région examinée, mais qui n'y sont pas logés.
- Les *hôtes hébergés* représentent les hôtes logeant dans la région examinée. Les hôtes séjournant dans une autre région du canton de Vaud ou à l'extérieur des frontières cantonales sont considérés comme excursionnistes dans la région observée.
- Exemples:
 - Un hôte qui loge à Lausanne et fait une excursion à Leysin, est recensé dans la région *Alpes* comme excursionniste et comme hôte hébergé dans la région *Arc lémanique*.
 - Une personne domiciliée dans le *Jura* est recensée comme excursionniste lors d'un achat fait à Lausanne pour autant qu'elle ne travaille pas régulièrement à Lausanne.

Illustration 8: le canton de Vaud et ses régions touristiques: Arc lémanique, Alpes, Campagne, Jura, Lacs Neuchâtel et Morat.



Sources: SCRIS, OTV

Fréquences des hôtes

Les fréquences des hôtes concernent le nombre de jours passés par tous les hôtes dans la région examinée. Dans le cas des hôtes hébergés, les fréquences correspondent aux nuitées.

Hôtes dans leur propre logement de vacances

Les chalets et appartements de vacances sont appelés «logements de vacances». Les propriétaires d'appartements ou de chalets de vacances sont appelés « hôtes dans leur propre logement de vacances ». Leurs hôtes non payants sont également inclus dans cette catégorie.

Hôtes de parents et connaissances

Les touristes qui rendent visite à des amis, parents ou connaissances comprennent *deux groupes d'hôtes*: le premier englobe les invités de personnes habitant dans la région; le deuxième, les hôtes non payants de propriétaires d'appartements ou de chalets de vacances. Les premiers représentent une catégorie d'hôte à part; les seconds sont associés aux fréquences des « hôtes dans leur propre appartement ou chalet de vacances ».

Touristes sportifs et culturels

Les *touristes sportifs et culturels* englobent les hôtes concernés par les manifestations et institutions sportives et culturelles. Sont considérés également comme *manifestations sportives et culturelles* les marchés, foires-expositions, courses populaires et autres manifestations pour lesquelles aucune entrée n'est exigée. Sont classés également parmi les *institutions sportives et culturelles*, les zoos, parcs animaliers, parcs d'attraction, parcours de golf, centres sportifs, etc². Ne sont pas compris ici l'Expo.02, les cinémas, les discothèques et les cours de sport (écoles de ski, etc.).

Selon cette définition, les *sportifs/ves individuel(le)s* ne font pas partie des touristes sportifs et culturels.

La *fréquence des hôtes imputable au sport et à la culture* correspond à la part de nuitées des hôtes hébergés et de séjours des excursionnistes qui peut être attribuée à une visite sportive et/ou culturelle. Pour ce faire, un facteur dit «événementiel» est utilisé.

Facteur événementiel

Le *facteur événementiel* permet de mesurer l'*influence* d'une manifestation ou d'une institution sportive ou culturelle sur la *décision* d'un hôte de voyager dans la région. Il se situe entre 0 («pas d'influence») et 1 («influence déterminante»).

- 0 signifie qu'aucune fréquence des hôtes n'est imputable au secteur du sport et de la culture.
- 1 signifie que toutes les fréquences des hôtes sont liées au secteur du sport et de la culture³

Etudiants et écoliers

La définition des étudiants et écoliers considérés comme touristes s'inspire de celle utilisée par l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) dans la balance touristique qui affirme que seuls les étudiants et écoliers *étrangers* peuvent être considérés comme touristes.

Tourisme d'affaires

Par tourisme d'affaires, sont entendues toutes les activités des hôtes présents dans la région pour *raisons professionnelles*.⁴

² Cf. tableaux détaillés et données de base (cf. impressum)

³ Le facteur événementiel est déterminé d'une part à l'aide de la liste à cocher pour les hôtes d'une certaine manifestation ou institution, d'autre part, lors de l'enquête auprès des hôtes réalisée sur la base du questionnaire détaillée. Cette double saisie permet de comparer ou de rendre plausible les résultats.

La participation à des *congrès* ou *séminaires*, les *formations continues* professionnelles et les *voyages de récompense* (incentive) sont explicitement considérés comme des raisons de voyage à caractère professionnel.

Les hôtes prenant part à des séminaires de formation continue à titre personnel et ne relevant pas de leurs activités professionnelles ne sont pas considérés comme des touristes d'affaires.

Selon la définition du tourisme⁵ sur laquelle repose toute cette étude, les valeurs économiques suivantes ne sont donc pas prises en compte par le tourisme, et par conséquent pas par le tourisme d'affaires:

- Dépenses des sociétés locales pour leurs hôtes
- Chiffres d'affaires de prestataires de congrès extérieurs à la région

Demande touristique / Demande touristique globale

La *demande touristique brute* correspond aux dépenses quotidiennes des hôtes multipliées par les fréquences. Sont également comprises ici les dépenses effectuées par les hôtes lors d'excursions hors de la région considérée. La demande touristique brute doit donc être apurée des dépenses des hôtes en dehors de la région en question pour obtenir la demande touristique nette, nommée dans cette étude demande touristique.

La *demande touristique* correspond à toutes les *dépenses des hôtes* pendant leur séjour dans la région considérée. Nous distinguons la *demande touristique* qui comprend la part de la demande des hôtes qui peut être classée par saison, par région ou par catégorie d'appartenance des hôtes et de la *demande touristique globale* qui englobe d'autres éléments, comme les dépenses des hôtes dans les hôpitaux ou les dépenses des propriétaires pour leur logement de vacances.

Activité économique

L'expression «activité économique» est empruntée à la *nomenclature générale des activités économiques (NOGA)* de l'OFS (OFS, 1995) et qui renvoie à toutes les entreprises d'une même activité économique.⁶

Prestataires de services touristiques

Par *prestataires de services touristiques*, sont concernées toutes les activités économiques étroitement liées au tourisme. Ils comprennent les *entreprises d'hébergement* et de *restauration*, les *transports ferroviaires*, les *remontées mécaniques*, les *transports routiers de voyageurs*, les *autres transports de voyageurs* (avion, bateau, autres services auxiliaires des transports), les *agences de voyages* et les *offices du tourisme*, ainsi que le secteur des activités *culturelles*, *sportives* et *récréatives*.

⁴ La classification s'appuie sur la propre évaluation de la personne interrogée: «Etes-vous ici pour des raisons professionnelles ou privées?» ou sur l'appréciation des prestataires d'hébergement: «Quelle est la proportion de nuitées imputables à une activité professionnelle dans votre hôtel/pension?»

⁵ WTO, world tourism organization 1993

⁶ L'expression «activité économique» est utilisée pour tous les niveaux de la classification de l'OFS, de l'unité la plus petite (genre) à l'unité la plus grande (section).

Coefficient de localisation spatiale

Le coefficient de localisation spatiale indique la *part en pour-cent d'une activité économique dans l'emploi total* d'une région considérée. Cette part est mise en relation avec la *part correspondante en Suisse*. Un coefficient de localisation spatiale *supérieur à 1* indique une proportion supérieure à la moyenne suisse, un coefficient *inférieur à 1* une proportion inférieure à cette même moyenne.

Chiffre d'affaires touristique

Au sein du chiffre d'affaires touristique, le chiffre d'affaires direct est distingué du chiffre d'affaires indirect. Le *chiffre d'affaires touristique direct* comprend par principe toutes les ventes que les entreprises réalisent directement avec les hôtes. Des exceptions sont faites pour certaines branches où des prestataires établis hors canton agissent comme intermédiaires (agences de voyages, tour opérateurs, compagnies aériennes). Directement liés au tourisme, ces chiffres d'affaires sont donc également pris en compte. Le *chiffre d'affaires touristique indirect* se compose des chiffres d'affaires résultant de la consommation intermédiaire, des investissements induits par le tourisme et des effets de revenu de personnes travaillant dans le tourisme.

Emploi (EPT)

Par les termes «*emploi*» ou «*employés*», cette étude fait référence à l'emploi mesuré en Equivalence Plein Temps (EPT). Ce n'est donc pas le nombre de personnes employées qui est déterminant mais le volume de travail converti en *EPT*. Cette conversion s'avère nécessaire pour permettre des analyses comparatives, surtout au sein d'une économie touristique où de nombreuses personnes travaillent à temps partiel.

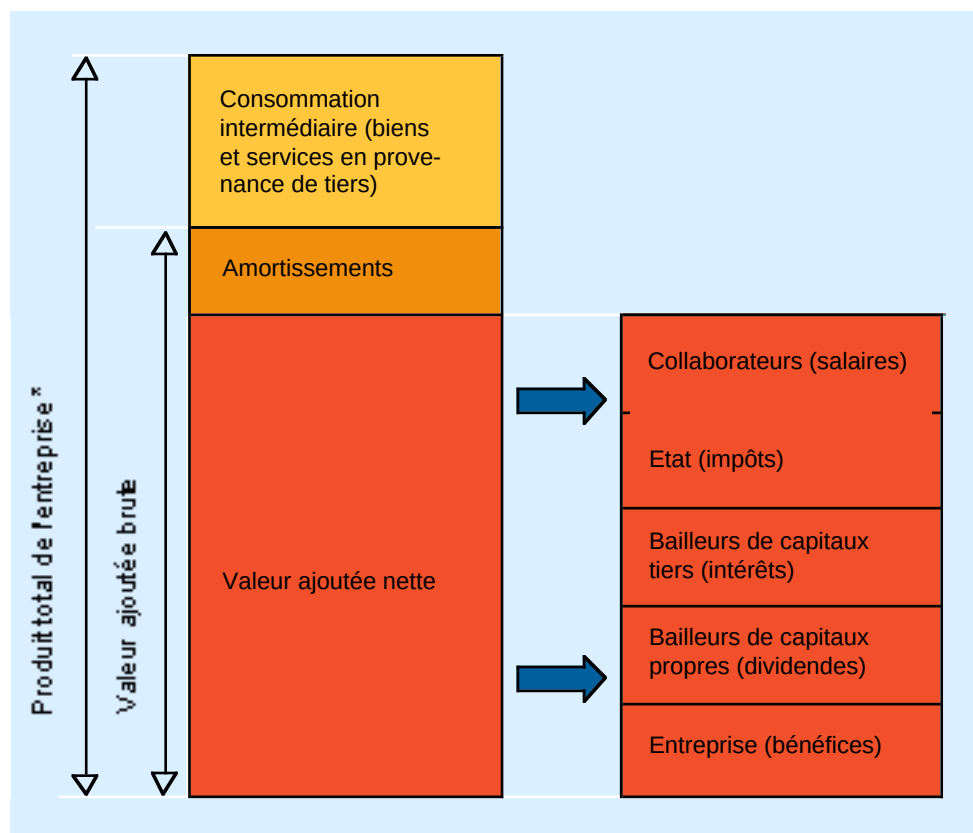
Valeur ajoutée et PIB

La valeur ajoutée correspond à *l'accroissement de valeur généré par une entreprise ou par une branche* pendant une période déterminée. Cette mesure est considérée comme étant la plus efficace pour évaluer sur le plan économique la performance d'une entreprise ou d'une branche en général. Cette étude distingue la valeur ajoutée nette (VAN) de la valeur ajoutée brute (VAB).

La *valeur ajoutée nette* est calculée en déduisant du chiffre d'affaires (performance globale de l'entreprise) les biens et les services achetés à des tiers (consommation intermédiaire) ainsi que les frais d'amortissement (illustration 9). La valeur ajoutée réalisée est répartie entre les collaborateurs (salaires), l'état (impôts), les fournisseurs de capitaux tiers (intérêts), les fournisseurs de capitaux propres (dividendes) et l'entreprise elle-même (bénéfices). Pour cette étude, la *valeur ajoutée brute* a été choisie comme indicateur de valeur ajoutée. Elle correspond à la VAN plus les frais d'amortissement.

Finalement, la *somme des valeurs ajoutées brutes* des entreprises d'une région, donne le *produit intérieur brut (PIB)* de la région en question (illustration 9).

Illustration 9: performance globale de l'entreprise, valeur ajoutée brute et valeur ajoutée nette



Source: Rütter + Partner; * comprend le chiffre d'affaires global plus des placements propres destinés à l'usage personnel, plus/moins variations dans le stockage de produits semi- et entièrement fabriqués, plus des rendements neutres, rendements de participation, d'intérêts et de capitaux. Correspond du point de vue économique à la valeur de la production brute (PB).

Productivité du travail

La productivité du travail correspond à la VAB obtenue *par emploi* (EPT).

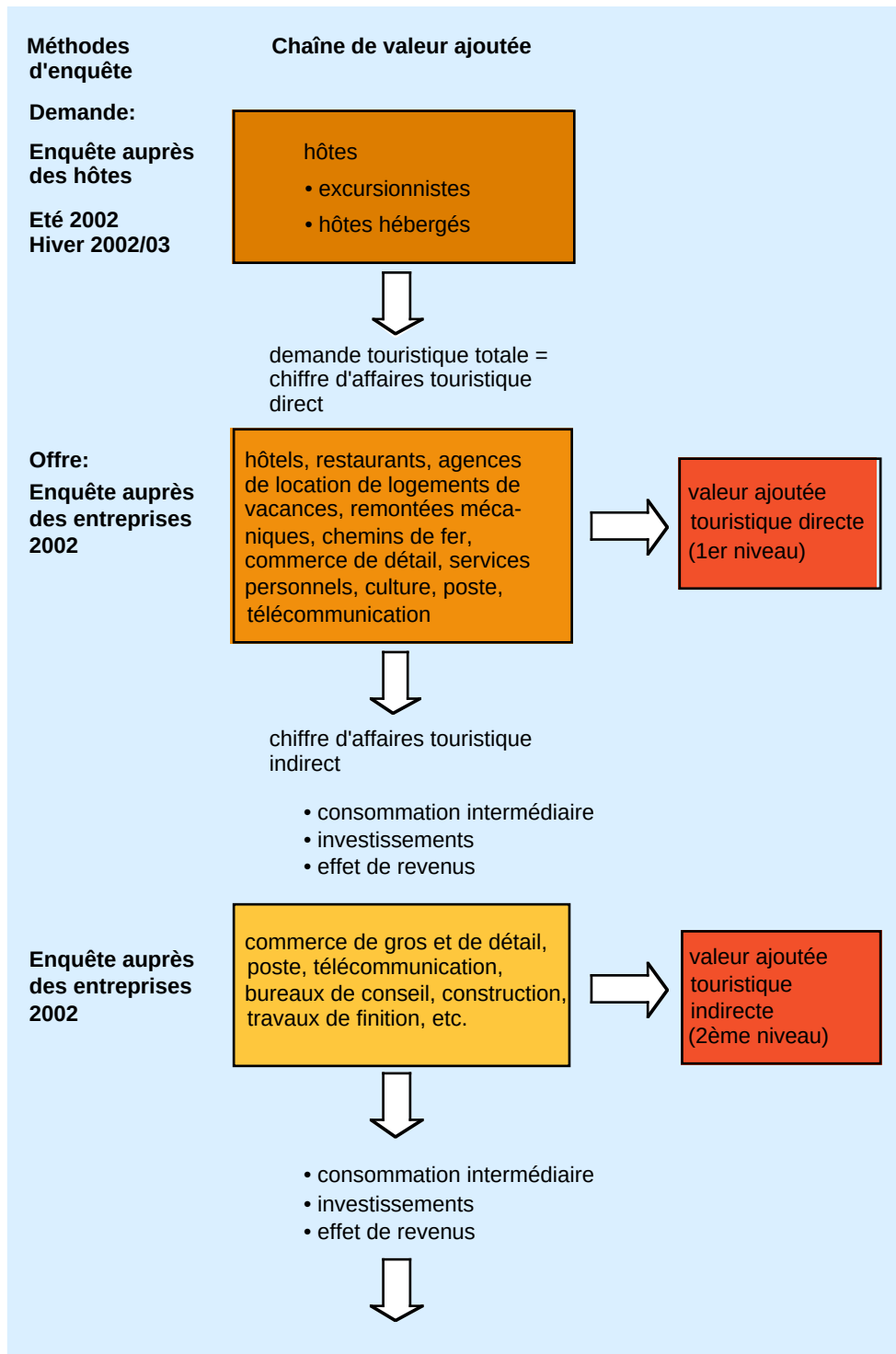
Chaîne de valeur ajoutée du tourisme

Dans le marché touristique, comme dans tous les marchés, la *demande des consommateurs* (hôtes) est à la base d'un processus économique à plusieurs niveaux (illustration 10). Par leurs dépenses diverses (nuitées, restauration, remontées mécaniques, commerce de détail, etc.), les hôtes génèrent une *demande touristique directe* (chiffre d'affaires direct auprès des entreprises). Il s'agit du véritable déclencheur de la chaîne de valeur ajoutée touristique. Les *prestataires touristiques* d'une part et les prestataires de certaines *autres activités économiques* d'autre part (commerces, garages, coiffeurs, médecins, banques, poste et entreprises de télécommunication, etc.) sont les principaux bénéficiaires de cette demande touristique directe (*1^{er} niveau*). Tandis que pour les premiers cités, l'essentiel du chiffre d'affaires provient des hôtes, pour les seconds, l'activité touristique génère un impact moins important.

Au chiffre d'affaires touristique direct s'ajoute, sur un autre plan du processus économique, un chiffre d'affaires touristique indirect (*2^{ème} niveau*). Celui-ci est représenté par la *consommation intermédiaire* et par la *demande d'investis-*

sements des activités économiques impliquées dans la demande touristique, auprès d'entreprises qui ne sont pas directement liées au tourisme (alimentation, commerce de gros et de détail, poste, télécommunications, banques, construction, travaux de finition des bâtiments, etc.).

Illustration 10: chaîne de valeur ajoutée du tourisme et méthodes d'enquête



Source: Rütter + Partner

Pour délimiter l'importance globale du tourisme dans la région, il faut prendre en considération, finalement, les *effets de revenus* induits par le tourisme puisqu'une part importante de la population tire son salaire de la valeur ajoutée induite par le

tourisme. Ce revenu est à son tour dépensé dans la région (locations, commerce de détail, restaurants, etc.) induisant un chiffre d'affaires supplémentaire généré par le tourisme. La composition de la valeur ajoutée résultant des chiffres d'affaires touristiques directs et indirects donne comme résultat la valeur ajoutée touristique totale (valeur ajoutée du tourisme).

Au travers des chiffres d'affaires générés par la demande touristique indirecte, se crée à différents niveaux une autre demande de consommation intermédiaire et d'investissements, qui finalement se rapporte aussi au tourisme. Cependant, comme cet apport est, en comparaison, peu important et qu'il s'amenuise à chaque niveau. Cette étude s'arrête au deuxième niveau de la chaîne de valeur ajoutée du tourisme.

Multiplicateur du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée

Le *multiplicateur du chiffre d'affaires* est le résultat de la comparaison entre le chiffre d'affaires touristique total et celui du chiffre d'affaires touristique direct. Il indique quel chiffre d'affaires supplémentaire est généré par un franc de chiffre d'affaires créé directement par le tourisme. Par analogie, le *multiplicateur de la valeur ajoutée* correspond à la proportion existant entre la valeur ajoutée touristique totale et la valeur ajoutée touristique directe.

2.4 Méthodologie

La démarche méthodologique reprend l'essentiel de la méthode présentée dans la publication «Wertschöpfer Tourismus: Ein Leitfaden zur Berechnung der touristischen Gesamtnachfrage, Wertschöpfung und Beschäftigung in 13 pragmatischen Schritten»⁷. Les concepts ne sont donc que brièvement présentés. Des précisions méthodologiques sont toutefois fournies au début des chapitres concernés.

L'importance économique du tourisme est déterminée en fonction de l'*offre* et de la *demande*. Cette façon de procéder permet de mieux *contrôler et coordonner* les résultats. On peut résumer le processus méthodologique en soulignant les éléments suivants:

- *Détermination du PIB régional* comme mesure de référence: le PIB régional est établi sur la base du recensement des entreprises de 2001, du compte de production 2001 de l'OFS et des résultats de l'enquête menée auprès des entreprises (chapitre 3).
- Détermination de la *demande* touristique globale: les éléments nécessaires au calcul de la demande touristique globale, comme les *fréquences des hôtes* et les *dépenses journalières* des hôtes, sont soit tirés des statistiques de l'OFS sur le tourisme, soit recueillis dans le cadre des *enquêtes réalisées auprès des hôtes* (chapitre 4 et 5).
- Etablissement de l'effet direct du tourisme au niveau de l'*offre*: les bases servant au calcul du *chiffre d'affaires directement induit par le tourisme* et des effets directs consécutifs sur la valeur ajoutée et l'emploi sont recueillis dans le cadre de l'*enquête auprès des entreprises* ou au moyen d'indicateurs et extrapolés pour obtenir des données économiques globales (chapitre 6).

⁷ Rütter, Guhl, Müller (1996).

- *Ajustement* de la demande touristique directe avec le chiffre d'affaires direct des principales branches économiques.
- *Détermination des effets indirects*: les *effets indirects du tourisme sur la valeur ajoutée et l'emploi* ont été calculés en s'appuyant également sur l'enquête auprès des entreprises (part du chiffre d'affaires réalisée avec les entreprises touristiques, composition et origine de la consommation intermédiaire et des investissements).
- En additionnant les résultats de l'effet direct et indirect du tourisme, on obtient la *contribution totale du tourisme au PIB et à l'emploi total, que ce soit au niveau régional ou cantonal* (chapitre 6).

3. L'offre: structure économique et prestataires touristiques

Ce chapitre se propose d'estimer *l'emploi* en équivalence plein temps (EPT), la *valeur ajoutée brute (VAB)* totale et le *produit intérieur brut (PIB)* pour le canton de Vaud et ses cinq régions touristiques. Le PIB et l'emploi (EPT) représentent les valeurs de référence pour le calcul des effets économiques générés par le tourisme.

Une attention particulière est accordée aux *prestataires touristiques*, dont la contribution à l'emploi total et au PIB fournit, sur une base empirique, les premiers indices de l'importance économique du tourisme dans le canton de Vaud et dans ses différentes régions. Toutefois, il convient de rappeler que les activités économiques des prestataires touristiques ne peuvent pas être toutes assimilées au tourisme (trajets en train ou en funiculaire de la population locale ou repas pris par cette dernière dans les hôtels, etc.). A l'inverse, une part des prestations économiques d'autres branches économiques qui ne relèvent pas des prestataires touristiques sont à mettre sur le compte du tourisme (commerce de détail, etc.).

3.1 Méthode

Dans ce qui suit, les *principaux éléments servant à l'estimation* de l'emploi, de la VAB et du PIB sont brièvement présentés¹.

Au niveau statistique, l'étude se base sur le *recensement des entreprises 2001 de l'OFS* produit au niveau des communes et sur le système de comptabilité nationale (CN) incluant le *compte de production*. Ce dernier, également disponible pour l'année 2001, est établi par l'OFS pour toute la Suisse.

- Pour chaque activité économique, le recensement des entreprises établit le nombre de lieux de travail et de personnes employées à plein temps ou à temps partiel. Ces dernières sont donc *converties en équivalence plein temps (EPT) par activité économique*. Pour certaines de ces activités, des corrections doivent être apportées puisque le jour de référence choisi pour le recensement des entreprises (30 septembre 2001) ne permet pas de tenir compte du caractère saisonnier des entreprises touristiques. Ceci concerne tout particulièrement les remontées mécaniques et les activités liées aux sports d'hiver (écoles de ski, etc.). Le nombre des établissements et emplois (EPT) dans *l'agriculture et la sylviculture* se réfère au recensement spécialement réalisé pour les entreprises de ce secteur économique (2000 et 2002).
- La CN et le compte de production indiquent la *valeur de production brute (VPB)* par activité ou branche économique. La production brute en tant que valeur économique correspond approximativement au chiffre d'affaires des entreprises, lequel résulte de la vente de biens et services à des tiers.² Par ailleurs,

¹ Un résumé des différents concepts et définitions se trouve au chapitre 2.3.

² Font exceptions le commerce (commerce de gros, commerce de détail, stations-service) et les agences de voyage, pour lesquels la production brute correspond à la marge commerciale brute. Il faut donc

la CN identifie à chaque fois les *consommations intermédiaires (CI)* intervenant dans la production brute. En déduisant les consommations intermédiaires de la production brute, on obtient la *valeur ajoutée brute (VAB)* (cf. chapitre 2.3).

- La VAB permet de mesurer la performance économique moyenne par unité de travail (productivité du travail). Les *variations* sont relativement fortes d'une activité économique à l'autre. L'addition des valeurs ajoutées brutes donne le produit intérieur brut (PIB), qui identifie la performance économique réalisée dans un région.
- Dans la statistique officielle suisse, la CN et le *compte de production* ne reflètent que la situation nationale. C'est pourquoi la structure économique par branche d'activités doit être *extrapolée* pour le *canton de Vaud* et ses cinq régions.

Afin d'obtenir les données pour le canton de Vaud, il faut en outre tenir compte d'une *série d'éléments*. Premièrement, il s'agit de prendre en considération les différences de *productivité du travail des diverses branches d'activités* de la structure économique cantonale ou régionale (*effets de structure*). Deuxièmement, une attention particulière doit être accordée aux variations de productivité du travail à l'intérieur même d'une branche économique (*effets de niveau*). La combinaison des deux effets permet ainsi d'obtenir les estimations régionales ou cantonales du PIB, avec en règle générale une influence plus marquée de l'effet de structure.

A ce stade de la démarche, il convient de mentionner une série d'*éléments constitutifs* sur lesquels reposent les estimations:

- Par branche économique, les chiffres du *compte de production suisse* pour la valeur ajoutée brute par employé (EPT) en 2001 (productivité du travail) représentent les données de base pour l'étude.
- L'adaptation cantonale ou régionale des *effets de niveau* est une démarche mixte.³ On procède d'abord à l'adaptation de certaines activités économiques au niveau le plus fin (NOGA niveau 5) du recensement des entreprises, à l'aide d'une part, de valeurs expérimentées dans d'autres régions, d'autre part de réflexions menées dans le cadre d'autres études.⁴ Puis, une légère adaptation générale du niveau est faite pour les cinq régions touristiques.⁵ Finalement, les résultats de l'enquête auprès des entreprises sont utilisés pour affiner les valeurs de certaines activités économiques choisies.
- Le compte de production suisse est complété par la valeur des consommations intermédiaires et modifié en fonction de *l'enquête auprès des entreprises*.
- Par région et branche économique, *les emplois (EPT) sont multipliés par la valeur ajoutée nationale ou adaptés régionalement par employé*. Il en résulte la valeur ajoutée brute dégagée par chaque branche. Les estimations de la

prendre en compte le fait que le chiffre d'affaires est nettement plus élevé que la production brute dans ces activités économiques.

³ Il n'existe en Suisse, au niveau cantonal ou régional, aucune statistique ni aucun indicateur permettant d'estimer directement les effets de niveau régionaux ou les variations régionales de la productivité du travail. La démarche adoptée ici n'est donc qu'une approximation réalisée en accord avec le Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques (SCRIS).

⁴ Ceci concerne les activités économiques recensées dans le compte de production suisse pour lesquelles la productivité du travail présente probablement de grandes différences (p. ex. les services fournis aux entreprises recensés dans le compte de production (74), avec, au niveau inférieur, les activités économiques des bureaux d'architecte et audits).

⁵ Ces adaptations sont relativement faibles et réalisées en accord avec le SCRIS. Elles se situent dans un ordre de grandeur allant de + 2.5% (région Arc lémanique) à - 2% (région Jura).

production brute par branche économique s'appuient sur la part de consommations intermédiaires identifiée par la CN.

- Par branche économique, *la valeur ajoutée brute et l'emploi (EPT)* sont estimés, pour *l'année 2002*, à l'aide des résultats de l'évolution sectorielle de l'emploi en Suisse entre 2001 et 2002, des résultats de l'évolution cantonale de l'emploi dans les secteurs secondaire (industrie et artisanat) et tertiaire (services) et des rapports conjoncturels publiés par le canton de Vaud. De plus, les résultats d'une enquête sectorielle de l'UBS réalisée en 2002 et portant sur l'évolution de l'emploi et du chiffre d'affaires dans certaines activités économiques sont également pris en compte (UBS 2003).
- Comme ce fut le cas lors de précédents travaux (Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher 2002a), une *harmonisation partielle des résultats* avec les estimations du Groupe de travail Bâlois pour la Recherche sur la Conjoncture (BAK) pour le canton de Vaud en 2000 est également entreprise.

Les résultats présentés ici sont à *prendre* comme des *estimations* qui supposent donc une certaine *marge d'erreur*. Cette dernière est d'au maximum +/- 0.5% pour le calcul de *l'emploi par branche économique*. Pour l'essentiel, ils s'obtiennent par extrapolation sur l'année 2002 des données officielles du recensement des entreprises de 2001 et par leur conversion en EPT. Du fait de la mauvaise qualité des données et des hypothèses sous-tendant l'évaluation, la marge d'erreur est plus importante (+/- 3-5%) pour l'estimation de la *production brute et de la valeur ajoutée brute* par branche économique ou du PIB cantonal et régional. Selon l'activité économique ou la région, cette marge d'erreur peut être plus grande encore.

3.2 Structure de l'emploi dans le canton de Vaud et ses régions

Les illustrations 11 à 15 présentent *l'emploi total en EPT* pour le canton de Vaud et ses différentes *régions touristiques*, la répartition par *secteur économique* et la contribution des prestataires de services touristiques. L'analyse des *coefficients de localisation* permet d'obtenir des informations supplémentaires sur la structure économique régionale.

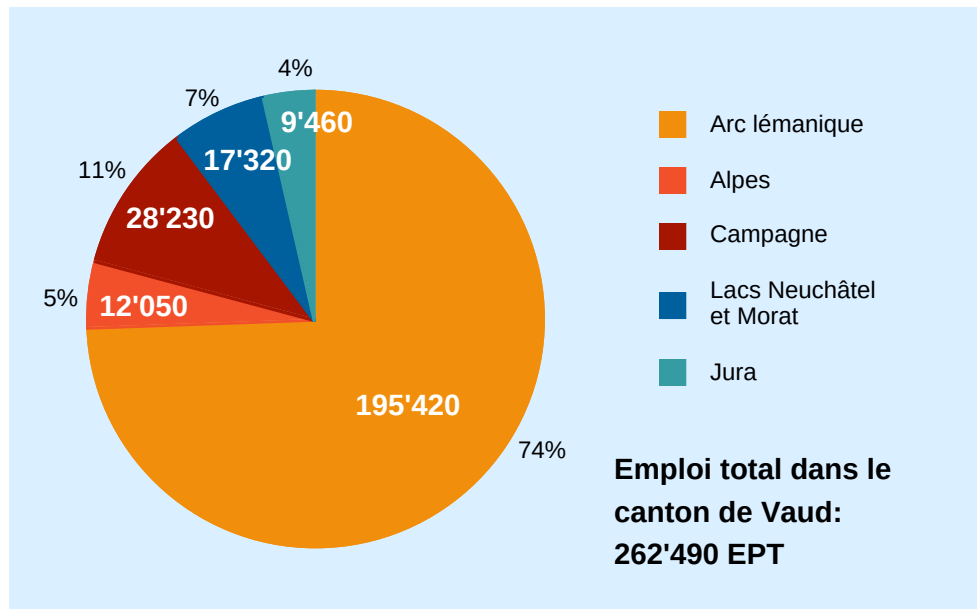
3.2.1 Répartition de l'emploi (EPT) par secteur économique et par région

En 2002, on estimait à environ 262'490 *les emplois* (EPT) dans le *canton de Vaud*.

- Avec environ 195'420 emplois, près de trois-quarts des employés (EPT) vaudois travaillent dans la région *Arc lémanique* (74%).
- La région *Campagne* compte 28'230 employés, soit une contribution à l'emploi de 11%.
- Le reste de l'emploi cantonal se répartit entre les régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (7%), *Alpes* (5%) et *Jura* (4%).

Comparé à l'ensemble de la Suisse, le canton de Vaud ne montre que de faibles différences dans la répartition de l'emploi par secteur économique (illustration 12).⁶

Illustration 11: contribution à l'emploi total (EPT) des régions du canton de Vaud, en 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001 et recensement des entreprises dans le 1^{er} secteur économique 2000 et 2002 (modifié partiellement et extrapolé sur 2002).

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- La contribution des *prestataires touristiques* à l'emploi total (EPT) du *canton de Vaud* (9.7%) est comparable à la valeur nationale (9.8%).
- Avec 72.8%, la *contribution à l'emploi du secteur des services* (prestataires touristiques, commerce, autres services, énergie et eau) est légèrement supérieure à la moyenne nationale (66.6%).
- A lui seul, le secteur *autres services* représente 45.2% dans le canton de Vaud
- Le *commerce* absorbe 17.0% de l'emploi cantonal total ; soit un résultat supérieur à la moyenne suisse (15.2%).
- Les valeurs des secteurs économiques *industrie*, *artisanat* (14.5%) et *construction* (7.3%) sont inférieures à la moyenne suisse (20.4% et 8.5%), tandis que celles des secteurs économiques *énergie*, *eau*, *industries extractives* (0.9%) et *agriculture et sylviculture* (5.4%) correspondent plus ou moins aux valeurs suisses (0.8% et 4.5%).
- La *mise en relation de l'emploi total avec la population* permet d'obtenir pour l'ensemble de la Suisse un taux d'occupation de 45.0%, soit une valeur plus élevée que celle du canton de Vaud (40.9%).

L'analyse des régions du canton de Vaud laisse entrevoir un certain nombre de *disparités*. Celles-ci se marquent plus particulièrement dans les secteurs *agriculture et sylviculture* et *industrie et artisanat*, chez les *prestataires touristiques* et

⁶ Pour une répartition détaillée branche par branche pour le canton de Vaud, se référer à l'illustration 24 à la fin de ce chapitre. Pour les résultats détaillés, se référer aux tableaux détaillés et données de base (cf. impressum).

dans le secteur *énergie, eau et industries extractives*. La branche de la *construction* est la moins sujette aux variations régionales (illustrations 12 et 13).

Illustration 12: comparaison entre la structure de l'emploi du canton de Vaud et ses cinq régions et celle de la Suisse. Répartition de l'emploi (EPT) en %, en 2002

Secteur économique	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Cam-pagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura	Suisse 1)
Prestataires touristiques	9.7	9.9	18.0	5.2	10.4	6.4	9.8
Industrie, artisanat	14.5	11.2	10.9	23.2	17.2	55.9	20.4
Construction	7.3	7.0	8.4	9.5	7.6	5.5	8.5
Commerce	17.0	17.9	16.2	13.8	17.5	7.8	15.2
Autres services	45.2	50.2	32.2	32.2	35.2	16.8	40.7
Energie, eau, ind. extractives	0.9	0.9	1.4	0.6	0.7	0.5	0.8
Agriculture et sylviculture	5.4	2.9	12.9	15.3	11.4	7.1	4.5
Emploi total en %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Emploi total (EPT)	262'490	195'420	12'050	28'230	17'320	9'460	3'290'010
Part du total du canton en %	100.0	74.4	4.6	10.8	6.6	3.6	-
Part du total Suisse en %	8.0	5.9	0.4	0.9	0.5	0.3	100.0
Part du secteur des services en % 2)	72.8	78.9	67.8	51.9	63.8	31.5	66.6
Emploi total par rapport à la population	40.9	43.6	34.9	31.8	35.5	43.1	45.0
1) Estimations pour 2001							
2) Secteur des services = prestataires touristiques + commerce + autres services + énergie, eau							

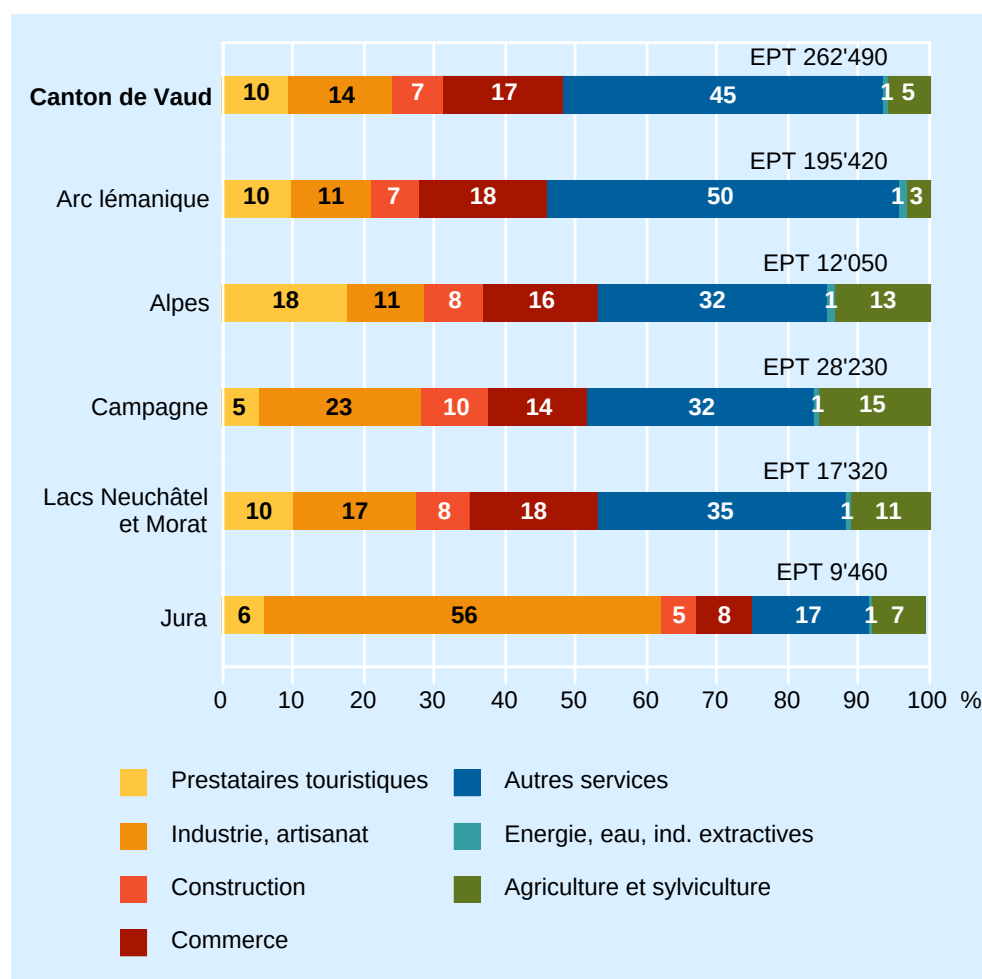
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001 et recensement des entreprises dans le 1^{er} secteur économique 2000 et 2002 (modifié partiellement et extrapolé sur 2002).

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Comme la région *Arc lémanique* abrite près de trois-quarts des emplois cantonaux (EPT), sa structure économique est relativement semblable à celle du canton de Vaud. Les services représentent le secteur économique le plus important avec 78.9% des employés (EPT). Plus de la moitié des emplois (EPT) dépend des autres services (50.2%). La contribution des *prestataires touristiques* atteint 9.9%, celle du *commerce* 17.9%. Seul le secteur *agriculture et sylviculture* montre une différence significative avec la moyenne cantonale avec une valeur relativement peu élevée (2.9%).
- Le pourcentage d'employés dans la population représente dans l'*Arc lémanique* le taux le plus élevé du canton (43.6%).
- Dans la région *Alpes*, les *prestataires touristiques* détiennent la part la plus élevée du canton avec une contribution de 18.0%. Les secteurs *agriculture et sylviculture* (12.9%) et *énergie, eau et industries extractives* (1.4%) «trahissent» également des pourcentages supérieurs à la moyenne cantonale. Par contre, la part de *l'industrie et de l'artisanat* (10.9%) comme celle des autres services (32.2%) est inférieure à la valeur cantonale. Au total, l'ensemble du secteur des services atteint 67.8% ; un résultat qui, malgré la forte proportion de prestataires touristiques, reste inférieur à la moyenne cantonale.

- Dans la région *Campagne*, le secteur des services ne couvre guère plus de la moitié (51.9%) de l'emploi régional. La part des *prestataires touristiques* (5.2%) est la moins élevée du canton. Avec 32.2%, les autres services montrent aussi un pourcentage relativement faible. Le secteur du *commerce*, avec une contribution de 13.8%, se situe légèrement en dessous de la valeur du canton. Par contre, une part significative des employés travaille dans les secteurs *agriculture et sylviculture* (15.3%) et *industrie et artisanat* (23.2%), dépassant ainsi la moyenne cantonale. Le pourcentage d'employés dans la population (31.8%) représente le taux le plus faible du canton.

Illustration 13: contribution à l'emploi total (EPT) des secteurs économiques du canton de Vaud et de ses cinq régions, en 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001, recensement des entreprises dans le 1^{er} secteur économique 2000 et 2002.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, la répartition de l'emploi entre les différents secteurs économiques correspond pour l'essentiel à la moyenne cantonale. 63.8% des emplois sont imputables au secteur des services dans son ensemble ; une valeur située en dessous de la moyenne vaudoise. Avec 10.4%, la contribution à l'emploi des *prestataires touristiques* est comparable à la valeur cantonale (9.7%). Il en va de même pour le *commerce* (17.5%). Par ailleurs, l'emploi dans *l'agriculture et la sylviculture* (11.4%) est nettement plus élevé que dans le canton de Vaud.

- Plus de la moitié des employés dans la région *Jura* travaillent dans l'*industrie et l'artisanat* (55.9%). Les parts des autres secteurs sont donc relativement faibles, notamment au niveau des autres services (16.8%), du *commerce* (7.8%) et des *prestataires touristiques* (6.4%). Tout compris, seuls 31.5% des emplois (EPT) peuvent être attribués à l'ensemble du secteur des services. Le *Jura* est donc avant tout une région industrielle. A noter que le pourcentage d'employés dans la population est aussi élevé dans la région *Jura* (43.1%) que dans la région *Arc lémanique*.

3.2.2 Importance des prestataires touristiques

La contribution des prestataires touristiques à l'emploi total représente un premier indicateur sommaire permettant d'apprécier l'importance économique du tourisme (illustrations 14 et 15).

Illustration 14: personnes employées (en EPT) par des prestataires touristiques dans le canton de Vaud et ses cinq régions, en 2002

Prestataires touristiques	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Hébergement	5593	4062	804	223	306	199
Restauration	9409	6903	701	818	749	238
Chemins de fer	2926	2156	128	147	448	47
Remontées mécaniques	187	0	174	3	0	10
Transport routier de voyageurs 1)	1618	1404	30	37	135	12
Autres transports de voyageurs 2)	599	521	48	1	4	26
Agences de voyage, offices du tourisme	1019	854	59	45	42	19
Activités récréatives, culturelles et sportives	4034	3430	223	203	121	57
Prestataires touristiques	25'380	19'330	2'170	1'480	1'800	610
Part du total du canton en %	100.0	76.2	8.6	5.8	7.1	2.4
Part de l'emploi total (EPT)	9.7	9.9	18.0	5.2	10.4	6.4

1) Transports publics, bus, postaux, cars, taxis
2) Navigation, transport aérien, services auxiliaires

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001 (modifié partiellement et extrapolé sur 2002).

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Plus de trois-quarts des emplois (EPT) relevant des prestataires touristiques dépendent, dans le canton, de l'*Arc lémanique* (76.2%). Les *Alpes* en absorbent 8.6%. La part la plus faible revient au *Jura* (2.4%).
- En regard de l'emploi total régional, la contribution des prestataires touristiques varie entre 5.2% (*Campagne*) et 18.0% (*Alpes*). La valeur de 9.7% obtenue pour le *canton de Vaud* correspond à environ 25'380 employés en 2002.
- Avec 8.6% du total cantonal, la part de la *région Alpes* est nettement plus élevée que celle calculée pour l'emploi total (4.6%).
- Parmi les prestataires touristiques, la *restauration* est le pourvoyeur d'emploi le plus important avec un total de 9'410 postes de travail (EPT). Additionnés aux

5'590 emplois de *l'hébergement*, la branche *hôtellerie et restauration* emploie donc près de 15'000 personnes, soit 59% de l'emploi total.

- Par ailleurs un nombre relativement important d'emplois est imputable aux branches *activités récréatives, culturelles et sportives* (env. 4'030 emplois, soit 15.9%) et *chemins de fer* (env. 2'930 emplois, soit 11.5%).⁷
- A noter les valeurs relativement peu élevées du *transport routier de voyageurs* (6.4%), des *autres transports de voyageurs* (2.4%) et des *agences de voyage et offices du tourisme* (4.0%).
- Avec près de 190 employés (EPT) la contribution à l'emploi des *remontées mécaniques* apparaît comme plutôt faible en regard des valeurs des autres prestataires touristiques.⁸

Tout comme l'apport des prestataires touristiques à l'emploi total, la part de chaque prestataire touristique *varie considérablement d'une région à l'autre* (illustrations 14 et 15).

Illustration 15: pourcentage des personnes employées (en EPT) par des prestataires touristiques dans les différentes branches économiques du canton de Vaud et de ses cinq régions, en 2002

Prestataires touristiques en %	Canton de Vaud	Arc lémannique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Hébergement	22.0	21.0	37.1	15.1	17.0	32.5
Restauration	37.1	35.7	32.3	55.3	41.6	39.0
Chemins de fer	11.5	11.2	5.9	9.9	24.9	7.8
Remontées mécaniques	0.7	0.0	8.0	0.2	0.0	1.6
Transport routier de voyageurs 1)	6.4	7.3	1.4	2.5	7.5	1.9
Autres transports de voyageurs 2)	2.4	2.7	2.2	0.0	0.2	4.2
Agences de voyage, offices du tourisme	4.0	4.4	2.7	3.0	2.3	3.1
Activités récréatives, culturelles et sportives	15.9	17.7	10.3	13.7	6.7	9.3
Prestataires touristiques, emploi total (en %)	25'380 (100)	19'330 (100)	2'170 (100)	1'480 (100)	1'800 (100)	610 (100)
Contribution des prestataires touristiques à l'emploi total en %	9.7	9.9	18.0	5.2	10.4	6.4

1) Transports publics, bus, postaux, cars, taxis
2) Navigation, transport aérien, services auxiliaires

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001 (modifié partiellement et extrapolé sur 2002).

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

⁷ Pour une analyse détaillée des activités récréatives, culturelles et sportives, se référer au chapitre 7.

⁸ Ces valeurs s'appuient sur les statistiques officielles de l'emploi publiées par le RE01 (état à la fin septembre 2001). Suite à l'enquête réalisée auprès des entreprises, ces chiffres sont revus à la hausse. En effet, la base de l'enquête du recensement prenant pour référence un jour déterminé, le nombre des employés travaillant dans les remontées mécaniques ne peut être représentatif puisque d'une part, les «entreprises hivernales» ne sont pas prises en compte à cette date précise; d'autre part, les emplois saisonniers ne sont pas recensés de manière adéquate. De plus, il faut rappeler que les funiculaires, téléphériques et autres remonte-pentes ne sont pas tous affiliés aux remontées mécaniques dans la classification NOGA et apparaissent quelquefois sous d'autres branches (p.ex. chemins de fer, administration publique).

- Dans les *régions plutôt rurales* comme les *Alpes*, la *Campagne* ou le *Jura*, l'*hébergement* et la *restauration* représentent ensemble près de 70% de l'emploi total ; une part nettement plus élevée que dans les régions *Arc lémanique* (56.7%) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (58.6%). Dans les régions *Alpes* (37.1%) et *Jura* (32.5%), la part de l'hébergement se situe nettement au-dessus de la moyenne cantonale (22.0%). Dans les *Alpes*, la part de l'hébergement (37.1%) est plus élevée que celle de la *restauration* (32.3%).
- Avec 55.3%, la *Campagne* détient la proportion la plus élevée de personnes employées dans la *restauration*. Par ailleurs, la comparaison région par région révèle une proportion d'emploi particulièrement élevée dans les *chemins de fer* pour la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (24.9%), dans les *activités récréatives, culturelles et sportives* pour l'*Arc lémanique* (17.7%) et dans le *transport routier de voyageurs* pour les régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (7.5%) et *Arc lémanique* (7.3%).
- Le nombre de personnes employées par les *remontées mécaniques* n'est significatif que dans les *Alpes* (8.0%).
- Finalement, on relèvera une *contribution à l'emploi relativement faible* pour les régions et branches suivantes: *Alpes* (chemins de fer 5.9%, transport routier de voyageurs 1.4%), *Campagne* (hébergement 15.1%, autres transports de voyageurs 0%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (autres transports de voyageurs 0.2%, activités récréatives, culturelles et sportives 6.7%), et *Jura* (transport routier de voyageurs 1.9%).

3.2.3 Coefficients de localisation spatiale de certaines activités économiques choisies dans le canton de Vaud et ses régions

Les illustrations 16 et 17 présentent les coefficients de localisation spatiale de certaines activités économiques choisies et des prestataires de services touristiques du canton de Vaud et de ses régions.

Les coefficients de localisation spatiale témoignent ainsi de la *concentration régionale d'activités économiques* dans une région donnée et permettent une analyse différenciée de la structure économique cantonale et régionale (cf. chapitre 2.3).

- Dans le *canton de Vaud*, l'*agriculture et la sylviculture* (1.16) sont représentées plus fortement qu'en Suisse.
- Par contre, les activités économiques dépendant de l'*industrie et de l'artisanat* sont *sous-représentées* par rapport à la situation suisse. Ceci se vérifie particulièrement pour l'*industrie du textile / de l'habillement / du cuir et de la chaussure* (0.34) et pour la *fabrication de machines / d'équipements* (0.65). La part revenant à l'*industrie alimentaire / des boissons / du tabac* (0.92) et des *instruments de précision / horlogerie* (0.98) est, elle, sensiblement égale à la part nationale.
- Le coefficient de localisation spatiale du *commerce de détail* (1.18) indique une représentation légèrement supérieure à la moyenne suisse. A l'exception des *banques / intermédiation financière* (0.65), les *activités économiques à vocation de services (secteur tertiaire)* sont plus fortement représentées qu'en Suisse. Ceci vaut notamment pour les branches *activités immobilières* (1.20) et *enseignement* (1.37).

L'analyse des coefficients de localisation spatiale au *niveau régional* laisse entrevoir d'importantes *variations*.

- A l'exception de la région *Arc lémanique*, l'*agriculture et la sylviculture* sont de manière générale nettement plus marquées qu'en Suisse. Le coefficient de localisation spatiale le plus fort est relevé dans la région *Campagne* (3.31).
- Dans les régions de montagne *Alpes* (1.92) et *Jura* (1.84), l'*industrie du bois* joue un rôle particulièrement important. On notera également le coefficient élevé de l'activité économique *instruments de précision / horlogerie* pour la région *Jura* (14.62).

Illustration 16: coefficients de localisation spatiale de certaines activités économiques choisies dans le canton de Vaud et ses régions, en 2001

Activité économique	Coefficients de localisation spatiale pour différentes activités économiques					
	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Agriculture, sylviculture	1.16	0.64	2.60	3.31	2.40	1.48
Industrie alimentaire/des boissons/du tabac	0.92	0.64	0.86	2.92	1.10	0.36
Industrie textile/de l'habillement/du cuir et de la chaussure	0.34	0.38	0.25	0.13	0.31	0.24
Industrie du bois	0.80	0.58	1.92	1.47	0.84	1.84
Fabrication de machines/d'équipements	0.65	0.48	0.30	2.05	0.76	0.03
Instruments de précision/horlogerie	0.98	0.53	0.02	0.11	0.61	14.62
Construction	0.87	0.83	1.03	1.14	0.91	0.66
Vente de voitures, garages/stations-service	1.07	1.02	1.58	1.19	1.26	0.59
Commerce de gros	1.05	1.18	0.71	0.68	0.88	0.34
Commerce de détail	1.18	1.23	1.20	0.98	1.30	0.60
Banques/intermédiation financière	0.65	0.79	0.25	0.23	0.26	0.18
Activités immobilières	1.20	1.39	1.25	0.33	0.89	0.22
Services fournis aux entreprises	1.05	1.25	0.50	0.50	0.49	0.32
Enseignement	1.37	1.47	1.47	0.84	1.39	0.68
Santé et activités sociales	1.19	1.28	1.02	0.80	1.27	0.48

Sources: calculs Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001, recensement des entreprises dans le 1^{er} secteur économique 2000

- Par rapport aux autres régions, les *activités économiques du secteur tertiaire* ont un poids particulièrement lourd dans l'*Arc lémanique*. On note également des coefficients de localisation spatiale relativement élevés pour le *commerce de détail* dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (1.30) et l'*Arc lémanique* (1.23), pour la *vente de voitures / garages / stations-service* (1.58) dans les *Alpes* et pour l'*enseignement* dans les régions *Arc lémanique* (1.47), *Alpes* (1.47) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (1.39). On constate de même des concentrations régionales élevées pour la *santé et les activités sociales* dans les régions *Arc lémanique* (1.28) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (1.27).

Illustration 17: coefficients de localisation spatiale des prestataires touristiques pour le canton de Vaud et les régions, en 2001

Activité économique	Coefficients de localisation spatiale pour les prestataires touristiques					
	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Hébergement	0.98	0.96	3.15	0.36	0.81	0.97
Restauration	1.01	0.99	1.67	0.81	1.21	0.71
Chemins de fer	1.15	1.13	1.12	0.53	2.66	0.52
Remontées mécaniques	0.53	0.00	11.27	0.10	0.00	0.30
Transport routier de voyageurs 1)	1.10	1.28	0.45	0.24	1.39	0.22
Autres transports de voyageurs 2)	0.29	0.33	0.60	0.00	0.03	0.33
Agences de voyage, offices du tourisme	1.00	1.12	1.25	0.40	0.62	0.51
Activités récréatives, culturelles et sportives	1.21	1.42	0.83	0.59	0.57	0.37
1) Transports publics, bus, postaux, cars, taxis 2) Navigation, transport aérien, services auxiliaires						

Sources: calculs Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001

Au niveau des *prestataires touristiques*, on constate que l'hébergement (0.98) et la restauration (1.01) rejoignent la tendance suisse. Les *remontées mécaniques* (0.53) et les *autres transports de voyageurs* (0.29) sont par contre nettement sous-représentés. A l'inverse, le coefficient de localisation spatiale indique une concentration plus forte des *activités récréatives, culturelles et sportives* (1.21).⁹

Par ailleurs, les coefficients de localisation spatiale révèlent des *variations régionales relativement importantes*. Ces différences s'expliquent en partie par l'importance économique variable du tourisme dans les diverses régions.

- Dans les *Alpes*, les coefficients de localisation spatiale des *principaux prestataires touristiques*, à savoir l'hébergement (3.15), la restauration (1.67) et les remontées mécaniques (11.27) sont nettement plus élevés que dans les autres régions.
- A l'inverse, les coefficients des *régions Campagne et Jura* sont de manière générale nettement inférieurs à 1.
- Finalement, on relèvera le rôle important joué par les *activités récréatives, culturelles et sportives* dans la région *Arc lémanique* qui se traduit par un coefficient de 1.42 (cf. partie 7).

⁹ Pour une analyse détaillée des coefficients de localisation spatiale de cette activité économique, se référer au chapitre 7.

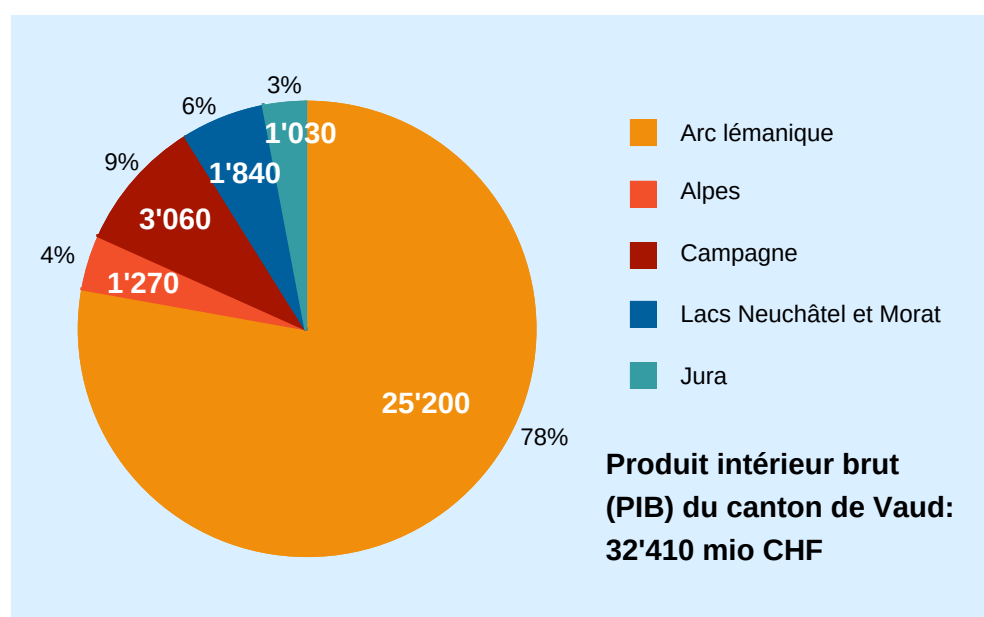
3.3 Structure économique du canton de Vaud et de ses régions

Dans ce qui suit, le point 3.3.1 présente la *valeur ajoutée* et le *produit intérieur brut (PIB)* du canton de Vaud et de ses différentes régions touristiques, ainsi que la répartition par *secteur économique*. Les points 3.3.2 et 3.3.3 analysent les variations de la *productivité du travail* d'une activité économique à l'autre. Enfin, le point 3.3.4 compare la *contribution des prestataires touristiques au PIB* de différentes régions suisses.

3.3.1 Structure économique et PIB

La *structure économique du canton de Vaud* et de ses cinq *régions touristiques* se réfère à la valeur ajoutée brute (VAB) totale correspondant au PIB cantonal ou régional. La répartition par secteur économique est, dans sa structure, semblable à celle de l'emploi (chapitre 3.2). De manière générale, la contribution au PIB montre *certaines écarts par rapport à celle apportée à l'emploi* (illustration 12).

Illustration 18: contribution des régions au PIB du canton de Vaud, en 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, compte de production et recensement des entreprises 2001 (modifié partiellement et extrapolé sur 2002).

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Le PIB du canton de Vaud est estimé à environ 32,41 mrd CHF. Ce résultat représente 8.0% du PIB réalisé en Suisse (illustration 19). Avec 25,2 mrd CHF, la part la plus importante (78%) revient à l'*Arc lémanique*. La contribution des autres régions au PIB cantonal est moindre et se situe entre 3% (*Jura*) et 9% (*Campagne*). La contribution de la région *Alpes* – la plus significative du point de vue touristique – se monte à 4%.

- Dans le *canton de Vaud*, la *valeur ajoutée brute par employé (productivité du travail globale)* est en moyenne de 123'000 CHF (2002), soit légèrement en dessous de la moyenne suisse chiffrée à 126'000 CHF (2001).¹⁰
- Avec 129'000 CHF, la productivité du travail au niveau régional est, dans la région *Arc lémanique*, nettement plus élevée que dans les autres régions. Dans ces dernières, elle évolue entre 106'000 CHF (*Alpes, Lacs Neuchâtel et Morat*) et 109'000 (*Jura*).

Illustration 19: comparaison entre la structure économique du canton de Vaud et de ses cinq régions et celle de la Suisse. Répartition en % de la valeur ajoutée brute (VAB), en 2002

Secteur économique	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura	Suisse 1)
Prestataires touristiques	5.9	5.9	12.0	3.3	7.6	4.0	5.2
Industrie, artisanat	13.3	10.3	10.2	23.7	16.4	55.4	18.0
Construction	4.9	4.5	6.3	7.1	5.8	4.0	5.4
Commerce	13.1	13.4	13.1	11.4	14.8	6.2	11.7
Autres services	50.6	54.8	39.3	37.7	40.1	19.5	48.5
Energie, eau, ind. extractives	2.1	2.1	3.5	1.6	2.1	1.4	2.9
Agriculture et sylviculture	1.6	0.9	4.4	4.8	3.7	2.2	1.1
Location d'immeubles 2)	6.6	6.1	9.3	8.7	7.7	5.8	5.7
Ajustements	2.0	2.0	1.9	1.7	1.9	1.6	1.5
Valeur ajoutée brute totale	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
VAB totale en millions CHF	32'410	25'200	1'270	3'060	1'840	1'030	405'530
Part du total du canton en %	100.0	77.8	3.9	9.4	5.7	3.2	-
Part du total Suisse en %	8.0	6.2	0.3	0.8	0.5	0.3	100.0
Part du secteur des services en % 3)	71.6	76.2	68.0	54.0	64.6	31.1	68.3
VAB par employé (EPT)	123'000	129'000	106'000	108'000	106'000	109'000	126'000

1) Estimation pour 2001

2) Location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages)

3) Secteur des services = prestataires touristiques + commerce + autres services + énergie, eau

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, compte de production et recensement des entreprises 2001 (modifié partiellement et extrapolé sur 2002).

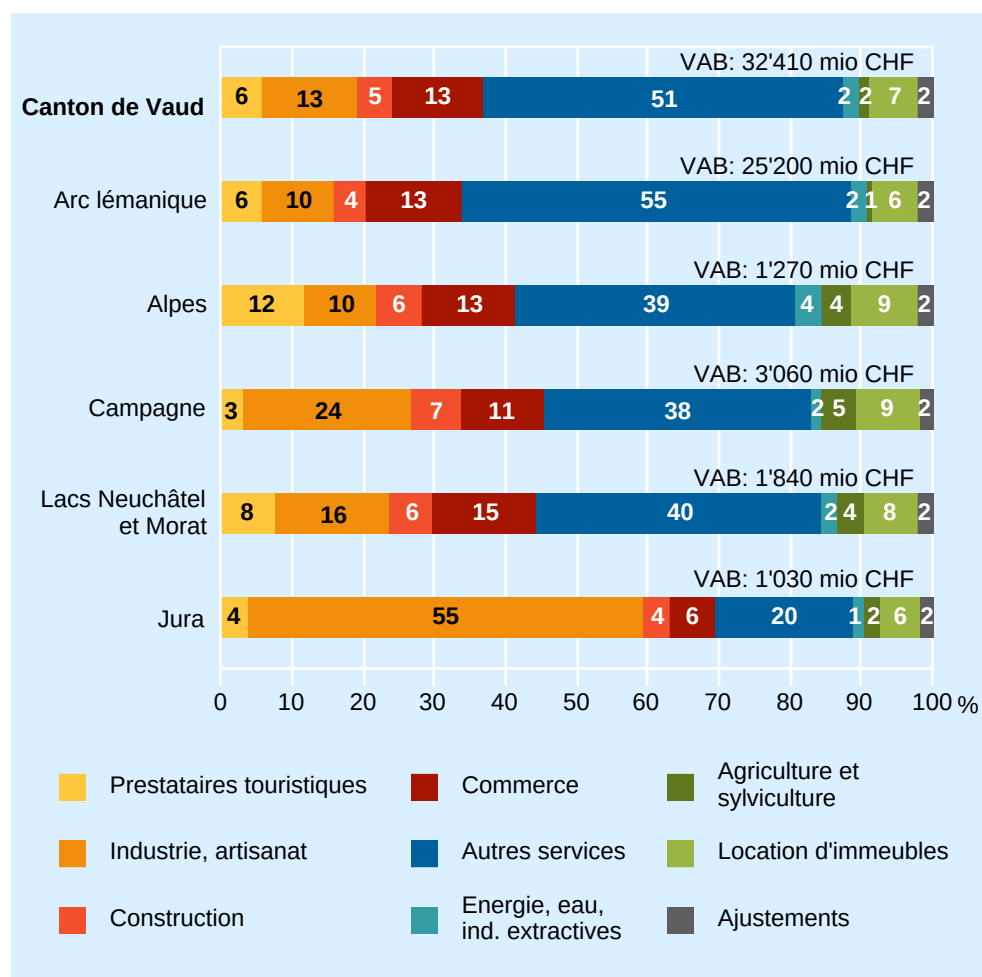
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Avec 5.9%, la contribution des prestataires touristiques au PIB se situe, dans le *canton de Vaud et la région Arc lémanique*, légèrement au-dessus de la *moyenne suisse* (5.2%). Comme le montre déjà la part prise par les prestataires touristiques à l'emploi (illustration 15), l'importance économique du tourisme dans le canton de Vaud et dans l'*Arc lémanique* est comparable à celle de la Suisse. Les *régions Lacs Neuchâtel et Morat* (7.6%) et *Alpes* (12.0%) présentent les valeurs de contribution au PIB les plus élevées tandis que les régions *Campagne* (3.3%) et *Jura* (4.0%) affichent les valeurs les plus faibles.

¹⁰ Pour les résultats par branche économique, se référer au point 3.3.2.

- Parmi les *prestataires touristiques*, les deux activités économiques *hébergement et restauration* contribuent ensemble à 3.1% du PIB cantonal. Pour les *chemins de fer*, cette part est de 1.0%. Pour les *activités récréatives, culturelles et sportives*, elle est de 0.9%. Les parts des *autres prestataires touristiques* tournent autour de 0.5% ou moins (cf. illustration 24).

Illustration 20: contribution des différents secteurs au rendement économique (PIB) du canton de Vaud et de ses cinq régions, en 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, compte de production et recensement des entreprises 2001 (modifié partiellement et extrapolé sur 2002).

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans le *canton de Vaud*, l'ensemble du *secteur des services* (71.6%) montre une contribution légèrement plus élevée que la *moyenne nationale* (68.3%). Avec 31.1%, la faible contribution de la région *Jura* est particulièrement frappante.
- Pour les *autres services*, on constate une situation semblable à celle de la contribution à l'emploi. La contribution du *canton de Vaud* à la valeur ajoutée (50.6%) est légèrement supérieure aux valeurs suisses. Au niveau régional, seule l'*Arc lémanique* (54.8%) présente des valeurs supérieures à la moyenne nationale (48.5%). Dans les *autres régions*, l'importance économique des activités économiques classées sous ce secteur est nettement plus faible. Dans la région *Jura*, elle n'atteint guère que 19.5%.

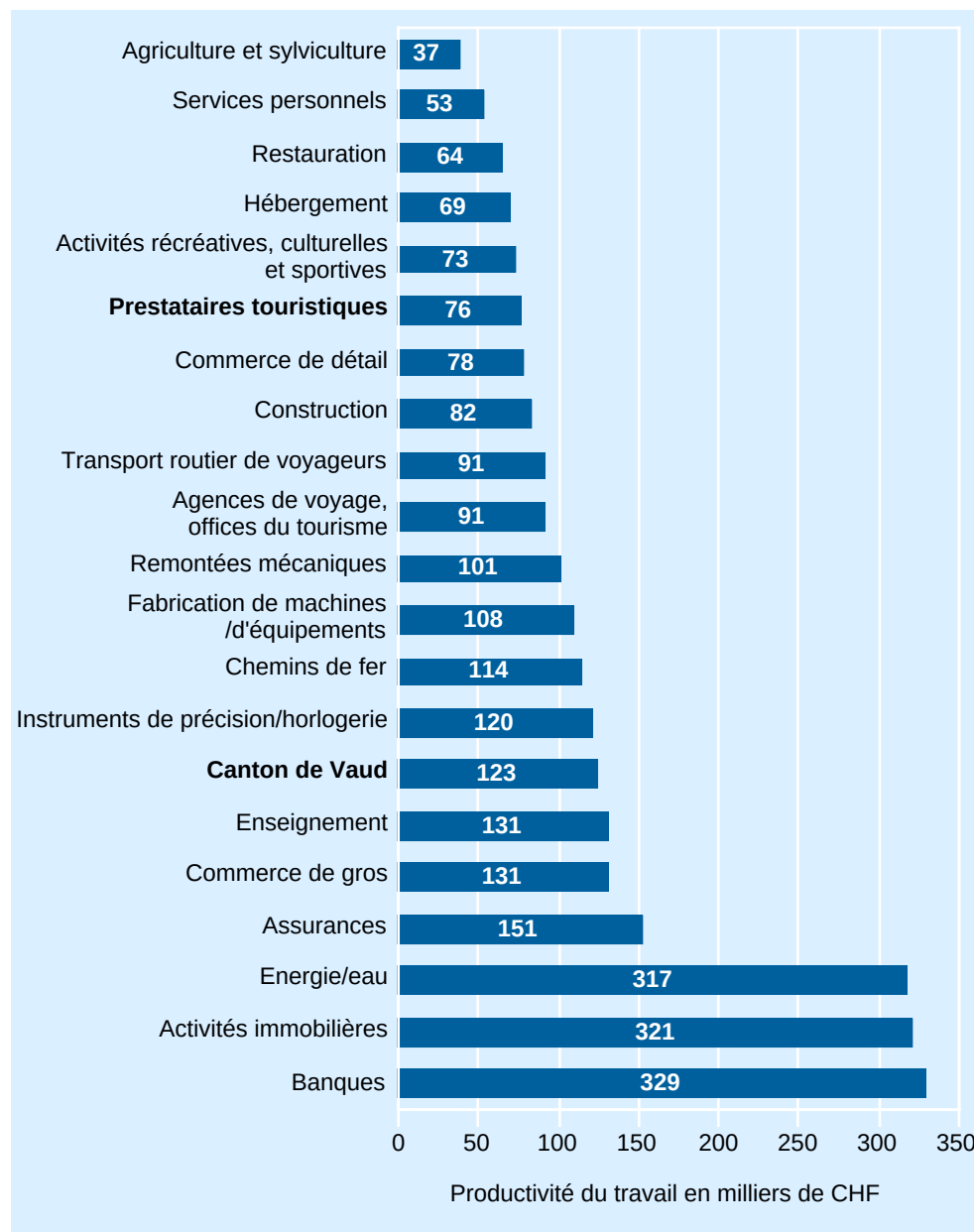
- Parmi les *activités économiques orientées vers les services*, il faut mentionner la santé et les activités sociales (9.5%), les services fournis aux entreprises (8.5%), l'enseignement (7.2%), les banques / intermédiation financière (5.9%), le commerce de détail (5.8%) et le commerce de gros (5.7%), ainsi que l'administration publique (5.0%) (cf. illustration 24).
- 13.3% du PIB réalisé dans le *canton* est à mettre au crédit de *l'industrie et de l'artisanat*; un résultat situé en dessous de la moyenne nationale (18%) et influencé notamment par les activités économiques liées aux travaux d'installation et de finition (2.5%), à la construction (2.4%), aux instruments de précision / horlogerie (2.1%), ainsi qu'à l'industrie alimentaire / des boissons / du tabac (2.0%) (cf. illustration 24).
- Au niveau régional, le *Jura* se distingue des autres régions du canton avec une contribution de l'industrie et l'artisanat au PIB régional particulièrement élevée (55.4%).
- La part de la *construction* dans le canton de *Vaud* (4.9%) correspond à peu près à celle de la Suisse (5.4%). Les différences régionales varient *entre* 4.0% (*Jura*) et 7.1% (*Campagne*).
- L'apport au PIB du *commerce* dans le canton de *Vaud* (13.1%) comme dans les régions *Arc lémanique* (13.4%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (14.8%) et *Alpes* (13.1%) est plus élevé que sur le plan suisse (11.7%). A l'inverse, l'importance économique du *commerce* est plus faible dans la région *Jura* (6.2%).
- A l'exception *des Alpes* (3.5%), la contribution au PIB du secteur *énergie, eau et industries extractives* est dans toutes les régions plus faible qu'en Suisse (2.9%). Pour le canton de *Vaud*, la contribution à la valeur ajoutée atteint 2.1%.
- Seul 1.6% du PIB cantonal provient de *l'agriculture* ou de la *sylviculture*. Cette part se situe cependant au-dessus de la moyenne suisse (1.1%). Les parts les plus élevées se trouvent dans les régions *Campagne* (4.8%) et *Alpes* (4.4%).
- L'importance économique de la *location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages)* dépend, entre autres, du parc d'habitations exploitées de façon *permanente ou temporaire*.¹¹ L'usage à des fins touristiques d'appartements et chalets de vacances relève du parc qui n'est exploité que de façon temporaire. Il s'agit également de tenir compte du *niveau de prix du loyer* et de *la valeur locative propre*. La contribution de ce secteur au PIB est influencée, de plus, par les *rapports* existant entre *l'emploi* (EPT) et la *population résidente* ou le parc de logements. Au final, la contribution des propriétés foncières mises en location au PIB se situe dans le canton de *Vaud* (6.6%) légèrement au-dessus de la *valeur suisse* (5.7%); une moyenne cantonale comprise entre la région *Alpes* (9.3%) et la région *Jura* (5.8%).

¹¹ La location de chalets ou d'appartements de vacances par des professionnels est recensée, dans les illustrations 19 et 20, sous *autres services*. Elle inclut la location de chalets ou d'appartements de vacances appartenant à des privés (ménages). Cette valeur indique la part de valeur ajoutée brute réalisée par des particuliers (ménages) en louant des immeubles.

3.3.2 Productivité du travail globale et par activité économique

La *valeur ajoutée brute (VAB) moyenne par employé (EPT)* est une mesure de la productivité du travail d'une région ou d'une activité économique bien déterminée.

Illustration 21: productivité du travail moyenne de certaines branches économiques du canton de Vaud, en 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS, compte de production 2001

- Avec 123'000 CHF, la productivité du travail globale du canton de Vaud est relativement similaire à celle de la Suisse (126'000 CHF). Au niveau régional, seule la productivité du travail de l'*Arc lémanique* (129'000 CHF) est supérieure à la moyenne cantonale puisque les autres valeurs oscillent toutes entre 106'000 CHF (*Alpes, Lacs Neuchâtel et Morat*) et 109'000 CHF (*Jura*).
- A titre comparatif, pour l'ensemble du canton du *Valais*, une productivité du travail globale de 108'000 CHF a été estimée pour l'année 2000; une valeur qui varie entre 105'000 CHF (*Valais central*) et 115'000 CHF (*Bas-Valais*). Au

niveau du canton de *Nidwald*, cette valeur atteint 102'000 CHF en 2002. Dans le canton de *Bâle-Campagne*, la productivité du travail est nettement supérieure, affichant une valeur de 130'000 CHF. L'industrie chimique et pharmaceutique participe de façon déterminante à ce résultat élevé.¹²

L'illustration 21 met en évidence, pour le canton de Vaud, la *productivité du travail* par branche économique.¹³

- Les branches *banques* (329'000 CHF), *activités immobilières* (321'000 CHF) et *énergie / eau* (317'000 CHF) détiennent de loin les valeurs les plus élevées. Parmi les valeurs également supérieures à la moyenne cantonale, on retrouve les secteurs des *assurances* (151'000 CHF), du *commerce de gros et de l'enseignement* (131'000 CHF).
- A l'inverse, on relèvera la faible valeur du secteur *agriculture et sylviculture* (37'000 CHF).
- Au niveau des *prestataires touristiques* (76'000 CHF), leur *productivité du travail* se situe nettement en dessous de la valeur cantonale; un résultat influencé par les valeurs de la *restauration* (64'000 CHF), de l'*hébergement* (69'000 CHF) et du secteur *activités récréatives, culturelles et sportives* (73'000 CHF). A l'inverse, les branches *chemins de fer* (114'000 CHF), *remontées mécaniques* (101'000 CHF), *transport routier de voyageurs* (91'000 CHF) et *agences de voyage et offices du tourisme* (91'000 CHF) ont tendance à tirer la moyenne des *prestataires touristiques* vers le haut.
- Il faut souligner enfin les relatives faibles productivités du travail du *commerce de détail* (78'000 CHF) et de la *construction* (82'000 CHF); deux branches importantes d'un point de vue touristique (cf. chapitre 6).

3.3.3 Comparaison entre l'effet de l'emploi et la contribution au PIB

Les écarts entre les contributions au PIB et à l'emploi résultent, premièrement, des *différences de productivité du travail* selon les branches économiques. Deuxièmement, par rapport à la contribution à l'emploi, la *location d'immeubles* est prise en compte ici. Il s'agit de la location d'immeubles par des particuliers (ménages). Ce secteur ne produit aucun emploi, mais contribue, de façon significative, au PIB régional.¹⁴ Troisièmement, des *ajustements* (production attribuée aux services bancaires, TVA non déductible, taxes à l'importation) interviennent dans le calcul du PIB. Ces derniers sont inclus également dans la comptabilité nationale (CN).

L'illustration 22 illustre, pour le canton de Vaud, les *différences de contribution au PIB et à l'emploi de certaines activités économiques*. L'illustration 24 offre pour le

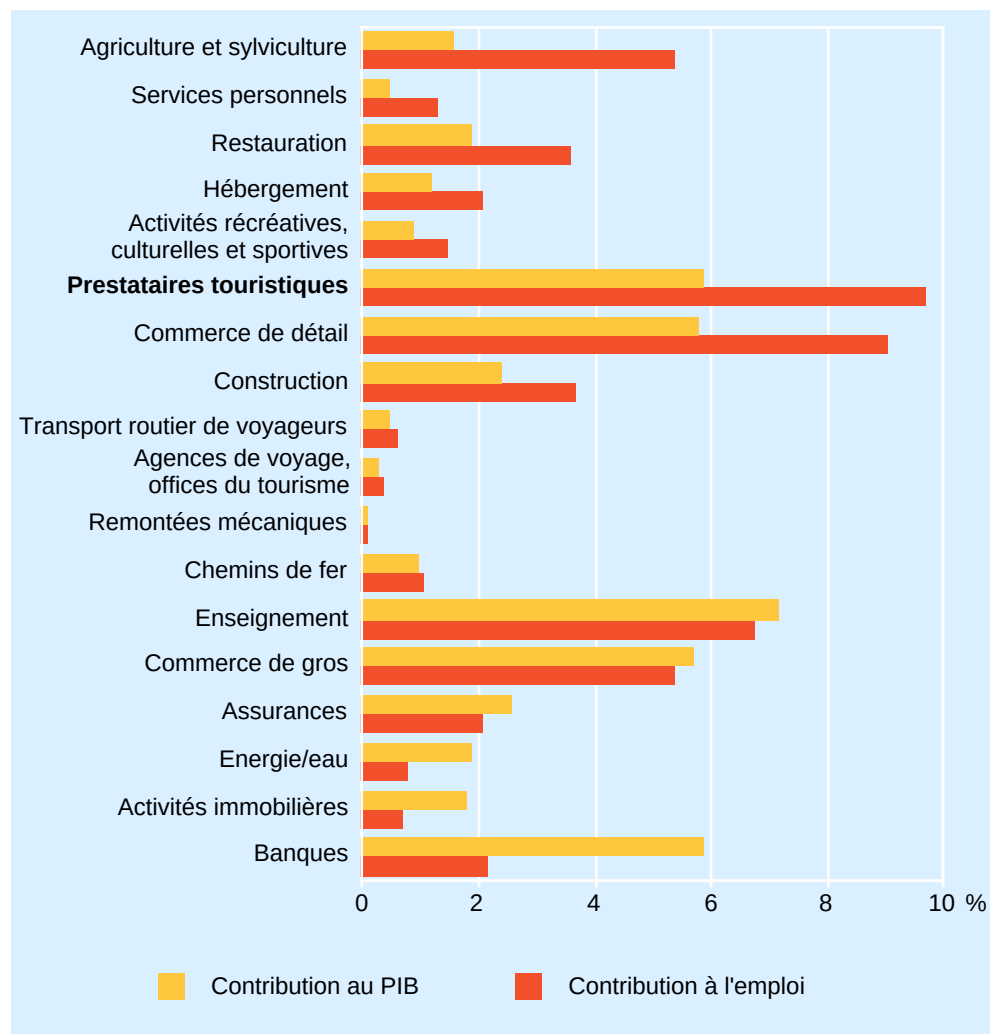
¹² Se référer à Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter-Fischbacher, De Bary, 2004; Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher 2002b; Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt 2001; Rütter, Guhl, Stettler 1995.

¹³ Les productivités du travail d'autres activités économiques qui ne sont pas présentées ici, sont indiquées pour le canton de Vaud dans l'illustration 24 en fin de chapitre.

¹⁴ Par analogie avec les autres activités économiques, une production brute et une valeur ajoutée brute sont également attribuées à la location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages) dans le compte de production. Par contre, la location d'immeubles des ménages n'a pas d'incidence sur l'emploi.

canton de Vaud, sous forme de tableau, un aperçu des contributions au PIB et à l'emploi de toutes les activités économiques.¹⁵

Illustration 22: contribution au PIB et à l'emploi (EPT) de certaines activités économiques, en %, dans le canton de Vaud, en 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

- Pour les *activités économiques à forte valeur ajoutée* qui présentent une productivité du travail plus élevée que la moyenne enregistrée dans l'ensemble de l'économie, la contribution à l'emploi (EPT) est plus faible que celle apportée au PIB. Pour les *banques*, la contribution à l'emploi cantonal (2.2%) est inférieure au PIB (5.9%). Ce rapport est également valable pour les *activités immobilières* (0.7%, 1.8%) et la branche *énergie / eau* (0.8%, 1.9%).
- A l'inverse, pour les *activités économiques à faible valeur ajoutée*, la contribution à l'emploi (EPT) est nettement plus élevée que celle au PIB. Par exemple, avec 5.4%, la contribution à l'emploi (EPT) pour *l'agriculture et la sylviculture* est plus de trois fois plus importante que celle au PIB (1.6%).

Comme présenté auparavant, l'ensemble des *prestataires touristiques* contribuent à l'emploi à hauteur de 9.7%. Avec 5.9%, leur contribution au PIB est nettement

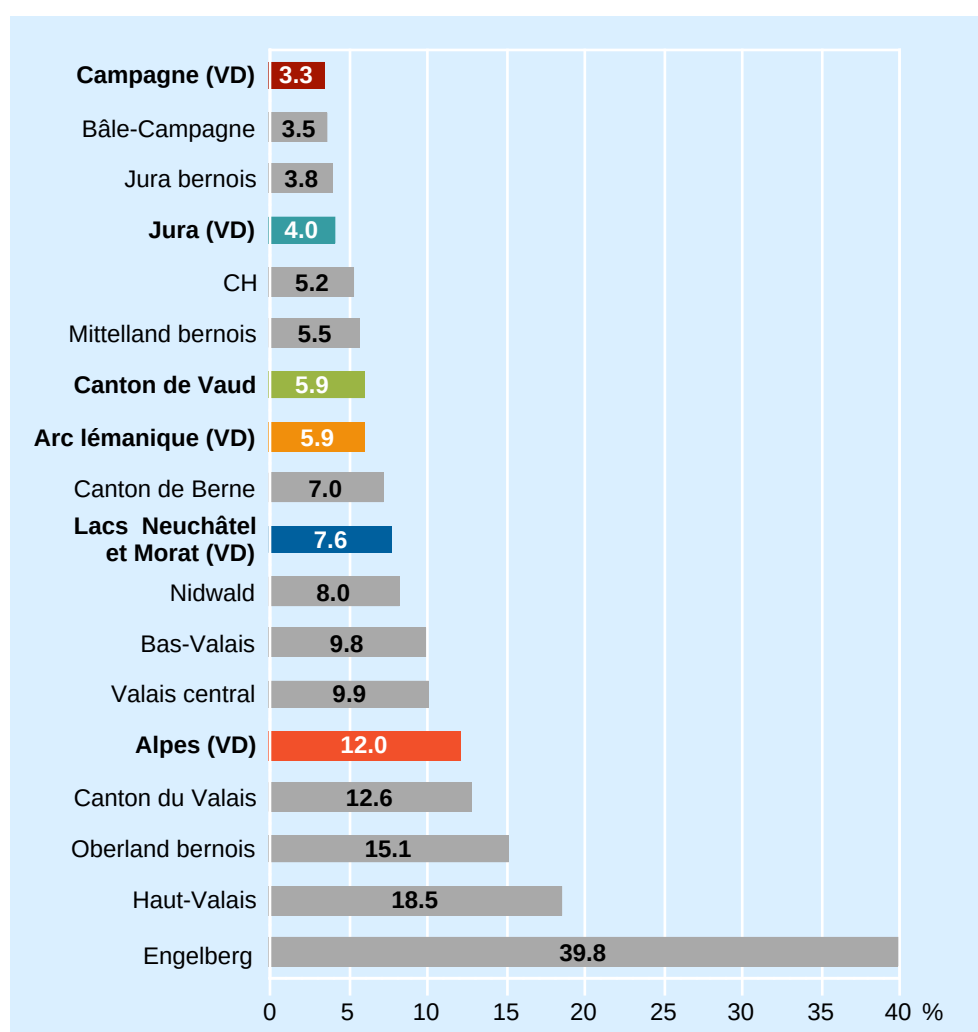
¹⁵ Les résultats détaillés pour les différentes régions sont présentés séparément dans les tableaux détaillés et données de base (cf. impressum).

plus faible. Les activités économiques des *prestataires touristiques* se caractérisent donc par une faible valeur ajoutée.

- Pour la *restauration*, la contribution à l'emploi (3.6%) représente, par exemple, près du double de celle au PIB (1.9%).
- La proportion est semblable pour l'*hébergement* (2.1%, 1.2%). Pour les *chemins de fer* et les *remontées mécaniques*, qui présentent une productivité du travail plus élevée, le rapport est plus ou moins équilibré.

3.3.4 Comparaison régionale de la contribution des prestataires touristiques au PIB

Illustration 23: comparaison régionale de la contribution au PIB des prestataires touristiques, en %



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; diverses études régionales Rütter + Partner¹⁶

Présentée dans l'illustration 23, la comparaison régionale de la contribution des *prestataires touristiques au PIB* pour différents cantons et régions suisses permet de *positionner le canton de Vaud et ses cinq régions touristiques*.

¹⁶ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

- La part des *prestataires touristiques* dans le *canton de Vaud* se situe pour les régions *Alpes* (12.0%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (7.6%) et *Arc lémanique* (5.9%) au-dessus de la moyenne estimée pour la *Suisse* (5.2%). Les régions *Jura* (4.0%) et *Campagne* (3.3%) «trahissent», quant à elles, des parts inférieures à la moyenne nationale; des valeurs comparables à celle du *canton de Bâle-Campagne* (3.5%).
- Les résultats obtenus pour le *canton de Berne* et ses trois régions, *Jura bernois*, *Mittelland bernois* et *Oberland bernois*, divergent plus que ceux du *canton de Vaud*. La part du *Jura bernois* est relativement faible (3.8%), comparable aux résultats des régions vaudoises *Campagne* et *Jura*. Par contre, la part de l'*Oberland bernois* (15.1%) est supérieure à celle calculée pour la région *Alpes*. Pour l'ensemble du *canton de Berne*, la part des prestataires touristiques atteint 7%; un résultat supérieur aux moyennes suisse et vaudoise (5.9%).
- Pour les différentes régions du *canton du Valais*, les résultats empiriques montrent des pourcentages bien plus importants. Dans le *Haut-Valais*, l'apport des prestataires touristiques au PIB (18.5%) dépasse d'environ 50% la moyenne cantonale (12.6%). Comparativement, les valeurs pour le *Valais central* (9.9%) et le *Bas-Valais* (9.8%) sont légèrement inférieures à celles obtenues pour les *Alpes*.
- Le *canton de Nidwald* (8.0%) est comparable à la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (7.6%).
- A *Engelberg*, haut lieu du tourisme helvétique, les prestataires touristiques contribuent fortement au PIB (39.8%).

3.4 Résultats détaillés par activité économique

L'illustration 24 donne un *aperçu détaillé de la structure de l'emploi et de la structure économique du canton de Vaud (estimations)*. Elle sert de base aux illustrations présentées et interprétées dans les chapitres précédents et pour tous les effets économiques attribuables au tourisme (cf. chapitre 6).

- L'illustration 24 indique le *nombre d'établissements* identifiés par le recensement des entreprises 2001 et les *chiffres de l'emploi, en EPT*, estimés pour l'année 2002, et dont dépendent les valeurs de la *production brute*, des *consommations intermédiaires* et de la *valeur ajoutée brute*. Les deux dernières colonnes présentent la production brute et la valeur ajoutée brute par employé. La contribution des différentes branches économiques à l'emploi cantonal et à la valeur ajoutée brute réalisée dans le canton y figurent également.
- Ces valeurs économiques sont données pour chaque branche identifiée dans le détail par la *classification NOGA*, puis cumulées pour certains secteurs spécifiques (p. ex. les prestataires touristiques). Par ailleurs, la production brute, la valeur ajoutée brute réalisée par des particuliers (ménages) en louant des immeubles et d'autres corrections apparaissent également dans le tableau.
- Les valeurs présentées et discutées pour les cinq régions sont des résultats partiels. Les résultats détaillés par activité économique sont présentés à part dans un volume de tableaux séparé (cf. référence dans l'impressum de ce rapport).

Avant d'interpréter les résultats permettant de se faire une première idée de l'importance économique du tourisme, il faut rappeler qu'il s'agit ici de la présentation des résultats liés à l'emploi total, à la valeur ajoutée brute (VAB) ou PIB et à la production brute des prestataires touristiques et qu'un certain nombre d'éléments n'ont pas été pris en considération. Premièrement, il n'a pas été tenu compte du fait que seule une partie de ces effets économiques est effectivement imputable au tourisme. Deuxièmement, d'autres branches économiques contribuent directement (p. ex. le commerce de détail) ou indirectement (p. ex. le commerce de gros, l'énergie) à la valeur ajoutée brute dégagée par le tourisme. Enfin, les investissements dans des branches liées au tourisme (p. ex. la construction) ainsi que l'effet de revenu déclenché par le tourisme (dépense de consommation des employés travaillant pour des prestataires touristiques) doivent être pris en compte dans l'analyse de la signification économique globale du tourisme (cf. partie 6).

Illustration 24: structure économique du canton de Vaud, établissements, emploi en EPT, production brute, consommation intermédiaire et valeur ajoutée brute, 2002

Canton de Vaud	Classification NOGA	Etablissements	Emploi	Part de l'emploi total	Production brute (PB)	Consommation inter-méd.	Consommation inter-méd.	Valeur ajoutée brute	Part du PIB cantonal	PB par EPT	VAB par EPT
Activités économiques		(RE 2001)	(EPT 2002)	(en %)	(mio CHF)	(en % de la PB)	(mio CHF)	(mio CHF)	(en %)	(en milliers de CHF)	
Prestataires touristiques		3'534	25'384	9.7%	3'447	44	1'521	1'926	5.9%	136	76
Hébergement	55.1-55.2	480	5'593	2.1%	733	48	350	383	1.2%	131	69
Restauration	55.3-55.4	1'776	9'409	3.6%	1'160	48	554	607	1.9%	123	64
Chemins de fer	60.1	84	2'926	1.1%	469	29	136	333	1.0%	160	114
Remontées mécaniques	60.21C	12	187	0.1%	32	42	14	19	0.1%	173	101
Transports routiers de voyageurs	60.2	165	1'618	0.6%	382	62	236	147	0.5%	236	91
Autres transports de voyageurs	61, 62, 63.2	67	599	0.2%	129	61	78	51	0.2%	215	85
Agences de voyage, offices du tourisme 1)	63.3	237	1'019	0.4%	142	34	49	93	0.3%	139	91
Activités récréatives, culturelles et sportives	92	713	4'034	1.5%	399	26	105	294	0.9%	99	73
Industrie/artisanat		6'022	57'144	21.8%	14'870	60	8'976	5'893	18.2%	260	103
Industrie alimentaire/des boissons/du tabac	15, 16	208	4'321	1.6%	2'033	68	1'375	658	2.0%	471	152
Ind. textile /habillement/ind. du cuir/chaussure	17,18,19	134	577	0.2%	122	66	80	42	0.1%	211	72
Industrie du bois	20	498	2'302	0.9%	414	-	237	177	0.5%	180	77
Papier et carton/édition/impression	21, 22	451	4'838	1.8%	1'198	56	669	529	1.6%	248	109
Industrie chimique/pétrolière	23,24	85	2'242	0.9%	1'475	69	1'021	454	1.4%	658	203
Fabrication d'articles en matières plastiques	25	54	855	0.3%	238	63	149	89	0.3%	278	104
Fabrication d'autres produits	26	103	1'355	0.5%	332	60	198	134	0.4%	245	99
Métallurgie/travail des métaux	27,28	561	5'374	2.0%	1'164	57	658	505	1.6%	217	94
Fabrication des machines/d'équipements	29,30	221	5'408	2.1%	1'571	63	987	585	1.8%	291	108
Appareils électriques/radios/télévisions	31,32	140	2'513	1.0%	826	72	592	234	0.7%	329	93
Instruments de précision/horlogerie	33	260	5'771	2.2%	1'755	61	1'062	693	2.1%	304	120
Ind. automobile/d'autres moyens de transport	34,35	71	782	0.3%	225	66	150	76	0.2%	288	97
Meubles, bijoux, articles de sport	36	311	1'382	0.5%	298	61	181	118	0.4%	216	85
Récupération/recyclage	37	32	258	0.1%	80	68	55	25	0.1%	310	98
Construction (gros oeuvre)	45.1-45.2	958	9'369	3.6%	1'532	50	763	769	2.4%	163	82
Travaux d'installation et de finition (second oeuvre)	45.3-45.5	1'935	9'798	3.7%	1'606	50	800	807	2.5%	164	82
Commerce 1)		8'216	44'651	17.0%	6'404	34	2'173	4'231	13.1%	143	95
Vente de voitures, garages/stations-service	50	1'420	6'581	2.5%	802	36	287	515	1.6%	122	78
Commerce de gros	51	1'811	14'125	5.4%	2'801	34	957	1'844	5.7%	198	131
Commerce de détail	52	4'985	23'944	9.1%	2'802	33	930	1'872	5.8%	117	78

Illustration 24: suite

Canton de Vaud	Classification NOGA	Etablissements	Emploi	Part de l'emploi total	Production brute (PB)	Consommation inter-méd.	Consommation inter-méd.	Valeur ajoutée brute	Part du PIB cantonal	PB par EPT	VAB par EPT
Activités économiques		(RE 2001)	(EPT 2002)	(en %)	(mio CHF)	(en % de la PB)	(mio CHF)	(mio CHF)	(en %)	(en milliers de CHF)	
Transports/services		13'906	118'773	45.2%	26'569	38	10'175	16'393	50.6%	224	138
Transport de marchandises	Div aus 60, 63	357	3'383	1.3%	724	62	447	277	0.9%	214	82
Postes et télécommunications	64	530	7'119	2.7%	1'857	36	664	1'194	3.7%	261	168
Banques/intermédiation financière	65	266	5'849	2.2%	2'661	28	736	1'925	5.9%	455	329
Assurances	66	251	5'571	2.1%	2'057	59	1'215	842	2.6%	369	151
Services auxiliaires des activités financières	67	292	1'645	0.6%	683	59	403	279	0.9%	415	170
Activités immobilières	70	379	1'769	0.7%	798	29	229	569	1.8%	451	321
Locations de biens mobiliers	71	126	342	0.1%	64	35	23	42	0.1%	188	121
Activités informatiques, recherche	72, 73	811	6'051	2.3%	1'563	51	796	767	2.4%	258	127
Services fournis aux entreprises	74	4'287	21'427	8.2%	4'272	35	1'509	2'763	8.5%	199	129
Administration publique	75	894	11'143	4.2%	2'262	28	637	1'625	5.0%	203	146
Enseignement	80	1'241	17'904	6.8%	3'735	37	1'395	2'340	7.2%	209	131
Santé et activités sociales	85	2'439	28'712	10.9%	4'449	31	1'370	3'079	9.5%	155	107
Assainissement, gestion des déchets	90	214	2'248	0.9%	737	55	409	328	1.0%	328	146
Activités associatives	91	429	2'262	0.9%	466	60	278	188	0.6%	206	83
Services personnels	93	1'390	3'348	1.3%	240	26	63	177	0.5%	72	53
Energie/eau/industries extractives		128	2'255	0.9%	1'282	48	612	670	2.1%	568	297
Energie/eau	40, 41	106	1'972	0.8%	1'172	47	546	625	1.9%	594	317
Industries extractives	10-14	22	283	0.1%	110	60	66	44	0.1%	389	156
Agriculture, sylviculture		5'540	14'284	5.4%	1'133	53	604	529	1.6%	79	37
Sous-total		37'346	262'491		53'704	47	24'062	29'643	91.5%	205	113
Location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages)		-	-		2'901	26	766	2'135	6.6%	2)	2)
Ajustements											
Production attribuée aux services bancaires		-	-				1'020	- 1'020	-3.1%	-	-
TVA grevant les produits, impôts nets liés à l'importation		-	-		1'652			1'652	5.1%	-	-
Total		37'346	262'491		58'258	50	25'848	32'410	100.0%	222	123

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; OFS recensement des entreprises 2001, recensement des entreprises dans le 1er secteur économique 2000 et 2002, OFS compte de production, propres données. A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

1) Définition particulière de la production brute (PB): dans le commerce et les agences de voyage la PB correspond à la marge brute.

2) La location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages) n'a pas d'effet d'emploi direct.

Abréviations: NOGA = nomenclature générale des activités économiques; RE = recensement des entreprises; PB = production brute; VAB =valeur ajoutée brute; EPT = emploi en équivalence plein temps.

4. Résultats de l'enquête auprès des hôtes

4.1 Méthode

Pour déterminer les fréquences et les dépenses des hôtes dans le canton de Vaud et répondre à d'autres questions plus spécifiques, de vastes enquêtes ont été réalisées auprès des hôtes durant l'été 2002 et l'hiver 2002/2003.

Ces enquêtes reposent sur trois piliers: une *enquête par listes à cocher* (recensement des fréquences), une *enquête écrite et orale* par le biais de questionnaires (dépenses des hôtes), ainsi qu'une *enquête écrite auprès des propriétaires de logements de vacances* (dépenses et fréquences).

Enquête par listes à cocher

L'*enquête par listes à cocher* sert en premier lieu à déterminer les *fréquences des excursionnistes*. Par ailleurs, les fréquences d'autres catégories d'hôtes pour lesquelles il n'existe pas de statistiques officielles, sont également saisies. Il s'agit des locataires et des propriétaires d'appartements ou de chalets de vacances et des hôtes qui rendent visite à des parents ou des connaissances.

Les enquêtes par listes à cocher servent également à préciser la *raison principale* de la venue d'un hôte dans la région. Les catégories suivantes sont prises en compte: raisons professionnelles, Expo.02 (en été), culture (visite de musées, de théâtres, d'événements), manifestations sportives, séjour d'études et autres (loisir, etc.).

La méthode utilisée pour cette enquête se décrit de la façon suivante: sur des lieux fréquentés par les touristes ou lors d'événements sportifs et culturels, des passants sont abordés selon le principe du hasard par des enquêteurs de l'UERT de l'Université de Lausanne et inscrits sur une liste à cocher. Les emplacements sélectionnés par les professionnels du tourisme local correspondent, dans la mesure du possible, à des lieux fréquentés à égalité par toutes les catégories d'hôtes. Parallèlement à ces enquêtes, les principales institutions culturelles du canton dressent pendant un an, à raison de six jours par mois, une liste à cocher où ils enregistrent tous les visiteurs.

La liste à cocher distingue les principales catégories d'hôtes suivantes: «autochtones», «excursionnistes» et «hôtes hébergés». Pour ces derniers, le type d'hébergement est également précisé. Pour les excursionnistes, une distinction est faite au niveau de leur origine (canton de Vaud, reste de la Suisse, étranger). En ce qui concerne les enquêtes liées aux événements et institutions sportives et culturelles, l'influence de la manifestation ou de l'institution sur la décision de se rendre dans la région est mesurée en fonction de quatre réponses allant de «pas important» à «très important».

Cette indication sert à déterminer (partie 7) la contribution aux fréquences touristiques – ainsi qu'à la demande, à la valeur ajoutée et à l'emploi touristiques – qui peut être attribuée aux manifestations et institutions sportives ou culturelles.

De cette façon, 88'340 personnes ont été contactées dans le canton de Vaud; 34'459 d'entre elles dans l'*Arc lémanique*, 19'415 dans les *Alpes*, 3'001 dans la région *Campagne*¹, 20'243 dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* et 11'222 dans la région *Jura*. Dans tout le canton, environ 30'000 personnes contactées sont des autochtones (illustration 25).

Questionnaires

Les questionnaires destinés aux hôtes et aux propriétaires de logements de vacances ont été distribués par des voies diverses:

Illustration 25: aperçu du nombre de contacts et de questionnaires exploités dans le cadre de l'enquête auprès des hôtes dans le canton de Vaud, 2002/03

Enquête par listes à cocher	Nombre de contacts				
Région	Hôtes hébergés		Excur-sionnistes	Résidents	Total contacts
Arc lémanique	8'224		10'824	15'411	34'459
Alpes	9'094		5'623	4'698	19'415
Campagne	177		1'337	1'487	3'001
Lacs Neuchâtel et Morat	3'118		11'480	5'645	20'243
Jura	1'187		7'502	2'533	11'222
Total canton de Vaud	21'800		36'766	29'774	88'340
Enquête écrite auprès des hôtes	Nombre de questionnaires exploités et taux de retour				
Région	Hôtes hébergés	Retour en %	Excur-sionnistes*	Retour en %	Total
Arc lémanique	754	16	879	29	1'662
Alpes	812	15	480	30	1'322
Campagne	82	16	154	23	259
Lacs Neuchâtel et Morat	252	14	525	39	816
Jura	205	13	489	22	716
Total canton de Vaud	2'105	15	2'527	29	4'775
Enquête auprès des proprié-taires de logements de vacances	Nombre de questionnaires exploités et taux de retour				
Région	Retour en %				
Arc lémanique	84	13			
Alpes	380	21			
Campagne	5	36			
Lacs Neuchâtel et Morat	106	17			
Jura	60	10			

Source: enquête auprès des hôtes; * excursionnistes, y compris interviews.

- *Excursionnistes*: questionnaire remis par les enquêteurs, les offices du tourisme et les institutions culturelles; entretiens directs réalisés par les enquêteurs.
- *Hôtes hébergés*: questionnaire remis par les enquêteurs, les prestataires de logements, les offices du tourisme, les institutions culturelles et les loueurs professionnels de logements de vacances (région *Alpes*); envoi de

¹ Dans la région *Campagne*, du fait de la faible densité d'hôtes, il s'est révélé difficile d'obtenir aux endroits ordinaires le nombre nécessaire de contacts pour l'enquête. Durant le semestre d'hiver, les enquêtes, pour des raisons d'efficacité, n'ont donc porté que sur des manifestations ciblées.

questionnaires à un échantillon d'adresses de propriétaires de logements de vacances.

- *Questionnaire spécial* pour la saisie des frais et charges inhérents aux *logements de vacances*: envoi à un échantillon d'adresses de propriétaires de logements de vacances.

Réponse aux questionnaires

Environ 5% des questionnaires retournés ont été écartés pour cause de données lacunaires. Le taux de réponse se réfère aux questionnaires exploités. L'illustration 25 fournit des indications détaillées sur le nombre de contacts inscrits sur les listes à cocher, le nombre de questionnaires exploités et le taux de réponse.

Pour les excursionnistes, le *taux de réponse* est d'environ 29%. Ce résultat est obtenu grâce au nombre élevé d'entretiens directs. Du côté des hôtes hébergés, le retour est nettement plus faible (environ 15%). Une situation qui s'explique par le fait que les questionnaires ne sont pas remis personnellement par les différents prestataires de logement mais simplement déposés dans les chambres.

Quant aux questionnaires envoyés aux propriétaires de logements de vacances, 17% environ ont été retournés.

Exploitation de l'enquête auprès des hôtes

Les résultats des *questionnaires adressés aux hôtes* ont été exploités par région et catégorie d'hôtes. Les valeurs moyennes ont été pondérées par les fréquences (jours de séjour ou nuitées) des catégories d'hôtes concernées.

Les résultats généraux de l'enquête sont décrits aux chapitres 4.2 à 4.6. Quant aux résultats économiques, ceux-ci font l'objet d'un traitement à part et sont présentés à la partie 5. Les données brutes correspondantes sont réunies dans un volume de tableaux séparé (cf. référence dans l'impressum de ce rapport).

4.2 Type de voyage et moyen de transport

Avez-vous voyagé de façon indépendante ou organisée?

La grande majorité des hôtes voyagent de façon indépendante. Dans presque toutes les catégories, la part des hôtes voyageant individuellement dépasse nettement 90%. Les hôtes des *logements de groupe* font toutefois exception. Comme le montrent les résultats des régions *Jura*, *Arc lémanique* et *Alpes*, d'une saison à l'autre, jusqu'à un tiers des hôtes hébergés en logement de groupe se déplacent au sein d'un groupe organisé. Les *hôtes hébergés dans les hôtels* des régions *Alpes* et *Arc lémanique* représentent une autre exception puisque la part de touristes voyageant en groupe dépasse légèrement les 10%.

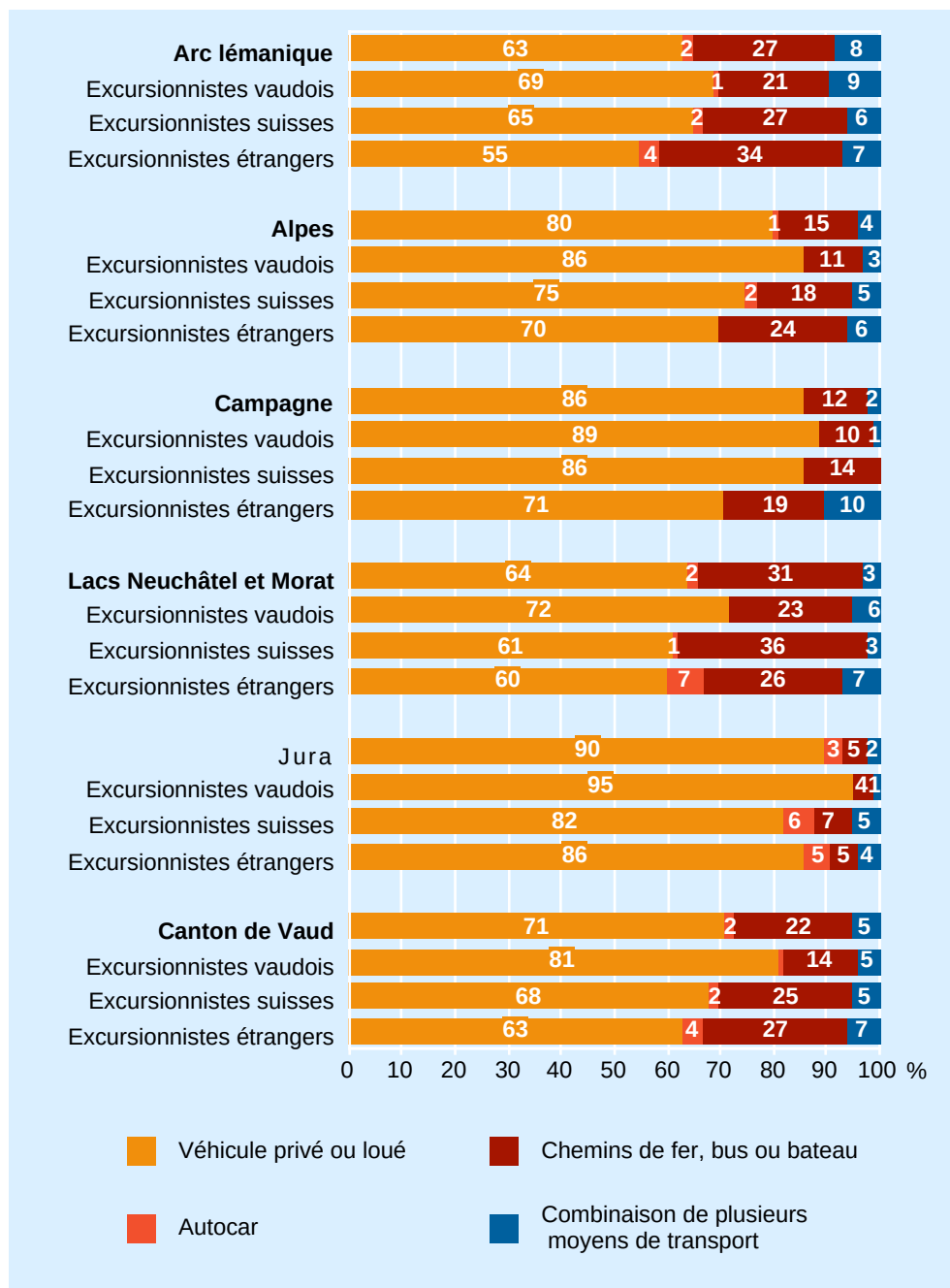
Durant la saison d'été, un peu plus de 10% des *excursionnistes* du *Jura* indiquent faire partie d'un groupe organisé. Pour les *excursionnistes des Alpes*, une valeur semblable est atteinte en été, toutefois seulement pour les *excursionnistes résidant en Suisse*².

² Cf. tableaux détaillés et données de base (cf. impressum)

Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour effectuer le trajet aller-retour jusqu'à votre lieu de séjour?

Excursionnistes

Illustration 26: moyen de transport des excursionnistes du canton de Vaud 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes 2002/03.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

La part des *excursionnistes* du canton de Vaud voyageant en voiture privée ou louée se situe en moyenne entre 63% et 81% (illustration 26). Les différences entre les régions sont prononcées:

- Dans les régions *Arc lémanique* et *Lacs Neuchâtel et Morat*, la part des hôtes se déplaçant en transports en commun est élevée par rapport aux autres régions (27%). Environnement urbain doté d'un bon réseau de transports, l'*Arc lémanique* détient, sans surprise, les parts les plus élevées du canton. Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, le résultat (31%) est à mettre en relation avec l'Expo.02 dont le concept de transport a conduit nombre de visiteurs à renoncer à utiliser leur voiture.
- Plus rares sont les *excursionnistes* qui empruntent les transports en commun pour se rendre dans les régions *Alpes*, *Campagne* et *Jura*.

Au niveau de l'*origine*, les *excursionnistes étrangers* sont les utilisateurs les plus réguliers des transports en commun, suivis des *excursionnistes des autres cantons suisses* et finalement des *excursionnistes originaires du canton de Vaud*.

De manière générale, l'utilisation de l'*autocar* comme moyen de transport revêt une importance moindre. On trouve quelques *excursionnistes étrangers* qui voyagent en autocar dans les régions *Arc lémanique* (4%), *Lacs de Neuchâtel et Morat* (7%) et *Jura* (5%). Par ailleurs, dans la région *Jura*, l'autocar entre en ligne de compte pour 6% des *excursionnistes* venant d'autres cantons suisses.

Comparé aux résultats d'autres cantons, les *excursionnistes* du canton de Vaud ont, de façon générale, plus utilisé les moyens de transports privés que leurs homologues des cantons du Valais ou de Berne³.

Hôtes hébergés

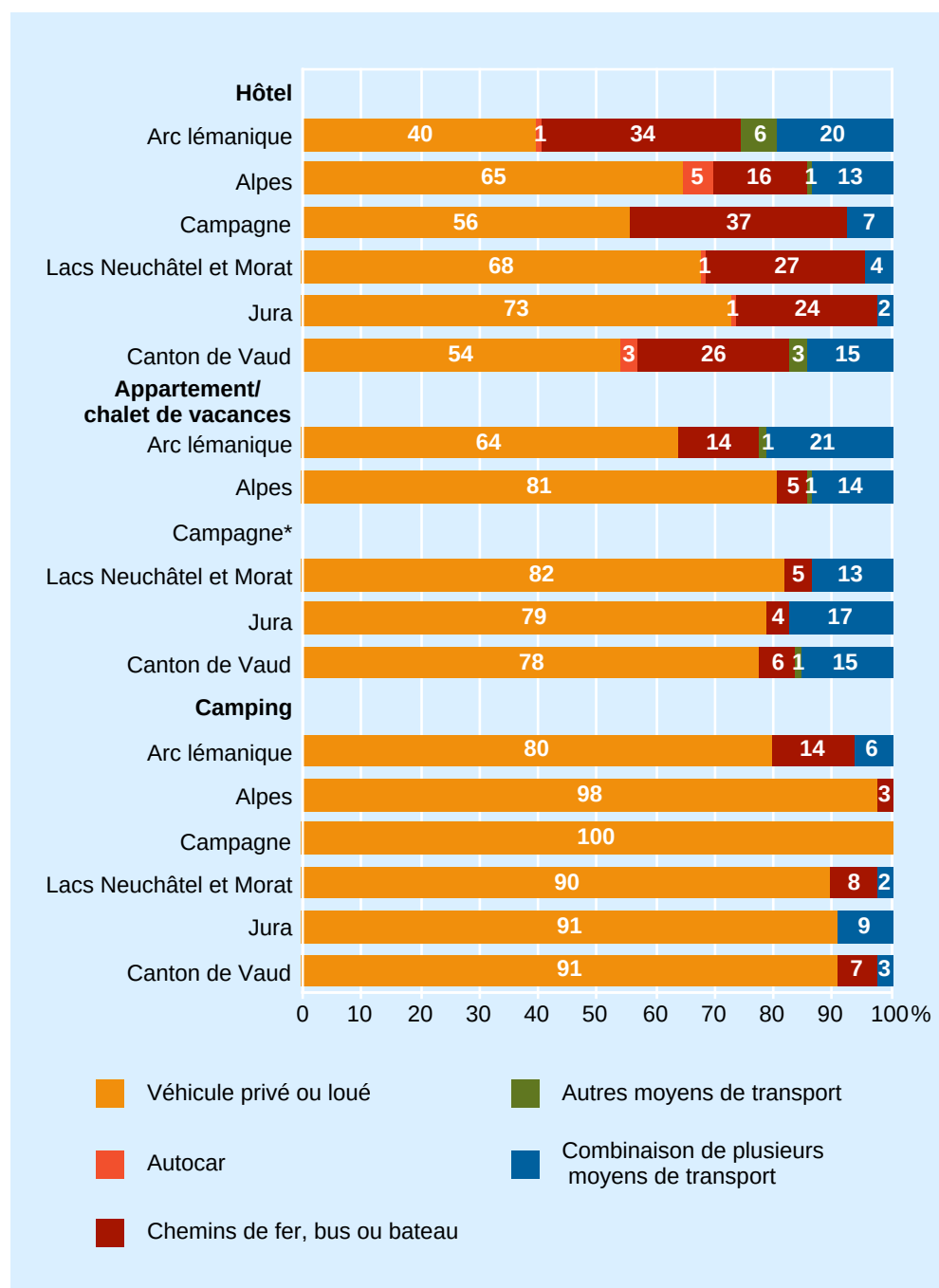
Le véhicule privé est, comme pour les *excursionnistes*, le principal moyen de transport pour les *hôtes hébergés*. Les *hôtes hébergés à l'hôtel* dans l'*Arc lémanique* constituent la proportion la plus faible puisque seuls 40% d'entre eux utilisent ce mode de transport. En règle général, les transports en commun profitent surtout aux *hôtes hébergés à l'hôtel*. 37% d'entre eux les utilisent dans la région *Campagne*, 34% dans l'*Arc lémanique*, 27% dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, 24% dans le *Jura* et 16% dans les *Alpes*.

Comme les *excursionnistes*, les *hôtes hébergés* utilisent de manière plus importante les transports en commun dans l'*Arc lémanique* que dans les autres régions du canton de Vaud.

Contrairement aux *excursionnistes*, les *hôtes hébergés* du canton de Vaud n'utilisent pas plus leur voiture que les hôtes des cantons voisins de Berne et du Valais³.

³ Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

Illustration 27: moyen de transport de certaines catégories choisies d'hôtes hébergés du canton de Vaud 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes 2002/03;

* du fait d'un nombre trop faible de réponses à cette question, aucune affirmation n'est possible pour cette catégorie.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

4.3 Excursions

Avez-vous entrepris des excursions à partir de votre lieu de séjour actuel? Si oui, dans quelle(s) région(s)?

Cette question n'est posée qu'aux *hôtes hébergés*. Conformément à la définition retenue pour cette étude, seuls les buts d'excursion éloignés d'au moins 10 km du lieu de séjour sont pris en compte. En été, selon la région, entre 55% et 70% des hôtes hébergés entreprennent des excursions. En hiver, cette part est nettement plus faible, se situant entre 32% et 56% (illustration 28).

Illustration 28: fréquence des excursions et des buts d'excursion des hôtes hébergés du canton de Vaud 2002/03 (100% = hôtes hébergés qui partent en excursion(s), plusieurs réponses possibles)

Région d'accueil	Etes-vous parti(e) en excursion depuis votre lieu de séjour actuel?						
		Si oui, dans quelle région?					
	oui en%	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura	Hors du canton de VD
Été							
Arc lémanique	60	63	31	14	17	10	32
Alpes	64	43	65	7	7	4	40
Campagne	55	17	34	11	29	37	26
Lacs Neuchâtel et Morat	65	17	11	12	61	28	40
Jura	70	29	7	21	37	61	35
Hiver							
Arc lémanique	56	58	37	17	14	18	38
Alpes	46	31	62	6	7	8	35
Campagne	44	38	31	10	50	25	28
Lacs Neuchâtel et Morat	32	2	41	7	50	25	25
Jura	45	30	16	22	39	47	48

Source: enquête auprès des hôtes 2002/03

- Dans presque toutes les régions du canton, la majorité des excursions entreprises ont pour buts des lieux situés à l'intérieur de la région d'hébergement en question. La région *Campagne* fait figure d'exception puisque seuls 11% des hôtes en été et 10% en hiver entreprennent des excursions au sein même de cette région.
- De plus, les hôtes hébergés de la région *Arc lémanique* apprécient les excursions réalisées dans la région *Alpes* (31% en été; 37% en hiver) ou vers des destinations situées hors du canton (32% en été, 38% en hiver).
- A partir des *Alpes*, les excursions se dirigent principalement vers l'*Arc lémanique* ou des destinations situées hors du canton (40% en été, 35% en hiver).
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, les buts se situent en été à 40% hors du canton – contre seulement 25% en hiver. Cette différence s'explique probablement, par les hôtes d'Expo.02 découvrant les Arteplages situés hors

du canton de Vaud. En hiver, par contre, les Alpes représentent la destination préférée des hôtes de la région (41% en hiver contre 11% en été).⁴

- Dans la région *Jura*, les destinations préférées se localisent dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (37% en été; 39% en hiver) et hors du canton de Vaud (35% en été; 48% en hiver).

4.4 Raison de la venue

Tourisme de loisirs et d'affaires

Quelle est la raison principale de votre venue dans la région?

La question portant sur la raison principale du voyage permet de distinguer les touristes *d'affaires* (voyage d'affaires / perfectionnement / séminaire / congrès / voyage de récompense ou incentive) des touristes de *loisirs* (vacances / excursion / week-end).

Illustration 29: part des touristes d'affaires dans les fréquences des hôtes dans le canton de Vaud 2002/03

Région	Part des touristes d'affaires en % des hôtes			
	Tous les hôtes	Excursionnistes	Hôtes hébergés	Hôtel
Arc lémanique	27	26	22	54
Alpes	4	4	3	10
Campagne*	6	6	6	40
Lacs Neuchâtel et Morat **	10	17	4	27
Jura	6	10	2	32
Canton de Vaud (3.4 mio de fréq.)	19	22	13	42

Sources: enquête auprès des hôtes 2002/03; listes à cocher et questionnaires destinés aux hôtes; enquête auprès des entreprises 2002; * les valeurs pour la région *Campagne* sont estimées sur la base des valeurs obtenues pour les autres régions; ** sans Expo.02.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Pour obtenir plus d'informations sur ce point important de l'enquête, la question a été également posée aux hôtes contactés au moyen de la liste à cocher (cf. chapitre 4.1). Par ailleurs, dans le cadre de l'enquête auprès des entreprises, il a été demandé aux hôteliers d'estimer la part de nuitées des touristes d'affaires. Les résultats des trois enquêtes⁵ sont coordonnés et présentés dans l'illustration 29.

- Environ 19% des hôtes du canton de Vaud se déplacent pour leur travail. La part la plus élevée revient aux hôtes hébergés dans les hôtels dont un peu moins de la moitié voyagent pour affaires (42%). On notera que 22% des excursionnistes se déplacent également pour des raisons professionnelles.
- Avec 27%, la part des touristes d'affaires est la plus élevée dans la région *Arc lémanique*. Dans les hôtels, ils représentent plus de la moitié des hôtes (54%).

⁴ Une erreur chez certains hôtes au niveau de l'attribution régionale des *Alpes* et du *Jura* pourrait être à l'origine de cette valeur élevée.

⁵ Enquête par listes à cocher, auprès des hôtes et auprès des propriétaires

- La valeur la plus faible (4%) est enregistrée dans *les Alpes*, où une part notable de touristes d'affaires est enregistrée dans les hôtels (10%).
- Dans la *Campagne*, les touristes d'affaires représentent 6% des fréquences. Dans les hôtels cependant, cette part se monte à 40%.
- Au niveau du tourisme d'affaires, la région *Jura* est hétérogène. Dans les environs de Saint-Cergue et Sainte-Croix, ce segment du tourisme est plutôt faible. Dans la Vallée de Joux, il affiche par contre des valeurs plus élevées du fait de l'industrie horlogère. La moyenne de tous les hôtes est de 6%, avec une pointe à 32% dans l'hôtellerie.

Raisons du voyage

La raison de votre venue dans cette région a-t-elle été influencée par les institutions ou activités suivantes?

Les hôtes interrogés ont été priés d'évaluer, sur une échelle allant de «*influence déterminante*» (1)⁶ à «*aucune influence*» (0), les différentes raisons à l'origine de leur décision de se rendre dans le canton de Vaud. Les raisons suivantes ont été proposées: événements culturels (festivals, théâtres, musées, châteaux, etc.), manifestations sportives, shopping, gastronomie, formation continue ou perfectionnement, pratique du sport (infrastructures, informations, etc.), vues panoramiques et beaux paysages (y compris l'utilisation de remontées mécaniques), bien-être et détente ou autres raisons. De plus, durant la saison d'été, certaines questions ont porté sur le rôle joué par l'Expo.02.

Les illustrations 30 et 31 reprennent les valeurs moyennes des évaluations. Une distinction est faite au niveau de la saison et du type d'hôtes (excursionniste ou hôte hébergé).

Expo.02

La région *Lacs Neuchâtel et Morat* est la région où l'Expo.02 représente la raison la plus importante à l'origine du voyage estival. La valeur moyenne atteint 0.57 pour les excursionnistes et 0.5 pour les hôtes hébergés. Dans les autres régions, l'Expo.02 est jugée nettement moins importante. Dans les régions *Arc lémanique*, *Jura* et *Campagne*, les hôtes hébergés accordent à l'Expo.02 un peu plus d'importance que les excursionnistes. Dans les *Alpes*, les deux catégories d'hôtes ne jugent pas l'exposition comme une raison influençant leur décision de se rendre dans la région.

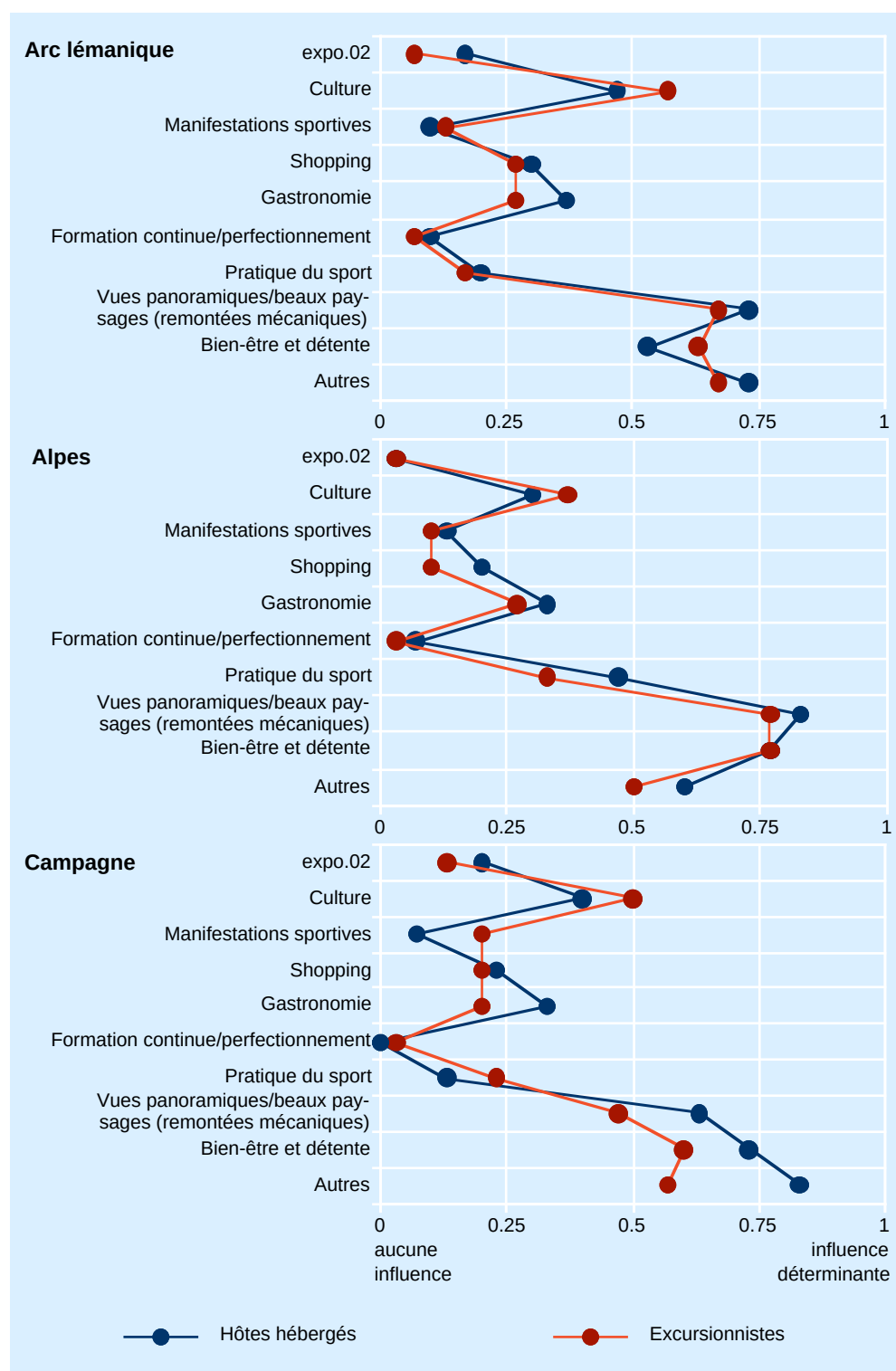
Culture (événements et institutions culturels)

La *visite d'événements et institutions culturels* est notée de façon très variable. Les excursionnistes ont tendance à plus se déplacer pour la culture ou des manifestations culturelles que les hôtes hébergés (à l'exception de la région *Jura* en hiver). Au niveau des régions, c'est dans les *Alpes* que la culture semble la moins déterminante pour le voyage; un constat surtout valable pour la saison hivernale (env. 0.33 en été, env. 0.15 en hiver).

Dans la région *Jura*, la culture est jugée plutôt insignifiante en hiver. En été, par contre, elle recueille des valeurs moyennes entre 0.37 et 0.43.

⁶ L'échelle utilisée dans le questionnaire se compose de 4 niveaux. Pour l'évaluation, elle est convertie en une échelle de 0 à 1 (cf. calcul du facteur événementiel, chap. 7).

Illustration 30: raison de la venue, évaluation de l'influence exercée par diverses institutions et activités sur la décision de voyager dans la région concernée (1=influence déterminante; 0=aucune influence), été 2002

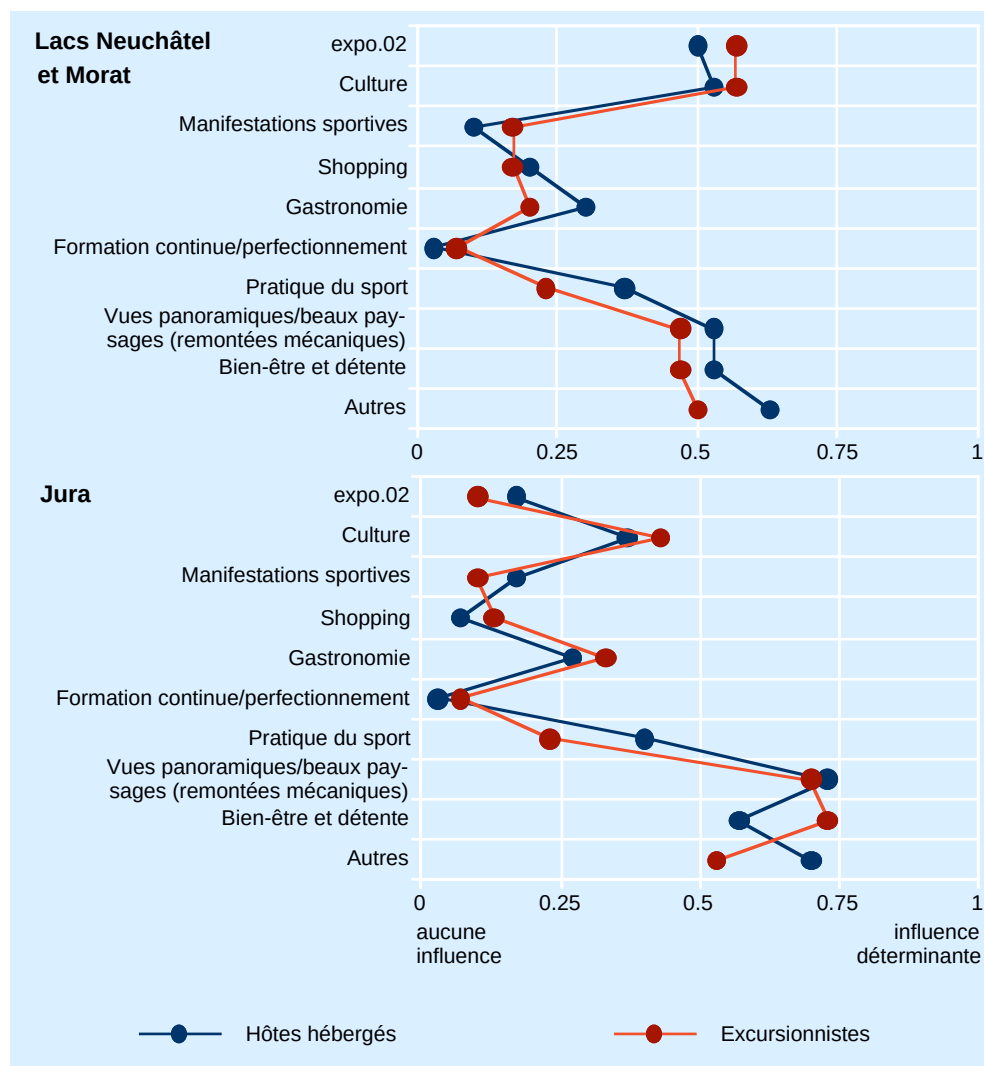


Source: enquête auprès des hôtes été 2002

Dans les régions *Campagne* et *Arc lémanique*, la culture se situe également dans la zone médiane (autour de la valeur 0.5), été comme hiver.

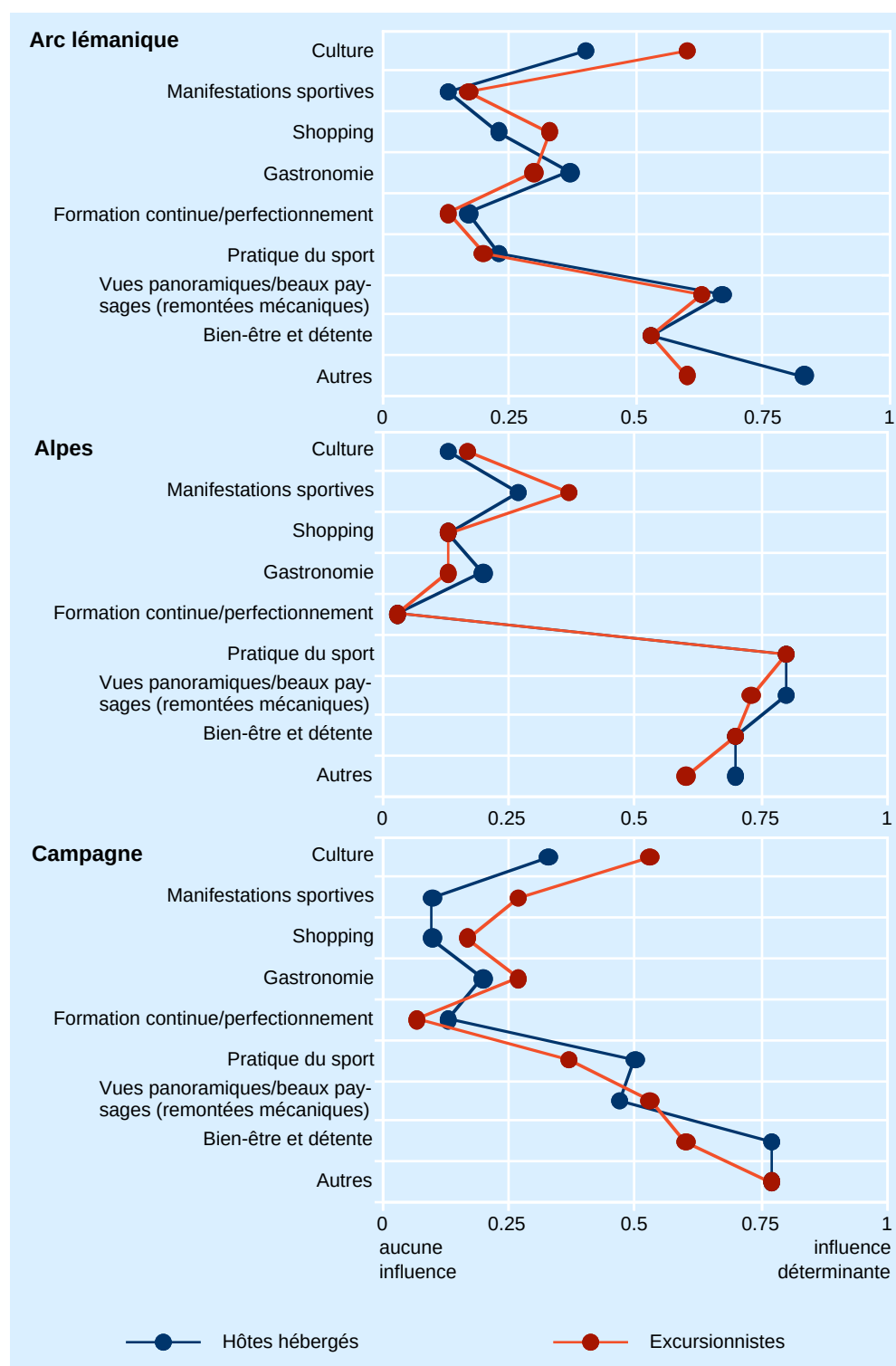
Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, les hôtes d'été qualifient la culture d'assez importante; la valeur moyenne dépassant la barre des 0.5. A nouveau, l'influence de l'Expo.02 pourrait en partie expliquer ce résultat. En hiver, la culture attire les excursionnistes (0.67) mais n'a aucune influence sur le choix des hôtes hébergés à venir dans la région (0.13).

Illustration 30: suite



Source: enquête auprès des hôtes été 2002

Illustration 31: raison de la venue, évaluation de l'influence exercée par diverses institutions et activités sur la décision de voyager dans la région concernée (1=influence déterminante; 0=aucune influence), hiver 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes hiver 2002/03

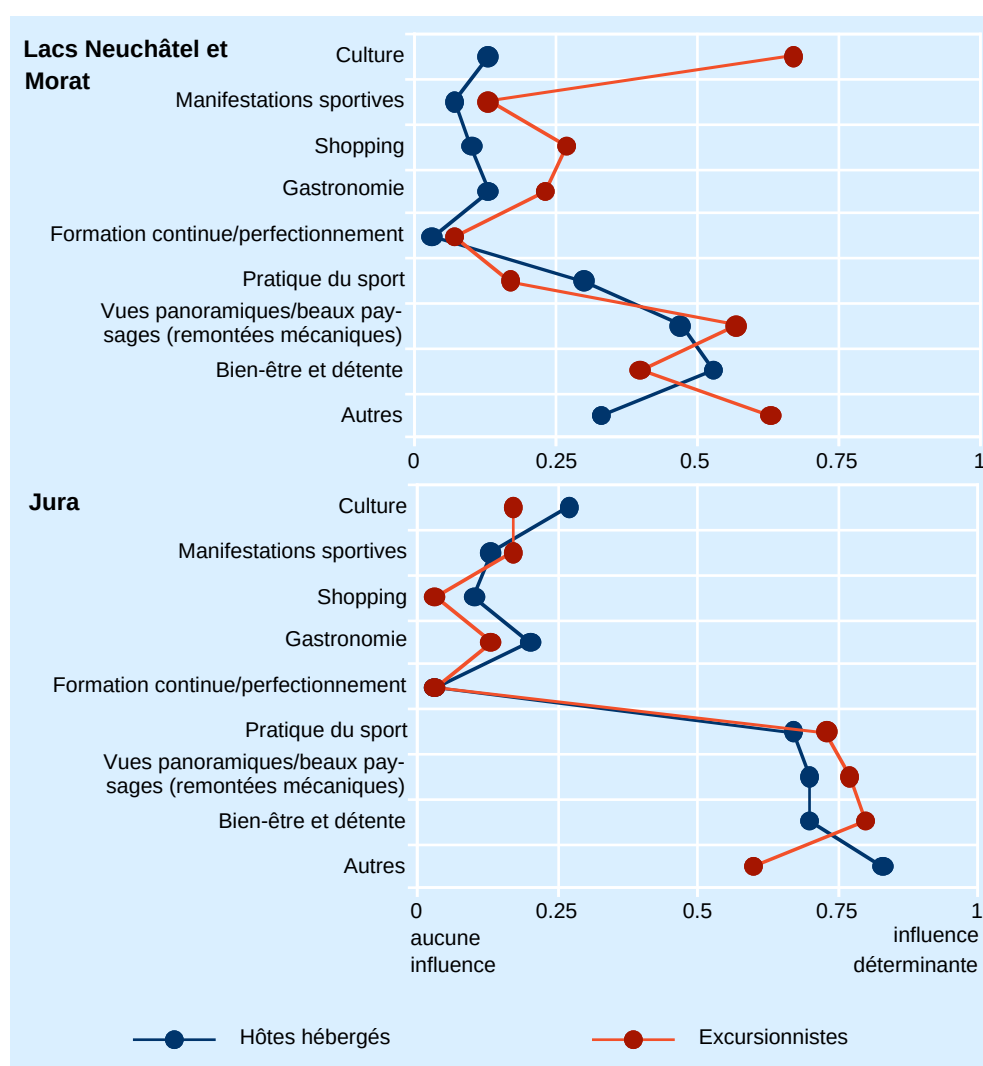
Manifestations sportives

Pour la majorité des hôtes, la fréquentation de *manifestations sportives* n'est pas une raison déterminante dans leur décision de se rendre dans une région. Seule exception à cette règle, les excursionnistes des *Alpes* qui enregistrent en hiver une valeur de 0.37. Quelques événements sportifs d'importance se tiennent dans la région durant la saison hivernale, comme p. ex. «Les 24 heures de Villars», et qui pourraient expliquer ce résultat.

Possibilités de shopping

Le shopping est à peine évoqué comme raison justifiant le voyage. Les valeurs les plus élevées sont atteintes dans la région *Arc lémanique* (autour de 0.3)⁷.

Illustration 31: suite



Source: enquête auprès des hôtes hiver 2002/03

⁷ Les touristes de shopping sont sous-estimés, aucun véritable lieu de shopping n'ayant fait l'objet d'enquête. Cf. aussi chapitre 5.5.

Gastronomie

La découverte culinaire est rarement mentionnée par les hôtes comme raison motivant le voyage. Seul *l'Arc lémanique* montre des valeurs plus ou moins élevées (0.37 pour les hôtes hébergés).

Formation continue

Très peu d'hôtes interrogés indiquent s'être déplacés dans la région concernée pour suivre une formation continue.

Pratique active du sport

La possibilité de pratiquer activement un sport est jugée très différemment selon les régions. Dans les régions *Alpes* et *Jura*, le sport est une raison du séjour estimée importante à très importante, principalement en hiver où les valeurs atteignent respectivement 0.8 et 0.7. De manière générale, le sport a tendance à plus influencer les hôtes hébergés que les excursionnistes.

Vues panoramiques, beauté des paysages

En toute saison, les points de vue et la beauté des paysages sont d'importantes sources de motivation pour le voyageur. Dans les *Alpes* et le *Jura*, cette motivation est la plus élevée avec une valeur supérieure à 0.7. Dans *l'Arc lémanique*, elle est estimée «assez importante», entre 0.6 et 0.7, alors que dans les régions *Campagne* et *Lacs Neuchâtel et Morat*, l'influence du paysage n'est que de 0.47.

Bien-être et détente

Avec des valeurs évoluant entre 0.8 (*Jura*, excursionnistes en hiver) et 0.4 (*Lacs Neuchâtel et Morat*, excursionnistes en hiver), le bien-être et la détente sont globalement parmi les sources de voyage les plus importantes.

4.5 «Voyager seul ou à plusieurs»

Etes-vous venu(e) seul(e) ou accompagné(e)?

Pour répondre à cette question, les hôtes avaient les choix suivants: personne voyageant seule, en compagnie de membres de la famille ou d'un(e) partenaire, en compagnie de connaissances et collègues (sans membre de la famille, ni partenaire) ou en compagnie à la fois de membres de la famille/partenaire et de connaissances (illustration 32).

La majorité des hôtes est venue *accompagnée*. Les personnes voyageant *seules* se rencontrent surtout parmi les hôtes hébergés dans les hôtels, les excursionnistes ou, dans certaines régions, les hôtes hébergés dans les logements de groupe. Dans la région *Arc lémanique*, les personnes *seules* sont particulièrement bien représentées au sein des hôtes hébergés dans les hôtels (26%) et dans les hébergements de groupe (36%).

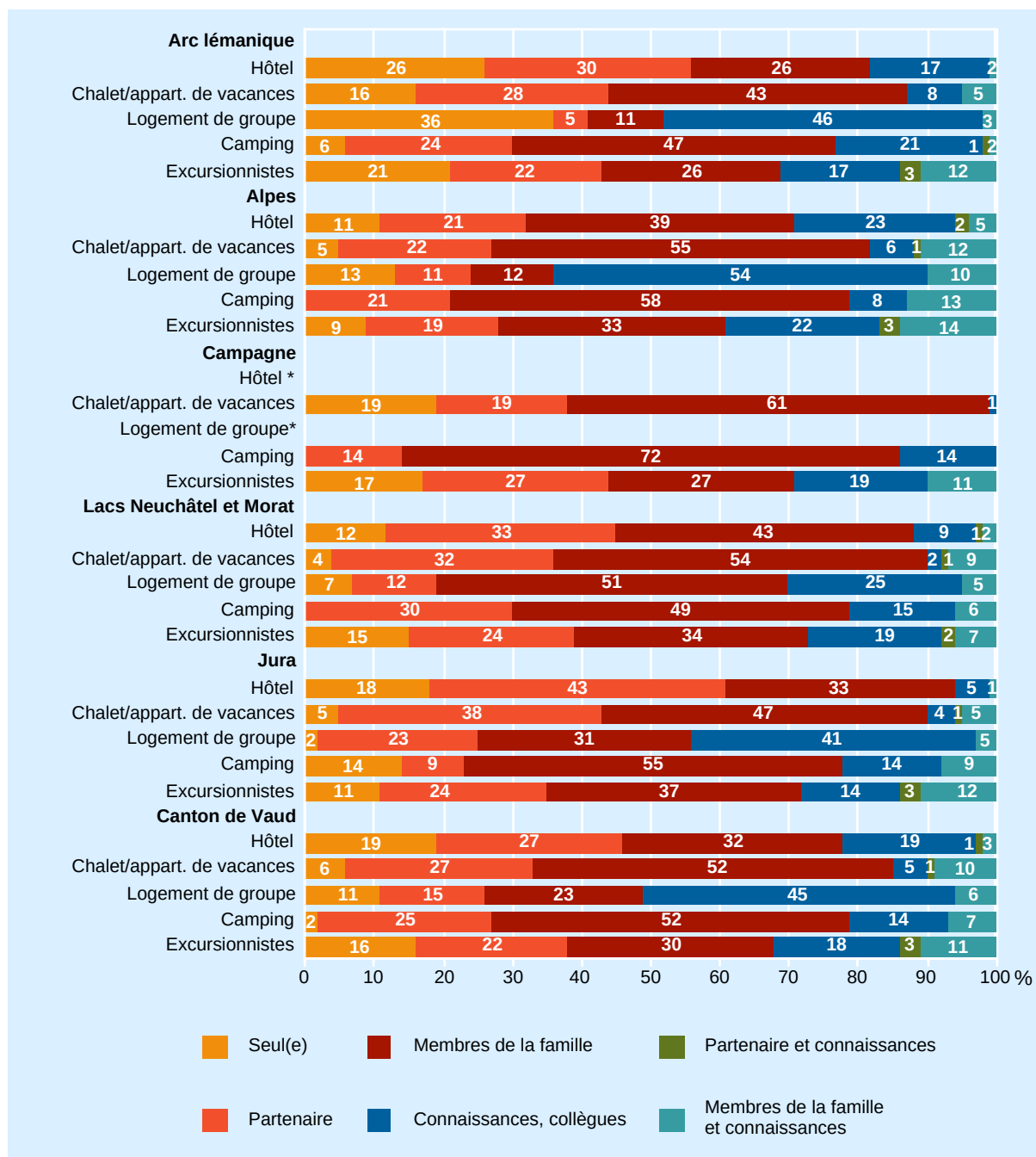
D'une région à l'autre, environ un tiers des hôtes hébergés à l'hôtel et dans les logements de vacances (appartements et chalets) voyagent à deux, soit en compagnie d'un(e) partenaire.

Dans le canton de Vaud, à l'exception des hôtes des logements de groupe, la *famille* représente la «manière de voyager» la plus fréquente. Ce constat est

particulièrement flagrant au sein des hôtes logés en appartement ou chalet de vacances (entre 40% et 60%) et en camping (entre 50% et 70%).

A noter que les hôtes voyageant avec des *connaissances/collègues* se retrouvent majoritaires au sein des *hôtes des logements de groupe* (p.ex. 54% dans les Alpes, 46% dans l'Arc lémanique, 41% dans le Jura).

Illustration 32: Manière de voyager, seul ou à plusieurs, des hôtes interrogés, par catégorie d'hôte et par région dans le canton de Vaud, 2002/03



Source: sondage auprès des hôtes 2002/03;

* du fait du faible taux de réponse à cette question, aucune affirmation n'est possible pour ces catégories.

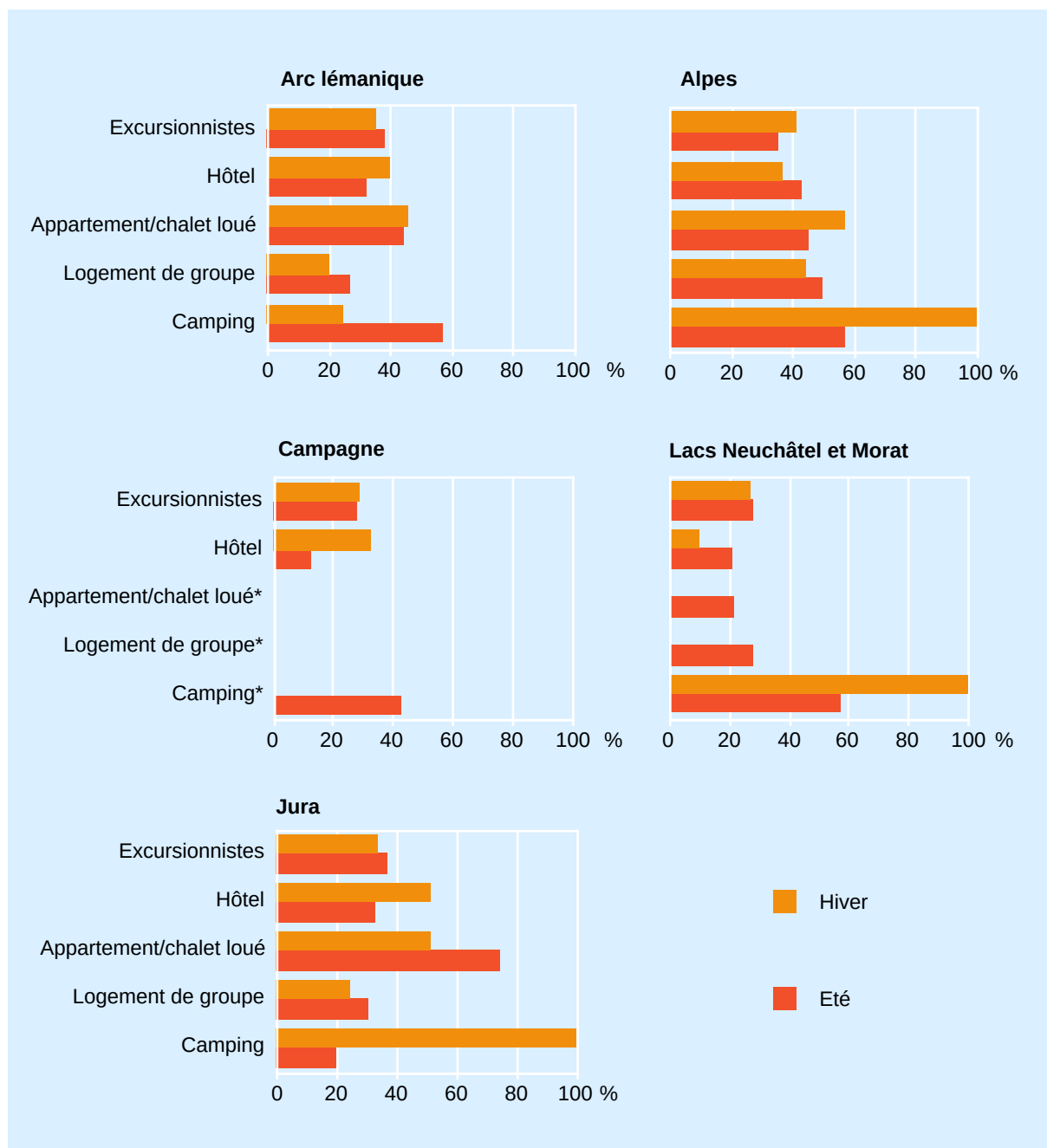
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

4.6 Fidélité des hôtes

Avez-vous déjà séjourné une fois en ce lieu au cours des cinq dernières années (en qualité d'hôte hébergé)?

L'illustration 33 montre la part des hôtes déjà venus sur le lieu de séjour ou d'excursion concerné, ces cinq dernières années, en qualité d'hôte hébergé.

Illustration 33: part des hôtes qui ont déjà *passé au moins une nuit*, ces cinq dernières années, dans le canton de Vaud, sur le lieu de séjour ou d'excursion concerné, été 2002, hiver 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes 2002/03;

* du fait du faible taux de réponse à cette question, aucune affirmation n'est possible pour certaines catégories des régions *Campagne* et *Lacs Neuchâtel et Morat*.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

On peut tout d'abord relever que les hôtes d'hiver des campings dans les régions *Alpes, Lacs Neuchâtel et Morat* et *Jura* font preuve d'une très grande fidélité puisque 100% des personnes interrogées indiquent qu'elles ont déjà séjourné à l'endroit concerné, ces cinq dernières années. Ce taux élevé s'explique par le fait que cette catégorie d'hôtes est avant tout composée de résidents, comparables à des hôtes de logements de vacances.

On notera également un taux de fidélité des hôtes de camping plus faible en été (dans les régions *Jura, Alpes* et *Lacs Neuchâtel et Morat*).

La comparaison avec le canton de Nidwald et Engelberg⁸ montre que la fidélité des hôtes hébergés est en général plus faible dans le canton de Vaud. A titre d'exemple, environ 40% (Nidwald, été) et 60% (Engelberg, hiver) des *hôtes hébergés à l'hôtel* ont déjà séjourné à l'endroit concerné au cours des cinq années précédant l'enquête; des valeurs que l'on retrouve uniquement dans les *Alpes* en été (43%) et dans le *Jura* en hiver (52%). Le taux de fidélité de cette catégorie d'hôtes est particulièrement faible dans les régions *Campagne* et *Lacs Neuchâtel et Morat*.

Pour les hôtes des *logements de vacances loués* à Nidwald/Engelberg, au moins 80% des personnes interrogées affirment avoir déjà séjourné dans la région auparavant. Dans le canton de Vaud, seul le *Jura*, en été, affiche un résultat relativement similaire (environ 75%).

Pour les *excursionnistes*, cette tendance s'inverse puisque dans le canton de Vaud, entre 28% (*Campagne, Lacs Neuchâtel et Morat*) et 38% (*Jura, Arc lémanique*) des personnes interrogées en été affirment avoir déjà séjourné dans la région auparavant; des valeurs supérieures à celles obtenues à Nidwald/Engelberg (entre 12% et 20% environ). En hiver, les parts à Nidwald/Engelberg évoluent entre 20% et 35% et dans le canton de Vaud entre 27% (*Lacs Neuchâtel et Morat*) et 41% (*Alpes*).

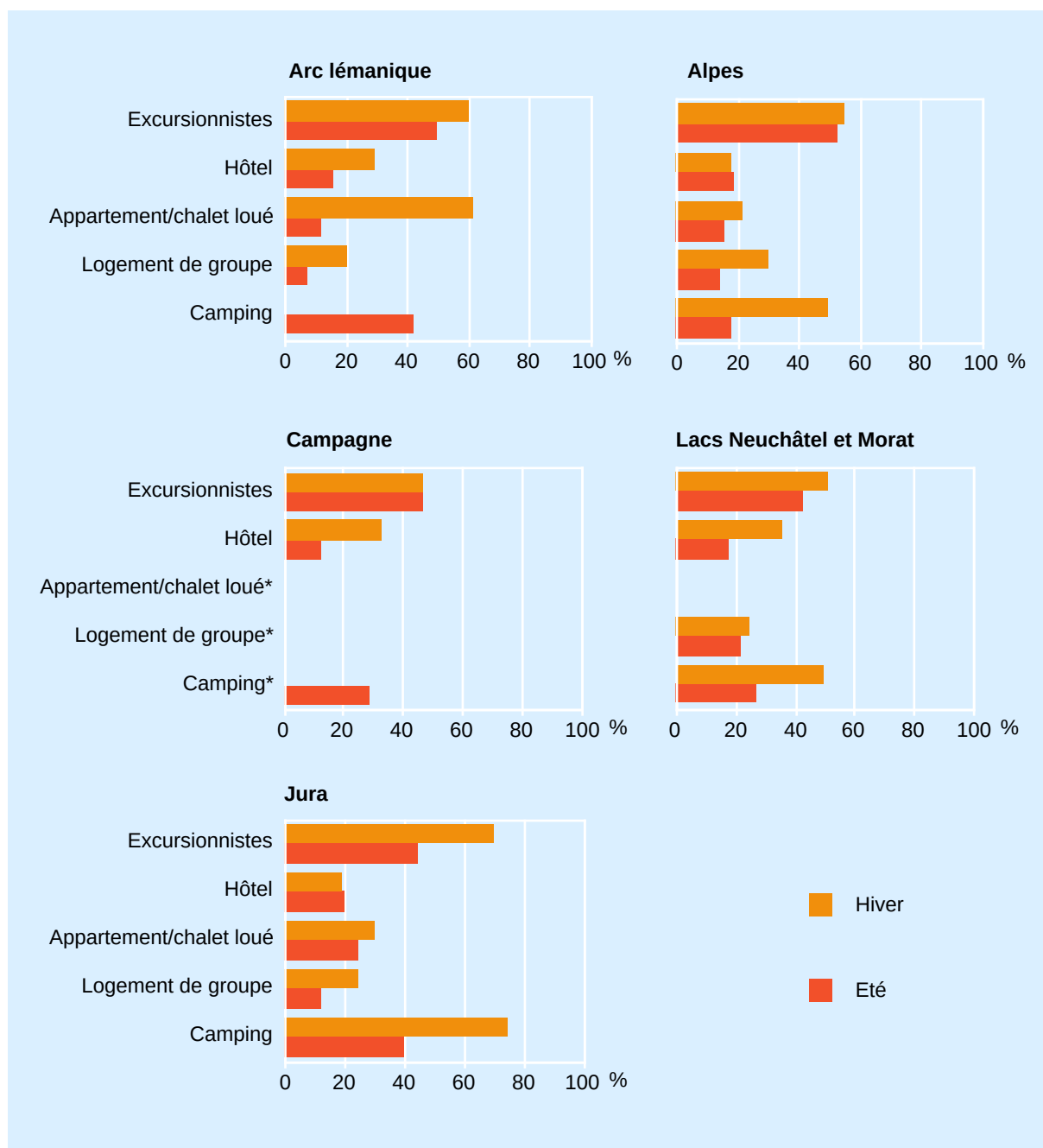
Vous êtes-vous déjà rendu(e) en ce lieu auparavant au cours des douze derniers mois sans y passer la nuit (en tant qu'excursionniste)?

L'illustration 34 présente la part des hôtes qui, en l'espace de 12 mois, ont déjà séjourné au moins une fois dans la région concernée en tant qu'*excursionniste*.

On constate que le taux de fidélité est généralement plus prononcé en hiver qu'en été. Il est manifeste, par ailleurs, que parmi les différentes catégories d'hôtes, ce sont les *excursionnistes* qui se montrent les plus fidèles, avec un taux situé entre 43% (*Lacs Neuchâtel et Morat*, en été) et 70% (*Jura*, en hiver).

⁸ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004) (dans les études du canton de Berne et du Valais, une question correspondante n'a été adressée qu'aux excursionnistes. De plus, dans le canton du Valais, aucune répartition régionale n'a été opérée pour cette question. Les résultats ne sont donc pas comparables.

Illustration 34: part des hôtes qui ont déjà visité au moins une fois en tant qu'*excursionniste*, au cours des 12 derniers mois, le lieu de séjour ou d'excursion du canton de Vaud, été 2002, hiver 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes 2002/03;

* du fait d'un taux de réponse trop bas, aucune affirmation n'est possible pour certaines catégories des régions *Campagne* et *Lacs Neuchâtel et Morat*.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

5. Demande touristique et fréquences des hôtes

5.1 Méthode

5.1.1 Fréquences des hôtes

Le calcul de la demande touristique s'appuie sur la *structure des nuitées et des fréquences* (jours de séjour) des différentes *catégories d'hôtes* en été comme en hiver. Elle se déduit à l'aide des statistiques touristiques de l'OFS¹, pour les nuitées des hôtes hébergés à l'hôtel, dans les logements de groupe et en camping et d'enquêtes diverses, pour les fréquences des hôtes d'*appartements et de chalets de vacances*, des *personnes rendant visite à des parents ou amis*, des *excursionnistes et des étudiants et écoliers étrangers* (chapitres 4.1 et 5.7).

- Le calcul des fréquences dans les *appartements et chalets de vacances privés* se base sur une enquête réalisée auprès des propriétaires (chapitre 4.1) qui a permis l'exploitation de 635 questionnaires (3% des établissements). L'enquête a porté sur les questions suivantes: durée moyenne de séjour des locataires, des hôtes non payants et des propriétaires eux-mêmes, nombre de personnes ayant séjourné en même temps dans le logement. Ces données ont permis de déterminer les nuitées par objet. Pour calculer le nombre total d'objets, les chiffres du relevé des bâtiments et des logements 2000 ont été pris en considération. Dans cette statistique, les *logements habités temporairement* sont identifiés pour chaque commune. Parallèlement, il a été demandé à 100 communes considérées comme touristiques d'estimer le nombre de logements de vacances disponibles sur leur territoire. A de rares exceptions près, les chiffres fournis par les communes sont inférieurs aux données du relevé des bâtiments et des logements. Cette différence s'explique difficilement. Dans les communes sondées, les résultats ont donc été discutés et adaptés après concertation avec des responsables touristiques de la région. Les chiffres obtenus de la sorte correspondent à environ 80%-90% des valeurs fournies par le relevé des bâtiments et des logements dans les communes hautement touristiques des *Alpes*, du *Jura* et de la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, et à environ 20% à 25% dans *l'Arc lémanique* (à l'exception de la région de Montreux (70%).
- Le calcul des *fréquences d'excursionniste* utilise le rapport entre les excursionnistes et les hôtes hébergés à l'hôtel, identifié dans le cadre de l'enquête auprès des hôtes par le biais d'une liste à cocher. Dans la région *Campagne*, le rapport entre les hôtes de camping et les excursionnistes a également été pris en considération.

¹ En 2003, la Confédération a décidé de renoncer aux statistiques sur les nuitées. En conséquence, l'OFS n'a plus été en mesure de publier des chiffres sur la parahôtellerie pour la saison d'hiver 2002/03. Les chiffres sur la parahôtellerie utilisés dans cette étude se réfèrent donc à 2002 et à l'hiver 2001/02.

- Les *personnes ayant rendu visite à des parents ou amis* ont également été identifiées sur la base des résultats de la liste à cocher.
- Les fréquences *d'étudiant et écolier étranger* ont été établies sur la base d'analyses et d'enquêtes supplémentaires auprès des écoles concernées.

5.1.2 Dépenses journalières des hôtes

Les *dépenses des hôtes* ont été mises en évidence dans le cadre de l'enquête auprès des hôtes réalisée à l'aide des questionnaires (chapitre 4.1). Ces données permettent de calculer les *dépenses journalières moyennes par hôte pour chaque catégorie, en été comme en hiver*². Pour les hôtes hébergés à l'hôtel, une distinction a également été faite par catégorie d'étoiles. Les hôtels 1+2 étoiles ont été rangés dans la même catégorie tandis que les hôtels non classés ont été associés aux hôtels 3 étoiles³. Les dépenses totales ont été établies par hôte et par jour, englobant également les montants dépensés par l'hôte (dépenses journalières brutes) en dehors de la région considérée (p. ex. lors d'excursions, cf. chapitre 4.3).

Les dépenses des étudiants et écoliers étrangers ont été calculées sur la base de l'enquête d'entreprise effectuée auprès des écoles. Elles incluent les frais de scolarité et les montants correspondant à leurs besoins quotidiens.

5.1.3 Demande touristique

La *demande touristique (brute)* est obtenue en multipliant les fréquences des hôtes par les dépenses journalières moyennes correspondantes. Elle a été calculée séparément pour chaque catégorie d'hôtes, chaque catégorie de dépenses et chaque région⁴. Pour obtenir la demande touristique nette (nommée simplement «demande»), ces chiffres doivent par conséquent être corrigés en tenant compte des sommes dépensées hors de la région.

Pour obtenir la *demande touristique globale*, il faut encore additionner à la demande touristique les dépenses des hôtes pour la *santé* – principalement dans les cliniques et les hôpitaux –, les *frais incombant aux propriétaires pour les appartements et chalets de vacances non loués* et les dépenses liées aux *investissements réalisés dans les logements de vacances*. A cela s'ajoute la *part des frais de déplacements «aller-retour»* effectués dans la *région concernée*⁵.

En comparant ces résultats avec ceux de l'offre, on constate que les dépenses touristiques dans le *commerce de détail* et les *stations-service* sont sous-estimées dans l'enquête auprès des hôtes, surtout pour les régions *Arc lémanique* et *Alpes*; une différence qui sera, par la suite, corrigée et additionnée à la demande.

² Sans les dépenses de déplacement «aller et retour» qui sont souvent effectuées sur le lieu même de résidence des hôtes et ne profitent donc pas à la région d'accueil.

³ Ce choix méthodologique est basé sur des expériences réalisées à l'occasion d'autres études similaires (Valais).

⁴ «Brute» signifie que la demande touristique inclut les dépenses faites par les hôtes lors d'excursions dans d'autres régions.

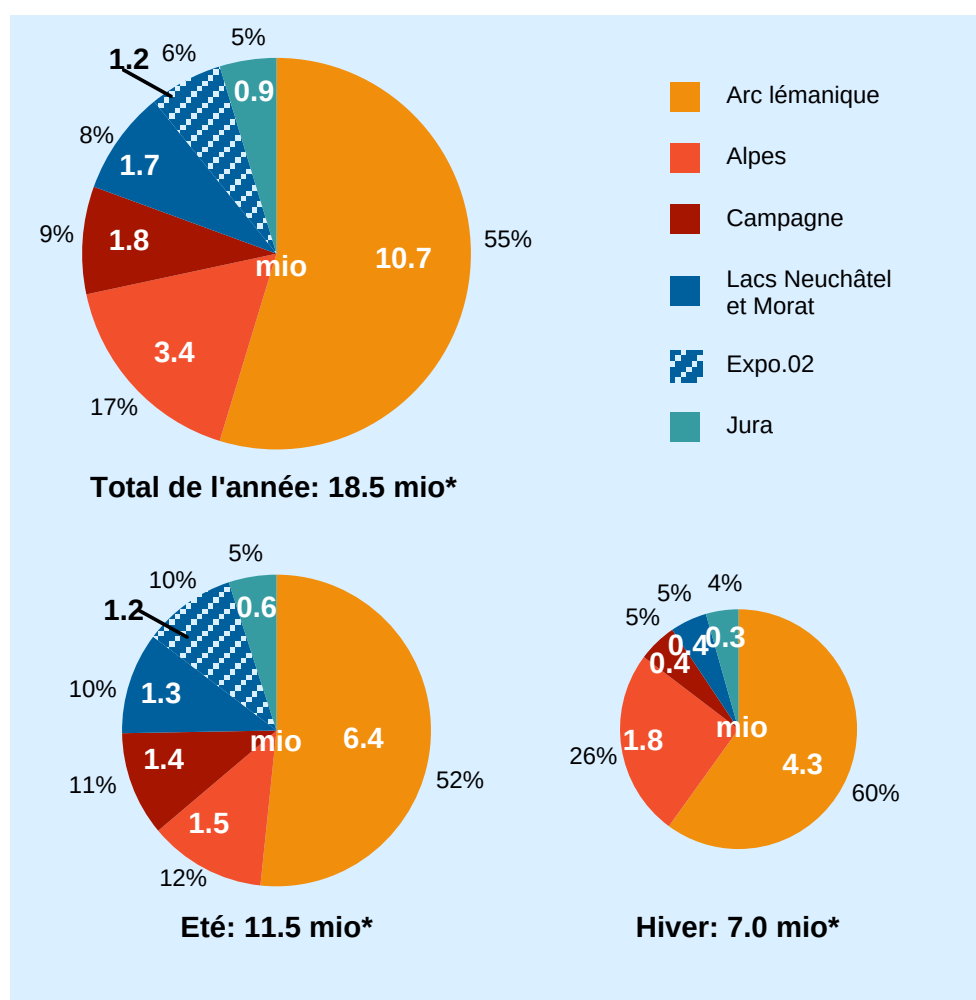
⁵ Celle-ci est estimée à partir des données fournies par l'enquête auprès des entreprises des transports publics et celle des frais d'essence indiqués dans l'enquête auprès des hôtes.

5.2 Structure des hôtes

5.2.1 Contribution des cinq régions aux fréquences des hôtes du canton de Vaud

■ Au total, le canton de Vaud enregistre environ 18.5 millions (mio) de fréquences touristiques (illustration 35). Avec un résultat de 11.5 mio, l'été est la saison la plus importante. Ce chiffre ne correspond pas à la somme des fréquences des cinq régions. En effet, les excursionnistes d'une région A, qui passent la nuit dans une région B, sont décomptés, du point de vue de la région A, comme excursionnistes, et du point de vue de la région B, comme hôtes hébergés⁶.

Illustration 35: contribution des 5 régions aux fréquences des hôtes dans le canton de Vaud, été 2002, hiver 2002/03



Sources: statistiques des nuitées OFS; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03;

* sans double comptage.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

⁶ Pour éviter des doublons, ils sont donc soustraits de la somme du canton.

- Plus de la moitié des hôtes visite *l'Arc lémanique*. En hiver, ce chiffre atteint même 60%.
- Avec 17% des fréquences (12% en été et 26% en hiver), *les Alpes* se situent en seconde position.
- En raison de l'Expo.02, la région *Lacs Neuchâtel et Morat* a accueilli, durant l'été 2002, 20% des hôtes du canton, soit près du double du résultat de l'année précédente à la même période. Sur l'ensemble de l'année, 14% des hôtes du canton de Vaud visitent cette région.
- Les régions *Campagne* et *Jura* accueillent respectivement 11% et 5% des hôtes en été contre 5% et 4% en hiver.

5.2.2 Variations saisonnières

Comme vu auparavant, la *saison d'été*⁷ est plus importante que la saison d'hiver dans le canton de Vaud (illustration 36), sauf dans les *Alpes* où les fréquences hivernales dominent (55%). Cette prédominance de l'été se remarque surtout dans les régions *Campagne* (79%) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (88%) qui, avec leur grande part d'hôtes de camping, sont clairement focalisées sur la saison chaude. Dans ces deux régions, il faut souligner l'effet Expo.02.

Illustration 36: contribution de la saison d'été aux fréquences des hôtes et part des excursionnistes, canton de Vaud, 2002/03

Région	Part de la saison d'été en %	Part des excursionnistes en %		
		été	hiver	ø année
Arc lémanique	60	56	58	57
Alpes	45	30	26	28
Campagne	79	81	80	81
Lacs Neuchâtel et Morat	88	62	54	61
Jura	66	52	50	51
Canton de Vaud	62	53	49	52

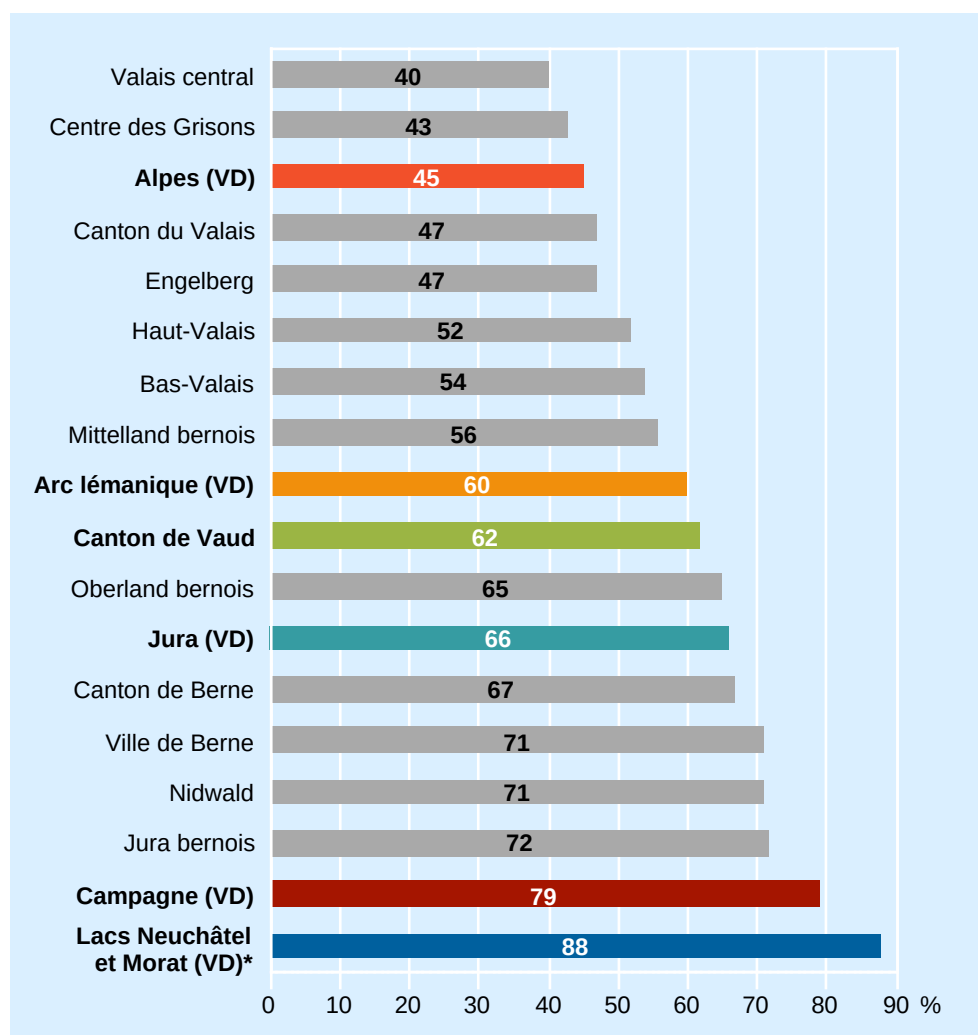
Sources: statistique des nuitées OFS; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03

Comparaison avec d'autres régions hors du canton de Vaud.

- En moyenne, le canton de Vaud montre une contribution de l'été aux fréquences touristiques légèrement inférieure à celle enregistrée dans le canton de Berne mais supérieure à celle du canton du Valais, dont le tourisme est principalement focalisé sur l'hiver (illustration 37).
- Avec les stations de St-Cergue, Ste-Croix et la Vallée de Joux, le *Jura* vaudois est plus orienté vers l'hiver (34%) que le *Jura* bernois (28%).
- *L'Arc lémanique* a une saison d'hiver (40%) plus marquée que la ville de Berne (29%).

⁷ Selon la définition des saisons touristiques, d'importantes tranches du printemps – une période de l'année qui attire déjà des «touristes d'été», principalement au bord des lacs – dépendent donc encore de la saison hivernale.

Illustration 37: comparaison de la contribution de la saison d'été aux fréquences des hôtes dans différentes régions de la Suisse



Sources: diverses études régionales Rütter + Partner⁸; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03; * la part élevée enregistrée en été est influencée par Expo.02.

- Les *Alpes* vaudoises ont, quant à elles, une saison d'été (45%) plus faible que les régions comparables du Haut-Valais (52%), de l'Oberland bernois (65%) et d'Engelberg (47%).

5.2.3 Parts des excursionnistes

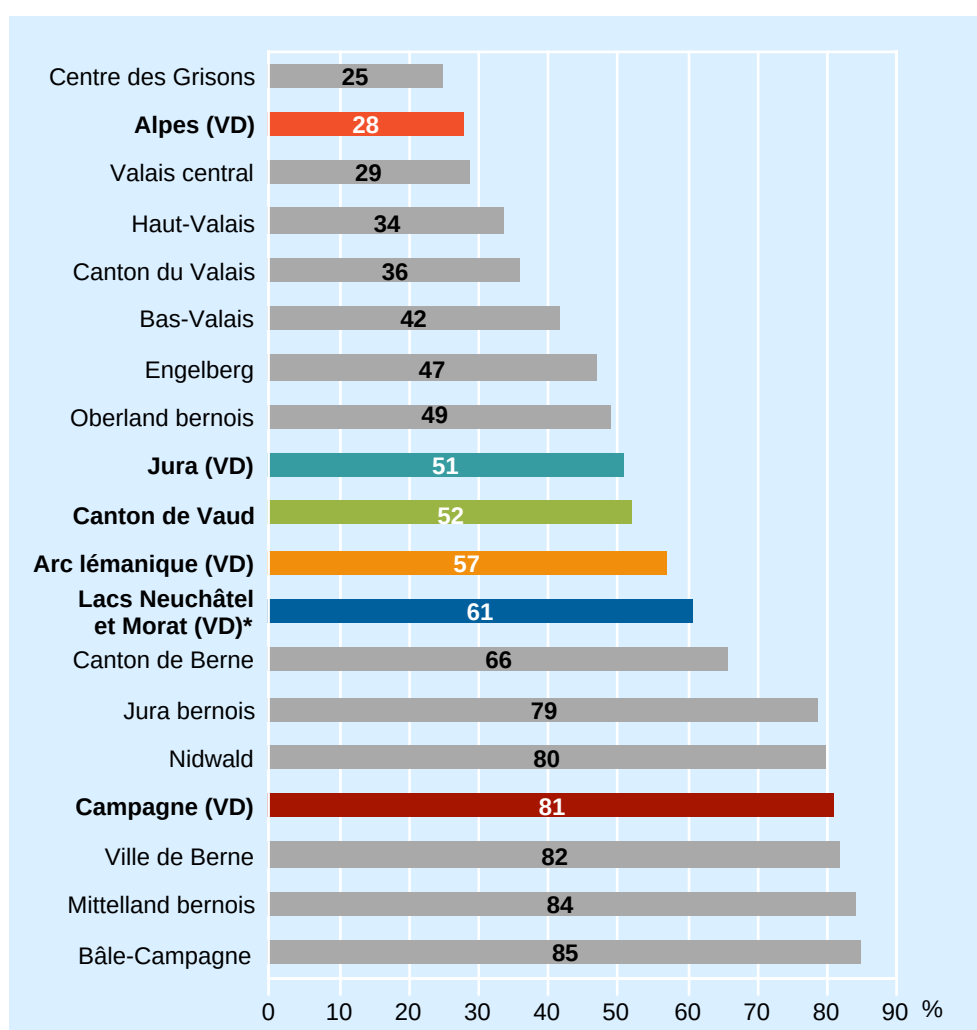
- Plus de la moitié (52%) des hôtes du canton de Vaud est excursionniste (53% en été, 49% en hiver, illustration 36).
- Les *Alpes* affichent la part d'excursionnistes la moins élevée (28%). A l'inverse, la région *Campagne* (81%) obtient le score le plus important.

⁸ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995); Zegg, Rütter (1993).

Comparaison avec d'autres régions de Suisse

- La part des excursionnistes vaudois (52%) est inférieure à celle du canton de Berne (66%), mais supérieure à celle des régions alpines du Valais (36%, illustration 38).
- *Les Alpes* (28%) affichent un taux d'excursionnistes comparable à celui du Valais central (29%), supérieur à celui de la région Centre des Grisons (25%) mais inférieur à ceux du Haut-Valais (34%), d'Engelberg (47%) et de l'Oberland bernois (49%).
- La région *Campagne* est, quant à elle, comparable au Mittelland bernois (84%) et aux cantons de Bâle-Campagne (85%) et Nidwald (80%), tandis que le taux du *Jura* (51%) est nettement inférieur à celui du Jura bernois (79%).

Illustration 38: comparaison de la contribution des excursionnistes aux fréquences des hôtes dans diverses régions suisses



Sources: diverses études régionales Rütter + Partner⁹; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud;
* y compris influence d'Expo.02.

⁹ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler 1995; Zegg, Rütter (1993).

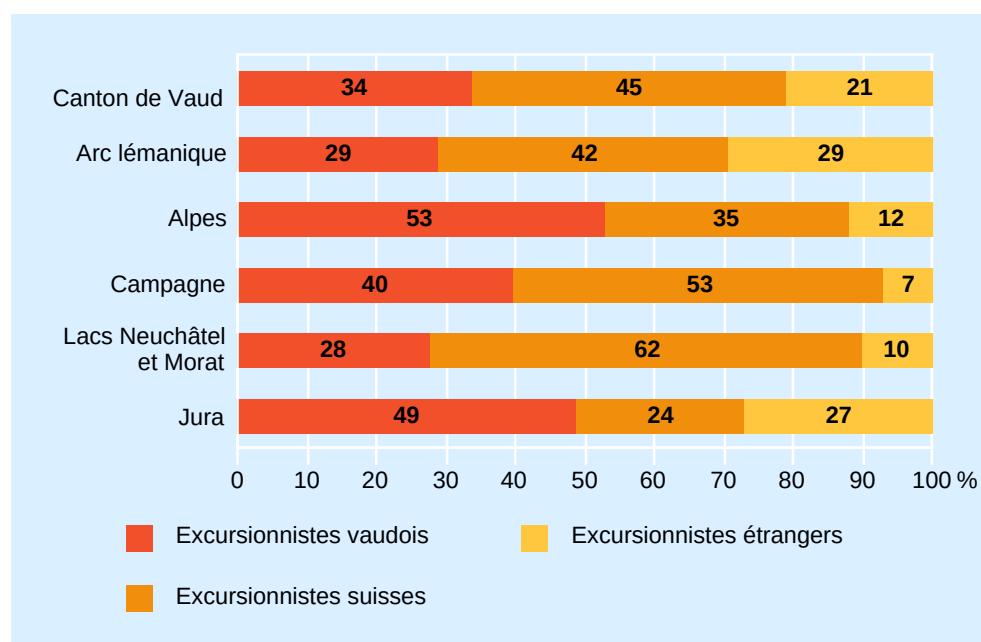
Origine des excursionnistes

Plus d'un tiers des excursionnistes vaudois vient du canton de Vaud lui-même; un résultat principalement influencé par les *Alpes* (53%) et le *Jura* (49%) (illustration 39).

Les régions *Campagne* et *Lacs Neuchâtel et Morat* sont des destinations visitées majoritairement par des excursionnistes originaires du reste de la Suisse; un constat toutefois influencé par l'Expo.02.

Finalement, plus d'un cinquième des excursionnistes vient de l'étranger; la part la plus élevée se localisant dans l'*Arc lémanique*.

Illustration 39: origine des excursionnistes dans le canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03.

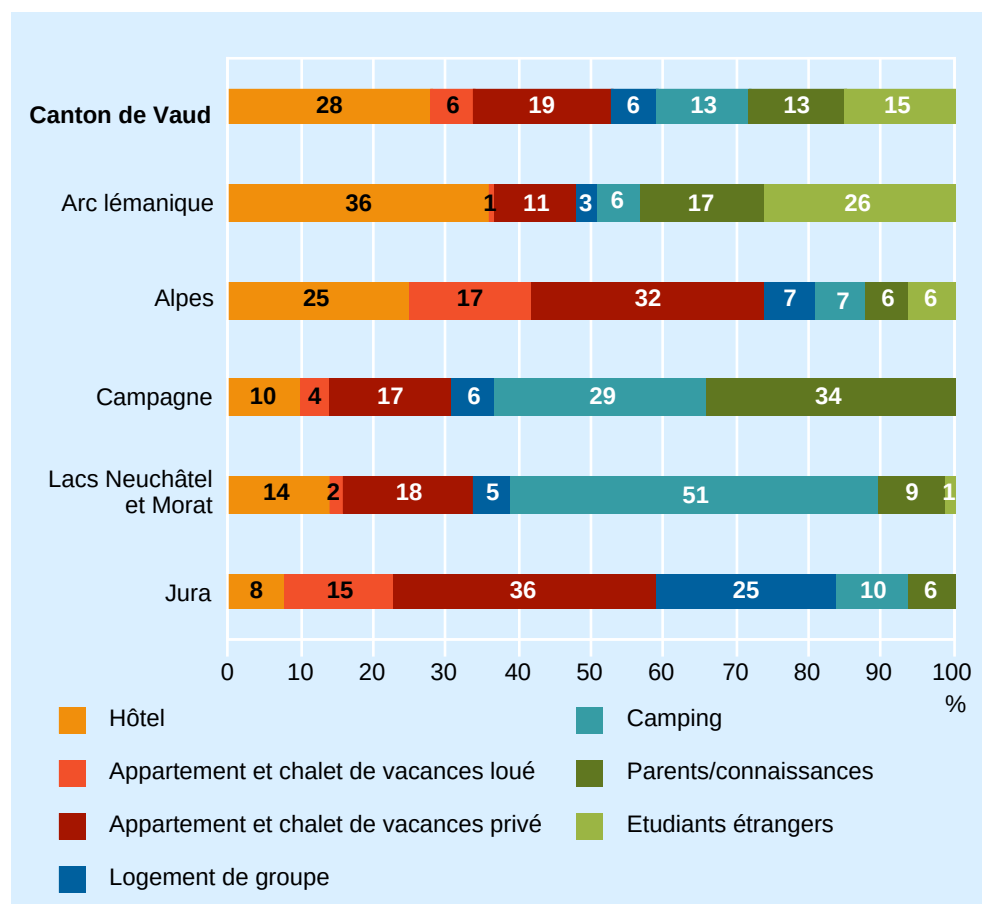
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

5.2.4 Fréquences (nuitées) des différentes catégories d'hôtes hébergés

- Une part considérable des hôtes hébergés du canton de Vaud (2.5 mio de nuitées, 28%) *loge à l'hôtel* (illustrations 40 et 42). L'hôtellerie est surtout représentée dans l'*Arc lémanique* où elle enregistre plus d'un tiers des fréquences (1.7 mio de nuitées, 36%) et dans les *Alpes* (0.6 mio de nuitées, 25%).
- Les régions *Campagne* et *Lacs Neuchâtel et Morat* se distinguent par l'importance des nuitées réalisées en camping qui représentent respectivement 29% (96 mille) et 51% (560 mille) des fréquences des hôtes hébergés.
- Dans les *Alpes*, les appartements et chalets de vacances loués et privés jouent un rôle particulièrement important, avec environ 1.2 mio de fréquences, soit 49% du total.
- Dans la région *Jura*, les nuitées sont les plus fréquentes dans les *logements de vacances* loués et privés (230 mille, 51%) et les *logements de groupe* (114 mille, 25%).

- Dans l'*Arc lémanique* et les *Alpes*, les élèves et étudiants étrangers représentent une catégorie d'hôte non négligeable puisqu'elle englobe respectivement 26% (1.2 mio) et 6% (147 mille) du total des fréquences.

Illustration 40: fréquences (nuitées) des hôtes dans les différentes catégories d'hébergement (moyenne annuelle) dans le canton de Vaud, 2002/03



Sources: statistiques des nuitées OFS; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

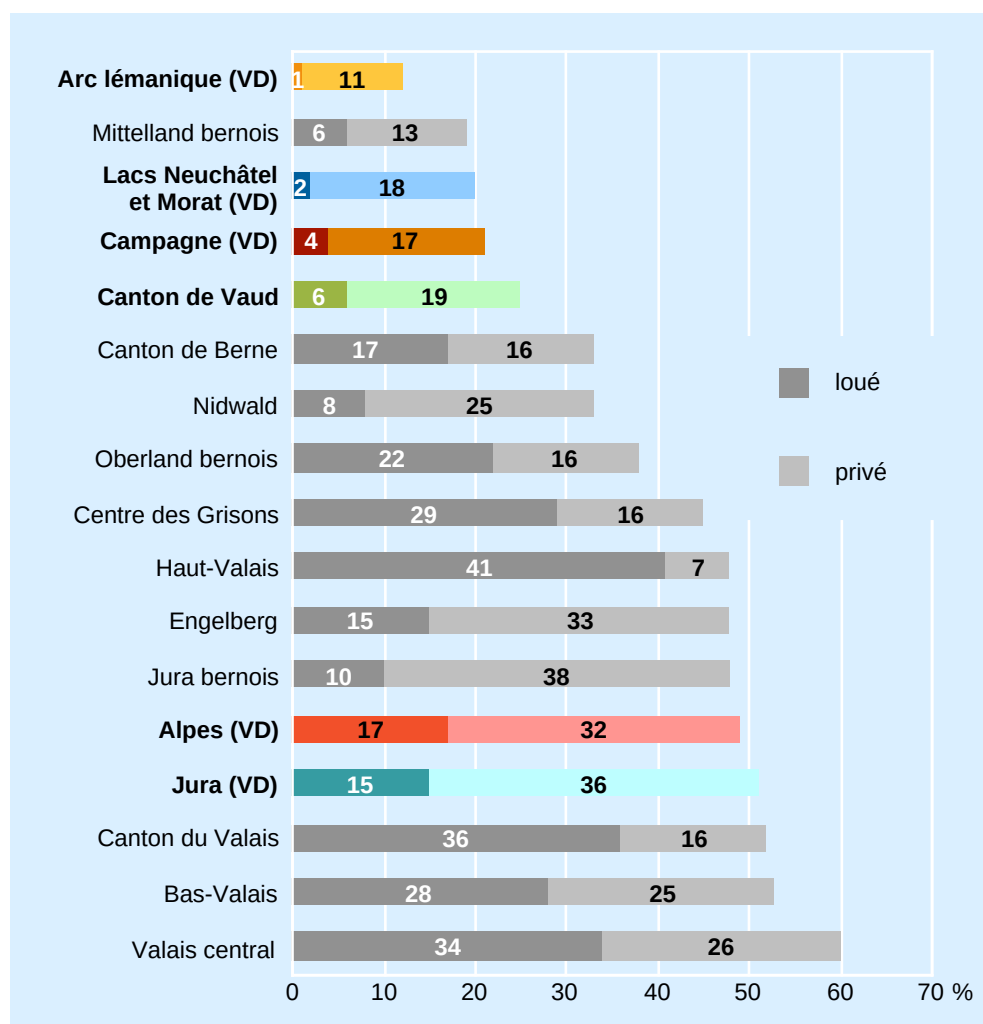
Part des hôtes de logement de vacances, comparaison avec d'autres régions de la Suisse

En moyenne, la part des nuitées dans les logements de vacances (25%) du canton de Vaud est inférieure à celles des cantons de Berne (33%), de Nidwald (33%) et (52%, illustration 41).

Les *Alpes* vaudoises (49%) présentent un taux comparable à ceux des régions alpines du Centre des Grisons (45%), du Haut-Valais (48%), d'Engelberg (48%) ou du Bas-Valais (53%) mais toutefois inférieur à celui observé dans le Valais central (60%). A noter le faible taux enregistré par l'Oberland bernois (38%). Le Jura vaudois (51%) montre quant à lui un résultat comparable à celui du Jura bernois (48%).

La part de logement de vacances la plus faible du canton de Vaud se trouve dans l'*Arc lémanique* (12%). Les régions du Plateau vaudois – *Campagne* (21%) et *Lacs de Neuchâtel et Morat* (20%) – peuvent quant à elles être comparées au Mittelland bernois (19%).

Illustration 41: contribution des appartements et chalets de vacances aux nuitées dans diverses régions suisses



Sources: diverses études régionales Rütter + Partner¹⁰; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud

Rapport entre les nuitées de locataires et les nuitées de propriétaires

Dans le canton de Vaud, environ un quart des nuitées passées dans les appartements et chalets de vacances est réalisé par des locataires. En matière de location, le canton affiche donc des valeurs inférieures à celles du canton du Valais (69%) ou du canton de Berne (52%). Seul le canton de Nidwald (24%) enregistre un taux de location aussi bas.

Avec 35%, les Alpes vaudoises présentent la part de nuitées «louées» la plus élevée du canton, suivie de celle du Jura (29%); deux valeurs qui restent inférieures à celles des régions de montagne du Valais (69%), du Centre des Grisons (64%) et de l'Oberland bernois (58%).

L'illustration 42 ci-dessous présente un aperçu général des fréquences des hôtes du canton de Vaud et de ses cinq régions touristiques.

¹⁰ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995); Zegg, Rütter (1993).

Illustration 42: vue d'ensemble des fréquences des hôtes du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002/03

Arc Lémanique	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en % hiver
Total des excursionnistes	3'600	56	2'525	58	6'125	57	41
Rép. des excursionnistes		100		100		100	
• excursionnistes vaudois	1'107	31	694	27	1'800	29	39
• excursionnistes suisses	1'433	40	1'164	46	2'597	42	45
• excursionnistes étrangers	1'061	29	667	26	1'728	28	39
Total des hôtes hébergés	2'830	44	1'792	42	4'622	43	39
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100	
• total dans les hôtels	1'042	37	614	34	1'656	36	37
suisses	355	13	238	13	593	13	40
étrangers	687	24	376	21	1'063	23	35
non classés	186	7	116	6	302	7	38
1 et 2 étoiles	76	3	55	3	131	3	42
3 étoiles	291	10	172	10	463	10	37
4 étoiles	339	12	191	11	531	11	36
5 étoiles	149	5	81	4	230	5	35
• app. de vacances loué	41	1	12	1	52	1	22
• app. de vacances privé	340	12	172	10	512	11	34
• logement de groupe	113	4	44	2	157	3	28
• camping	236	8	32	2	268	6	12
• parents et connaissances	449	16	310	17	759	17	41
• étudiants étrangers	609	22	609	34	1'218	26	50
Total des hôtes	6'430	100	4'317	100	10'747	100	40

Alpes	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en % hiver
Total des excursionnistes	455	30	486	26	942	28	52
Rép. des excursionnistes		100		100		100	
• excursionnistes vaudois	221	49	279	57	501	53	56
• excursionnistes suisses	167	37	161	33	328	35	49
• excursionnistes étrangers	67	15	46	9	113	12	41
Total des hôtes hébergés	1'073	70	1'353	74	2'426	72	56
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100	
• total dans les hôtels	256	24	350	26	606	25	58
suisses	83	8	102	8	185	8	55
étrangers	173	16	247	18	420	17	59
non classés	75	7	100	7	175	7	57
1 et 2 étoiles	23	2	57	4	81	3	71
3 étoiles	79	7	101	7	180	7	56
4 étoiles	76	7	86	6	162	7	53
5 étoiles	3	0.3	6	0.4	8	0.3	66
• app. de vacances loué	152	14	261	19	413	17	63
• app. de vacances privé	337	31	451	33	788	32	57
• logement de groupe	75	7	86	6	161	7	53
• camping	118	11	56	4	174	7	32
• parents et connaissances	62	6	76	6	138	6	55
• étudiants étrangers	74	7	74	5	147	6	50
Total des hôtes	1'528	100	1'839	100	3'368	100	55

Sources: OFS, statistique des nuitées; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03

Illustration 42: suite

Campagne	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part	Effet
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en % hiver	expo.02 milliers*
Total des excursionnistes	1'140	81	302	80	1'442	81	21	23
Rép. des excursionnistes		100		100		100		
• excursionnistes vaudois	467	41	106	35	573	40	18	
• excursionnistes suisses	570	50	193	64	763	53	25	
• excursionnistes étrangers	103	9	3	1	106	7	3	
Total des hôtes hébergés	260	19	77	20	337	19	23	12
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100		
• total dans les hôtels *	22	9	12	16	35	10	36	4
suisses	17	6	9	12	26	8	35	
étrangers	6	2	4	5	9	3	39	
non classés	20	8	11	15	31.3	9.3	36	
1 et 2 étoiles	1.0	0.4	0.1	0.1	1.1	0.3	10	
3 étoiles	1.2	0.5	1.0	1.3	2.2	0.7	46	
• app. de vacances loué	11	4	3	4	14	4	22	
• app. de vacances privé	50	19	9	12	59	17	15	
• logement de groupe	14	5	5	7	19	6	26	
• camping	87	34	9	11	96	29	9	
• parents et connaissances	75	29	39	50	114	34	34	
Total des hôtes	1'400	100	379	100	1'779	100	21	35

Lacs Neuchâtel et Morat	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part	Effet
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en % hiver	expo.02 milliers*
Total des excursionnistes	1'561	62	191	54	1'751	61	11	1'000
Rép. des excursionnistes		100		100		100		
• excursionnistes vaudois	438	28	61	32	499	28	12	
• excursionnistes suisses	979	63	103	54	1'082	62	10	
• excursionnistes étrangers	145	9	27	14	171	10	15	
Total des hôtes hébergés	938	38	165	46	1'103	39	15	183
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100		
• total dans les hôtels*	121	13	35	21	156	14	23	61
suisses	98	10	26	16	123	11	21	
étrangers	23	2	10	6	33	3	30	
non classés	17	2	5	3	22	2	23	
1 et 2 étoiles	30	3	10	6	39	4	24	
3 étoiles	42	4	6	4	48	4	13	
4 étoiles	32	3	14	9	47	4	31	
• app. de vacances loué	24	3	2	1	26	2	7	
• app. de vacances privé	182	19	16	9	198	18	8	
• logement de groupe	53	6	3	2	56	5	5	
• camping	480	51	80	49	560	51	14	
• parents et connaissances	73	8	24	15	97	9	25	
• étudiants étrangers	5	1	5	3	10	1	50	
Total des hôtes	2'499	100	356	100	2'854	100	12	1'183

Sources: OFS; enquête auprès des hôtes 2002/03;

* estimation des fréquences supplémentaires du fait d'expo.02, sur la base de l'étude de l'IRER de l'Université de Neuchâtel, Maillat, D. et al. (2002);

**sous "parahôtellerie" sont recensées toutes les nuitées autres que celles des hôtels.

Illustration 42 : suite page suivante

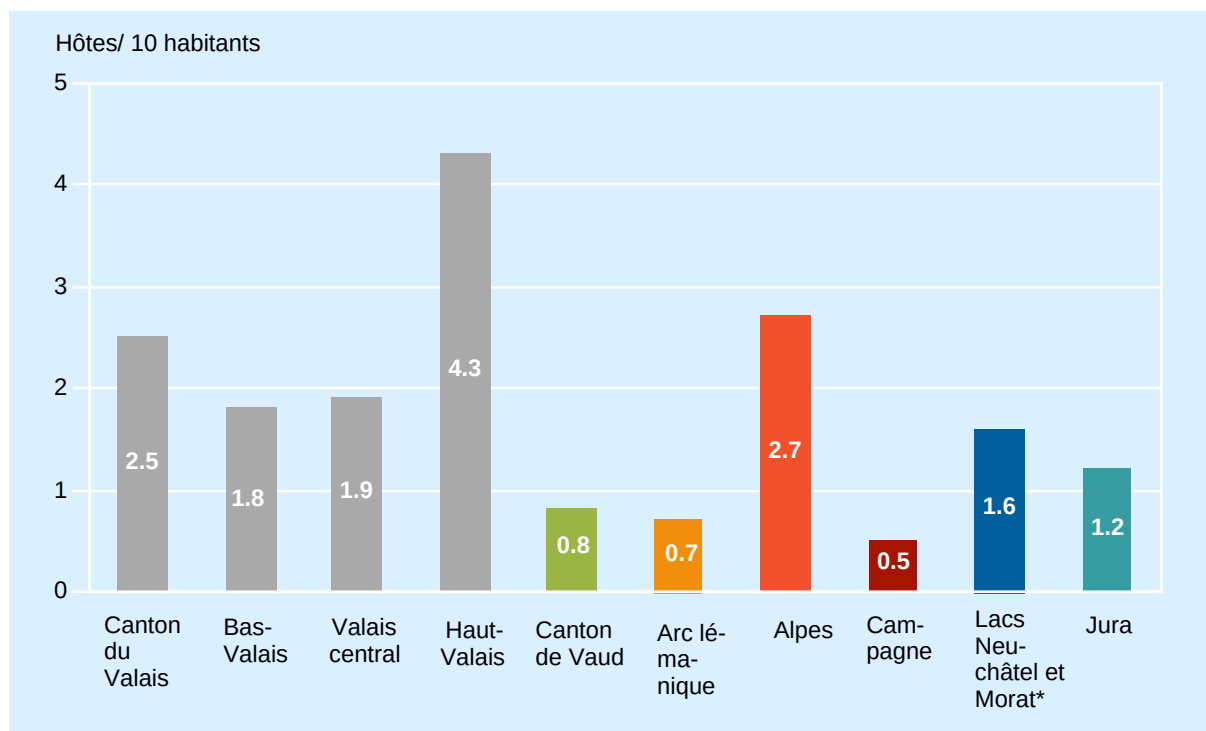
Jura	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en % hiver	
Total des excursionnistes	321	52	159	50	480	51	33	
Rép. des excursionnistes		100		100		100		
• excursionnistes vaudois	137	43	100	63	237	49	42	
• excursionnistes suisses	74	23	39	25	113	24	35	
• excursionnistes étrangers	110	34	20	12	129	27	15	
Total des hôtes hébergés	291	48	162	50	452	49	36	
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100		
• total dans les hôtels	22	8	13	8	35	8	37	
suisses	18	6	10	6	28	6	37	
étrangers	4	2	2	2	7	2	36	
non classés	5	2	3	2	9	2	39	
1 et 2 étoiles	3	1	1	1	4	1	30	
3 étoiles	14	5	8	5	22	5	37	
• app. de vacances loué	36	12	32	20	68	15	47	
• app. de vacances privé	108	37	54	33	162	36	33	
• logement de groupe	80	28	34	21	114	25	30	
• camping	32	11	12	7	44	10	26	
• parents et connaissances	12	4	17	11	29	6	59	
Total des hôtes	612	100	320	100	932	100	34	
Canton de Vaud	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part	Effet
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en % hiver	expo.02 milliers*
Total des excursionnistes	6'158	53	3'425	49	9'583	52	36	1'023
• excursionnistes vaudois	2'068	34	1'165	34	3'233	34	36	
• excursionnistes suisses	2'790	45	1'540	45	4'330	45	36	
• excursionnistes étrangers	1'300	21	720	21	2'020	21	36	
Total des hôtes hébergés	5'391	47	3'548	51	8'939	48	40	195
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100		
• total dans les hôtels*	1'462	27	1'024	29	2'487	28	41	65
suisses	570	11	385	11	955	11	40	
étrangers	893	17	639	18	1'532	17	42	
non classés	303	6	235	7	539	6	44	
suisses	152	3	100	3	251	3	40	
étrangers	152	3	136	4	287	3	47	
1 et 2 étoiles	133	2	123	3	255	3	48	
suisses	73	1	52	1	126	1	42	
étrangers	59	1	70	2	130	1	54	
3 étoiles	427	8	288	8	715	8	40	
suisses	170	3	108	3	278	3	39	
étrangers	256	5	180	5	437	5	41	
4 étoiles	448	8	292	8	739	8	39	
suisses	143	3	100	3	244	3	41	
étrangers	304	6	192	5	496	6	39	
5 étoiles	152	3	86	2	238	3	36	
suisses	31	1	25	1	56	1	45	
étrangers	121	2	61	2	182	2	33	
• app. de vacances loué	264	5	310	9	574	6	54	
• app. de vacances privé	1'017	19	701	20	1'718	19	41	
• logement de groupe	336	6	172	5	507	6	34	
suisses	269	5	139	4	408	5	34	
étrangers	67	1	32	1	99	1	33	
• camping	954	18	188	5	1'142	13	16	
suisses	854	16	180	5	1'034	12	17	
étrangers	101	2	8	0	108	1	7	
• parents et connaissances	671	12	466	13	1'137	13	41	
• étudiants étrangers	687	13	687	19	1'375	15	50	
Total des hôtes	11'549	100	6'973	100	18'522	100	38	1'218
								Total parahôtel- lerie** 130

Sources: OFS; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03; * et ** voir page précédente.

5.2.5 Rapport entre les fréquences des hôtes et la population

Le rapport entre les fréquences des hôtes et la population donne indirectement des informations sur la pression sociale exercée par le tourisme sur la population indigène et pourrait ainsi servir d'indicateur au niveau de discussion portant sur le thème de la durabilité du tourisme.

Illustration 43: rapport entre les fréquences des hôtes et la population dans le canton de Vaud, 2002/03; comparaison avec le canton du Valais, 1999/2000



Sources: Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt 2001; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud; 2002/03; * y compris influence d'Expo.02.

L'illustration 43 montre que le rapport proportionnel entre les hôtes et les autochtones est moins élevé dans le canton de Vaud que dans le canton voisin du Valais. Au niveau régional, la valeur vaudoise la plus élevée se situe dans *les Alpes*; une valeur comparable à la moyenne valaisanne. Les régions *Lacs Neuchâtel et Morat* et *Jura* suivent en 2^{ème} et 3^{ème} position avec des mesures légèrement inférieures à celles du Bas-Valais et du Valais central.

5.3 Dépenses journalières des hôtes

Dans ce chapitre, l'étude se propose d'analyser les dépenses journalières moyennes des hôtes par catégorie d'hôtes et de dépenses.¹¹

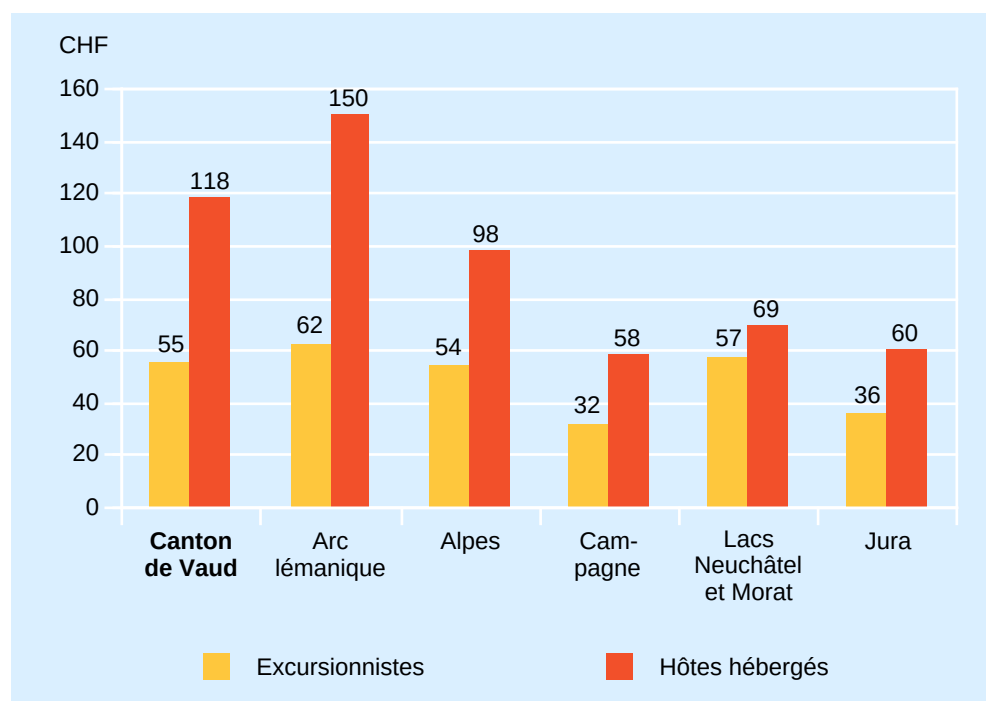
¹¹ Les données sont rassemblées dans le tableau récapitulatif illustration 50. Il s'agit de données brutes, sans les frais de voyage. Elles comprennent donc l'ensemble des dépenses journalières, y compris celles effectuées par les hôtes à l'occasion des excursions hors de la région.

5.3.1 Dépenses journalières moyennes des différentes catégories d'hôtes

Excursionnistes et hôtes hébergés

Les *hôtes hébergés* du canton de Vaud dépensent en moyenne 118 CHF par jour. Sans surprise, les visiteurs de l'*Arc lémanique* sont ceux qui dépensent le plus, avec une moyenne de 150 CHF par jour, suivis des hôtes des *Alpes* (98 CHF/jour). Dans les autres régions du canton, les dépenses journalières des hôtes hébergés se situent entre 60 et 70 CHF. La structure même des hôtes (rapport entre les hôtes hébergés à l'hôtel et dans la parahôtellerie) et dans une moindre mesure le niveau de dépenses sont à l'origine de ces grandes disparités régionales.

Illustration 44: dépenses journalières moyennes des excursionnistes et des hôtes hébergés dans le canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03

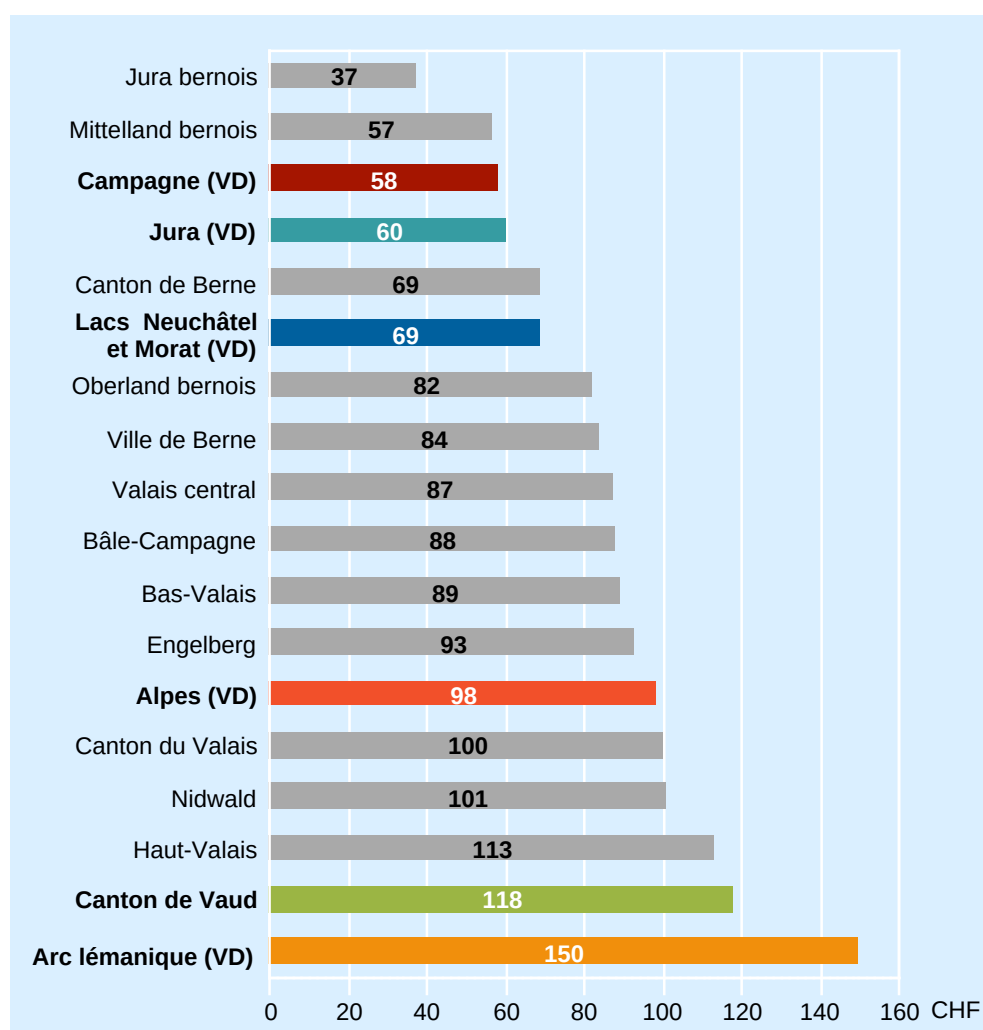
Les *excursionnistes* dépensent en moyenne 55 CHF par jour dans le canton de Vaud. Les dépenses les plus élevées sont réalisées dans les régions *Arc lémanique* (62 CHF/jour) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (57 CHF/jour)¹². Dans les régions *Alpes*, *Campagne* et *Jura*, les montants atteignent respectivement 54, 32 et 36 CHF.

Comparaison des dépenses journalières dans différentes régions suisses

De manière générale, les *hôtes hébergés* ont tendance à dépenser plus dans le canton de Vaud que dans les cantons du Valais, de Berne, de Nidwald ou de Bâle-Campagne (illustration 45).

¹² Y compris entrées à Expo.02 pendant les mois d'été

Illustration 45: comparaison des dépenses journalières moyennes des hôtes hébergés dans différentes régions suisses, adaptées au niveau des prix 2002



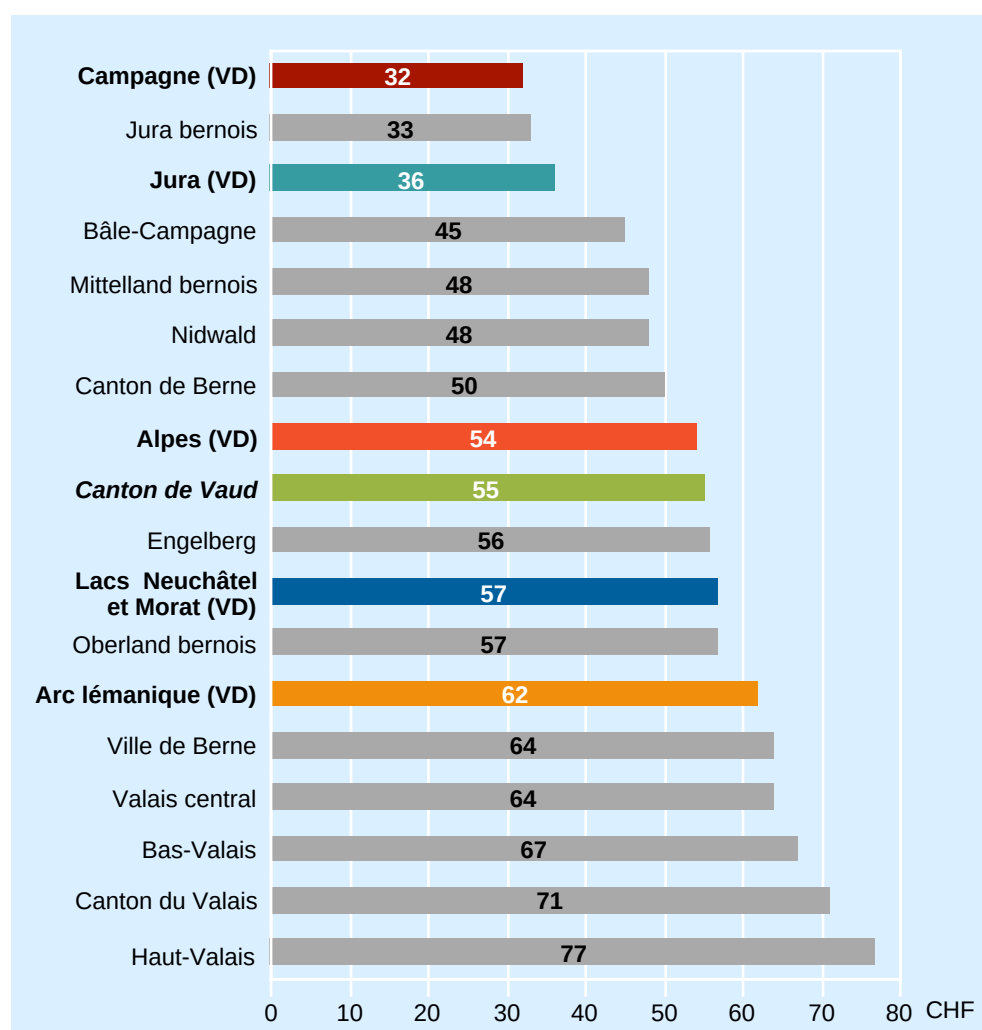
Sources: diverses études régionales Rütter + Partner¹³; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03

Avec des dépenses journalières relativement élevées, aucune autre région ne peut être comparée à l'*Arc lémanique*. Les dépenses des personnes logées dans les *Alpes* se situent au niveau de celles enregistrées dans le canton du Valais (100 CHF/jour) mais restent inférieures à celles du Haut-Valais (113 CHF/jour). Quant aux dépenses journalières réalisées dans les trois autres régions vaudoises, celles-ci sont relativement similaires à celles du Mittelland bernois (57 CHF/jour) mais largement supérieures aux montants dépensés dans le Jura bernois (37 CHF/jour).

A la différence des hôtes hébergés, les excursionnistes ne sont pas plus dépensiers dans le canton de Vaud que dans les autres régions de Suisse (illustration 46). A cet égard, les dépenses effectuées dans le canton de Vaud sont légèrement supérieures à celles réalisées dans les cantons de Berne (50 CHF/jour) et de Nidwald (48 CHF/jour), mais restent inférieures aux dépenses des hôtes du canton du Valais (71 CHF/jour); une région qui montre entre autres des dépenses marquées pour les remontées mécaniques.

¹³ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

Illustration 46: comparaison des dépenses journalières moyennes des excursionnistes dans différentes régions suisses, adaptées au niveau des prix 2002



Sources: diverses études régionales Rütter + Partner¹⁴; enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03

Les dépenses des hôtes de l'Arc lémanique, rejoignent celles des excursionnistes de la ville de Berne (64 CHF/jour, illustration 46). Les frais occasionnés dans les Alpes sont comparables à ceux réalisés à Engelberg (56 CHF/jour) ou dans l'Oberland bernois (57 CHF/jour), mais restent inférieurs aux dépenses des excursionnistes des régions valaisannes (71 CHF/jour). Les excursionnistes de la région Lacs Neuchâtel et Morat présentent comparativement des dépenses relativement élevées; un résultat qui s'explique probablement par l'influence d'Expo.02. Les faibles dépenses réalisées dans la région Campagne et le Jura vaudois sont comparables à celle du Jura bernois (33 CHF/jour), mais nettement en deçà du Mittelland bernois (48 CHF/jour) et de Bâle-Campagne (45 CHF/jour); une région influencée sans doute par l'importance du tourisme de shopping.

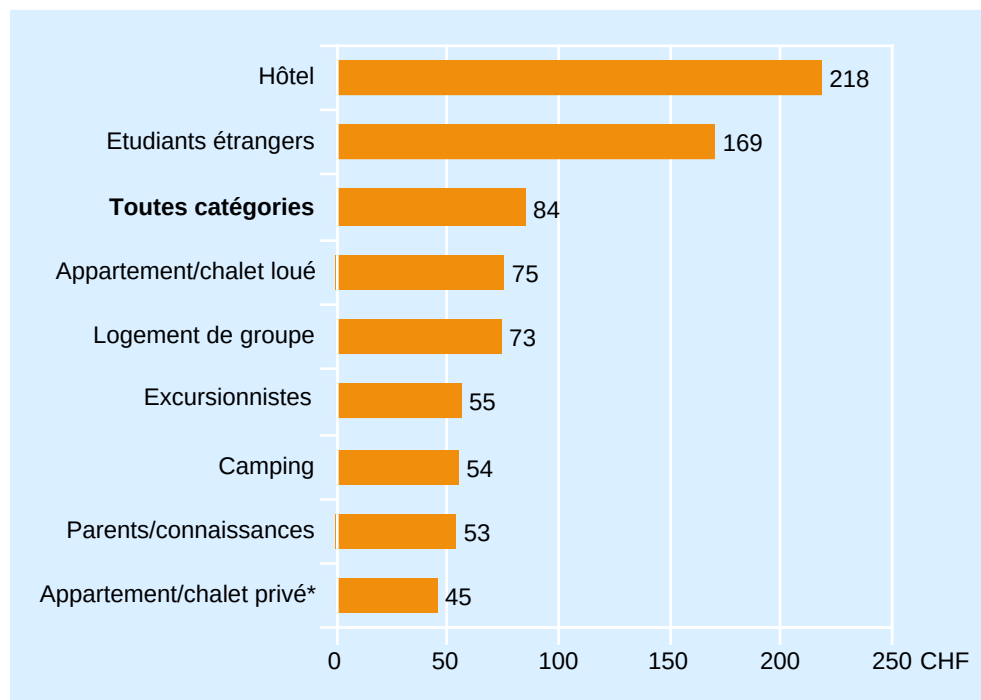
Classement des dépenses journalières par catégorie d'hôtes

Les personnes hébergées à l'hôtel représentent la catégorie d'hôtes la plus dépensière du canton de Vaud, avec une moyenne de 218 CHF par jour, suivie

¹⁴ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

des écoliers et étudiants étrangers (169 CHF) dont les frais de scolarité élevés dans les écoles privées influencent grandement le résultat. Toutes les autres catégories d'hôtes montrent des dépenses journalières inférieures à la moyenne générale (illustration 47).¹⁵

Illustration 47: dépenses journalières moyennes de différentes catégories d'hôtes dans le canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03;

* sans les dépenses pour l'appartement ou le chalet de vacances.

5.3.2 Dépenses des hôtes par catégorie de dépenses

Hôtes hébergés

Au niveau *cantonal*, les dépenses les plus élevées sont affectées à l'hébergement (45 CHF), suivies de la catégorie «Autres» (29 CHF)¹⁶. Les frais de restauration (26 CHF) ne viennent qu'en 3^{ème} position, suivis des achats dans le commerce de détail (16 CHF) et des dépenses liées aux remontées mécaniques (2 CHF, Illustration 48).

- Avec un montant total de 60 CHF, les dépenses consacrées à l'hébergement s'avèrent particulièrement élevées dans *l'Arc lémanique*. Ces dépenses atteignent 33 CHF dans *les Alpes* et 24 CHF dans la région *Lacs de Neuchâtel et Morat*. Dans cette dernière, l'influence d'Expo.02 s'est probablement traduite par une part de nuitées hôtelières plus élevée qu'au cours des années

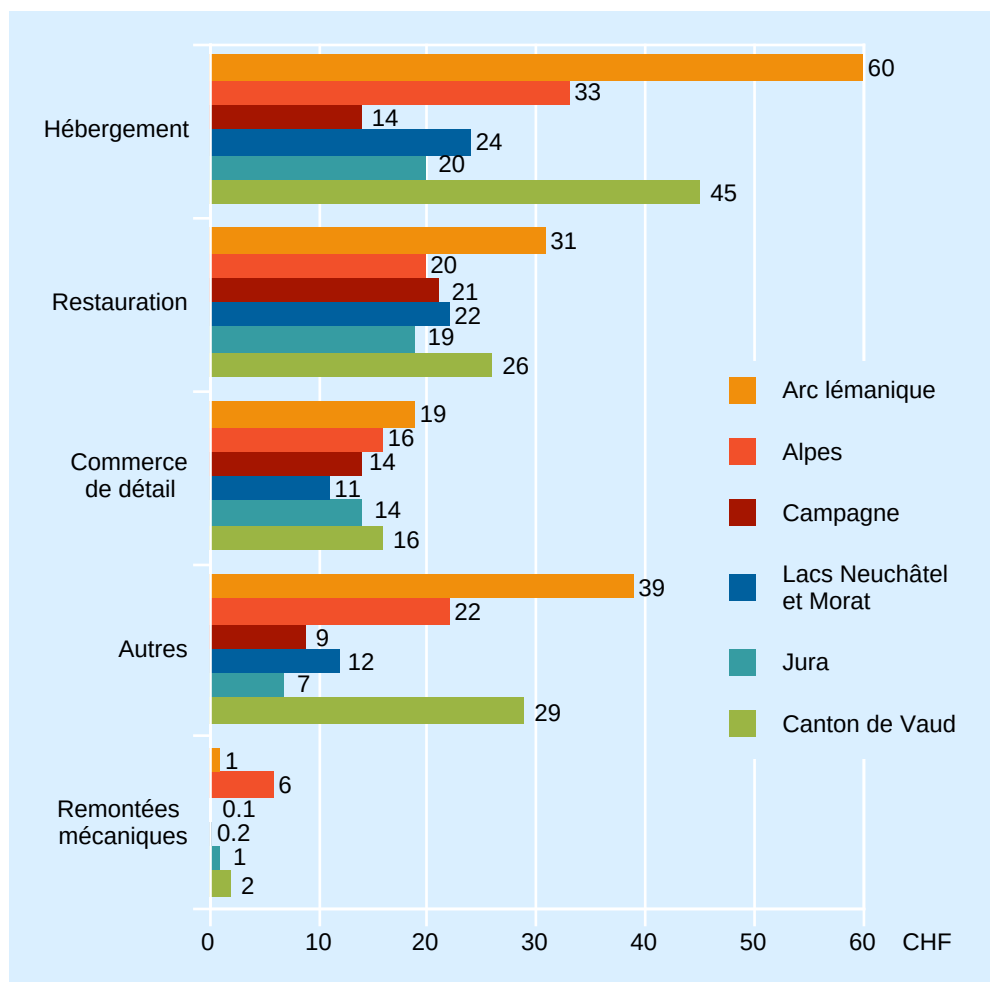
¹⁵ En ce qui concerne les propriétaires de logements de vacances, il faut tenir compte du fait que les frais relatifs au logement de vacances ne sont pas compris dans les dépenses journalières. Si l'on ne considère que les dépenses journalières, l'importance économique de cette catégorie d'hôte reste sous-estimée.

¹⁶ Compilation des catégories transport sur place, formation, objets loués, leçons de sport, entrées, soins du corps et «autres» dépenses

précédentes. Dans les régions *Campagne* et *Jura* où prédomine la parahôtellerie, les dépenses pour l'hébergement (resp. 14 et 20 CHF) sont relativement faibles, devenant même inférieures aux frais consacrés à la restauration.

- Dans le domaine de la restauration, seul l'*Arc lémanique* (31 CHF) affiche des dépenses supérieures à la moyenne cantonale.

Illustration 48: dépenses journalières des hôtes hébergés par catégorie de dépenses dans le canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03

- Dans le commerce de détail, les hôtes hébergés dépensent dans toutes les régions entre 11 et 19 CHF par jour.
- Avec une dépense de 6 CHF par personne et par jour, seules les *Alpes* affichent un résultat significatif au niveau des remontées mécaniques.
- Dans les régions *Arc lémanique* et *Alpes*, les dépenses élevées liées au secteur «Autres» concernent surtout la formation (resp. 29 CHF et 16 CHF) et les frais de scolarité des étudiants et écoliers étrangers. On relèvera également, dans la région *Lacs de Neuchâtel et Morat*, l'importance des «entrées» qui, avec une moyenne de 7 CHF par personne et par jour, renvoient clairement à l'Expo.02 (8 CHF en été, 0.8 CHF en hiver)¹⁷.

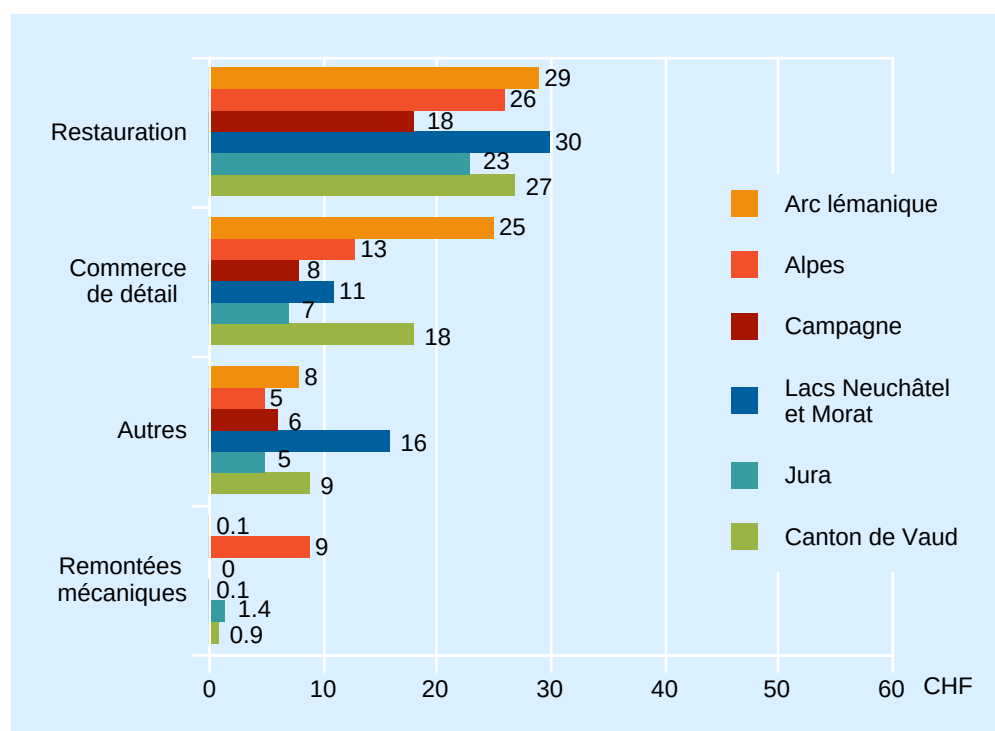
¹⁷ Cf. tableaux détaillés et données de base (cf. impressum)

Excursionnistes

La *restauration* représente le secteur le plus important des dépenses des excursionnistes (27 CHF/jour); des valeurs relativement similaires aux dépenses réalisées par les hôtes hébergés. Viennent ensuite les frais liés au commerce de détail (18 CHF/jour), au secteur «Autres» (9 CHF/jour) et aux remontées mécaniques (1 CHF/jour).

Au niveau régional, il est intéressant de constater que les dépenses liées au commerce de détail sont deux à trois fois plus élevées dans l'*Arc lémanique* que dans les autres régions. On relèvera à nouveau, dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, l'importance du secteur «Autres» (16 CHF, dont 15 CHF en été et 6 CHF en hiver) et des frais relatifs aux «entrées».

Illustration 49: dépenses journalières des excursionnistes dans différentes catégories de dépenses dans le canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03

Finalement, on notera que, dans la région des *Alpes*, les excursionnistes (9 CHF/jour) ont tendance à dépenser plus que les hôtes hébergés (6 CHF/jour) pour les remontées mécaniques.

L'illustration 50 propose un aperçu des dépenses quotidiennes de toutes les différentes catégories d'hôtes en été, en hiver et en moyenne annuelle; les valeurs moyennes sont pondérées par les fréquences.

Illustration 50: vue d'ensemble des dépenses journalières des hôtes dans le canton de Vaud en été 02 et en hiver 02/03

Arc Lémanique	Été 02 CHF	Hiver 02/03 CHF	Ø Année CHF
Ø Excursionnistes	64	59	62
• excursionnistes vaudois	56	48	53
• excursionnistes suisses	67	57	63
• excursionnistes étrangers	68	72	69
Ø Hôtes hébergés	151	150	150
Ø hôtels	248	230	241
1 et 2 étoiles	160	112	140
3 étoiles	198	185	193
4 étoiles	247	240	245
5 étoiles	452	445	449
• app. de vacances loué	73	74	74
• app. de vacances privé*	58	49	55
• logement de groupe	67	73	69
• camping	64	60	63
• parents et connaissances	62	56	59
• étudiants étrangers	157	157	157
Ø des hôtes	102	96	100
Alpes	Été 02 CHF	Hiver 02/03 CHF	Ø Année CHF
Ø Excursionnistes	52	55	54
• excursionnistes vaudois	46	51	49
• excursionnistes suisses	46	56	51
• excursionnistes étrangers	88	73	82
Ø Hôtes hébergés	95	100	98
Ø hôtels	167	170	169
1 et 2 étoiles	129	137	135
3 étoiles	155	154	155
4 étoiles	195	214	205
5 étoiles	391	408	402
• app. de vacances loué	75	78	77
• app. de vacances privé*	41	46	44
• logement de groupe	61	99	81
• camping	50	59	53
• parents et connaissances	47	37	42
• étudiants étrangers	273	276	275
Ø des hôtes	82	88	85

Source: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03;

* sans les dépenses pour les logements de vacances.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 50: suite

Campagne	Eté 02 CHF	Hiver 02/03 CHF	Ø Année CHF
Ø Excursionnistes	32	34	32
• excursionnistes vaudois	33	37	34
• excursionnistes suisses	27	32	28
• excursionnistes étrangers	55	52	55
Ø Hôtes hébergés	58	58	58
Ø hôtels	162	155	160
1 et 2 étoiles	153	123	150
3 étoiles	163	155	159
• app. de vacances loué	62	54	60
• app. de vacances privé*	33	23	31
• logement de groupe	62	62	62
• camping	55	46	54
• parents et connaissances	47	38	44
Ø des hôtes	37	39	37

Lacs Neuchâtel et Morat	Eté 02 CHF	Hiver 02/03 CHF	Ø Année CHF
Ø Excursionnistes	59	43	57
• excursionnistes vaudois	42	30	40
• excursionnistes suisses	62	41	60
• excursionnistes étrangers	91	82	89
Ø Hôtes hébergés	69	70	69
Ø hôtels	201	173	194
1 et 2 étoiles	157	80	138
3 étoiles	214	182	209
4 étoiles	217	228	220
• app. de vacances loué	105	77	103
• app. de vacances privé*	37	48	38
• logement de groupe	74	66	74
• camping	51	42	49
• parents et connaissances	36	33	36
• étudiants étrangers	43	43	43
Ø des hôtes	63	56	62

Source: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03;

*sans les dépenses pour les logements de vacances.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 50: suite

Jura	Eté 02 CHF	Hiver 02/03 CHF	Ø Année CHF
Ø Excursionnistes	40	28	36
• excursionnistes vaudois	30	23	27
• excursionnistes suisses	50	32	43
• excursionnistes étrangers	47	51	47
Ø Hôtes hébergés	62	57	60
Ø hôtels	142	145	143
1 et 2 étoiles	123	114	120
3 étoiles	145	148	146
• app. de vacances loué	54	69	61
• app. de vacances privé*	43	30	38
• logement de groupe	69	63	67
• camping	64	62	64
• parents et connaissances	58	44	50
Ø des hôtes	51	43	48

Canton de Vaud	Eté 02 CHF	Hiver 02/03 CHF	Ø Année CHF
Ø Excursionnistes	56	54	55
• excursionnistes vaudois	47	45	46
• excursionnistes suisses	57	53	55
• excursionnistes étrangers	68	71	69
Ø Hôtes hébergés	116	121	118
Ø hôtels	227	206	218
1 et 2 étoiles	153	121	138
3 étoiles	190	173	183
4 étoiles	236	231	234
5 étoiles	451	442	448
• app. de vacances loué	74	76	75
• app. de vacances privé*	46	45	45
• logement de groupe	67	83	73
• camping	55	52	54
• parents et connaissances	56	50	53
• étudiants étrangers	168	169	169
Ø des hôtes	82	87	84

Source: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03;

* sans les dépenses pour les logements de vacances.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

5.4 Facteurs influençant le comportement de dépenses des hôtes hébergés et des excursionnistes

Dans ce chapitre, l'étude se fixe comme objectif de *modéliser* les facteurs ou variables socio-économiques et d'intérêt touristique susceptibles d'influencer positivement ou négativement le comportement de dépenses¹⁸.

Cette modélisation mesure et teste l'*effet simultané de diverses variables* sur le montant des dépenses quotidiennes. A titre d'exemple, l'analyse cherche à comprendre si l'âge exerce une influence significative – positive ou négative – sur le montant moyen des dépenses quotidiennes. Cette analyse fait figure d'étude pilote puisque, à ce jour, aucune réflexion de ce type n'a été réalisée pour une région touristique suisse.

Le principe théorique de la *modélisation des dépenses quotidiennes* repose sur la *régression multivariée linéaire*. Dans ce modèle, la variable dépendante correspond au total des dépenses effectuées par jour et subit l'influence de divers *groupes de paramètres explicatifs*:

Total des dépenses par jour = f(paramètres socio-économiques, origine/voyage d'accès, paramètres de voyage, importance des activités touristiques, dépenses touristiques dans divers domaines, région, type de logement)

Les données de l'enquête réalisée auprès des hôtes servent de base à la modélisation. Parmi ces données, les variables indépendantes suivantes sont utilisées et testées pour le modèle et les estimations.

- *Paramètres socio-économiques*: montant du revenu, âge, sexe, nombre de personnes par ménage;
- *Origine, voyage d'accès*: origine (Vaud, Suisse, étranger), moyens de transport (voiture personnelle, voiture louée, autocar, train, bus, etc.);
- *Paramètres de voyage*: saison (été, hiver), raison du voyage (professionnel, privé), nombre de jours du séjour, nombre de personnes accompagnantes, groupe de voyage (seul, partenaire, famille, amis), voyage organisé, visite précédente du lieu, fréquentation de manifestations, excursions;
- *Importance des activités touristiques*: Expo.02, culture, sport, manifestations sportives, possibilités de shopping, restaurant, formation continue, attractions, bien-être, etc.;
- *Dépenses touristiques*: logement, restauration, commerce de détail, moyens de transport, entrées, etc.;
- *Région*: Arc lémanique, Alpes, Campagne, Lacs Neuchâtel et Morat, Jura;
- *Type d'hébergement*: hôtellerie par catégorie d'étoile, logement de vacances en location ou propriété, camping, logement de groupe.

Les données de 751 questionnaires pour les excursionnistes et 1063 questionnaires pour les hôtes hébergés ont été utilisées pour les estimations. Plus les variables indépendantes sont en mesure d'expliquer la variabilité des dépenses

¹⁸ Cette analyse est réalisée dans le cadre d'un travail de diplôme présenté à la Zürcher Hochschule Winterthur, discipline analyse de données et design de procédures, par Stephan Willi sous la direction de Mme Prof. Dr. Marianne Müller et Rütter + Partner (Willi 2003).

quotidiennes, plus la pertinence du modèle utilisé est bonne. Avec un taux de certitude (R^2 corrigé) de 0.70, la pertinence du modèle est particulièrement élevée pour les hôtes hébergés. La valeur de 0.45 pour les excursionnistes est inférieure mais reste relativement significative.

Les *critères suivants* permettent de mieux interpréter les résultats de l'illustration 51:

- Variables indépendantes *influençant* les dépenses quotidiennes, par groupe de paramètres;
- *Influence positive (+) ou négative (-) de la variable en question*
- *Force de l'influence des variables*: plus la valeur estimée des coefficients est élevée, plus l'influence de la variable concernée est importante;
- *Signification de l'influence*: l'hypothèse selon laquelle les coefficients estimés s'écartent de façon significative de zéro et exercent, par conséquent, une influence sur la totalité des dépenses quotidiennes, est testée sur la base de la statistique T. Le résultat des valeurs T détermine le seuil de signification. Celui-ci est caractérisé par un ou plusieurs astérisques: (*) signifie que le coefficient s'écarte de zéro avec une probabilité de 90%, (**) avec une probabilité de 95% et (***) avec une probabilité de 99%.

Les *résultats de l'analyse* peuvent être résumés de la façon suivante:¹⁹

- Au niveau des *paramètres socio-économiques*, l'âge représente une variable exerçant une influence positive significative sur les hôtes hébergés comme sur les excursionnistes. En d'autres termes, plus l'âge de la personne interrogée est avancé, plus ses dépenses quotidiennes seront élevées. Les résultats concernant la variable sexe montrent que les excursionnistes femmes ont tendance à dépenser moins que les excursionnistes de sexe masculin. Par contre, le sexe n'a pas d'incidence significative sur les dépenses des hôtes hébergés. Chez ces derniers, *l'influence du revenu* sur le montant des dépenses quotidiennes est très importante; une influence non pertinente chez les excursionnistes.²⁰

¹⁹ L'illustration 51 ne présente pas toutes les variables examinées.

²⁰ Les coefficients indiquent que tous les revenus supérieurs à 25'000 CHF exercent une influence positive significative sur les dépenses journalières des hôtes hébergés. Plus le revenu est élevé, plus le coefficient estimé a tendance à augmenter.

Illustration 51: influence des différentes variables sur le montant moyen des dépenses quotidiennes, résultats empiriques d'un modèle de régression linéaire pour le canton de Vaud, 2002/03

Variables	Comportement de dépenses: modèle empirique							
	Hôtes hébergés				Excursionnistes			
	Signe	Coeffi- cients	T- Valeur	S. de signif.	Signe	Coeffi- cients	T- Valeur	S. de signif.
PARAMETRES SOCIO-ECONOMIQUES								
âge	+	0.06	2.73	***	+	0.08	3.16	***
sexe féminin	-	0.04	-0.95		-	0.17	-3.28	***
foyer d'une personne	+	0.02	0.29		+	0.12	1.70	*
REVENU BRUT ANNUEL								
25'000-75'000 CHF	+	0.15	1.28		-	0.01	0.05	
75'000-125'000 CHF	+	0.33	2.77	***	+	0.11	1.06	
125'000-175'000 CHF	+	0.43	3.38	***	+	0.23	1.80	*
175'000-250'000 CHF	+	0.37	2.74	***	+	0.17	1.09	
> 250'000 CHF	+	0.76	5.12	***	+	0.18	0.76	
pas de réponse	+	0.36	3.02	***	+	0.29	2.77	**
DOMICILE								
en suisse	+	0.02	0.34		+	0.45	4.05	***
à l'étranger	+	0.19	2.77	***	+	0.25	1.78	*
MOYENS DE TRANSPORT								
véhicule privé	+	0.15	1.64	*	+	0.27	2.87	***
véhicule de location	+	0.08	0.72					
chemin de fer	+	0.12	1.47		+	0.13	1.37	
car (tour-opérateur privé)	-	0.06	0.23					
bus (transports publics)	-	0.28	-2.18	**	+	0.03	0.23	
PARAMETRES DE VOYAGE								
saison d'été	+	0.03	0.56					
tourisme d'affaires	+	0.37	3.66	***	+	0.27	2.21	**
durée de séjour	-	0.16	-7.76	***				
nombre de compagnons de voyage	-	0.55	-8.61	***	-	0.53	-14.44	***
pas de voyage en famille	+	0.17	2.59	***				
déjà séjourné en ce lieu au cours des cinq dernières années					+	0.12	2.10	**
voyage non organisé					-	0.48	-3.94	***
visite expo	-	0.06	-0.59		+	0.37	2.82	***
visite manifestations sportives	+	0.05	0.63					
visite événements culturels	+	0.03	0.54		+	0.08	1.17	
excursions	-	0.09	-1.89	*				
RAISON DU VOYAGE								
shopping (influence rel. importante)	+	0.05	0.69		+	0.17	1.78	*
shopping (influence déterminante)	+	0.24	1.88	*	+	0.49	4.23	***
gastronomie (influence importante)	+	0.18	2.85	***	+	0.24	2.88	***
gastronomie (infl. déterminante)	+	0.29	2.78	***	+	0.51	4.58	***
bien-être et détente (infl. import.)	-	0.03	-0.37		-	0.09	-1.13	
bien-être et détente (infl. déter.)	-	0.16	-2.52	**	+	0.04	0.54	
formation (influence importante)	-	0.20	-1.33		+	0.16	1.06	
formation (influence déterminante)	-	-0.11	-0.73		-	0.26	1.40	
vue, paysage (influence importante)	-	0.08	-0.98		+	0.03	0.39	
vue, paysage (infl. déterminante)	-	0.10	-1.10		-	0.10	-1.20	
manifestations sportives (infl. imp.)	-	0.03	-0.31					
manifestations sportives (infl. déter.)	+	0.01	0.05					
expo.02 (influence importante)	+	0.03	0.24					
expo.02 (influence déterminante)	+	0.21	1.53					
événements culturels (infl. import.)	-	0.07	-1.01					
événements culturels (infl. déter.)	+	0.09	1.09					
pratique du sport (infl. importante)	+	0.03	0.37					
pratique du sport (infl. déterminante)	+	0.08	1.09					
*** Valeur significativement différente de zéro (taux d'erreur 1%) ** Valeur significativement différente de zéro (taux d'erreur 5%) * Valeur significativement différente de zéro (taux d'erreur 10%)								

Source: Willi (2003)

Illustration 51 (suite)

Variables	Comportement de dépenses: modèle empirique (suite)							
	Hôtes hébergés				Excursionnistes			
	Signe	Coeffi- cients	T- Valeur	S. de signif.	Signe	Coeffi- cients	T- Valeur	S. de signif.
DEPENSES EFFECTUEES								
repas, boissons dans restaurants	+	0.33	3.71	***	+	0.66	6.82	***
achats dans les commerces	+	0.26	4.51	***	+	0.61	9.88	***
déplacements	+	0.16	3.40	***	+	0.41	4.56	***
formation ou perfectionnement	+	0.34	1.85	*				
remontées mécaniques	+	0.19	3.20	***	+	0.95	9.42	***
cours de sport, instal. sportives	+	0.08	1.18		+	0.86	4.91	***
articles de location	+	0.18	2.51	**	+	0.51	3.59	***
billets d'entrée (év. culturels)	+	0.11	1.99	**	+	0.28	1.71	*
soins corporels/santé/babysitting	+	0.24	2.96	***	+	0.20	0.93	
hébergement	+	0.47	3.53	***				
REGIONS								
Arc lémanique	+	0.12	1.33		+	0.07	0.41	
Alpes	+	0.21	2.34	**	+	0.09	0.50	
Campagne	+	0.00	0.03		-	0.03	0.16	
Lacs Neuchâtel et Morat					-	0.11	0.62	
Jura	+	0.11	1.09		-	0.28	-1.55	
TYPE D'HEBERGEMENT								
camping	-	0.16	-1.33					
hébergement collectif, de groupe	+	0.10	0.67					
appartement/chalet (propriétaire)	+	0.05	0.52					
appartement/chalet (loué)	+	0.20	1.62					
hôtel 1 et 2 étoiles	+	0.36	2.44	**				
hôtel 3 étoiles	+	0.63	4.62	***				
hôtel 4 et 5 étoiles	+	0.86	6.06	***				
Données sur le modèle								
Nombre de questionnaires analysés		751				1063		
R ² ajusté		0.70				0.45		
*** Valeur significativement différente de zéro (taux d'erreur 1%)								
** Valeur significativement différente de zéro (taux d'erreur 5%)								
* Valeur significativement différente de zéro (taux d'erreur 10%)								

Source: Willi (2003); S. de signif.=Seuil de signification

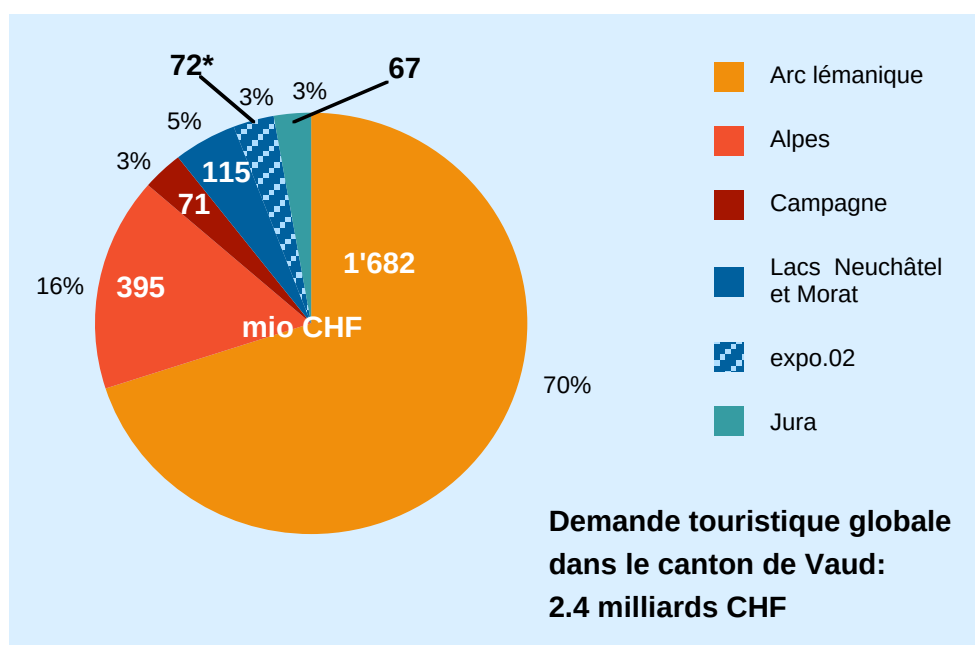
- La variable *origine* révèle que les *hôtes hébergés étrangers* dépensent en moyenne plus par jour que leurs homologues suisses. Pour les excursionnistes, par contre, le résultat s'inverse. Au niveau des *moyens de transport*, l'utilisation d'un véhicule privé tend à favoriser des dépenses élevées; une tendance qui s'inverse pour les hôtes hébergés se déplaçant en bus.
- Parmi les paramètres de voyage, on ne constate, chez les hôtes hébergés, aucune incidence de la *saison* sur le montant des dépenses.
- Le *tourisme d'affaires* semble favoriser des dépenses élevées (cf. partie 8). A l'inverse, la *durée du voyage* et les *voyages en famille* pour les hôtes hébergés et le *nombre de personnes accompagnantes* pour les deux catégories d'hôtes entraînent des dépenses quotidiennes plus faibles. Les excursionnistes qui, au cours des cinq dernières années, ont déjà séjourné *au moins une fois sur le lieu en question* ou qui *voyagent en tour organisé*, montrent des dépenses quotidiennes sensiblement plus élevées. Au niveau des manifestations, seuls les excursionnistes visitant *l'Expo.02* affichent des dépenses relativement élevées. On notera également que les hôtes hébergés partis en *excursion* présentent des dépenses quotidiennes peu importantes.

- Au niveau des *différentes motivations touristiques*, seuls la *restauration* et le *shopping* sont significatifs entraînant des dépenses relativement élevées pour les deux catégories d'hôtes.
- Les *dépenses touristiques* des hôtes hébergés sont particulièrement importantes au niveau du logement, de la formation, de la restauration et du commerce de détail. Les effets les plus faibles se trouvent du côté des dépenses pour les billets d'entrées, les transports les articles de location. En comparaison, il est frappant de constater que les excursionnistes montrent des dépenses plus élevées dans tous les domaines, à l'exception de l'hébergement bien sûr et des soins corporels. Les différences les plus évidentes se trouvent du côté des remontées mécaniques et des activités sportives.
- La *destination choisie par l'hôte*, n'exerce d'influence positive sur les dépenses que pour les personnes hébergées dans les Alpes.
- Finalement, au niveau des différents *types de logement*, seule l'hôtellerie dans son ensemble exerce une influence remarquée sur les dépenses quotidiennes.

5.5 Demande touristique globale

La demande touristique globale englobe l'ensemble des dépenses effectuées par les hôtes dans le canton de Vaud et atteint, en 2002/03, le montant total de 2.4 mrd CHF (illustration 52).

Illustration 52: demande globale des hôtes du canton de Vaud et de ses 5 régions, 2002/03



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner;

*Expo.02: dont 2 mio CHF dans la région *Campagne* et 70 mio CHF dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- La part la plus importante revient à l'*Arc lémanique* (70% de la demande globale, soit 1.7 mrd CHF). Avec 16%, soit 395 mio CHF, les *Alpes* occupent la deuxième place.
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, la demande touristique globale, se chiffre à 185 mio CHF, dont 70 mio générés par l'Expo.02. Dans la région *Campagne*, les hôtes ont dépensé 73 mio CHF, dont 2 mio CHF pour l'Expo.02; une Expo.02 qui au total représente 3% de la demande globale du canton.
- Dans la région *Jura*, la demande touristique globale représente 67 mio CHF (3%).

L'illustration 53 présente en détails la demande globale. Celle-ci est composée de la demande touristique brute²¹, équivalente à 1.647 mrd CHF, qui, pour obtenir la demande touristique nette, doit être apurée des dépenses des hôtes en dehors de la région en question (moins 169 mio CHF).

Illustration 53: composition de la demande touristique globale dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002/03

	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
	millions CHF	millions CHF	millions CHF	millions CHF	millions CHF	millions CHF
Demande touristique brute (dépenses des hôtes)	1'647	1'072	287	66	176	45
Moins les dépenses des hôtes en dehors de la région analysée	-169	-105	-22	-15	-23	-5
Demande touristique sans "shopping et transits"	1'477	967	266	52	153	40
Hôtes "shopping et transits"	516	461	37	4	11	3
Demande touristique (dépenses des hôtes pendant leur séjour dans la région considérée)	1'994	1'428	302	55	164	44
Plus les dépenses annuelles non couvertes par les locations pour les appartements ou chalets de vacances	122	47	50	5	7	13
Investissements pour les logements de vacances et nouvelle construction de logements de vacances	67	29	26	2	6	6
Plus les dépenses pour les frais hospitaliers	64	51	9	1	2	0.5
Part du coût du voyage aller et retour	156	127	8	10	6	5
Demande touristique globale	2'403	1'682	395	73	185	67

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner;

*dépenses des personnes qui, selon la définition du tourisme, font partie des touristes, mais qui se sont rendues dans la région uniquement pour faire des achats ou qui n'y étaient qu'en transit. Aucune fréquence ne peut être déterminée pour ce type d'hôtes. Le montant correspond à la différence entre l'offre et la demande dans les branches commerce de détail et stations-service.

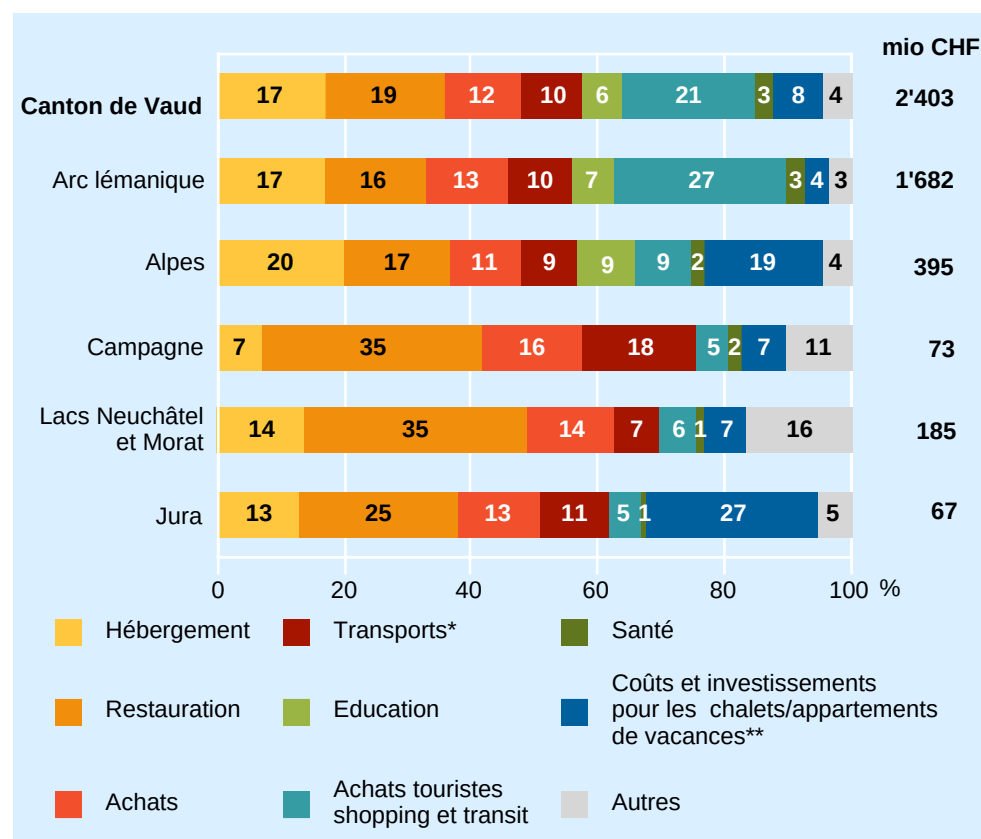
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

²¹ La demande touristique brute correspond aux dépenses quotidiennes des hôtes (chapitre 5.3), multipliées par les fréquences (chapitre 5.2).

A ce niveau, intervient la question des hôtes «shopping et transit» qui se monte à 516 mio CHF²²; un phénomène qui se marque surtout dans les régions Arc lémanique et Alpes.

Parmi les autres composants de la demande touristique globale, en plus de *la demande touristique nette* (1.994 mrd CHF), on retiendra également le poids des frais annuels (122 mio CHF) et des investissements (67 mio CHF) engendrés par les *logements de vacances*, des dépenses dans le domaine de la *santé* (64 mio CHF) et des *frais de voyage* dépensés par les hôtes dans le canton de Vaud (156 mio CHF).

Illustration 54: répartition de la demande touristique globale par catégorie de dépenses dans le canton de Vaud, 2002/03



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; * voyage, transport sur le lieu de séjour et remontées mécaniques, ** y compris nouvelle construction.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

²² Dans le canton de Vaud, comme dans d'autres régions analysées précédemment (Bâle-Campagne), on constate que les dépenses des visiteurs basées sur l'enquête auprès des hôtes sont trop basses en ce qui concerne le commerce de détail et l'essence. Si on les compare avec les chiffres d'affaires touristiques identifiés du côté de l'offre - dans l'enquête auprès des entreprises - pour le commerce de détail et les stations-service, une différence persiste. Celle-ci s'explique par le fait que deux catégories d'hôtes restent sous-représentées dans l'enquête auprès des hôtes. Il s'agit, d'une part, des touristes de shopping qui se rendent dans les centres commerciaux pour faire des achats et à qui on ne connaît pas d'autres activités touristiques: ces hôtes viennent en majorité du canton de Vaud ou des régions limitrophes, mais ne fréquentent pas régulièrement les centres commerciaux (sinon ils auraient été recensés comme autochtones). D'autre part, il s'agit des hôtes en transit qui traversent le canton de Vaud sur l'autoroute en ne s'arrêtant que brièvement dans les restauroutes pour faire des achats et prendre de l'essence.

En moyenne, dans le canton de Vaud, 17% de la demande touristique globale (environ 400 mio CHF) sont dépensés pour l'hébergement (illustration 54), 19% (environ 450 mio CHF) pour la restauration et 12% (environ 300 mio CHF) pour les achats auprès des commerces de détail. De plus, 21% de la demande globale (516 mio CHF) sont à mettre sur le compte des personnes en transit ou qui ne se sont déplacées que pour faire du shopping.

Plus modestement, 10% de la demande globale (230 mio CHF) concernent le transport²³, 8% (environ 190 mio CHF) sont attribués aux investissements pour les logements de vacances, 6% (150 mio CHF) renvoient à la formation et au séjour d'étudiants étrangers et 3% (64 mio CHF) sont dépensés pour des raisons de santé. Les 4% restants (125 mio CHF) sont affectés au secteur «Autres» qui souligne les montants dépensés pour les cours de sport, les entrées, les soins corporels, les articles de location, etc.

L'analyse régionale de ces résultats montre quelques disparités intéressantes:

- Dans *les Alpes*, la part de l'hébergement est supérieure à la moyenne.
- La restauration est particulièrement importante dans les régions *Campagne*, *Lacs Neuchâtel* et *Morat*.
- Les achats des touristes de shopping et des hôtes en transit sont significatifs surtout dans *l'Arc lémanique* et *les Alpes* (centres commerciaux, restauroutes).
- Les coûts liés à la santé concernent *l'Arc lémanique* et *les Alpes*; deux régions marquées par la présence non seulement d'hôpitaux publics mais également de cliniques privées.
- Les dépenses pour les appartements et chalets de vacances atteignent des valeurs supérieures à la moyenne cantonale dans *les Alpes* et *le Jura*.
- Dans les régions *Campagne* et *Lacs Neuchâtel* et *Morat*, les dépenses liées au secteur «Autres» dépassent la moyenne cantonale; un résultat influencé sans doute par les frais liés aux entrées d'Expo.02.

5.6 Demande touristique (sans shopping ni hôtes en transit)

Dans la perspective d'analyser la demande touristique des différentes catégories d'hôtes, ce chapitre va se concentrer sur la demande touristique sans «shopping et transit» de l'illustration 53.

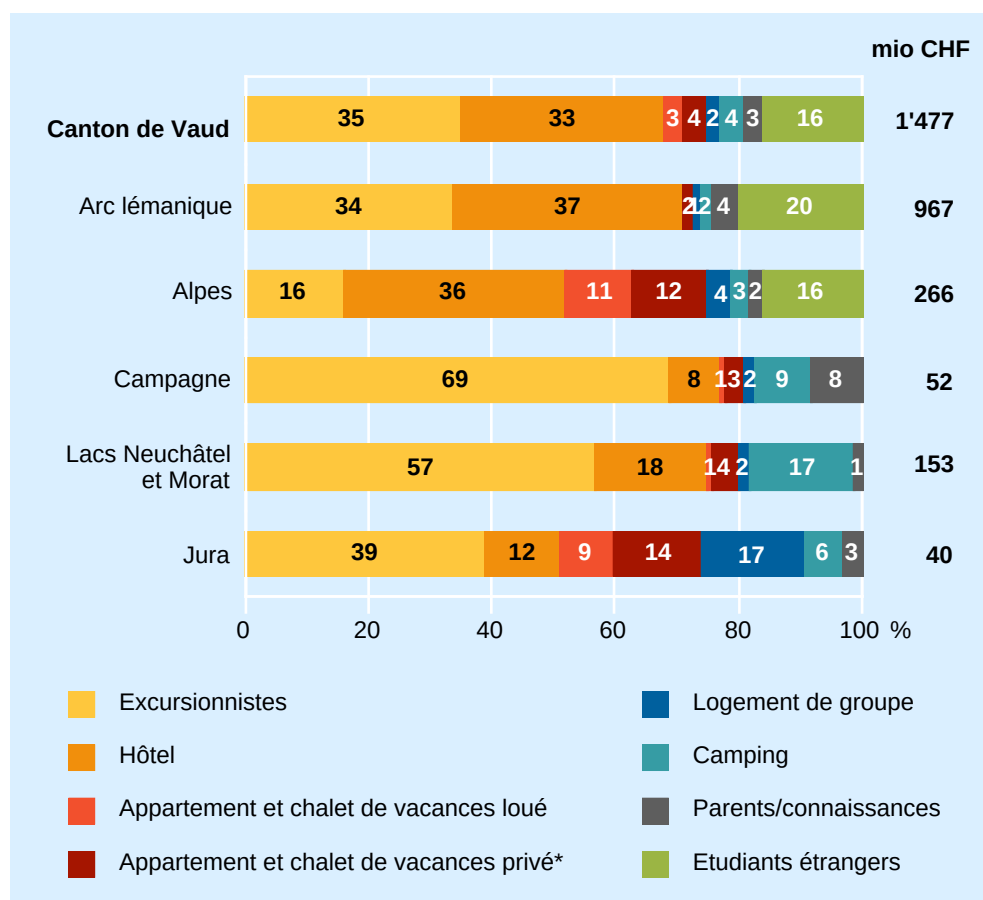
5.6.1 Demande des différentes catégories d'hôtes

Le 35% de la demande touristique (520 mio CHF) est généré dans le canton de Vaud par les excursionnistes. Avec 33%, les hôtes hébergés à l'hôtel disposent d'une contribution relativement similaire (environ 490 mio CHF). Les étudiants étrangers représentent 16% de la demande (environ 230 mio CHF) tandis que les parts des autres catégories d'hôtes sont toutes inférieures à 5% (illustration 55).

²³ Remontées mécaniques, déplacements durant le séjour et voyage d'accès.

- *L'Arc lémanique* suit la tendance cantonale avec des parts cependant un peu plus élevées au niveau des hôtes hébergés à l'hôtel (37%, environ 360 mio CHF) et des étudiants étrangers (20%, environ 190 mio CHF).
- Dans *les Alpes*, la contribution des hôtes hébergés à l'hôtel apparaît comme la plus importante (36%, 94 mio CHF), suivie de celles des locataires et propriétaires de logements de vacances qui ensemble couvrent un peu plus de 23% de la demande (62 mio CHF). Avec 44 mio CHF, les excursionnistes ne contribuent, par contre, qu'à 16% de la demande; un résultat similaire à celui des étudiants étrangers.

Illustration 55: demande touristique des différentes catégories d'hôtes dans le canton de Vaud, 2002/03



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans la région *Campagne*, la part prépondérante de la demande touristique (69%, 35 mio CHF) revient aux excursionnistes; les autres catégories se retrouvant toutes avec une contribution de 9% ou moins.
- De même, dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, plus de la moitié de la demande touristique (57%, 87 mio CHF) est générée par les excursionnistes; suivie de la part des hôtes hébergés à l'hôtel (18%, 27 mio CHF) et de celle des campeurs (17%, 25 mio CHF).
- Dans *le Jura*, les excursionnistes contribuent aux deux cinquièmes de la demande touristique (16 mio CHF). 12% renvoient aux personnes logées à l'hôtel (5 mio CHF) et 23% aux logements de vacances (9 mio CHF), dont 9% reviennent aux locataires et 14% aux propriétaires. Avec 17% de la demande (7

mio CHF), les logements de groupe pèsent relativement lourds dans cette région.

5.6.2 Différences saisonnières dans la demande des hôtes

L'illustration 56 représente la répartition de la demande par saison et par région. Avec 61% de la demande, la saison d'été est, dans le canton de Vaud, plus importante que la saison d'hiver.

Illustration 56: contribution à la demande par saison dans le canton de Vaud, 2002/03

Région	Contribution à la demande par saison en %	
	Eté	Hiver
Arc lémanique	61	39
Alpes	43	57
Campagne	78	22
Lacs Neuchâtel et Morat	88	12
Jura	68	32
Canton de Vaud	61	39

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

- *L'Arc lémanique* suit la tendance cantonale. A l'inverse, *les Alpes* se montrent comme la seule région privilégiant l'hiver, avec une contribution de l'ordre de 57%.
- Les trois autres régions sont fortement orientées vers la saison d'été avec des parts situées entre 68% (*Jura*) et 88% (région *Lacs Neuchâtel et Morat*).

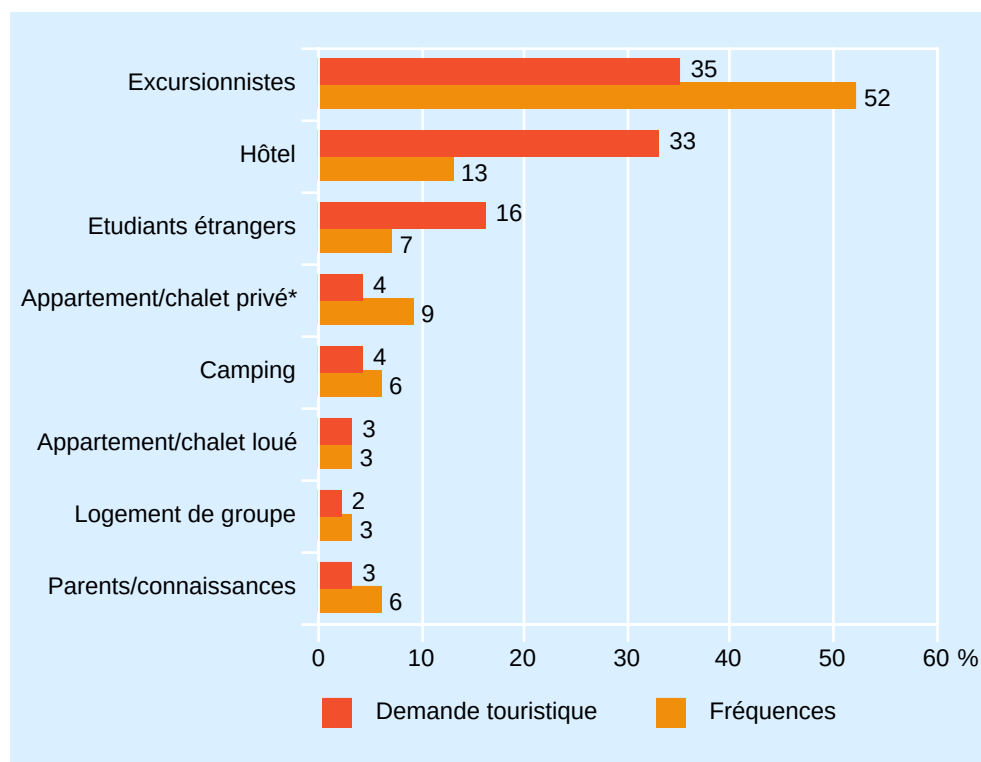
5.6.3 Comparaison entre les fréquences et la demande touristique

Dans le canton de Vaud, les excursionnistes représentent 52% des fréquences alors qu'ils ne contribuent qu'à 35% de la demande (illustration 57).

A l'inverse, les hôtes hébergés à l'hôtel, qui ne représentent pourtant que 13% des fréquences, contribuent à près d'un tiers de la demande; un rapport proportionnel également observé au niveau des étudiants étrangers (7% des fréquences contre 16% de la demande).

Quant aux propriétaires de logements de vacances, leur contribution à la demande (4%) apparaît comme relativement faible si l'on ne prend en considération que les dépenses effectuées pendant leur séjour. Mais en incluant les frais et les investissements réalisés pour les logements de vacances, leur contribution augmente et tend même à dépasser leur part de fréquences (cf. chapitre 5.7).

Illustration 57: comparaison entre les fréquences et la contribution à la demande touristique des différentes catégories d'hôtes du canton de Vaud, 2002/03



Sources: OFS: statistique des nuitées, enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2002/03, calculs et estimations Rütter + Partner; * sans les dépenses pour l'appartement ou le chalet de vacances.

La contribution à la demande des hôtes de camping, des hôtes voyageant en groupe et des personnes rendant visite à des parents ou amis est en général inférieure aux fréquences. Chez les locataires de logement de vacances, le rapport est plus ou moins équilibré.

5.6.4 Demande en dehors de la région d'accueil

Lors de leurs déplacements (excursions, voyage d'accès), les hôtes dépensent une partie de leur budget en dehors de leur région d'accueil. L'illustration 58 présente un aperçu de ce phénomène.

Selon les régions, entre 78 et 90% de la demande sont tout d'abord dépensés dans la région d'accueil elle-même. Cette part est plus élevée en hiver; une saison moins marquée par l'envie de partir en excursion.

- De plus, en été comme en hiver, les hôtes de *l'Arc lémanique* effectuent 4% de leurs dépenses dans *les Alpes*.
- Réciproquement, les hôtes des *Alpes* accordent 6% en été et 3% en hiver de leurs dépenses à la région lémanique.
- *L'Arc lémanique* est également apprécié des hôtes de la région *Campagne* avec des dépenses atteignant les 6% en été et 7% en hiver. Ces valeurs restent toutefois comparables à celles réalisées dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (10% en été, 6% en hiver).

Illustration 58: dépenses des hôtes hébergés en dehors de la région d'accueil, canton de Vaud, 2002/03

Région d'accueil	Demande dans les cinq régions du canton et hors canton											
	Arc lémanique		Alpes		Campagne		Lacs Neu- châtel et Morat		Jura		Hors du ct. de Vaud	
	mio CHF	%	mio CHF	%	mio CHF	%	mio CHF	%	mio CHF	%	mio CHF	%
Eté												
Arc lémanique	586	89	25	4	8	1	12	2	11	2	14	2
Alpes	7	6	114	91	1	1	0.3	0.3	0.4	0	2	2
Campagne	3	6	1	1	40	78	5	10	1	2	1	2
L Neuchâtel/Morat	5	3	2	1	4	2	135	87	3	2	7	5
Jura	1	4	1	2	0	1	1	4	27	87	1	2
Hiver												
Arc lémanique	381	92	16	4	3	1	3	1	5	1	8	2
Alpes	4	3	152	94	0	0	0	0	1	1	5	3
Campagne	1	7	0	0	11	78	1	6	1	4	1	4
L Neuchâtel/Morat	0	1	0	0	1	5	18	90	0	1	1	3
Jura	0	2	0	1	0	1	0	1	13	94	0	1
Année												
Arc lémanique	967	90	41	4	12	1	14	1	17	2	22	2
Alpes	11	4	266	92	1	0	0.4	0	1	1	7	3
Campagne	4	6	1	1	52	78	6	10	2	3	2	3
L Neuchâtel/Morat	6	3	2	1	4	3	153	87	3	2	8	4
Jura	1	3	1	2	0.3	1	1	3	40	90	1	2

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

- Les hôtes de la région *Lacs Neuchâtel et Morat* dépensent leur argent aussi bien dans l'*Arc lémanique* (3%) que dans les régions *Campagne* (3%) et *Jura* (2%). 4% des dépenses échappent au canton de Vaud.
- Depuis le *Jura*, les excursions se dirigent surtout vers le lac Léman et les lacs de Neuchâtel et Morat (3% chacun).

L'illustration 59 présente un aperçu de la demande touristique du canton de Vaud par catégorie d'hôtes et par saison.

Illustration 59: (page suivante) aperçu de la demande touristique des différentes catégories d'hôtes du canton de Vaud et de ses cinq régions, été 2002, hiver 2002/03

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; sans les frais pour le logement de vacances;

* voir définition sous note 5.1.3.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Arc lémanique	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part
	mio	en	mio	en	mio	en	en %
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	hiver
Total des excursionnistes	201	34	138	36	339	35	41
Rép. des excursionnistes		100		100		100	
• excursionnistes vaudois	54	27	32	23	86	25	37
• excursionnistes suisses	87	43	64	47	151	45	43
• excursionnistes étrangers	60	30	41	30	102	30	41
Total des hôtes hébergés	385	66	244	64	628	65	39
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100	
• total dans les hôtels	233	61	124	51	358	57	35
suisses	73	19	45	18	118	19	38
étrangers	160	42	80	33	240	38	33
non classés	33	9	18	7	50	8	35
1 et 2 étoiles	11	3	5	2	16	3	32
3 étoiles	51	13	28	11	78	12	35
4 étoiles	75	19	41	17	116	18	36
5 étoiles	64	17	33	13	97	15	34
• app. de vacances loué	2	0	1	0	2	0	23
• app. de vacances privé	11	3	4	2	15	2	26
• logement de groupe	7	2	3	1	11	2	30
suisses	4	1	2	1	6	1	30
étrangers	3	1	1	1	4	1	30
• camping	14	4	1	0	15	2	7
suisses	10	3	1	0	11	2	9
étrangers	4	1	0	0	4	1	4
• parents et connaissances	22	6	15	6	37	6	41
• étudiants étrangers	95	25	95	39	191	30	50
Total des hôtes	586	100	381	100	967	100	39
Shopping et transit*					461		
Demande touristique					1'428		
Alpes	Eté 02	en	Hiver 02/03	en	Total	en	Part
	mio	%	mio	%	mio	%	en %
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	hiver
Total des excursionnistes	20	17	24	16	44	16	55
Rép. des excursionnistes		100		100		100	
• excursionnistes vaudois	9	46	13	55	22	51	59
• excursionnistes suisses	6	31	8	35	14	33	58
• excursionnistes étrangers	5	23	3	11	7	16	36
Total des hôtes hébergés	94	83	128	84	222	84	57
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100	
• total dans les hôtels	39	42	55	43	94	43	59
suisses	12	13	17	13	29	13	57
étrangers	27	28	39	30	65	29	59
non classés	11	12	14	11	25	11	56
1 et 2 étoiles	3	3	7	6	10	5	71
3 étoiles	11	12	15	11	26	12	56
4 étoiles	13	14	17	14	30	14	58
5 étoiles	1	0.8	2	1.7	3	1.3	74
• app. de vacances loué	10	11	20	15	30	13	66
• app. de vacances privé	13	13	19	15	32	14	60
• logement de groupe	4	5	8	6	12	5	64
• camping	6	6	3	3	9	4	37
• parents et connaissances	2	3	3	2	5	2	52
• étudiants étrangers	20	21	20	16	40	18	50
Total des hôtes	114	100	152	100	266	100	57
Shopping et transit*					37		
Demande touristique					302		

Illustration 59: suite

Campagne	Été 02		Hiver 02/03		Total		Part
	mio	en	mio	en	mio	en	en %
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	hiver
Total des excursionnistes	28	70	7	63	35	68	21
Rép. des excursionnistes		100		100		100	
• excursionnistes vaudois	14	51	3	44	17	49	18
• excursionnistes suisses	10	34	4	54	13	38	29
• excursionnistes étrangers	4	15	0	2	4	13	3
Total des hôtes hébergés	12	30	4	37	16	32	26
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100	
• total dans les hôtels	2.5	20.8	1.9	44.2	4.4	26.9	43
suisses	1.9	15.7	1.4	32.0	3.2	19.9	42
étrangers	0.6	5.1	0.5	12.2	1.1	7.0	46
non classés	2.3	19.3	1.8	41.5	4.1	25.1	43
1 et 2 étoiles	0.1	0.9	0.0	0.3	0.1	0.7	10
3 étoiles	0.1	0.6	0.1	2.4	0.2	1.1	57
• app. de vacances loué	0.5	4	0.2	4	1	4	25
• app. de vacances privé	1.2	10	0.2	5	1	9	14
• logement de groupe	0.7	5	0.3	7	1	6	32
• camping	4.1	34	0.4	9	4	28	9
• parents et connaissances	3.0	25	1.3	30	4	27	30
Total des hôtes	40	100	11	100	52	100	22
Shopping et transit*					4		
Demande touristique					55		
Lacs Neuchâtel et Morat							
	mio	en	mio	en	mio	en	Part
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	en %
Total des excursionnistes	80	59	7	41	87	57	8
Rép. des excursionnistes		100		100		100	
• excursionnistes vaudois	16	21	2	22	18	21	9
• excursionnistes suisses	53	67	4	51	57	65	6
• excursionnistes étrangers	10	13	2	27	12	14	16
Total des hôtes hébergés	56	41	11	59	66	43	16
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100	
• total dans les hôtels	21.9	39	5.5	52	27	41	20
suisses	17.9	32	4.1	39	22	33	19
étrangers	3.9	7	1.4	13	5	8	26
non classés	3.2	6	0.9	9	4	6	22
1 et 2 étoiles	4.1	7	0.8	7	5	7	16
3 étoiles	8.3	15	1.2	11	9	14	12
4 étoiles	6.4	11	2.7	25	9	14	29
• app. de vacances loué	1.6	3	0.1	1	2	3	7
• app. de vacances privé	5.9	11	0.7	7	7	10	11
• logement de groupe	3.1	6	0.1	1	3	5	4
suisses	3.0	5	0.1	1	3	5	4
étrangers	0.1	0	0.0	0	0	0	2
• camping	21.5	38	3.4	32	25	37	14
suisses	20.7	37	3.4	32	24	36	14
étrangers	0.7	1	0.0	0	1	1	2
• parents et connaissances	1.7	3	0.5	4	2	3	22
• étudiants étrangers	0.2	0	0.2	2	0	1	50
Total des hôtes	135	100	18	100	153	100	12
Shopping et transit*					11		
Demande touristique					164		

Illustration 59: suite (page suivante)

Jura	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part
	mio	en	mio	en	mio	en	en %
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	hiver
Total des excursionnistes	12	43	4	31	16	39	26
Rép. des excursionnistes		100		100		100	
• excursionnistes vaudois	4	35	2	53	6	40	35
• excursionnistes suisses	3	26	1	27	4	26	27
• excursionnistes étrangers	5	40	1	20	5	34	15
Total des hôtes hébergés	16	57	9	69	24	61	36
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100	
• total dans les hôtels	3	18	2	21	5	19	39
suisses	2	15	1	17	4	15	39
étrangers	1	4	0	4	1	4	38
non classés	1	4	1	6	1	5	42
1 et 2 étoiles	0	2	0	2	0	2	30
3 étoiles	2	12	1	13	3	12	39
4 étoiles	0	0	0	0	0	0	-
5 étoiles	0	0	0	0	0	0	-
• app. de vacances loué	1	9	2	23	3	14	60
• app. de vacances privé	4	27	1	15	6	23	25
• logement de groupe	5	32	2	24	7	29	30
• camping	2	10	1	8	2	9	32
• parents et connaissances	1	4	1	9	1	5	57
• étudiants étrangers	0	0	0	0	0	0	-
Total des hôtes	27	100	13	100	40	100	32
Shopping et transit*					3		
Demande touristique					44		
Canton de Vaud	Eté 02		Hiver 02/03		Total		Part
	mio	en	mio	en	mio	en	en %
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	hiver
Total des excursionnistes	340	38	180	31	520	35	35
Rép. des excursionnistes		100		100		100	
• excursionnistes vaudois	98	29	52	29	150	29	35
• excursionnistes suisses	158	47	81	45	240	46	34
• excursionnistes étrangers	84	25	47	26	131	25	36
Total des hôtes hébergés	562	62	395	69	957	65	41
Rép. des hôtes hébergés		100		100		100	
• total dans les hôtels	300	53	189	48	488	51	39
suisses	108	19	68	17	176	18	39
étrangers	192	34	121	31	313	33	39
non classés	50	9	35	9	85	9	41
suisses	25	4	15	4	40	4	37
étrangers	25	4	20	5	45	5	44
1 et 2 étoiles	18	3	13	3	31	3	42
suisses	10	2	5	1	15	2	35
étrangers	8	1	8	2	16	2	48
3 étoiles	73	13	45	11	117	12	38
suisses	29	5	17	4	46	5	36
étrangers	43	8	28	7	71	7	39
4 étoiles	94	17	62	16	155	16	40
suisses	30	5	21	5	51	5	41
étrangers	64	11	41	10	105	11	39
5 étoiles	65	11	35	9	99	10	35
suisses	13	2	10	3	23	2	44
étrangers	51	9	25	6	76	8	32
• app. de vacances loué	16	3	22	6	38	4	59
• app. de vacances privé	35	6	25	6	61	6	42
• logement de groupe	20	4	13	3	34	4	39
suisses	16	3	11	3	27	3	40
étrangers	4	1	2	1	7	1	37
• camping	46	8	9	2	55	6	16
suisses	41	7	9	2	49	5	17
étrangers	5	1	0	0	6	1	6
• parents et connaissances	30	5	20	5	50	5	40
• étudiants étrangers	116	21	116	29	232	24	50
Total des hôtes	902	100	575	100	1,477	100	39
Shopping et transit*					516		
Demande touristique					1,994		

5.7 Appartements et chalets de vacances

Ce chapitre présente les *coûts* et *investissements* établis pour les logements de vacances ainsi que leurs taux d'*occupation* déterminés à l'aide de l'enquête réalisée auprès des propriétaires.

Les coûts et investissements réalisés par les propriétaires pour leurs propres appartements et chalets de vacances ne sont pas compris dans les dépenses quotidiennes des hôtes. Il s'agit en majorité de frais fixes (hypothèques, eaux, assurances, etc.) qui incombent au propriétaire indépendamment du fait qu'il ou elle séjourne dans la région. Ils sont donc déterminés par le biais d'un questionnaire spécial (cf. chapitres 4.1 et 5.1).

Estimation du nombre d'appartements et chalets de vacances

La méthode développée au chapitre 5.1 permet d'estimer à 19'000 le nombre d'appartements et chalets de vacances du canton de Vaud, dont 6'100 se trouvent dans l'*Arc lémanique*, 7'900 dans *les Alpes*, 1'000 dans la région *Campagne*, 1'800 dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* et 2'200 dans la région *Jura* (illustration 60).

Estimation des frais annuels pour les appartements et chalets de vacances

Les *frais annuels* pour les appartements et chalets de vacances s'élèvent *en moyenne* à environ 7'300 CHF par unité (illustration 60). Les frais réalisés dans *les Alpes* (7'800 CHF) et dans l'*Arc lémanique* (8'100 CHF) sont nettement plus élevés que dans les régions *Campagne* (4'900 CHF) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (4'500 CHF), où les maisons de vacances s'avèrent être principalement des résidences d'été, avec des standards de construction moins exigeants et, par conséquent, des taux hypothécaires plus bas. Avec des frais estimés à 6'700 CHF par année et par établissement, la région *Jura* se situe légèrement en dessous de la moyenne cantonale.

Comparaison avec d'autres études consacrées aux logements de vacances

Des valeurs comparatives existent pour différentes régions de Suisse. Les frais annuels occasionnés par les logements de vacances s'élèvent dans le *canton de Berne*²⁴ (1993/94) à 9'400 CHF pour les appartements de vacances et 7'600 CHF pour les chalets de vacances. Dans le *Centre des Grisons*²⁵ (1992), ils atteignent 9'500 CHF pour les appartements de vacances. Dans le canton du *Valais*²⁶, les dépenses sont estimées à environ 10'500 CHF par établissement. Dans le *canton de Nidwald*²⁷ et à *Engelberg*, elles atteignent respectivement 7'300 CHF et 8'700 CHF.

²⁴ Rütter, Stettler, Guhl (1995).

²⁵ Zegg, Rütter (1993). La valeur se réfère aux logements de vacances.

²⁶ Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001).

²⁷ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary (2004).

Illustration 60: frais annuels pour les appartements et chalets de vacances du canton de Vaud, 2002/03

Catégorie de dépenses	Canton de Vaud		Arc lémanique		Alpes		Campagne		Lacs Neuchâtel et Morat		Jura	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Eaux, eaux usées, ordures	400	5	390	5	440	6	250	5	270	6	430	6
Assurances	350	5	380	5	360	5	120	2	270	6	420	6
Electricité (y compris chauffage)	600	8	550	7	600	8	300	6	350	8	1'070	16
Chauffage (mazout, gaz, ramonage)	680	9	770	10	760	10	640	13	205	5	530	8
Maintenance / déneigement	230	3	180	2	350	4	15	0	115	3	200	3
Téléphone, radio, télévision	310	4	370	5	290	4	275	6	200	4	350	5
Nettoyage, lessive	100	1	90	1	100	1	100	2	70	2	160	2
Entretien courant, réparations	490	7	430	5	500	6	100	2	610	14	620	9
Contribution au fonds d'entretien	530	7	820	10	500	6	65	1	135	3	330	5
Intérêts hypothécaires	1'950	27	2'100	26	2'300	29	1'670	34	1'185	26	1'120	17
Taxe de séjour, taxe d'hébergement	280	4	350	4	280	4	255	5	165	4	190	3
Administration	130	2	130	2	160	2	255	5	35	1	50	1
Autres dépenses non répertoriées	1'250	17	1'540	19	1'160	15	855	17	890	20	1'230	18
Total	7'300		8'100		7'800		4'900		4'500		6'700	
Nombre d'établissements	19'000		6'100		7'900		1'000		1'800		2'200	
Total des coûts par région (brut)	139	mio	49	mio	62	mio	5	mio	8	mio	15	mio
dont couverts par les locations	17	mio	1.9	mio	12	mio	0.3	mio	1.1	mio	2.1	mio
	12	%	4	%	19	%	7	%	14	%	14	%
Total des coûts par région (net)	122	mio	47	mio	50	mio	5	mio	7	mio	13	mio

Source: enquête auprès des propriétaires d'appartements et chalets de vacances du canton de Vaud 2002/03.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

En *Haute-Engadine*²⁸, les frais annuels pour les appartements et chalets de vacances sont nettement plus élevés (12'450 CHF en moyenne). A *Arosa*²⁹, les propriétaires dépensent environ 9'000 CHF par année pour leur logement de vacances.

Les dépenses effectuées pour les logements de vacances dans *les Alpes* et *l'Arc lémanique* sont donc comparables à celles établies dans le canton de Nidwald et à Engelberg. Les frais occasionnés dans les trois dernières régions vaudoises sont tous inférieurs aux montants dépensés dans les autres régions analysées.

L'extrapolation des coûts avec le nombre d'établissements donne pour le canton de Vaud un *montant total* d'environ 140 mio CHF; un montant corrigé à 120 mio CHF après déduction des revenus provenant de la location (illustration 53).

Investissements pour les appartements et chalets de vacances

Les données sur les *investissements pour la rénovation* d'appartements et chalets de vacances fluctuent très fortement entre des propriétaires investissant des sommes importantes pour leur établissement et d'autres n'ayant pas entrepris de dépenses durant l'année de l'enquête. Sur la base des données récoltées, une estimation sommaire a tout de même été entreprise et montre, qu'en moyenne, environ 2'500 CHF sont investis par établissement. De plus, divers achats d'une

²⁸ Zegg, Dietz (1998).

²⁹ Zegg, Dietz, Posti (1997).

valeur moyenne de 430 CHF sont également effectués. *L'Arc lémanique* présente les montants les plus élevés du canton.

Illustration 61: estimation des investissements pour les transformations/rénovations pour les logements de vacances dans le canton de Vaud, 2002/03

Appartements et chalets de vacances	Canton de Vaud CHF	Arc lémanique CHF	Alpes CHF	Campagne CHF	Lacs Neuchâtel et Morat CHF	Jura CHF
Investissements pour transformations/rénovations par objet	2'489	3'200	2'200	1'500	2'500	2'000
Acquisitions d'une certaine importance par établissement	427	640	300	270	500	300
Total investissements pour transformations/rénovations par région	47 mio	20 mio	17 mio	1.5 mio	4.5 mio	4.4 mio
Total acquisitions d'une certaine importance par région	8 mio	4 mio	2.4 mio	0.3 mio	0.9 mio	0.7 mio
Total investissements par région	55 mio	23 mio	20 mio	1.8 mio	5.4 mio	5.1 mio

Source: enquête auprès des propriétaires pour les appartements et chalets de vacances du canton de Vaud 2002/03;

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Au total, ce sont près de 55 mio CHF qui sont investis dans le canton de Vaud pour les logements de vacances actuels. En terme de volume, les investissements les plus importants sont réalisés dans *les Alpes* (20 mio CHF) et dans *l'Arc lémanique* (23 mio CHF) (illustration 61).

Les investissements dans la construction sont synchronisés avec les données du secteur de la construction (enquête auprès des entreprises) et débouchent sur une différence de 13 mio CHF qui concerne les investissements pour de nouveaux appartements et chalets de vacances (illustration 62). Ce chiffre ne comprend que les dépenses réalisées auprès des entreprises *régionales* du secteur de la construction et des travaux de finition de bâtiments.

Dépenses globales des hôtes de logements de vacances

L'illustration 62 reprend l'ensemble des dépenses des hôtes de logements de vacances (locataires, propriétaires et invités).³⁰ Au total, une demande d'environ 289 mio CHF est induite par *le marché des logements de vacances du canton de Vaud*. La part la plus importante revient aux *Alpes* (138 mio CHF); un montant supérieur à ceux réalisés dans *l'Arc lémanique* (93 mio CHF), le *Jura* (27 mio CHF), la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (22 mio CHF) et la *Campagne* (8 mio CHF).

³⁰ Aux frais présentés dans l'illustration 60 pour les appartements et chalets de vacances et aux investissements de construction (illustration 61), s'ajoutent les dépenses des hôtes pendant leur séjour.

Illustration 62: aperçu des dépenses des hôtes de logements de vacances, dans le canton de Vaud, 2002/03

Coûts et investissements	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Cam-pagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Coûts pour les logements de vacances (nets, mio CHF)	122	47	50	5	7	13
Investissements pour transformations et rénovations par région (mio CHF)	47	20	17	2	5	4
Acquisitions d'une certaine importance par région (mio CHF)	8	4	2	0.3	1	1
Nouveaux chalets et appartements de vacances (mio CHF) *	13	5	7	-	1	0.4
Total coûts et investissements (mio CHF)	190	76	76	6	13	18
Dépenses des hôtes pendant leur séjour						
Locataires (mio CHF)	38	2	30	0.7	2	3
Propriétaires (mio CHF)	61	15	32	1	7	6
Total dépenses pendant le séjour (mio CHF)	99	18	61	2	8	9
Total dépenses des hôtes dans les appartements et chalets de vacances (mio CHF)	289	93	138	8	22	27
Nuitées des hôtes de logement de vacances en milliers	2'292	564	1'201	73	224	230
Dépenses par hôte et jour de séjour (CHF)	126	165	115	116	97	118

Sources: enquête auprès des hôtes du canton de Vaud 2001/02; enquête auprès des propriétaires d'appartements et chalets de vacances du canton de Vaud; enquête auprès des entreprises du canton de Vaud 2002;

* ne sont comprises que les dépenses auprès d'entreprises *régionales* du secteur de la construction et de la finition de bâtiments.

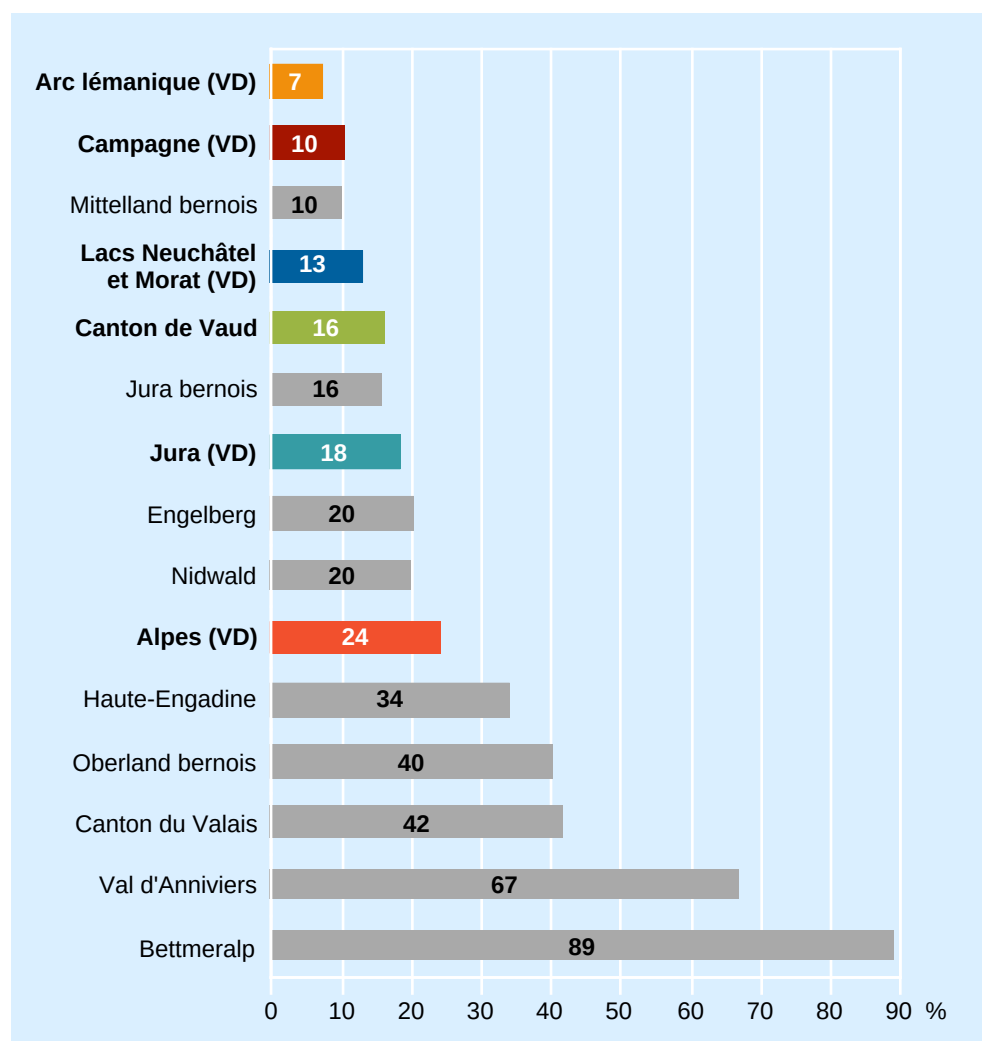
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

En divisant l'ensemble des coûts par les fréquences des hôtes de logement de vacances, on obtient pour le canton de Vaud un montant de *126 CHF par nuitée*. Dans l'*Arc lémanique*, il atteint même 165 CHF. Ces valeurs montrent que les dépenses des hôtes de logement de vacances sont plus ou moins comparables à celles des clients des hôtels 1 et 2 étoiles (illustration 50).

Taux de mise en location des logements de vacances

Dans le canton de Vaud, 16% en moyenne des *appartements et chalets de vacances* sont *mis en location*, que ce soit par des professionnels (agences immobilières) ou par les propriétaires eux-mêmes; un taux de mise en location compris entre celui des *Alpes* (24%) et de l'*Arc lémanique* (7%) (illustration 63).

Illustration 63: taux de mise en location des logements de vacances dans différentes régions de la Suisse



Sources: enquête auprès des propriétaires du canton de Vaud, 2002/03; Rütter-Fischbacher et al. 2004 (Nidwald, Engelberg); Zegg, Dietz 1998 (Haute-Engadine); Bellwald et al. 1999 (canton du Valais); Rütter et al. 1995 (Berne); Schmid et al. 1993 (Bettmeralp et Val d'Anniviers).

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Les logements de vacances du canton de Vaud sont mis en location moins souvent que ceux du canton voisin du Valais (42%). Au niveau régional, *les Alpes vaudoises* (24%) affichent, un taux de location supérieur à celui présenté par Engelberg (20%) mais inférieur aux taux de l'Oberland bernois (40%) et de la Haute-Engadine (34%). Les valeurs des autres régions vaudoises se situent dans le même ordre de grandeur que celles du Jura bernois (16%) et du Mittelland bernois (10%).

Les logements de vacances du canton de Vaud sont composés en moyenne de 1 à 2 chambres et de 4 à 6 lits (illustration 64).

Illustration 64: aperçu des résultats de l'enquête auprès des propriétaires d'appartements et chalets de vacances, canton de Vaud 2002/03

Appartements et chalets de vacances	Régions					
	Canton de Vaud	Arc lé-manique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Questionnaires évalués	660	85	400	5	110	60
nombre de chambres/établissement	-	1.4	1.7	2.1	1.6	1.6
nombre de lits/établissement	-	4.6	5.3	6.2	4.9	4.6
Mise en location (propriétaires et agences)						
nombre d'établissements loués en %	16	7	24	10	13	18
nombre de jours loués en été*	29	34	27	35	40	30
nombre de jours loués en hiver*	26	11	33	10	5	26
nombre de jours loués par année*	56	45	60	45	45	56
nombre de nuitées été*	89	90	85	112	104	93
nombre de nuitées hiver*	98	26	131	32	14	83
nombre de nuitées toute l'année*	187	116	216	144	118	176
nombre de jours loués en été**	5	2	6	4	5	5
nombre de jours loués en hiver**	4	1	8	1	1	5
nombre de jours loués par année**	9	3	14	5	6	10
nombre de nuitées été**	14	7	21	11	14	16
nombre de nuitées hiver**	16	2	32	3	2	15
nombre de nuitées toute l'année**	30	8	52	14	15	31
Occupation par le/la propriétaire						
nombre de jours en été**	19	28	15	18	37	25
nombre de jours en hiver**	18	14	19	5	4	12
nombre de jours par année**	38	42	34	23	41	37
nombre de nuitées été**	54	56	43	50	56	49
nombre de nuitées hiver**	37	28	57	9	28	25
nombre de nuitées toute l'année**	90	83	99	59	83	74
Occupation globale						
nombre de jours en été**	24	30	21	22	42	30
nombre de jours en hiver**	22	15	27	6	5	17
nombre de jours par année**	47	45	48	28	47	47
nombre de nuitées été**	68	62	63	62	69	66
nombre de nuitées hiver**	53	30	89	12	30	39
nombre de nuitées toute l'année**	121	92	152	74	99	105
Valeur d'investissements actuelle						
	%	%	%	%	%	%
moins de 150'000 CHF	23	19	19	-	32	33
150'000 - 300'000 CHF	46	44	46	-	50	47
300'000 - 600'000 CHF	25	26	28	-	16	18
600'000 - 1'000'000 CHF	5	8	6	-	2	2
plus de 1'000'000 CHF	1	4	2	-	0	0

Source: enquête auprès des propriétaires d'appartements et chalets de vacances du canton de Vaud 2002/03; * se réfèrent aux objets loués; ** se réfèrent à tous les objets.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

En moyenne, les établissements mis en location le sont 56 jours par an pour un total d'environ 190 nuitées par unité. A cet égard, les Alpes se positionnent en tête des régions vaudoises avec 60 jours (216 nuitées), suivies du Jura avec 56 jours (176 nuitées).

En regard du nombre total d'appartements et de chalets de vacances, la moyenne de nuitées par établissement descend à 30 pour le canton dans son ensemble et à 52 pour *les Alpes*.

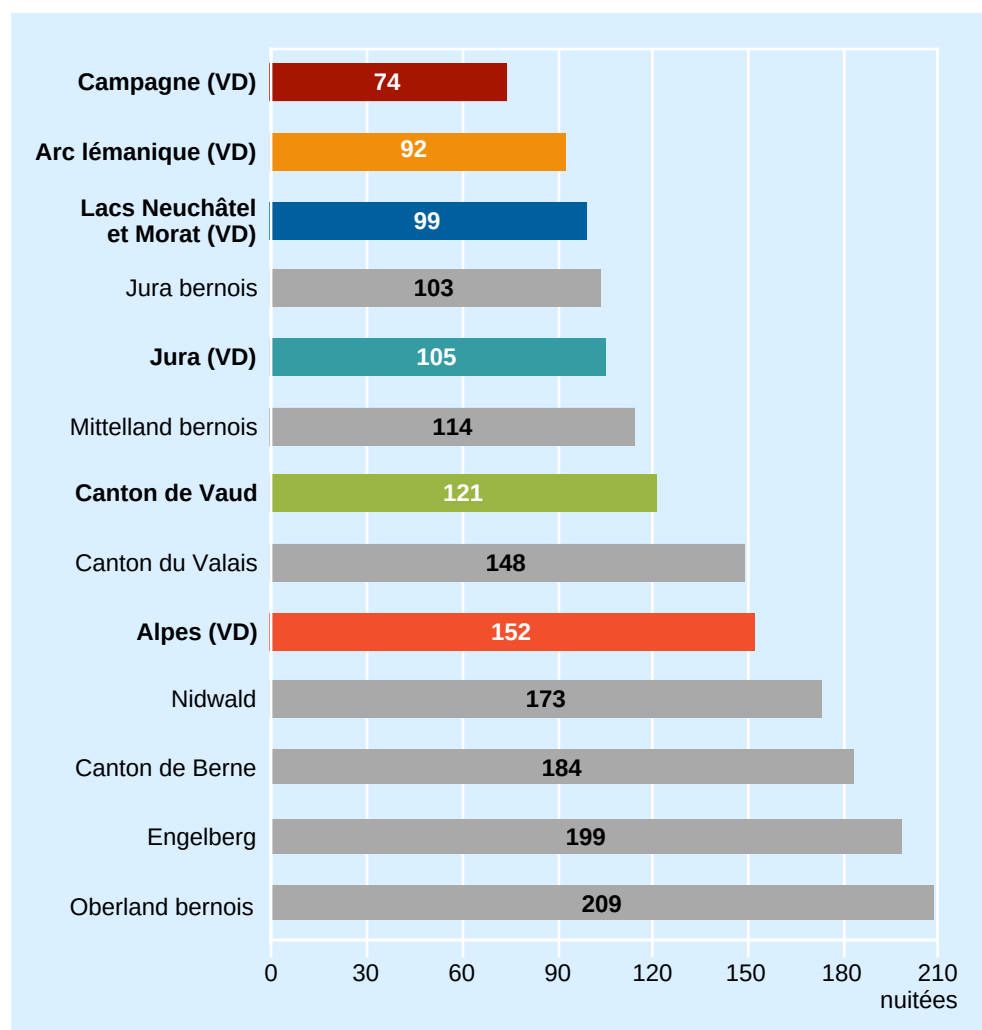
Taux d'occupation par le/la propriétaire

Les propriétaires occupent leur établissement en moyenne 38 jours par année pour un total de 90 nuitées. Avec 42 jours, ce taux d'occupation est le plus élevé dans la région *Arc lémanique* (83 nuitées).

Taux d'occupation totale

L'illustration 65 présente une comparaison régionale au niveau Suisse du total des nuitées réalisées dans les logements de vacances (location et occupation des propriétaires comprises).

Illustration 65: nombre moyen de nuitées par logement de vacances et par année dans différentes régions suisses



Sources: enquête auprès des propriétaires du canton de Vaud 2002/03, Rütter-Fischbacher et al. 2004 (Nidwald, Engelberg), Zegg, Dietz 1998 (Haute-Engadine), Bellwald et al. 1999 (canton du Valais), Rütter et al. 1995 (Berne).

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Avec environ 150 nuitées par établissement, *les Alpes* sont en tête des régions vaudoises. Le nombre de nuitées générées dans *les Alpes* est comparable à celui du canton du Valais, mais reste toutefois inférieur aux valeurs affichées par l'Oberland bernois ou la station touristique d'Engelberg. Il est également plus faible que la moyenne des cantons de Berne et de Nidwald. Les autres régions du canton de Vaud sont comparables au Mittelland bernois et au Jura bernois. Avec seulement 74 nuitées par année, le chiffre le plus faible est enregistré dans la région *Campagne*.

Pour terminer, on notera qu'environ la moitié des appartements et chalets de vacances présentent, dans le canton de Vaud, une *valeur d'investissement* située entre 150'000 CHF et 300'000 CHF. Les établissements les plus chers (300'000-600'000 CHF) se rencontrent surtout dans *l'Arc lémanique* et *les Alpes* où ils représentent à eux seuls plus d'un quart des objets. Les régions *Lacs Neuchâtel* et *Morat* et *Jura* se démarquent quant à elles par une forte présence d'établissements affichant une valeur d'investissement inférieure à 150'000 CHF (illustration 64).

6. Valeur ajoutée du tourisme et emploi dans le canton de Vaud

Cette partie est consacrée aux résultats de l'analyse de l'offre touristique et donne des explications sur les activités économiques où la demande touristique produit *directement et indirectement* un chiffre d'affaires. Elle détermine également la *valeur ajoutée brute (VAB)*, directe et indirecte, et l'emploi générés par le tourisme dans l'ensemble du canton de Vaud et dans chacune de ses régions.

6.1 Méthode

6.1.1 Enquête auprès des entreprises, concept et taux de réponse

Pour l'analyse de l'offre, la méthode se base sur une *vaste enquête effectuée auprès des entreprises*.

- Il s'est agit en premier lieu d'une *enquête écrite*, conçue sur la base de sondages approfondis et d'échantillons prélevés au hasard. La plupart des secteurs économiques ont été sondés à l'aide d'un questionnaire standard, adapté au besoin des différents domaines d'activités propres à chaque branche économique. Pour certaines activités économiques, un procédé *d'enquête orale* par interviews s'est révélé plus approprié. Ainsi, différentes activités économiques ou entreprises représentatives ont été interrogées par téléphone au moyen d'une grille spécifique.
- L'enquête écrite a fait appel à des *procédés différenciés* selon l'importance et la structure de l'activité économique: les entreprises concernées ont été interrogées, soit au moyen d'un bref questionnaire d'une ou deux pages, soit au moyen d'un questionnaire plus long de plusieurs pages.
- Les *questionnaires courts* ont permis de recueillir des données sur l'emploi et sur l'importance directe ou indirecte du tourisme pour le chiffre d'affaires. Le *questionnaire long* a abordé des questions sur la valeur ajoutée brute, le volume, la structure et la provenance de la consommation intermédiaire, ainsi que sur les investissements (de construction et d'équipement) réalisés par les entreprises.
- Pour ne pas trop solliciter les entreprises et améliorer en conséquence le *taux de retour*, seuls les offices du tourisme et les remontées mécaniques ont été questionnés sur la valeur ajoutée brute et sur la structure et la provenance des prestations intermédiaires. Pour les entreprises d'hébergement et de restauration, ainsi que pour les chemins de fer, le questionnaire long s'est concentré sur d'autres données relatives au type et à l'origine des investissements. Pour les activités récréatives, culturelles et sportives, l'enquête a également inclus des questions sur le statut juridique, la répartition détaillée des revenus, la part d'entrées réalisée avec des hôtes venant de l'extérieur ou encore la fréquence des visites imputables au tourisme. Enfin, il a été demandé aux chemins de fer et aux offices du tourisme de préciser la répartition de leurs recettes. Ces

informations complémentaires ont été utilisées pour calculer les parts du tourisme et les effets indirects ou pour estimer la productivité du travail.

Illustration 66: concept de l'enquête auprès des entreprises et taux de réponse

Activité économique	Type de questionnaires, échantillon et taux de retour en %										
	Questionnaire	Arc lémanique		Alpes		Campagne		Lacs Neuchâtel et Morat		Jura	
		Echantillon	Retour (%)	Echantillon	Retour (%)	Echantillon	Retour (%)	Echantillon	Retour (%)	Echantillon	Retour (%)
Prestataires touristiques											
Hébergement	C	EC	34	EC	28	EC	41	EC	44	EC	33
Restauration	C	EP	23	EP	32	EP	24	EP	24	EP	29
Remontées mécaniques	L			EC	90	EC	100			EC	100
Chemins de fer 1)	L	EC	>80	EC	100	EC	>80	EC	>80	EC	>80
Autres transports de voyageurs 2)	SPEC	EP		EP		EP		EP		EP	
Agences de voyage	C	EP	10	EC	32	EC	7	EC	19	EC	25
Offices du tourisme	L	EC	43	EC	56	EC	67	EC	67	EC	25
Act. récréatives, culturelles et sportives	L	EC	18	EC	32	EC	18	EC	21	EC	59
Autres activités économiques											
Activités immobilières	C	EP	18	EC	39	EC	19	EC	33	EC	41
Services fournis aux entreprises 3)	C	EP	18	EC	21	EC	17	EC	16	EC	11
Garages/stations-service	C	EP	19	EC	28	EP	24	EP	13	EC	25
Fiduciaires	C	EP	18	EC	23	EP	17	EC	8	EC	21
Location de biens durables	C	EP	14	EC	40	EC	0	EC	25	EC	0
Services personnels	C	EP	9	EC	18	EP	14	EP	16	EC	20
Industrie alimentaire et de boissons 3)	C	EC	18	EC	28	EC	16	EC	6	EC	9
Commerce de gros 3)	C	EP	19	EC	21	EC	15	EC	7	EC	17
Commerce de détail 4)	C	EP	24	EP	57	EP	12	EP	29	EP	34
Construction, industrie du bois, architecture	C	EP	25	EC	24	EP	25	EP	23	EC	28
Cabinets médicaux	C	EP	4	EP	37	EP	28	EP	47	EP	42
Banques, assurances	SPEC	EP	5)	EP	5)	EP	5)	EP	5)	EP	5)
C: questionnaire court EC: enquête complète L: questionnaire long EP: enquête partielle SPEC: enquête écrite et téléphonique sur la base d'échantillons sélectionnés ou choisis au hasard 1) Chemins de fer privés, chemins de fer fédéraux (CFF) sur la base d'indicateurs 2) Entreprises de transport et navigation publ.: SPEC; taxi: enquête téléphonique - taux de retour non estimable 3) Enquête seulement auprès d'activités économiques avec parts touristiques directes présumées 4) y compris enquête spéciale auprès de certaines filiales de Migros et Coop 5) Taux de retour non estimable											

Source: calculs Rütter + Partner

Selon la région, la taille et l'importance de l'activité économique, l'enquête s'est adressée à l'ensemble des entreprises (*sondage exhaustif*) ou seulement à un panel représentatif (*sondage partiel*).

- Dans l'ensemble, environ 4'400 questionnaires ont été adressés à des entreprises vaudoises. L'enquête écrite a débouché sur environ 950 questionnaires exploitables, ce qui donne un *taux de réponse de 21%* pour l'ensemble des activités économiques. 100 entreprises supplémentaires ont directement été approchées par téléphone. L'exploitation repose donc sur les *données d'environ 1'050 questionnaires*. La représentativité des résultats de l'enquête auprès des entreprises peut par conséquent être qualifiée de bonne.

Pour certaines activités économiques, les parts imputables directement ou indirectement au tourisme et les revenus touristiques sont estimés à partir des résultats *d'autres études empiriques* ou à l'aide *d'indicateurs spécifiques*:

- *Comptes satellites du tourisme* pour les revenus des écoles privées liés aux écoliers et étudiants étrangers;¹
- *Statistiques spéciales de l'OFS* sur le *pourcentage d'étudiants étrangers* des hautes écoles (universités, HES);
- *Statistiques spéciales de l'OFS* sur le *nombre de jours d'hospitalisation* des patients étrangers et le coût moyen des traitements prodigués;
- Résultats des *études existantes* sur le *tourisme régional* pour estimer les parts directes et indirectes du tourisme et pour définir l'origine des prestations intermédiaires dans les activités économiques qui ne sont pas sondées directement;²
- *Indicateurs* – par exemple la durée de séjour des hôtes par rapport à la population résidente des régions ou encore la contribution au PIB de la valeur ajoutée brute touristique générée par les prestataires touristiques – pour estimer les parts induites directement ou indirectement par le tourisme (agriculture, énergie, arts graphiques, administrations publiques, etc.);
- *Résultats de l'enquête auprès des hôtes* et extrapolation de la demande touristique pour synchroniser les résultats avec ceux de l'offre.

6.1.2 Méthodologie pour le calcul des mesures économiques de référence

Détermination du chiffre d'affaires touristique *direct*

Le *chiffre d'affaires touristique direct*³, défini au chapitre 2.3, résulte du premier niveau de la chaîne de la valeur ajoutée (illustration 10). Il se base sur le PIB régional, déterminé sous la partie 3, et sur la part prise par le tourisme dans le chiffre d'affaires des entreprises interrogées lors de l'enquête.⁴

Les *parts touristiques* ainsi déterminées sont *multipliées* par les *chiffres d'affaires* des activités économiques correspondantes et évaluées pour obtenir des valeurs régionales. L'extrapolation de ces valeurs permet d'obtenir la valeur cantonale pour les parts touristiques de chaque branche économique et pour le chiffre d'affaires touristique.

Il faut souligner que pour les *prestataires touristiques*, l'ensemble du chiffre d'affaires touristique est considéré comme *direct*. Ceci concerne également la part du chiffre d'affaires réalisée indirectement lors de réservations forfaitaires ou lors

¹ Antille Gaillard, Rütter, Berwert (2003).

² Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

³ Le chiffre d'affaires touristique direct correspond approximativement à la production économique brute générée par le tourisme. Des différences substantielles entre le chiffre d'affaires et la production brute s'expliquent par le fait que, pour cette dernière, seule la marge brute et non la totalité du chiffre d'affaires est identifiée pour les activités économiques du commerce et des agences de voyage (cf. illustration 85 en fin de la partie).

⁴ La manière de procéder est la suivante: les parts touristiques des entreprises questionnées sont réparties selon la région et l'activité économique. Pour cette dernière, une différenciation est plus ou moins pratiquée; ce qui signifie que les parts touristiques sont établies à différents niveaux de la classification NOGA (OFS 1995).

de réservations faites par des tours opérateurs, en particulier si celles-ci sont entreprises à l'extérieur du canton du Vaud. Ce procédé permet ainsi de traiter le chiffre d'affaires touristique de la même manière que celle réalisée au niveau de la demande.

L'analyse de l'importance économique du tourisme, tant au niveau de la demande que de l'offre, permet de *comparer la demande totale des hôtes au chiffre d'affaires touristique direct* des entreprises, d'examiner la pertinence des résultats liés à la demande et de procéder à des ajustements.⁵ Malgré ces ajustements, des écarts subsistent qui s'expliquent principalement par des raisons méthodologiques.⁶

Recherche de la valeur ajoutée brute et de l'emploi *directement* induits par le tourisme

La recherche de la valeur ajoutée brute et de l'emploi (EPT) *directement* générés par le chiffre d'affaires touristique part du principe que la contribution du tourisme à la valeur ajoutée ou à l'emploi (EPT) dans une activité économique correspond à celle liée au chiffre d'affaires total.

En additionnant la valeur ajoutée et l'emploi pour chaque activité économique, on obtient les effets de la *valeur ajoutée touristique directe et les effets de l'emploi* pour chaque région. Les résultats pour l'ensemble du canton du Vaud représentent l'ensemble des valeurs régionales.

Détermination de la valeur ajoutée brute et de l'emploi *indirectement* induits par le tourisme

De manière générale, *trois effets indirects* du chiffre d'affaires directement généré par le tourisme sont analysés (cf. chapitre 2.3).

- Effets de la consommation intermédiaire;
- Effets d'investissements;
- Effets de revenus.

Dans *un premier temps*, l'ensemble de la *consommation intermédiaire* induite par les chiffres d'affaires directement touristique est estimé en additionnant les valeurs de chaque activité économique spécifiques à chaque région. Si l'on ajoute à cela la demande touristique en consommation intermédiaire qui provient des autres régions du canton, on obtient la consommation intermédiaire régionale totale. Pour les *investissements*, le montant moyen par personne travaillant à plein temps dans les principales branches profitant directement du tourisme (prestataires de services touristiques) est recherché en partant de l'enquête auprès des entreprises. L'évaluation de l'ensemble de la demande d'investissements prise en considération dans notre étude est effectuée de manière similaire à celle liée à la demande de consommation intermédiaire.

⁵ Ces derniers sont pris en compte dans les résultats présentés dans la partie 5 et au point 6.4.2 de la présente partie.

⁶ Du point de vue de la demande, les dépenses effectuées par les hôtes sont toutes recensées. Sous l'angle de l'offre, les parts du chiffre d'affaires touristique imputables à des activités touristiques à l'extérieur du canton sont également considérées. Il s'agit en particulier du chiffre d'affaires réalisé par des agences de voyages établies dans le canton de Vaud (principalement avec les voyages à l'étranger de la population résidente). Par ailleurs, d'autres revenus réalisés directement avec des hôtes, absents de la demande, sont pris en compte au niveau de l'offre (p. ex. le private banking avec les hôtes). Du côté de la demande, le tourisme de shopping est pris en considération, sous forme de forfait, sur la base des données de l'enquête auprès des entreprises.

Dans un deuxième temps, la demande de consommation intermédiaire et d'investissements, basée sur les parts touristiques indirectes recherchées dans l'enquête auprès des entreprises, est classée parmi les activités économiques d'où proviennent la consommation intermédiaire (comme le commerce de gros) ou les investissements (comme la construction). La consommation intermédiaire et les investissements qui ne peuvent être classés dans une activité économique particulière sont rassemblés et présentés de manière groupée.

Troisièmement, l'effet de revenu, qui comprend l'effet de demande provoqué par les dépenses de consommation de personnes travaillant dans le tourisme, est déterminé à l'aide du montant des salaires des employés par activité économique, acquis directement ou indirectement grâce au tourisme. Ce montant correspond au nombre de personnes employées grâce au tourisme, multiplié par le salaire moyen par employé à plein temps. Ce dernier chiffre est tiré en partie de l'enquête sur la structure des salaires 2002 de l'OFS. A partir de cette masse salariale, on estime, en tenant compte de la part des assurances sociales revenant aux employés et aux employeurs et d'autres revenus de transfert (caisse maladie), le revenu disponible et – après déduction des impôts et de l'épargne – la part de ce dernier dédiée à la consommation. Celle-ci est répartie, ensuite, sur la base de l'enquête sur les revenus et la consommation 1998 de la Confédération, entre les divers biens et services et donc aussi entre les différentes activités économiques. Les résultats de la consommation avérée dans une région varient selon les activités économiques. Ces estimations sont recoupées par des tests de plausibilité. Par là, l'effet de revenu permet d'estimer le chiffre d'affaires touristique supplémentaire, la valeur ajoutée brute et l'emploi (EPT) de la région. Les chiffres d'affaires générés par l'effet de revenu se répartissent sur les différentes activités économiques en se concentrant principalement sur la location des foyers privés (dépense de location, valeur locative propre), le commerce de détail (marge brute) et les restaurants. Les domaines de la santé, du social et de l'enseignement représentent d'autres activités économiques importantes.

Les effets de valeur ajoutée et d'emploi liés aux incidences touristiques indirectes se calculent selon un processus similaire à celui utilisé lors de la détermination des effets directs.

Recherche de l'ensemble de la valeur ajoutée brute et de l'emploi directement et indirectement induits par le tourisme

L'ensemble de la valeur ajoutée et de l'emploi (EPT) créés par le tourisme résulte, pour les cinq régions et pour le canton de Vaud, de la somme des valeurs directes et indirectes respectives.

6.2 Parts touristiques selon les activités économiques

Le point 6.2.1 analyse le *chiffre d'affaires directement* généré par les prestataires touristiques. Le point 6.2.2 renseigne sur les *parts touristiques directes et indirectes du chiffre d'affaires* des autres activités économiques liées au tourisme. Le chiffre d'affaires touristique indirect qui méthodologiquement ne peut pas être déterminé pour certaines activités économiques est présenté au point 6.2.3.

6.2.1 Parts touristiques des prestataires touristiques

L'illustration 67 présente un *tableau synoptique des parts touristiques des prestataires touristiques* vaudois dont le chiffre d'affaires induit par le tourisme est presque exclusivement généré par la demande touristique des hôtes (*parts touristiques directes*). Les offices du tourisme font toutefois exception à cette règle puisque seuls les revenus renvoyant directement aux hôtes sont considérés comme directs. Dans cette partie, s'il n'est fait mention d'aucune autre indication, la part touristique fera référence à la *part touristique directe* et le chiffre d'affaires touristique au *chiffre d'affaires directement induit par le tourisme*.

Prestataires touristiques

- Au niveau de l'ensemble *des prestataires touristiques* du canton de Vaud, la part touristique totale se monte à 36%. Le chiffre d'affaires atteint environ 1.256 mrd CHF.
- Dans *les Alpes* (71%), les prestataires touristiques représentent de loin la plus grande *contribution touristique directe au chiffre d'affaires*. Dans les régions *Arc lémanique* (33%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (32%) et *Campagne* (25%), le pourcentage évolue dans le même ordre de grandeur; un résultat tout de même inférieur à celui de la région *Jura* (43%).
- La taille de la région et le poids des prestataires touristiques dans l'économie régionale déterminent, outre les parts revenant au tourisme, le *chiffre d'affaires touristique généré* dans les différentes régions par ces acteurs du tourisme. Avec environ 900 mio CHF, plus de 70% du chiffre d'affaires touristique des prestataires touristiques vaudois renvoient à la région *Arc lémanique*. Dans *les Alpes*, ce chiffre ne dépasse pas les 200 mio CHF, tandis que dans les autres régions du canton, il évolue entre 80 mio CHF (*Lacs Neuchâtel et Morat*), 45 mio CHF (*Campagne*) et 33 mio CHF (*Jura*).

Hébergement

L'hébergement recoupe *différentes activités économiques* répertoriées au cinquième niveau de la classification NOGA: les hôtels avec ou sans restaurant, les auberges de jeunesse et les cabanes de montagne, les campings, les appartements et chalets de vacances, les logements de groupe, ainsi que d'autres formes d'hébergement (voitures-couchettes, voitures-lits).

- Avec un chiffre d'affaires touristique total de 555 mio CHF, l'hébergement est de loin l'activité économique touristique *la plus importante du canton de Vaud* (illustration 85). 76% de ce chiffre d'affaires sont générés par les hôtes. La part touristique identifiée est inférieure à 100%, car une partie du chiffre d'affaires renvoie aux activités de restauration destinées à la population autochtone.
- Dans les *différentes régions*, la part touristique évolue, pour l'hébergement, entre la forte valeur affichée par les *Alpes* (90%) et celle nettement plus faible de la région *Campagne* (62%). Les parts touristiques identifiées dans les régions *Arc lémanique* (74%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (76%) et *Jura* (71%) se situent dans le même ordre de grandeur que la moyenne cantonale.
- Dans la seule région de l'*Arc lémanique*, le montant en question s'élève à 395 mio CHF. Dans *les Alpes*, le chiffre d'affaires (94 mio CHF) est nettement plus élevé que dans d'autres parties du canton, où il atteint notamment 31 mio CHF dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* et 18 mio CHF dans les régions *Campagne* et *Jura*.

Illustration 67: contribution directe du tourisme au chiffre d'affaires des prestataires touristiques du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002

Contribution du tourisme au chiffre d'affaires en %			
Activité économique / région	induite directement	Activité économique / région	induite directement
Prestataires touristiques (total)		Transport routier de voyageurs	
Canton de Vaud	36	Canton de Vaud	15
Arc lémanique	33	Arc lémanique	15
Alpes	71	Alpes	38
Campagne	25	Campagne	11
Lacs Neuchâtel et Morat	32	Lacs Neuchâtel et Morat	14
Jura	43	Jura	15
Hébergement		Autres transports de voyageurs	
Canton de Vaud	76	Canton de Vaud	27
Arc lémanique	74	Arc lémanique	28
Alpes	90	Alpes	29
Campagne	62	Campagne	5
Lacs Neuchâtel et Morat	76	Lacs Neuchâtel et Morat	9
Jura	71	Jura	17
Restauration		Agences de voyage, offices du tourisme *	
Canton de Vaud	22	Canton de Vaud	90
Arc lémanique	19	Arc lémanique	92
Alpes	50	Alpes	75
Campagne	16	Campagne	87
Lacs Neuchâtel et Morat	26	Lacs Neuchâtel et Morat	84
Jura	25	Jura	89
Chemins de fer		Activ. récréatives, culturelles et sportives	
Canton de Vaud	26	Canton de Vaud	17
Arc lémanique	26	Arc lémanique	15
Alpes	71	Alpes	64
Campagne	14	Campagne	18
Lacs Neuchâtel et Morat	19	Lacs Neuchâtel et Morat	20
Jura	22	Jura	48
Remontées mécaniques			
Canton de Vaud	80		
Arc lémanique	-		
Alpes	81		
Campagne	14		
Lacs Neuchâtel et Morat	-		
Jura	80		

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner;

* parts indirectes additionnelles: canton de Vaud 10%, Arc lémanique 8%, Alpes 25%, Campagne 13%, Lacs Neuchâtel et Morat 16%, Jura 11%.

Restauration

La restauration comprend *deux activités économiques importantes*: les restaurants et tea-rooms, et les bars. Il faut encore y ajouter les cantines et les traiteurs, qui, du point de vue du nombre d'employés (EPT), sont économiquement beaucoup moins importants.

- La *part touristique* s'élève ainsi pour *l'ensemble du canton* à 22%; un résultat nettement inférieur à celui atteint par l'hébergement. Ceci s'explique par une part du chiffre d'affaires réalisée avec la population autochtone plus élevée dans la restauration que dans l'hébergement.
- Tout compris, la restauration génère *dans le canton de Vaud* un volume de *chiffre d'affaires touristique* d'environ 250 mio CHF, soit environ 40% du chiffre

d'affaires touristique de l'hébergement. Avec un peu plus de 160 mio CHF, la part la plus grande revient, à l'*Arc lémanique*; un montant nettement supérieur à ceux obtenus dans les régions *Alpes* (42 mio CHF), *Lacs Neuchâtel et Morat* (24 mio CHF), *Campagne* (16 mio CHF) et *Jura* (7 mio CHF).

- Dans *les Alpes*, par contre, la *part touristique* (50%) est nettement plus élevée que celles des régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (26%), *Jura* (25%), *Arc lémanique* (19%) et *Campagne* (16%). Cette différence peut s'expliquer par le fait que, dans *les Alpes*, le nombre d'hôtes s'élève à 2.7 pour 10 habitants, ce qui est nettement plus élevé que dans les autres régions où ces parts évoluent entre 0.5 (*Campagne*) et 1.6 (*Lacs Neuchâtel et Morat*). (cf. illustration 43).

Chemins de fer

La question des chemins de fer fait référence à plusieurs domaines. A côté du transport de pendulaires et de voyageurs, les chemins de fer représentent un moyen de transport qui fournit *pour le tourisme une importante prestation d'acheminement*. Un autre domaine important est le transport de marchandises. Dans le canton de Vaud, il existe plusieurs entreprises dont le réseau dépasse en partie les frontières régionales et cantonales. Les parts touristiques et le volume de rendement sont calculés en s'appuyant sur les données des différentes sociétés de chemins de fer. Outre les CFF, on trouve dans toutes les régions du canton des compagnies de chemin de fer privées.⁷

- Pour le *canton de Vaud*, une *part touristique* de 26% est établie pour les chemins de fer. Tout compris, le volume de chiffre d'affaires touristique qu'elle génère est estimé à plus de 120 mio CHF.
- Comme pour l'hébergement et la restauration, la part touristique la *plus élevée* est enregistrée dans *les Alpes* (71%). A l'extérieur de cette région, la part touristique évolue entre 14% pour la région *Campagne*, 19% pour la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, 22% pour le *Jura* et 26% pour l'*Arc lémanique*.

Remontées mécaniques

L'importance économique des remontées mécaniques *varie beaucoup d'une région à l'autre*. Dans *les Alpes*, elles représentent une part significative de l'infrastructure touristique. Dans les autres régions, par contre, son impact économique est réduit.

- La part touristique – pour toutes les remontées mécaniques – s'élève dans le *canton de Vaud* à 80% et génère un chiffre d'affaires touristique d'environ 26 mio CHF.
- Pour *les Alpes*, une *part touristique* de 81% est établie. Dans la région *Jura*, elle atteint 80%. Par contre, la part touristique dans la région *Campagne* est faible (14%), la remontée mécanique en question s'adressant en priorité à la population locale. Le recensement des entreprises ne dénombre ni lieu de travail, ni employés pour les remontées mécaniques des deux régions *Arc lémanique* et *Lacs Neuchâtel et Morat*. Par conséquent, aucune part touristique ne peut être identifiée.
- Dans la seule région *des Alpes*, les remontées mécaniques génèrent un *chiffre d'affaires touristique* de 25 mio CHF.

⁷ Par ailleurs, dans l'*Arc lémanique*, les lignes Montreux – Rochers-de-Naye, Vevey – Mont-Pèlerin et Les Avants – Sonloup sont considérées comme des chemins de fer sur la base de la classification opérée par le recensement des entreprises

Transport routier de voyageurs

Le transport routier de voyageurs est une activité économique hétérogène qui se compose des *transports urbains, régionaux* (cars de la Poste ou d'entreprises de bus concessionnaires), d'excursions en *autocar* et en *taxi*.

- Dans le *canton de Vaud*, la part touristique des entreprises de transport routier s'élève à 15%.
- A l'exception *des Alpes* (38%), les régions du canton montrent des parts touristiques comparables à la moyenne vaudoise, évoluant entre 11% (*Campagne*), 14% (*Lacs Neuchâtel et Morat*) et 15% (*Arc lémanique* et *Jura*).

Autres transports de voyageurs

L'activité économique «Autres transports de voyageurs» englobe la *navigation* et le *transport aérien* (transport régulier et occasionnel). D'un point de vue économique, ce dernier ne reflète qu'une importance moindre pour le canton de Vaud. Par ailleurs, les *services auxiliaires du transport terrestre* (exploitation de parkings, parkings couverts, tunnels, gares routières, etc.), par voie d'eau et aérien (en particulier l'aérodrome) sont également classés dans cette catégorie.

- Dans le *canton de Vaud*, une *part touristique moyenne* de 27% est établie pour les autres transports de voyageurs.
- Dans *les Alpes* (29%) et *l'Arc lémanique* (28%), où la navigation joue un rôle important, les *parts touristiques* sont nettement plus élevées que dans les régions *Jura* (17%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (9%) et *Campagne* (5%).

Agences de voyages et offices du tourisme

Les activités économiques des agences de voyages et des offices du tourisme relèvent entièrement du tourisme. Les activités des *agences de voyage* renvoient dans leur totalité à la demande touristique directe.⁸

Pour les *offices du tourisme*, au contraire, seules les taxes de séjour et la vente aux hôtes de prestations touristiques font partie du *chiffre d'affaires touristique direct*. Toutes les autres recettes, qui comprennent entre autres les cotisations des membres du secteur hébergement et des remontées mécaniques, les contributions des pouvoirs publics, sont considérées comme des *parts touristiques indirectes*.

- Dans le *canton de Vaud*, il en résulte pour les agences de voyages et les offices du tourisme une part touristique directe de 90%.
- Cette *part touristique directe* est, dans *les Alpes* (75%), considérablement plus faible que dans les régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (84%), *Campagne* (87%), *Jura* (89%) et *Arc lémanique* (92%).

Activités récréatives, culturelles et sportives

Les activités récréatives, culturelles et sportives figurent également au nombre des prestataires touristiques. Elles sont *très hétérogènes* et ne reflètent pas toutes la même *importance touristique*. Les musées, l'exploitation d'installations sportives, les écoles de sport (écoles de ski) ou les casinos sont jugés comme des activités

⁸ Il faut tout de même ajouter que les agences de voyages dans le canton de Vaud vendent essentiellement des voyages dont la destination se situe à l'extérieur du canton, voyages qui à leur tour sont achetés chez d'autres revendeurs ou tours opérateurs.

majeures pour le tourisme. Il en va de même pour les discothèques et les dancings.^{9 10}

- Sur la base de l'enquête auprès des entreprises, pour tout le *canton de Vaud*, la part touristique est estimée à 17%, dégageant ainsi un *chiffre d'affaires lié au tourisme d'environ 68 mio CHF*, dont 52 mio CHF peuvent être attribués à la seule région de l'*Arc lémanique*.
- La *part touristique* se monte dans les Alpes à 64% ; un résultat supérieur aux valeurs des régions Jura (48%), Lacs Neuchâtel et Morat (20%), Campagne (18%) et Arc lémanique (15%).

6.2.2 Parts touristiques d'autres activités économiques

Ce point présente les parts de chiffre d'affaires imputables au tourisme dans des activités économiques *ne comptant pas parmi les prestataires touristiques*. Contrairement aux prestataires touristiques, qui en principe réalisent leur chiffre d'affaires directement avec les hôtes, les branches analysées dans cette partie prennent en compte les parts du chiffre d'affaires générées *indirectement* par le tourisme (*consommation intermédiaire et investissements* induits par le tourisme).

Il est important de souligner que seules les parts indirectes peuvent être attribuées à ces activités économiques grâce aux informations disponibles. La demande en consommation intermédiaire et en investissements induite par le tourisme qui ne peut être attribuée à une activité économique en particulier, est prise en considération de manière globale (cf. point 6.2.3). Il s'agit par conséquent de tenir compte du fait que, pour certaines activités économiques, les parts indirectes mises en évidence pourraient être plus élevées prises séparément (p. ex. pour le commerce de gros).

Commerce de détail

L'importance touristique du commerce de détail résulte *des achats des hôtes* (alimentation, habillement, articles de sport, etc.) (*parts touristiques directes*) *mais également des prestataires touristiques* (hébergement, restauration, activités récréatives, culturelles et sportives, etc.) (*part touristique indirecte*)¹¹.

⁹ Au niveau des groupes économiques, on trouve dans les activités récréatives, culturelles et sportives (NOGA 92) les secteurs du film et de la vidéo (classification NOGA 92.1), les entreprises de radio et télévision (92.2), d'autres organisations de culture et de loisirs comme, par exemple, les troupes de théâtre et de ballet, les orchestres et les chœurs, les théâtres, les discothèques, les salons de jeux, etc. (92.3), les agences d'information et de correspondants (92.4), d'autres activités culturelles comme les musées, les parcs naturels, etc. (92.5), des activités liées au sport comme, par exemple, l'exploitation d'installations sportives, des activités d'écoles de sport (92.6) et d'autres divertissements comme l'exploitation d'un casino (92.7).

¹⁰ Une analyse approfondie de l'importance économique (touristique) de l'ensemble du secteur des activités récréatives, culturelles et sportives se trouve dans la partie 7. Seuls des résultats centraux sont présentés ici. Comme *une partie des activités récréatives, culturelles et sportives classée en dehors de l'activité économique concernée NOGA 92* n'est pas encore prise en compte dans cette partie, les résultats manifestent certaines différences (voir partie 7).

¹¹ Ces parts directes et indirectes sont évaluées dans le cadre du recensement des entreprises. L'étude s'est en particulier concentrée sur les données des entreprises Coop et Migros pour les filiales du territoire cantonal.

Illustration 68: parts touristiques directes et indirectes des chiffres d'affaires de certaines activités économiques du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002

Activité économique / région	Contribution touristique au chiffre d'affaires en %		
	induite directement	induite indirectement	total
Commerce de détail			
Canton de Vaud	9	3	12
Arc lémanique	9	3	12
Alpes	21	4	25
Campagne	2	1	4
Lacs Neuchâtel et Morat	7	1	8
Jura	8	6	14
Commerce de gros			
Canton de Vaud	1	4	5
Arc lémanique	1	5	5
Alpes	2	9	11
Campagne	<0.5	1	2
Lacs Neuchâtel et Morat	<0.5	1	2
Jura	<0.5	1	1
Vente de voitures, garages/stations-serv.			
Canton de Vaud	5	3	8
Arc lémanique	6	3	9
Alpes	8	4	12
Campagne	2	1	3
Lacs Neuchâtel et Morat	3	2	4
Jura	9	1	10
Activités immobilières			
Canton de Vaud	4	<0.5	5
Arc lémanique	2	<0.5	2
Alpes	53	0	53
Campagne	1	0	1
Lacs Neuchâtel et Morat	2	0	2
Jura	4	0	4
Services personnels			
Canton de Vaud	5	3	8
Arc lémanique	5	2	7
Alpes	13	22	35
Campagne	3	1	4
Lacs Neuchâtel et Morat	5	2	7
Jura	3	1	4

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- La *part touristique directe* est de 9% en moyenne pour le canton de Vaud. Pour les Alpes, cette part représente 21%, ce qui en fait la valeur la plus élevée du canton. Les parts touristiques directes dans les régions Arc lémanique (9%), Jura (8%) et Lacs Neuchâtel et Morat (7%) sont comparables à la moyenne cantonale, tandis que la part enregistrée dans la région Campagne n'atteint que 2%.
- De manière générale, les *parts touristiques indirectes* sont nettement plus faibles que les parts directes. A ce niveau, ce sont les régions Jura (6%) et Alpes (4%) qui présentent les valeurs les plus élevées. Pour l'ensemble du canton de Vaud, la part indirecte se monte à 3%.

Commerce de gros

Par opposition au commerce de détail, le commerce de gros profite *du tourisme* surtout de manière *indirecte*, par les achats des hôtels, des restaurants, des remontées mécaniques et d'autres activités économiques. Le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons joue un rôle particulièrement important.

- Pour l'ensemble du canton de Vaud, une *part touristique indirecte* de 4% est établie et ce sont à nouveau *les Alpes* qui affichent la valeur la plus élevée (9%). A l'exception de *l'Arc lémanique* (5%), les parts des autres régions du canton atteignent environ 1%.
- Les *parts touristiques directes* (vente directe aux hôtes ou vente de vin, p. ex., à des propriétaires d'appartements et chalets de vacances) sont relativement faibles et représentent environ 1% au niveau cantonal.

Vente de voitures, garages et stations-service

Comme le montrent les résultats de l'enquête auprès des hôtes (cf. partie 4), la voiture privée est de loin le moyen de transport le plus utilisé par les hôtes. Il en résulte pour les stations-service et les garages un *chiffre d'affaires direct*, grâce aux hôtes, et *indirect* grâce aux hôtels, restaurants, compagnies d'autocar, etc.

- Sur la base de l'enquête auprès des entreprises, *les parts touristiques directes* et *indirectes* pour les garages et les stations-service sont estimées à respectivement 5% et 3% pour l'ensemble du canton.
- Les *parts touristiques* dans les *différentes régions* évoluent dans les ordres de grandeur suivants: *Alpes* (8% de part directe, 4% de part indirecte), *Jura* (9% et 1%), *Arc lémanique* (6% et 3%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (3% et 2%) et *Campagne* (2% et 1%).

Activités immobilières

Les activités immobilières englobent l'ensemble des entreprises qui s'occupent d'équipements, d'achat et de vente, de courtage et location pour des tiers et de gérance d'appartements et chalets de vacances. Du point de vue touristique, le courtage et la location pour des tiers, ainsi que la gérance d'appartements et chalets de vacances, représentent les activités les plus importantes. Il s'agit de *chiffres d'affaires directement générés par le tourisme*. La *part indirecte du chiffre d'affaires* concerne le volume du chiffre d'affaires réalisé avec des prestataires touristiques.¹²

- *Les Alpes* présentent une *part touristique directe* de 53%, sans commune mesure avec celles des autres régions où elles évoluent entre 1% (*Campagne*) et 4% (*Jura*). En moyenne, la part touristique directe se situe, dans le canton, vers 4%.
- Dans l'ensemble du canton de Vaud, les *parts touristiques indirectes* sont inférieures à 0.5%.

¹² Du fait de la grande importance des activités immobilières pour l'économie touristique des *Alpes*, celles-ci pourraient même faire l'objet d'une catégorie à part entière au sein des *prestataires touristiques* de cette région.

Services personnels

Les services personnels se décomposent en diverses activités économiques qui fournissent certains services au secteur du tourisme. Il s'agit d'entreprises de blanchisserie et de nettoyage à sec, de salons de coiffure et d'instituts de beauté, ainsi que de saunas, de solariums, de centres de fitness, de bains thermaux et de studios de massages. Les guides de montagne sont considérés, eux aussi, comme des prestataires de services personnels.

- A l'exception *des Alpes*, les parts de chiffre d'affaires réalisées *directement* avec les hôtes du canton (5%) sont supérieures aux chiffres d'affaires générés indirectement avec les prestataires touristiques (3%).
- Dans *les Alpes*, les valeurs se montent à 13% (part directe) et 22% (part indirecte). Dans les *autres régions*, la part touristique directe oscille entre 3% et 5%, alors que la part touristique indirecte varie entre 1% et 2%.

Poste et télécommunications

Cette activité économique recouvre, d'une part, le service de la *poste* et d'autre part, les sociétés de *télécommunication*.¹³

Dans l'ensemble, la poste et les télécommunications réalisent des chiffres d'affaires touristiques aussi bien directs qu'indirects. Les recettes directes sont générées notamment par l'envoi de cartes postales et l'utilisation de réseaux de téléphonie mobile (taxes de roaming). Quant aux chiffres d'affaires induits indirectement, ils proviennent de l'utilisation des services de la poste et du réseau téléphonique (fixe et mobile) par les prestataires touristiques.

- Pour l'ensemble du *canton*, les parts touristiques *directes et indirectes* sont relativement faibles et se montent respectivement à 1% et 3%.
- Les parts *des Alpes* sont supérieures à la moyenne cantonale, ce qui correspond à des fréquences d'hôte importantes par rapport à la population résidente (part directe: 5%) et à une proportion relativement élevée de prestataires touristiques (part indirecte: 10%)

Banques et assurances

Les *banques* font des affaires *directement* avec les hôtes dans deux domaines distincts. Dans le *domaine financier*, le change (change de billets de banque, cartes de crédit, bancomat, chèques) et les dépôts de papiers-valeurs par les hôtes occupent la première place. Pour ces derniers, selon les renseignements fournis par les banques, c'est avant tout le *private banking* avec des hôtes étrangers qui joue un rôle considérable. Dans le *domaine du crédit*, ce sont les hypothèques sur les appartements et chalets de vacances qui représentent, dans les régions touristiques, une part substantielle des recettes. En plus de ces affaires directes, les banques profitent aussi *indirectement* du tourisme en accordant des crédits et hypothèques à des prestataires touristiques, tels que les hôtels, les restaurants et les remontées mécaniques.

¹³ A noter qu'il est plus difficile qu'autrefois de déterminer la part touristique dans ce secteur, du fait de l'ouverture des marchés et de la croissance rapide de la téléphonie mobile. Comme les données disponibles manquent, les parts touristiques sont estimées sur la base d'indicateurs (entre autres les fréquences d'hôte).

Illustration 69: parts directes et indirectes du tourisme dans le chiffre d'affaires de certaines activités économiques sélectionnées dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (suite)

Activité économique / région	Contribution touristique au chiffre d'affaires en %		
	induite directement	induite indirectement	total
Postes et télécommunications			
Canton de Vaud	1	3	4
Arc lémanique	1	3	4
Alpes	5	10	15
Campagne	1	1	2
Lacs Neuchâtel et Morat	2	3	5
Jura	2	1	3
Banques/assurances			
Canton de Vaud	2	2	4
Arc lémanique	2	2	4
Alpes	17	10	27
Campagne	<0.5	1	1
Lacs Neuchâtel et Morat	2	2	4
Jura	2	1	3
Services fournis aux entreprises			
Canton de Vaud	1	1	2
Arc lémanique	1	1	2
Alpes	3	6	8
Campagne	<0.5	<0.5	1
Lacs Neuchâtel et Morat	1	2	3
Jura	1	1	2
Enseignement			
Canton de Vaud	5	0	5
Arc lémanique	5	0	5
Alpes	21	0	21
Campagne	0	0	0
Lacs Neuchâtel et Morat	<0.5	0	<0.5
Jura	0	0	0
Santé et activités sociales			
Canton de Vaud	1	0	1
Arc lémanique	1	0	1
Alpes	5	0	5
Campagne	<0.5	0	<0.5
Lacs Neuchâtel et Morat	1	0	1
Jura	1	0	1

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Au niveau des *assurances*, divers secteurs rentrent *directement* en ligne de compte pour le tourisme. Il s'agit des domaines des accidents et des dommages, essentiellement en rapport avec les *appartements et chalets de vacances* (responsabilité civile du bâtiment, etc.). *Indirectement*, le lien se fait au niveau des dépenses d'assurances assumées par les prestataires touristiques de la région (avant tout les hôtels, les restaurants et les remontées mécaniques).

- Sur la base des données fournies par les établissements bancaires et assurances interrogés et celles obtenues à l'occasion d'études réalisées dans d'autres régions (cantons du Valais, Nidwald et de Berne p.ex.), les *parts touristiques directes et indirectes* pour le canton de Vaud atteignent à chaque fois 2%.
- A l'exception des *Alpes*, les régions vaudoises montrent des *parts touristiques directes et indirectes* relativement similaires. Par contre, le volume généré par le tourisme dans les banques et les assurances est considérable dans la région

Alpes : la part touristique directe atteint 17% ; chiffrée à 10%, la part touristique indirecte est nettement plus faible.

Services fournis aux entreprises

Dans cette activité économique, ce sont surtout *les fiduciaires, les architectes, les ingénieurs en génie civil, les organisateurs d'expositions, de salons et de foires*, ainsi que les *bureaux de conseil en publicité*, qui sont liés au monde du tourisme. Les architectes et les ingénieurs réalisent des chiffres d'affaires touristiques *directs* lors de la construction d'appartements et chalets de vacances, alors que les organisateurs d'expositions et de salons le font grâce aux entrées des hôtes. Ces domaines sont analysés grâce à l'enquête réalisée auprès des entreprises. Les parts touristiques sont recherchées séparément pour chaque domaine d'activité mais évaluées pour l'ensemble de l'activité économique.

- Les parts touristiques *directes et indirectes* pour l'ensemble du canton de Vaud s'élèvent à 1%. Les parts touristiques sont nettement plus élevées dans *les Alpes* où la part indirecte atteint 6% et la part directe 3%. Les parts touristiques des autres régions sont relativement similaires à celles du canton.

Enseignement

Avec sa contribution au PIB de 7.2%, *l'activité économique enseignement est l'une des plus importantes du canton de Vaud* (cf. partie 3 et illustration 24). Dans cette branche hétérogène qui englobe également les écoles publiques (écoles primaires, écoles secondaires, écoles professionnelles), les *revenus* que les *écoles privées* (instituts et pensionnats, écoles de langue) et les *hautes écoles*, (hautes écoles spécialisées et écoles spécialisées supérieures) obtiennent des *étudiants et écoliers étrangers* sont considérés comme touristiques. Ces revenus sont calculés à partir d'enquêtes et d'autres études régionales et servent de base pour évaluer les différentes parts touristiques directes des régions.

- Du fait de l'importance de cette activité économique pour le canton de Vaud, la *part touristique directe* de 5% entraîne un volume de chiffre d'affaires et de revenus touristiques considérable, chiffré à plus de 185 mio CHF.
- Les revenus touristiques réalisés avec les écoliers et étudiants étrangers se présentent principalement dans les régions *Arc lémanique et Alpes* où la part touristique directe atteint respectivement 5% et 21%.

Santé et activités sociales

Avec sa contribution au PIB de 9.5%, le secteur *santé et activités sociales* est *économiquement important pour le canton de Vaud*. De plus, le *domaine de la santé* réalise un chiffre d'affaires directement avec les hôtes. Dans les *cabinets médicaux* et les *hôpitaux*, tous les traitements prodigués aux excursionnistes et hôtes hébergés domiciliés à l'étranger (pour les hôpitaux) ou hors du canton (pour les cabinets médicaux) relèvent du chiffre d'affaires touristique.

- Pour l'ensemble du canton, la *part touristique directe calculée* est de 1%, soit un volume de chiffre d'affaires estimé à environ 64 mio CHF.
- La *part touristique directe* est nettement plus élevée dans *les Alpes* (5%) que dans les autres régions du canton (<0.5% à 1%). Mais, du fait de la grande importance économique du secteur, le volume de chiffre d'affaires et de

revenus généré dans l'*Arc lémanique* (51 mio CHF) reste cependant considérable.

Illustration 70: parts directes et indirectes du tourisme dans le chiffre d'affaires de certaines activités économiques du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002 (suite)

Activité économique / région	Contribution touristique au chiffre d'affaires en %		
	induite directement	induite indirectement	total
Industrie du bois			
Canton de Vaud	2	2	4
Arc lémanique	1	2	3
Alpes	9	5	14
Campagne	<0.5	<0.5	<0.5
Lacs Neuchâtel et Morat	2	1	3
Jura	4	1	6
Construction			
Canton de Vaud	2	2	4
Arc lémanique	1	3	3
Alpes	14	8	22
Campagne	<0.5	1	1
Lacs Neuchâtel et Morat	3	1	4
Jura	5	2	7
Energie/eau			
Canton de Vaud	1	3	4
Arc lémanique	1	2	3
Alpes	4	9	13
Campagne	<0.5	2	2
Lacs Neuchâtel et Morat	1	3	5
Jura	1	2	3
Location d'immeubles de particuliers			
Canton de Vaud	5	0	5
Arc lémanique	3	0	3
Alpes	33	0	33
Campagne	3	0	3
Lacs Neuchâtel et Morat	8	0	8
Jura	16	0	16

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Industrie du bois

Dans l'*industrie du bois*, le tourisme joue un rôle important, en premier lieu, pour les *menuiseries de bâtiments et les aménagements d'intérieur*. On dénombre, dans ce secteur, aussi bien des chiffres d'affaires touristiques directs générés par les mandats des propriétaires d'appartements et chalets de vacances, que des chiffres d'affaires touristiques indirects produits par les travaux d'entretien et les investissements d'hôtels, de restaurants, de chemins de fer et de remontées mécaniques.

- D'après les résultats de l'enquête auprès des entreprises, la *part touristique directe* (2%) dans le canton de Vaud est aussi élevée que la *part touristique indirecte* (2%).
- Dans les *Alpes*, la part touristique directe (9%) est nettement plus élevée que la part indirecte (5%). Ceci s'explique par le nombre d'appartements et chalets de

vacances supérieur à la moyenne. Dans la région *Jura* également, la part touristique directe (4%) est supérieure à la moyenne cantonale.

Construction

Comme dans l'industrie du bois, la branche *construction* – qui englobe l'installation d'équipements et les travaux de finition – est importante pour le tourisme et ce, d'une part, pour la *construction de nouveaux appartements et chalet de vacances* (chiffre d'affaires touristique direct), d'autre part, pour la *construction de nouveaux bâtiments, les rénovations et les travaux d'entretien d'entreprises touristiques* (chiffre d'affaires indirect).¹⁴

- Avec une *part touristique directe et indirecte de 2% chacune*, l'importance touristique de la *construction* dans le *canton de Vaud* est comparable à celle de la branche *industrie du bois*.
- Dans les différentes régions, les parts touristiques calculées *sont comparables à celles de l'industrie du bois*. Avec une part directe de 14% et une part indirecte de 8%, *les Alpes* se démarquent des autres régions du canton. Ceci s'explique essentiellement par l'importance, dans cette région, du rôle joué par les entreprises de l'industrie du bois qui ne travaillent pas directement pour le tourisme (p. ex. les scieries).

Energie / eau

L'*énergie* et l'*eau* influencent également l'économie touristique, d'une part pour les *entreprises des prestataires touristiques* (chiffre d'affaires touristique indirect), d'autre part pour les *appartements et chalets de vacances* (chiffre d'affaires touristique direct).

- Pour l'ensemble du *canton*, la part touristique *directe* s'élève à 1% et la part *indirecte* à 3%.
- Au niveau régional, les parts touristiques indirectes sont, en général, toujours plus élevées que les parts directes. C'est dans *les Alpes* que l'activité économique *énergie / eau* est la plus significative (part touristique indirecte de 9%, part touristique directe de 4%). Dans les autres régions, les parts touristiques directes et indirectes sont comparables aux valeurs moyennes.

Appartements et chalets de vacances appartenant à des particuliers (ménages)

Le secteur recouvre les *appartements et chalets de vacances* en tant qu'activité productive. Ce domaine est donc important puisque, dans le canton de Vaud, et plus particulièrement dans *les Alpes*, une part considérable de la production renvoie aux *appartements et chalets de vacances*. Le calcul de la part touristique se base – outre le niveau de prix régional – sur le nombre d'appartements et chalets de vacances par rapport à la totalité du parc de logements des différentes régions concernées.

Dans ce domaine de production, la *valeur ajoutée touristique* comprend uniquement les frais liés aux intérêts hypothécaires et l'entretien des logements de

¹⁴ Il faut remarquer que nous n'avons tenu compte que des investissements de construction des prestataires touristiques correspondant à leur propre part touristique (hôtels, restaurants, remontées mécaniques, investissements de construction des chemins de fer). Nous avons ajouté ensuite les infrastructures touristiques financées par les pouvoirs publics.

vacances. Toutes les dépenses restantes sont traitées comme des demandes directes auprès de certaines branches (banques, énergie, administration cantonale, offices du tourisme, etc.). Pour cette raison, la demande touristique est identique à la valeur ajoutée brute. Conformément à la définition du compte de production, cette activité ne présente pas d'effet d'emploi, la valeur ajoutée se répercutant sur les particuliers.

- En ce qui concerne la location de propriétés appartenant à des particuliers (ménages), la part touristique se rapportant aux appartements et chalets de vacances est estimée à *environ 5%* pour le canton de Vaud.
- Les *variations régionales* sont considérables. Les valeurs des régions *Alpes* (33%), *Jura* (16%) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (8%) sont supérieures à celle de la moyenne cantonale. Par contre, les parts touristiques des régions *Arc lémanique* (3%) et *Campagne* (3%) s'avèrent clairement plus faibles que celles des autres régions.

Parts touristiques d'autres activités économiques

L'industrie alimentaire et des boissons est liée directement et indirectement au tourisme. A ce niveau, les livraisons aux hôtels et restaurants de denrées alimentaires traitées ou semi-traitées, de vins ou d'autres boissons sont particulièrement importantes. Dans une moindre mesure, ces produits sont également vendus aux hôtes.

- Pour l'ensemble du canton, la part touristique directe se monte à 1% et la part indirecte à 2%.¹⁵
- Quant aux résultats par région, les parts touristiques directe (4%) et indirecte (9%) les plus élevées se présentent dans *les Alpes*. La région *Jura* affiche également des parts touristiques directe (2%) et indirecte (4%) supérieures à la moyenne. La part touristique directe la plus faible se trouve dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (<0.5%). Quant à la part indirecte la moins élevée, celle-ci est associée à la région *Campagne* (1%).

Parmi les activités liées au tourisme, il faut encore citer *l'agriculture* (y compris la sylviculture) qui vend des produits directement aux hôtes et approvisionne les hôtels et les restaurants (en vin et autres produits agricoles).

- Dans le canton de Vaud, les parts touristiques directe et indirecte de l'agriculture se situent aux alentours de 1%. Du fait de l'importance prise par la vente directe de vin, la part touristique directe (2%) réalisée dans *l'Arc lémanique* est plus élevée que la part indirecte (1%).

L'édition et l'impression (arts graphiques) profitent, eux aussi, du tourisme en réalisant une part de leur chiffre d'affaires avec les hôtels, les restaurants, les offices du tourisme / associations touristiques, les remontées mécaniques, etc. (p. ex. avec les prospectus, le papier à lettre). Il s'agit pour l'essentiel de parts touristiques indirectes.

- La part touristique totale (directe et indirecte) est d'environ 2% pour l'ensemble du canton de Vaud. L'activité économique n'a qu'un faible impact direct sur le

¹⁵ L'industrie du tabac, de faible poids dans le canton de Vaud, est cependant prise en compte ici.

tourisme (<0.5%)¹⁶. Au niveau régional, les parts touristiques directe (2%) et indirecte (10%) sont particulièrement élevées dans *les Alpes*.

Pour l'activité économique *location de biens mobiliers*, c'est habituellement la location de voitures qui représente la branche la plus importante. Les autres secteurs renvoient à la location d'articles d'usage courant comme les équipements de sport et de ski, les vélos ou les équipements de sport nautique. Pour l'ensemble de cette activité économique seules des parts touristiques directes sont donc établies.

- En moyenne, dans le canton, 18% du chiffre d'affaires sont réalisés avec les hôtes. De nettes différences existent entre les régions. Du fait de l'importance économique comparativement plus élevée de la location de voitures, les parts touristiques, dans les régions *Arc Lémanique* (22%) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (14%), sont nettement supérieures aux valeurs affichées par les régions *Alpes* (5%) et *Campagne* (5%). Dans la région *Jura*, aucune activité n'est enregistrée dans ce secteur économique.

Une partie des services fournis par les *administrations publiques* est considérée comme touristique. Il s'agit, en l'occurrence, des postes de travail directement imputables au tourisme dans les communes touristiques et l'administration cantonale. Les parts touristiques directes et indirectes sont estimées sur la base d'indicateurs (part des prestataires touristiques par rapport à l'emploi total ou part des hôtes en regard de la population totale, etc.).

- Pour l'ensemble du canton de Vaud, une valeur de 1% est établie pour la part touristique aussi bien directe qu'indirecte.
- Dans *les Alpes*, la part touristique directe (5%) se situe légèrement au-dessus de la part indirecte (4%). Dans les autres régions, les parts touristiques correspondent plus ou moins à la moyenne cantonale. Les parts touristiques directes sont légèrement plus élevées dans les régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (2%) et *Jura* (2%). Par contre, les parts touristiques indirectes sont plus faibles dans les régions *Campagne* et *Jura* (<0.5%).

6.2.3 Consommation intermédiaire, investissements et effets de revenus non attribuables

Sur la base des informations fournies par l'enquête auprès des entreprises et d'indicateurs (autres études régionales), une grande partie de la consommation intermédiaire et des investissements peut être attribuée à certaines activités économiques. Pour le commerce de détail, par exemple, le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises touristiques peut être déterminé. C'est le cas également pour les investissements induits par le tourisme dans le secteur de la construction et des rénovations. Après avoir effectué toutes les attributions possibles, il reste une part de consommation intermédiaire et d'investissements générés par le tourisme qui ne peut être associée à un domaine précis. C'est le cas par exemple des *investissements pour les équipements* (matériel d'informatique p.ex.), un secteur qui ne présente pas de part touristique indirecte dans le tableau détaillé des résultats de l'étude (cf. illustration 85). Cette partie de la consommation intermédiaire et des investissements, ainsi que les effets de valeur ajoutée et d'emploi, sont cependant pris en compte sommairement à la fin

¹⁶ Les parts touristiques sont établies pour l'ensemble de l'activité économique édition / impression et papier et carton.

du tableau détaillé, sous la forme d'une catégorie appelée «consommation intermédiaire et investissements non attribuables».

La demande générée par les salaires induits par le tourisme (effet de revenus), ainsi que l'effet de valeur ajoutée et d'emploi correspondant, sont analysés comme la partie de consommation intermédiaire et investissements non attribuables.

- Les valeurs de la *consommation intermédiaire et des investissements non attribuables* s'élèvent pour l'ensemble du canton à environ 322 mio CHF. Région par région, les valeurs suivantes sont déterminées: *Arc lémanique*: 161 mio CHF; *Alpes*: 58 mio CHF; *Campagne*: 40 mio CHF; *Lacs Neuchâtel et Morat*: 52 mio CHF; *Jura*: 11 mio CHF.
- Pour l'ensemble du canton, les *employés travaillant directement ou indirectement dans le tourisme dépensent 545 mio CHF supplémentaires*. D'une région à l'autre, les effets de revenus se répartissent de la manière suivante: 393 mio CHF pour l'*Arc lémanique*; 85 mio CHF pour les *Alpes*; 22 mio CHF pour la région *Campagne*, 33 mio CHF pour la région *Lacs Neuchâtel et Morat* et 12 mio CHF pour le *Jura*.

6.3 Chiffre d'affaires et valeur ajoutée générés par le tourisme et contribution au PIB et à l'emploi

Cette partie présente le *chiffre d'affaires* (point 6.3.1) et la valeur ajoutée générés par le tourisme, ainsi que leur *contribution au PIB* (point 6.3.2) et à *l'emploi* (point 6.3.3) pour le canton de Vaud et pour ses cinq régions. Le dernier point *compare les résultats vaudois à ceux d'autres régions touristiques suisses* (point 6.3.4).

6.3.1 Chiffre d'affaires généré par le tourisme

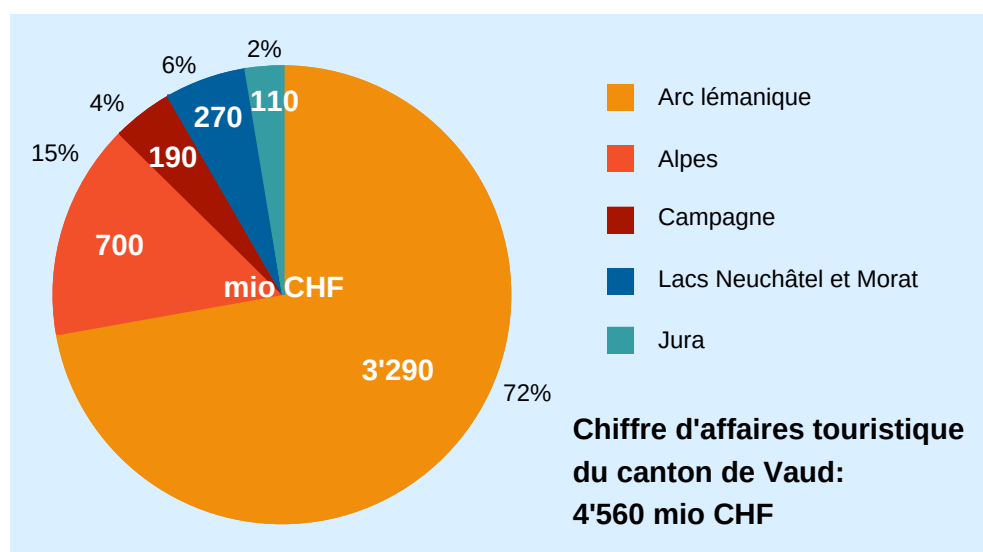
Volume total du chiffre d'affaires touristique

Les chiffres d'affaires générés par le tourisme dans le canton de Vaud sont établis ci-dessous. Une différence est faite entre *contributions directes et indirectes*. Les chiffres d'affaires touristiques, comme la valeur ajoutée brute et les contributions du tourisme au PIB et à l'emploi, se réfèrent, dans les points suivants, à l'année 2002.¹⁷

- Dans le *canton de Vaud*, le tourisme génère pour l'ensemble des activités économiques un *volume de chiffre d'affaires total de 4.56 mrd CHF*.
- La *répartition régionale du chiffre d'affaires touristique* se présente comme suit : près des trois quarts du chiffre d'affaires total sont le fait de la région *Arc lémanique* (3.29 mrd CHF) et 15% de la région *Alpes* (700 mio CHF). Avec 6% dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (270 mio CHF), 4% dans la région *Campagne* (190 mio CHF) et 2% dans la région *Jura* (110 mio CHF), les contributions des autres régions sont nettement plus faibles.

¹⁷ Le chiffre d'affaires généré par le tourisme correspond, pour la majorité des activités économiques, à la production brute économique présentée dans l'illustration 85 en fin de cette partie. Les différences existant entre la production brute et le chiffre d'affaires résultent du fait que, pour les activités économiques commerce de détail, commerce de gros et stations-service, la production brute correspond à la marge commerciale brute et non au chiffre d'affaires. C'est pourquoi, le chiffre d'affaires généré par le tourisme est plus élevé que la production brute présentée dans l'illustration 85.

Illustration 71: chiffre d'affaires touristique du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

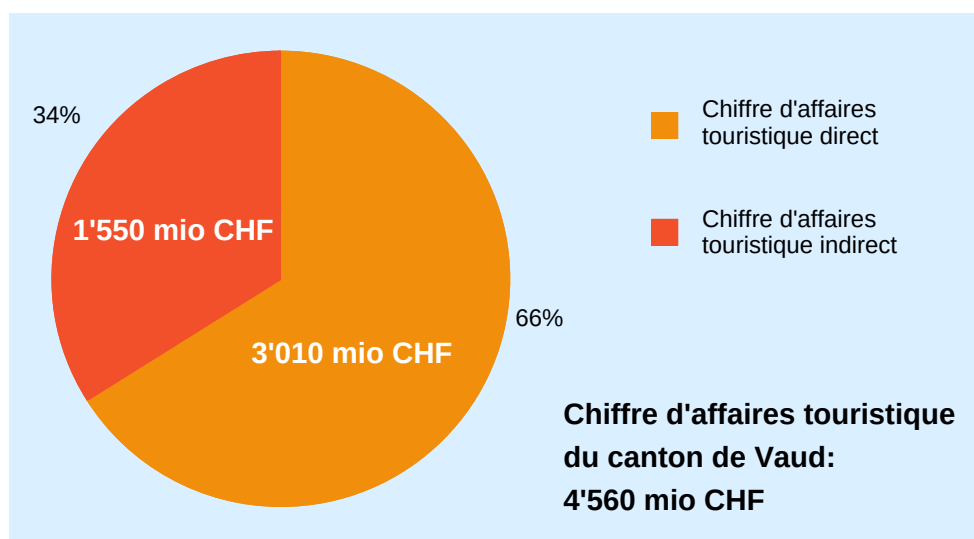
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Chiffres d'affaires touristique direct et indirect

Les effets directs du tourisme induisent des effets indirects dans la *chaîne de valeur ajoutée*. Le rapport du chiffre d'affaires touristique total au chiffre d'affaires généré directement donne l'effet multiplicateur du tourisme. La valeur de ce dernier dépend notamment de la taille de la région et de sa structure économique. Les deux facteurs influencent la part de consommation intermédiaire et d'investissements réalisée dans la région.

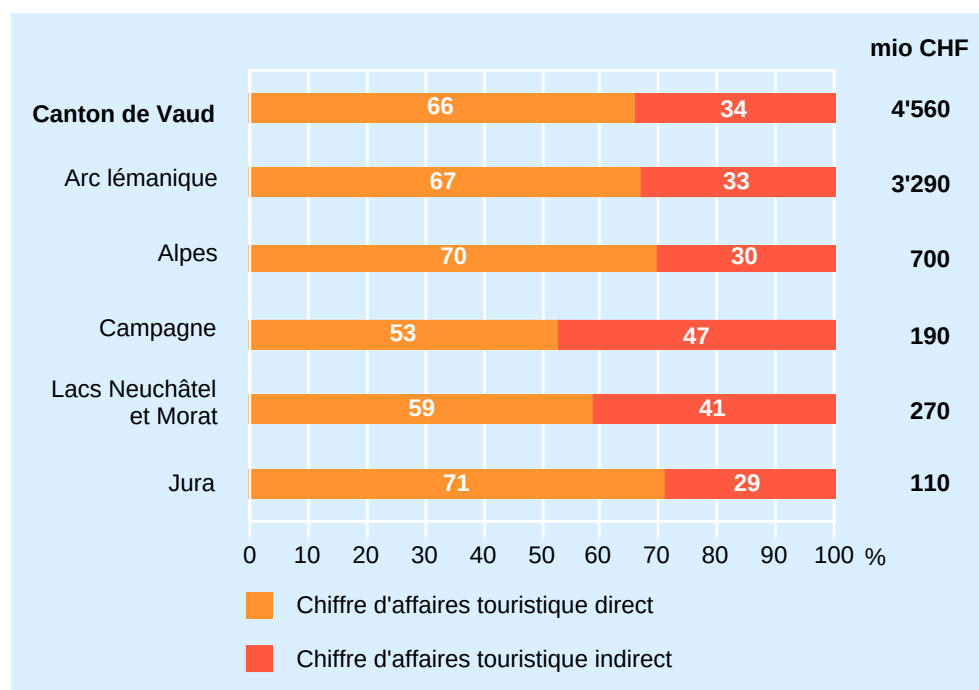
- Le *chiffre d'affaires touristique total* de 4.56 mrd de CHF se répartit entre les 3.01 mrd CHF réalisés directement avec les hôtes et les 1.55 mrd CHF produits indirectement (cf. illustration 72). Ainsi, la part du chiffre d'affaires touristique indirect atteint 34% dans le *canton de Vaud*. L'effet multiplicateur du chiffre d'affaires touristique direct est par conséquent de 1.52. Un franc de chiffre d'affaires réalisé directement avec les hôtes génère donc, dans le canton de Vaud, un chiffre d'affaires supplémentaire de 52 ct impliquant de nombreuses autres activités économiques.
- Au niveau régional, le chiffre d'affaires touristique indirect évolue entre 29% (*Jura*) et 47% (*Campagne*) (illustration 73). Les effets multiplicateurs atteignent respectivement 1.51 (*Arc lémanique*), 1.44 (*Alpes*), 1.91 (*Campagne*), 1.60 (*Lacs Neuchâtel et Morat*) et 1.41 (*Jura*)¹⁸.

¹⁸ Il faut également tenir compte du fait que la demande de consommations intermédiaires d'une activité économique d'une région (p. ex. *Arc lémanique*) peut avoir des effets dans une autre région du canton de Vaud (p. ex. *Campagne*) où elle entraîne des chiffres d'affaires touristiques indirects et influence, par conséquent, l'effet multiplicateur.

Illustration 72: chiffre d'affaires direct et indirect du canton de Vaud, 2002

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 73: chiffre d'affaires touristique direct et indirect du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Comparaison du chiffre d'affaires touristique direct avec la demande totale des hôtes

Pour vérifier et garantir la validité des résultats, le concept de l'étude repose sur une mise en *adéquation des valeurs de l'offre et de la demande*. Cette coordination donne de *bons résultats*. Les écarts persistants proviennent, pour la plupart, de

l'intégration différente de divers éléments. A l'exception de la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, les variations ne dépassent pas 10%.

- A la demande touristique de 2.403 mrd CHF fait face dans le *canton de Vaud* (cf. illustration 53) un chiffre d'affaires touristique direct de 3.01 mrd CHF (cf. illustration 72). La différence d'environ 600 mio CHF s'explique par le chiffre d'affaires direct généré par les appartements et chalets de vacances appartenant à des particuliers (environ 150 mio CHF), les agences de voyage (environ 130 mio CHF), le private banking et les assurances (environ 120 mio CHF), ainsi que par l'indemnisation de prestations publiques dans le transport de personnes (environ 90 mio CHF). Par ailleurs, 70 mio CHF du chiffre d'affaires touristique sont à mettre sur le compte des locations par des professionnels (immobilier), de la nouvelle construction d'appartements et chalets de vacances et de l'administration publique. Il reste une différence positive d'environ 40 mio CHF du côté de l'offre, soit environ 1.3% du chiffre d'affaires établi pour l'offre.
- Dans l'*Arc lémanique*, le chiffre d'affaires touristique direct de 2.18 mrd CHF fait face à une demande touristique totale de 1.682 mrd CHF. En tenant compte des éléments supplémentaires du chiffre d'affaires touristique direct mentionnés précédemment, qui ne sont pas pris en compte du côté de la demande, il reste une différence d'environ 130 mio CHF (écart: 6.0% du chiffre d'affaires de l'offre).
- Les *Alpes* présentent 395 mio CHF du côté de la demande. A cette valeur est opposé un chiffre d'affaires de 485 mio CHF établi pour l'offre. La prise en compte d'éléments non considérés du côté de la demande a pour conséquence, au final, un surplus de 30 mio CHF (écart: 6.2%).
- 73 mio CHF sont à mettre au crédit de la *région Campagne* du côté de la demande, alors que, pour l'offre, un chiffre d'affaires touristique direct de 100 mio CHF est établi. Après correction des éléments non considérés par la demande, il reste une différence de 8 mio CHF (écart: 8.0%).
- Du fait de l'Expo.02, la demande touristique chiffrée à 185 mio CHF dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat* excède le chiffre d'affaire touristique établie à 160 mio CHF. En tenant compte d'éléments supplémentaires, la demande totale – à cause de l'Expo.02 – dépasse d'environ 60 mio CHF le chiffre d'affaires touristique direct (écart: 37.5%).
- Dans la région *Jura*, un chiffre d'affaires touristique direct d'environ 80 mio CHF fait face à une demande touristique de 67 mio CHF. La prise en compte d'éléments supplémentaires conduit à une demande touristique dépassant de tout juste 8 mio CHF le chiffre d'affaires touristique direct (écart: 9.8%).

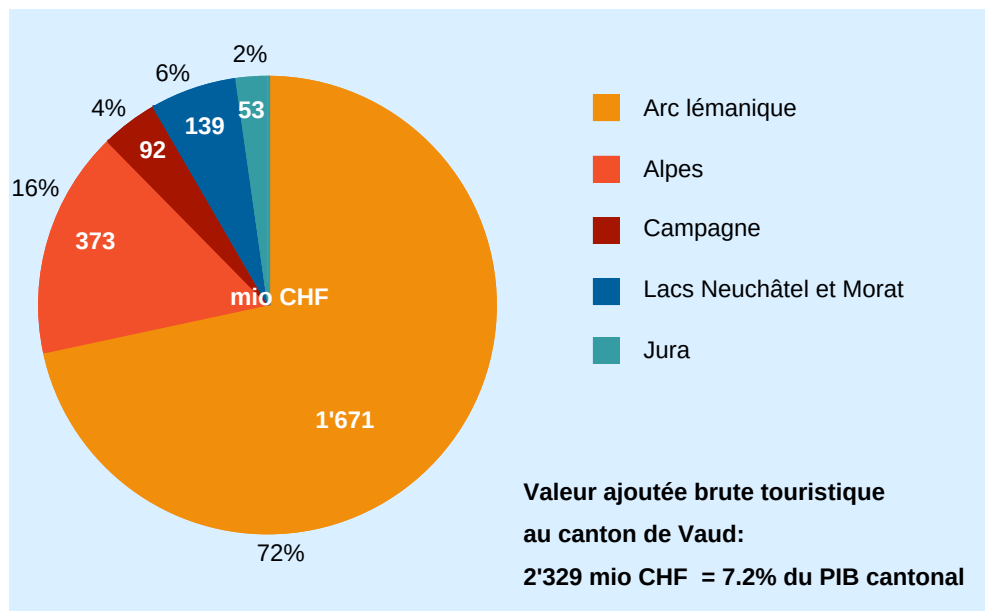
6.3.2 Valeur ajoutée brute générée par le tourisme et PIB

Le volume de chiffre d'affaires direct et indirect généré par le tourisme et la valeur ajoutée brute qui en résulte dans les différentes activités économiques peuvent être mis en relation avec le *produit intérieur brut (PIB) cantonal ou régional*. Les *parts touristiques directes et indirectes* qui en ressortent sont des indicateurs illustrant l'importance économique du tourisme en général.

- Le chiffre d'affaires touristique total de 4.56 mrd CHF génère dans le *canton de Vaud* une valeur ajoutée brute d'environ 2.33 mrd CHF. La *contribution totale (directe et indirecte)* du tourisme au PIB cantonal est donc de 7.2% (cf. illustration 75).

- Avec environ 1.67 mrd CHF (72%), la part la plus élevée de la valeur ajoutée brute touristique revient à l'*Arc lémanique*. Par ailleurs, 16% de cette valeur ajoutée est le fait de la région *Alpes*. Les parts des autres régions, *Campagne* (4%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (6%) et *Jura* (2%) sont nettement moins importantes.

Illustration 74: contribution du tourisme au PIB du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Comme le volume de chiffre d'affaires touristique (cf. point 6.3.1), la valeur ajoutée brute touristique et le PIB se répartissent également en *parts directe et indirecte* (cf. illustration 75).

- 4.4% du PIB vaudois renvoient *directement aux dépenses touristiques des hôtes*; soit 2.1% aux prestataires touristiques et 2.3% aux autres activités économiques.
- *En tout*, 2.8% du PIB cantonal sont générés par les *effets indirects du tourisme*. Cette contribution indirecte vient de la *consommation* intermédiaire (1.3%), des *investissements* (0.3%) et des *revenus salariaux* des employés travaillant dans le tourisme (effet de revenus) (1.1%).

Par rapport aux autres régions, le tourisme revêt une importance économique surtout pour les *Alpes*. Avec une contribution totale au PIB régional de 29.4% (373 mio CHF), près d'un franc sur trois de valeur ajoutée brute est généré par le tourisme.

- Un cinquième (19.8%) de la valeur ajoutée brute régionale est le fruit *direct des dépenses touristiques des hôtes*. Les prestataires touristiques y contribuent à hauteur de 8.5% et les autres activités économiques à hauteur de 11.3%. De nombreux autres secteurs économiques profitent donc directement du tourisme. Par ailleurs, 9.5% du PIB régional est généré par les effets indirects

Illustration 75: contribution directe et indirecte du tourisme au PIB du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002 (en %)

Origine de l'apport	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Cam-pagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Apport direct	4.4	4.0	19.8	1.5	4.3	3.6
Prestataires touristiques	2.1	2.0	8.5	0.8	2.4	1.7
Autre activité économique	2.3	2.1	11.3	0.7	1.9	1.8
Apport indirect	2.8	2.6	9.5	1.5	3.3	1.6
par la consommation intermédiaire	1.3	1.2	4.3	0.9	1.8	0.8
par des investissements	0.3	0.3	1.0	0.1	0.3	0.1
Effet de revenu	1.1	1.0	4.2	0.5	1.2	0.7
Apport total	7.2	6.6	29.4	3.0	7.5	5.2
Valeur ajoutée brute induite par le tourisme en mio de CHF	2'329	1'671	373	92	139	53
Parts en %	100.0	71.8	16.0	3.9	6.0	2.3
PIB régional en mio CHF	32'400	25'200	1'270	3'060	1'840	1'030

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Bien que, dans l'*Arc lémanique*, le volume de la valeur ajoutée brute générée par le tourisme soit quatre fois plus important que dans les *Alpes*, les parts touristiques sont nettement plus faibles, et ce du fait d'un poids économique général de la région plus lourd. En tout, le tourisme contribue à hauteur de 6.6% (1.67 mrd CHF) au PIB régional.

- Les dépenses touristiques des hôtes et les effets directs sur la valeur ajoutée brute qu'elles induisent représentent 4% du PIB régional. 2% sont le fait des prestataires touristiques et 2.1% des autres activités économiques. De plus, le tourisme participe indirectement au PIB régional à hauteur de 2.6%.

Comparativement, le tourisme est légèrement plus significatif pour l'économie régionale de la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, où le tourisme détient une part de 7.5% (139 mio CHF), que pour celle de la région lémanique.

- La part touristique directe (4.3%) est comparable à celle de l'*Arc lémanique*, avec une part liée aux prestataires touristiques (2.4%) légèrement supérieure à celle des autres activités économiques (1.9%). La part touristique indirecte (3.3%) est plus élevée que dans les autres régions mais reste inférieure à celle des *Alpes*.

Avec une part touristique totale de 5.2%, la contribution du tourisme au PIB de la région *Jura* est inférieure à celle du *canton de Vaud*. Par rapport aux autres régions, la valeur ajoutée brute déclenchée par le tourisme (53 mio CHF) est la plus faible du canton.

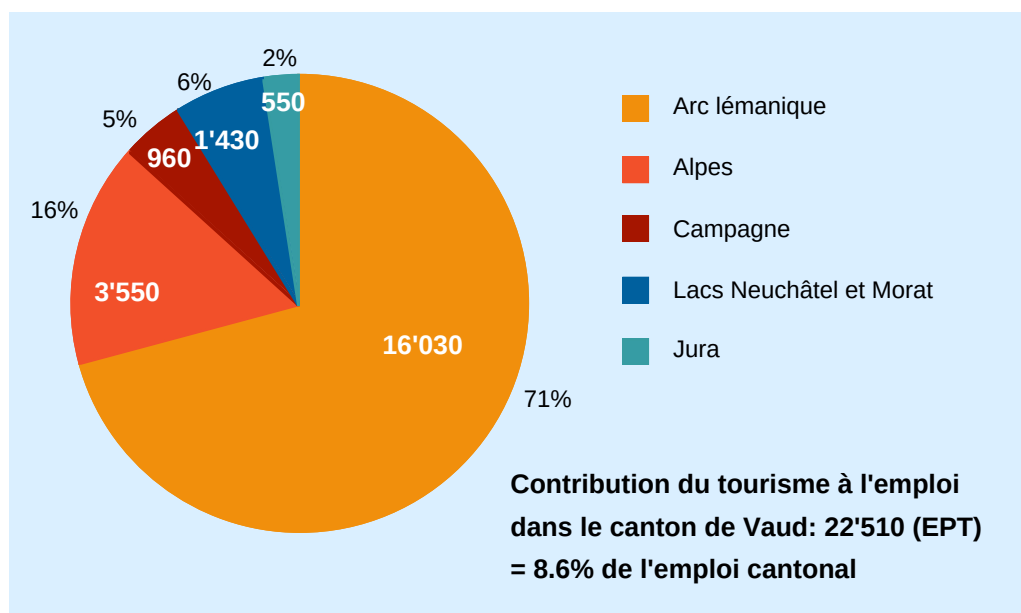
- La part touristique directe atteint 3.6%. Les prestataires touristiques (1.7%) et les autres activités économiques (1.8%) présentent une importance similaire. Une contribution supplémentaire au PIB régional de 1.6% s'explique par les effets indirects.

Dans la région *Campagne*, le poids économique du tourisme, qui affiche une part totale de 3.0% (92 mio CHF), est nettement plus léger que dans les autres régions vaudoises.

- La contribution directe au PIB régional atteint 1.5%; une valeur répartie de manière équilibrée entre les prestataires touristiques (0.8%) et les autres activités économiques (0.7%). La part touristique indirecte est également chiffrée à 1.5%. Proportionnellement, le poids de la contribution indirecte par rapport à la contribution directe est donc plus important dans cette région que dans les autres régions du canton.

6.3.3 Contribution du tourisme à l'emploi (EPT)

Illustration 76: contribution du tourisme à l'emploi (EPT) dans le canton de Vaud et dans ses cinq régions, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

De manière générale, les *différences* constatées entre les *contributions à l'emploi* total et au *PIB* s'expliquent essentiellement par une productivité du travail relativement peu élevée (valeur ajoutée brute par emploi (EPT)) des prestataires touristiques. Ceci conduit généralement à une contribution directe à l'emploi plus élevée.

- Tout compris, le chiffre d'affaires touristique débouche sur un emploi touristique chiffré à 22'510 employés engagés à plein temps. Le tourisme apporte ainsi une contribution totale (directe et indirecte) de 8.6% au total des emplois du canton (262'490 emplois mesurés en EPT).
- Comme pour la valeur ajoutée brute touristique, la part d'emploi touristique la plus élevée du canton revient à l'*Arc lémanique* (71%), soit environ 16'030 EPT. Les *Alpes* totalisent 16% de l'emploi touristique. Les parts des autres régions, *Campagne* (5%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (6%) et *Jura* (2%) sont nettement plus faibles.

Illustration 77: contribution directe et indirecte du tourisme à l'emploi dans le canton de Vaud et dans ses cinq régions, 2002 (en %)

Origine de l'apport	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Cam-pagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Apport direct	5.6	5.4	19.9	1.8	4.9	4.0
Prestataires touristiques	3.5	3.3	12.7	1.3	3.4	2.8
Autre activité économique	2.1	2.1	7.2	0.5	1.5	1.2
Apport indirect	3.0	2.8	9.5	1.6	3.4	1.8
par la consommation intermédiaire	1.5	1.3	4.5	1.0	1.9	0.9
par des investissements	0.4	0.4	1.3	0.2	0.4	0.2
Effet de revenu	1.1	1.0	3.7	0.4	1.0	0.7
Apport total	8.6	8.2	29.4	3.4	8.2	5.8
Emploi induit par le tourisme	22'510	16'030	3'550	960	1'430	550
Parts en %	100.0	71.2	15.8	4.3	6.4	2.4
Emploi total dans la région	262'490	195'420	12'050	28'230	17'320	9'460

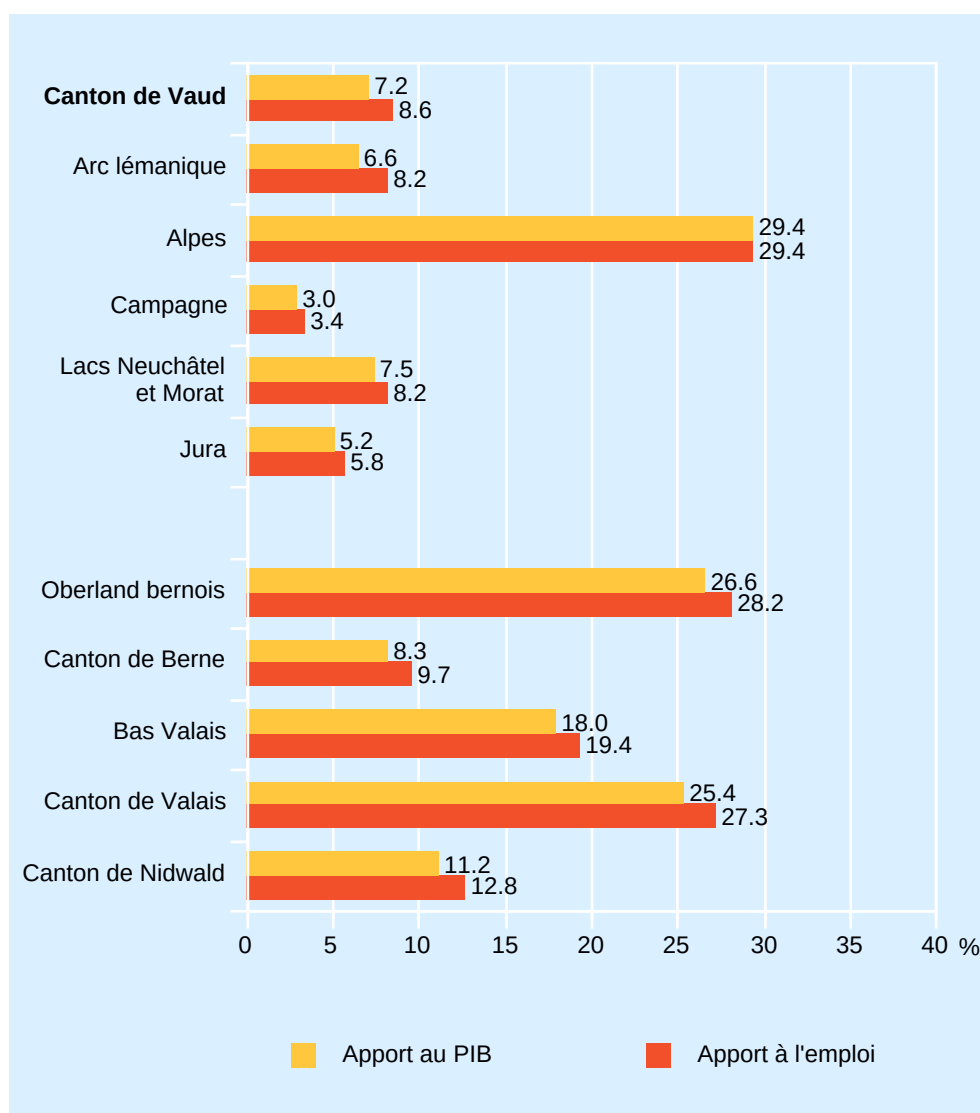
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans le *canton de Vaud*, la contribution directe du tourisme à l'emploi est de 5.6%. Avec une part de 3.5%, la contribution à l'emploi des prestataires touristiques est nettement plus élevée que leur contribution à la valeur ajoutée, respectivement au PIB (2.1%). 3.0% supplémentaires sont à mettre sur le compte des effets indirects.
- Avec une contribution totale à l'emploi de 29.4%, la part touristique, dans les *Alpes*, se situe clairement au-dessus des résultats pour les autres régions. 12.7% sont le fait des prestataires touristiques, 7.2% des autres activités économiques. 9.5% supplémentaires renvoient à l'effet des emplois liés indirectement au tourisme. En tout, le tourisme aboutit, dans les *Alpes*, à un total de 3'550 personnes employées à plein temps.
- 8.2% de l'emploi régional total s'expliquent, dans l'*Arc lémanique*, par les effets directs et indirects du tourisme (16'030 EPT). Environ 5.4% renvoient directement aux dépenses touristiques des hôtes (part touristique directe). Comme dans les autres régions, la part directe des prestataires touristiques (3.3%), du fait d'une productivité du travail relativement faible, est nettement plus élevée que la part des autres activités économiques (2.1%). La part indirecte (2.8%) atteint environ la moitié de la part touristique directe.
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, la part touristique concernant l'emploi s'élève à 8.2% et déclenche un volume de 1'430 employés (EPT). La part touristique directe (4.9%) est légèrement inférieure à celle de l'*Arc lémanique*. Ceci s'explique essentiellement par une part directe moins élevée des autres activités économiques (1.5%). De plus, 3.4% de l'emploi régional sont indirectement liés au tourisme dans cette région.
- Avec une part touristique de 5.8%, le tourisme déclenche 550 EPT dans le *Jura*. La part touristique directe atteint 4.0%. Dans cette région, la part des prestataires touristiques (2.8%) est également plus de deux fois plus élevée que celle des autres activités économiques (1.2%). Par ailleurs, 1.8% de l'emploi régional sont occasionnés indirectement par le tourisme.

- Avec une part touristique de 3.4%, la région *Campagne* présente l'effet d'emploi le plus faible du canton de Vaud. Mais, du fait d'un poids économique comparativement lourd, le volume d'emplois de la région est presque deux fois plus important que celui du *Jura* (960 employés (EPT)). Les parts touristiques directe et indirecte atteignent respectivement 1.8% et 1.6%.

Illustration 78: comparaison des contributions du tourisme au PIB et à l'emploi dans le canton de Vaud et dans ses cinq régions, ainsi que dans d'autres régions suisses



Sources: calculs et estimations; diverses études régionales Rütter + Partner¹⁹.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

L'illustration 78 présente une *comparaison des contributions du tourisme au PIB et à l'emploi* du canton de Vaud. De manière générale, on constate qu'à l'exception des *Alpes* – toutes les régions présentent une contribution à l'emploi plus élevée que celle liée au PIB. Cependant, l'ampleur de ces différences varie d'une région à l'autre. Ces disparités s'expliquent par des écarts de productivité du travail dans les diverses activités économiques, par la structure économique régionale, par les

¹⁹ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

productivités du travail globales des régions et par la proportion de logements de vacances dans le parc global d'habitations qui ne présentent pas d'effet d'emploi. Les contributions à l'emploi sont en général plus élevées.

- En moyenne, dans le *canton de Vaud*, la contribution à l'emploi (8.6%) est environ un cinquième plus important que la contribution à la valeur ajoutée (7.2%). Ce rapport est sensiblement plus prononcé que pour les autres régions présentées en exemple dans l'illustration 79: *Oberland bernois* (28.2%, 26.6%), *Bas-Valais* (19.4%, 18.0%), *canton du Valais* (27.3%, 25.4%) et *canton de Nidwald* (12.8%, 11.2%). Ceci s'explique par trois raisons essentielles: premièrement, le tourisme est plus important pour ces régions d'un point de vue économique; deuxièmement, la location d'appartements et chalets de vacances appartenant à des privés (ménages) est plus significative; troisièmement, la productivité du travail dans l'économie régionale est plus basse que dans le canton de Vaud. Dans le *canton de Berne* (9.7%, 8.3%), le rapport est comparable à celui du canton de Vaud.
- Dans le canton de Vaud, les différences les plus importantes se présentent dans l'*Arc lémanique*, avec une contribution à l'emploi de 8.2% pour une contribution à la valeur ajoutée de 6.6%. Par contre, dans *les Alpes*, la contribution à l'emploi (29.4%) est aussi importante que la contribution à la valeur ajoutée (29.4%). Pour l'essentiel, ceci s'explique par deux raisons: d'abord, par la grande importance économique des appartements et chalets de vacances appartenant à des privés (ménages) sans effet d'emploi et, ensuite, par la forte contribution des écoles et cliniques privées – comparativement à forte valeur ajoutée – pour un niveau nettement plus faible de productivité du travail dans l'ensemble de l'économie (106'000 mio CHF / EPT) par rapport à la moyenne cantonale (123'000 mio CHF / EPT).

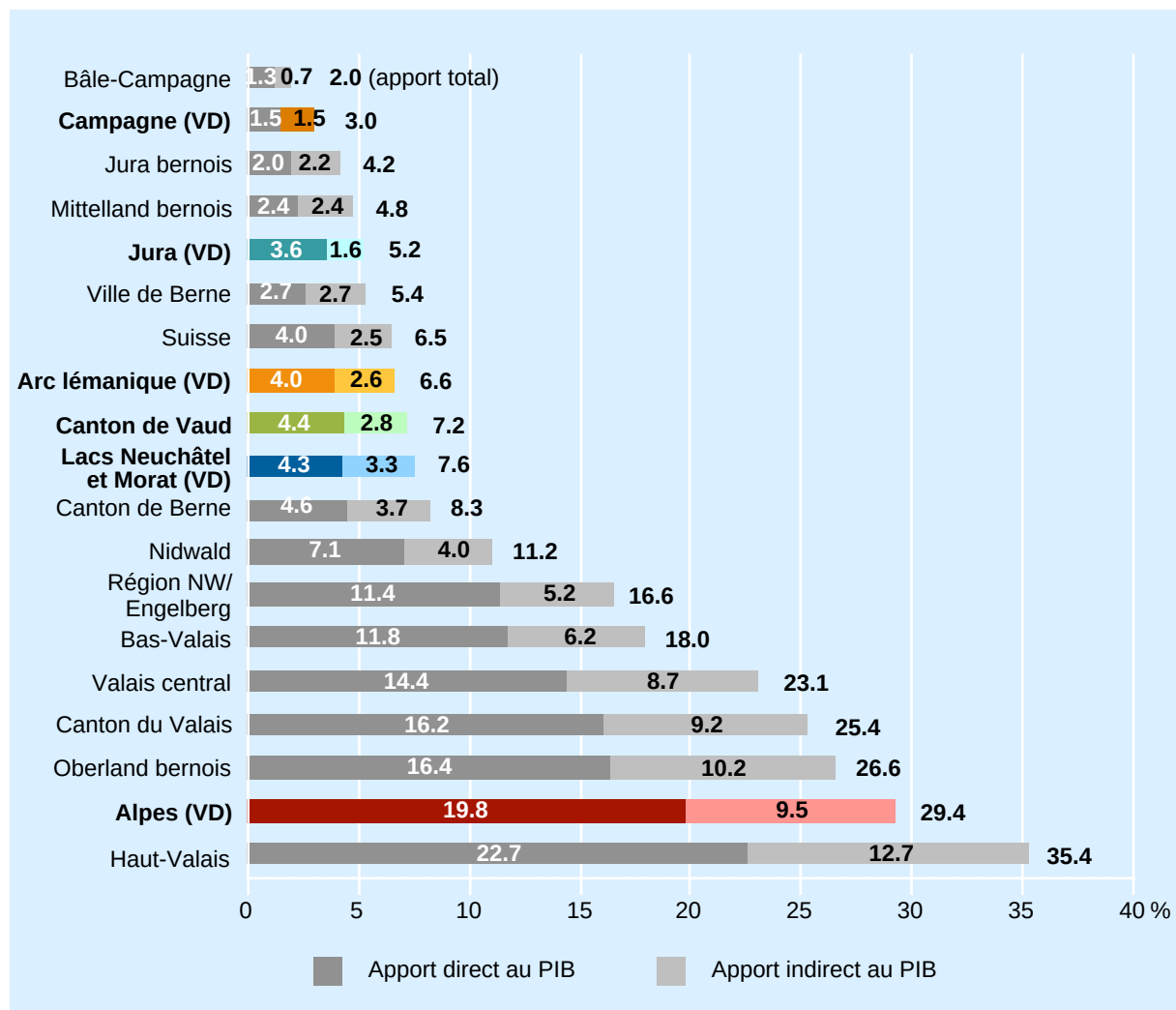
6.3.4 Comparaison régionale des contributions du tourisme au PIB

Dans ce qui suit, les contributions directes et indirectes du tourisme au PIB, mises en évidence par d'autres études régionales, sont comparées aux résultats du canton de Vaud.

- L'importance économique du tourisme – mesurée à l'aune de sa contribution au PIB – est, dans le *canton de Vaud* (7.2%) légèrement supérieure à la part estimée pour la Suisse (env. 6.5%). La part du tourisme dans l'*Arc lémanique* (6.6%) est comparable à la moyenne nationale. La région *Lacs Neuchâtel et Morat* (7.6%) présente quant à elle une part touristique légèrement supérieure.
- Dans le *canton de Vaud*, le tourisme pèse légèrement moins lourd que dans le *canton de Berne* (8.3%). Le *canton de Nidwald* (11.2%) affiche quant à lui une part touristique nettement plus importante.
- Le PIB touristique des régions *Campagne* (3.0%) et *Jura* (5.2%) est inférieur aux moyennes suisse et cantonale. Ces parts touristiques sont par contre à peu près comparables à celles calculées pour le *Mittelland bernois* (4.8%) et le *Jura bernois* (4.2%) et supérieures à l'importance économique du tourisme du *canton Bâle-Campagne* (2%).
- Dans *les Alpes* (29.4%), la contribution du tourisme au PIB régional est sensiblement plus prononcée que dans les régions voisines du *Bas-Valais* (18.0%) et de l'*Oberland bernois* (26.6%). Par contre, le *Haut-Valais* (35.4%)

présente une part touristique plus élevée que celle des *Alpes* ou du *Valais central* (23.1%).

Illustration 79: comparaison régionale des contributions du tourisme au PIB, en %



Sources: calculs et stimations Rütter + Partner; diverses études régionales Rütter + Partner²⁰.
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

6.4 Structure de la valeur ajoutée brute touristique

Les points suivants présentent en détail, pour le canton de Vaud et ses cinq régions, la répartition de la valeur ajoutée et de l'emploi touristiques en *parts directe et indirecte* (point 6.4.1) et par *secteur ou activité économique* (point 6.4.2). De plus, le point 6.4.3 aborde la question de la valeur ajoutée et l'emploi générés directement.

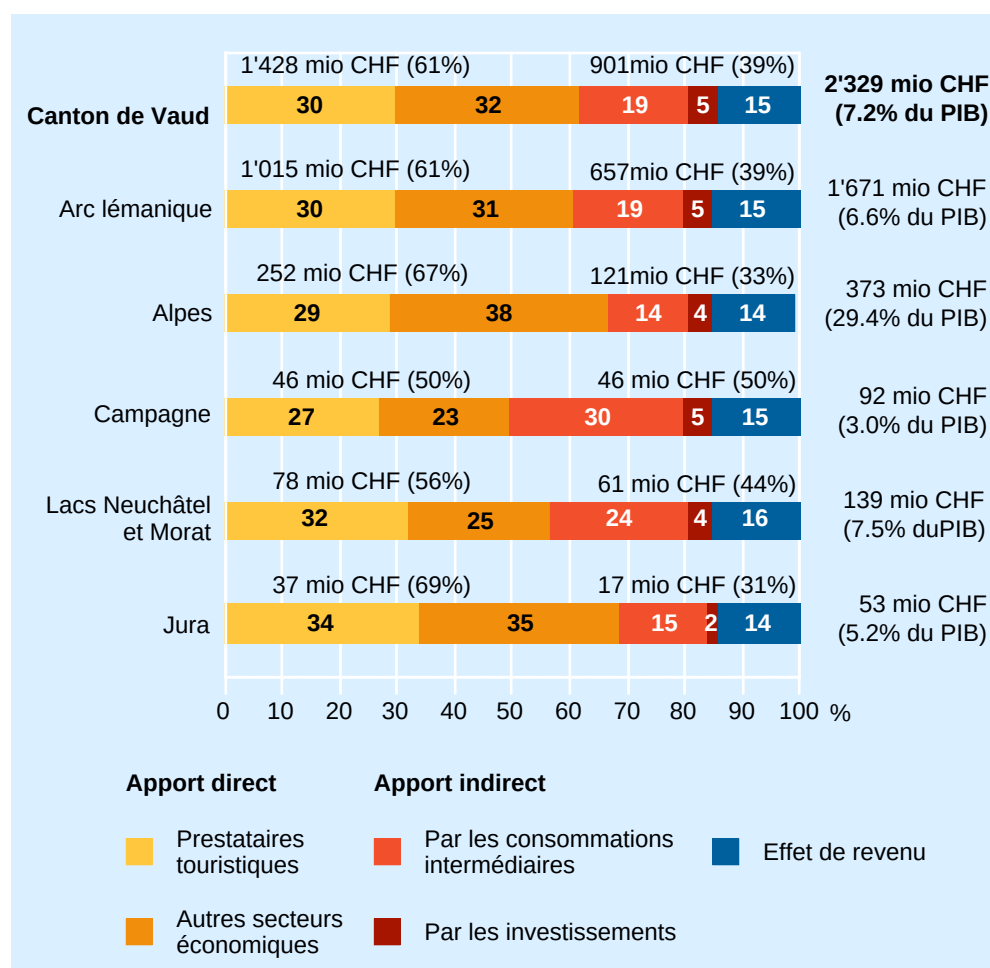
²⁰ Rütter-Fischbacher, Berwert, Rütter, De Bary, (2004); Berwert, Rütter, Rütter-Fischbacher, (2002b); Rütter, Berwert, Rütter-Fischbacher, Landolt (2001); Rütter, Guhl, Stettler (1995).

6.4.1 Contributions directes et indirectes du tourisme à la valeur ajoutée brute et à l'emploi

Comme présenté dans le point 6.3.1, le chiffre d'affaires généré par le tourisme dans les entreprises du canton de Vaud s'élève à 4.56 mrd CHF. Ce chiffre d'affaires touristique génère dans les différentes activités économiques des régions une valeur ajoutée et de l'emploi touristiques, qui peuvent se répartir en *une part directe et une part indirecte*. Ces parts sont différentes en fonction du type de tourisme, de la taille de la région et de sa structure économique.

- Dans le *canton de Vaud*, la contribution directe à la valeur ajoutée brute touristique atteint 61% (1.428 mrd CHF); une valeur plus élevée que la contribution indirecte (39%, soit 901 mio CHF). 30% sont à mettre sur le compte des effets directs des prestataires touristiques (693 mio CHF); ce qui signifie qu'environ 70% renvoient aux activités économiques qui ne sont pas en priorité touristiques. La contribution indirecte se répartit entre trois composantes: consommation intermédiaire (19%), investissements (5%) et effet de revenus (15%), et se situe dans le même ordre de grandeur que le chiffre d'affaires indirect (34%) (cf. illustration 73).
- Dans l'*Arc lémanique*, les contributions directes (61%, soit 1.015 mrd CHF), comme indirectes (39%, soit 657 mio CHF), correspondent à la répartition cantonale. La part directe des prestataires touristiques (30%, soit 498 mio CHF), comme la répartition de la contribution indirecte sur les trois composantes – consommation intermédiaire (19%), investissements (5%) et effet de revenus (15%) – ne montrent, du fait même du poids économique relativement lourd de la région, aucune différence majeure par rapport à la structure du canton de Vaud précédemment analysée.
- La part des contributions directes est particulièrement élevée dans *les Alpes* (67%, soit 252 mio CHF) pour une contribution indirecte logiquement plus faible (33%, soit 121 mio CHF). La part des prestataires touristiques se monte à 29% (108 mio CHF). Les parts de la consommation intermédiaire (14%), des investissements (4%) et de l'effet de revenus (14%) sont légèrement inférieures à la moyenne cantonale.
- Dans la *région Campagne*, la contribution directe (46 mio CHF) comme indirecte (46 mio CHF) participent chacune à hauteur de 50% à la valeur ajoutée brute touristique. La part directe des prestataires touristiques de cette région (27%, soit 25 mio CHF) est la plus faible du canton. A l'inverse, il faut souligner la part relativement élevée prise par la consommation intermédiaire (30%) dont une partie est écoulee dans d'autres régions, notamment dans l'*Arc lémanique*. Les investissements (5%) et l'effet de revenus (15%) sont comparables aux valeurs de l'*Arc lémanique*.
- Avec 56% (78 mio CHF), la contribution directe dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, comme dans la région *Campagne*, est inférieure à la moyenne cantonale. Avec 44% (61 mio CHF), la contribution indirecte se situe par conséquent au-dessus de la moyenne cantonale. Les prestataires touristiques produisent directement 32% de la valeur ajoutée brute touristique. La part de la consommation intermédiaire (24%) est légèrement inférieure à celle de la *Campagne*. Les investissements (4%) et l'effet de revenus (16%) ne présentent pas de grandes différences.
- La part directe (69%, soit 37 mio CHF) du *Jura* est la plus élevée du canton pour une part indirecte la plus faible (31%, soit 17 mio CHF). La part directe des prestataires touristiques s'élève à 34%.

Illustration 80: contributions directe et indirecte à la valeur ajoutée brute touristique dans le canton de Vaud et dans ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

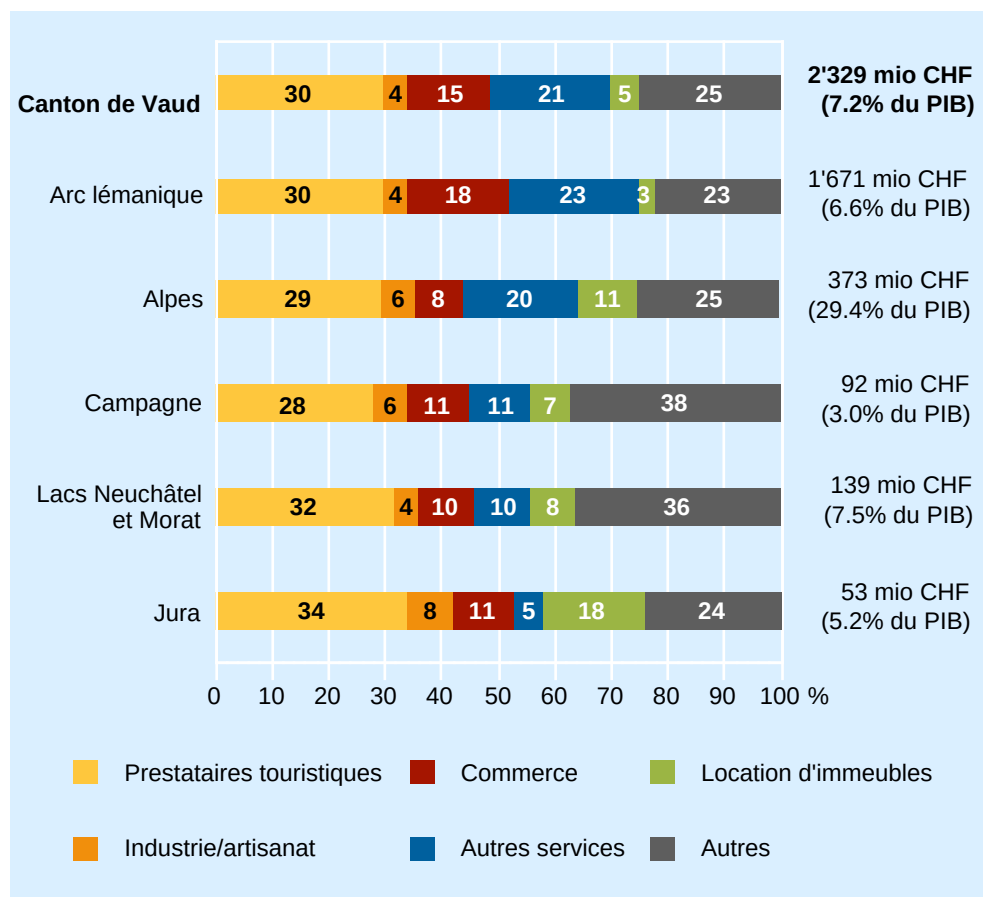
6.4.2 Contribution des différentes activités économiques à la valeur ajoutée brute touristique et à l'emploi

Les points suivants montrent quels sont les secteurs économiques qui, comme les prestataires touristiques précédemment analysés, profitent directement ou indirectement du tourisme. Un aperçu détaillé figure dans l'illustration 85.

- En moyenne, dans le canton, le secteur économique *Industrie et artisanat* contribue à hauteur de 4% à la valeur ajoutée touristique. La part la plus importante revient à la construction. Les différences entre les régions sont relativement faibles. Avec 8%, la part la plus élevée est atteinte dans le *Jura*.
- Environ 15% de la valeur ajoutée touristique est générée dans le canton de Vaud par les effets du *Commerce*. La part comparativement élevée de 18% dans l'*Arc lémanique* montre que le commerce, et plus particulièrement le *commerce de détail*, est relativement important pour l'économie touristique de cette région. Dans les autres régions, la part du commerce évolue entre 8% (*Alpes*) et 11% (*Campagne, Jura*).

- De prime abord, on peut s'étonner de la *contribution élevée des autres services* (21%) à la valeur ajoutée brute touristique du canton de Vaud et des régions *Alpes* (20%) et *Arc lémanique* (23%). Les écoles et cliniques privées établies dans ces régions (revenus touristiques réalisés avec des écoliers, étudiants et patients étrangers), ainsi que les banques et assurances, y contribuent de façon déterminante.
- De même, les *appartements et chalets de vacances appartenant à des privés (ménages)* apportent une contribution essentielle à la valeur ajoutée touristique. Cette part s'élève en moyenne à 5% dans le canton et évolue entre les valeurs élevées enregistrées dans le *Jura* (18%) et *les Alpes* (11%) et le faible résultat de l'*Arc lémanique* (3%).
- Le domaine «Autres» est un secteur composite et regroupe notamment les effets de la consommation intermédiaire, des investissements et de l'effet de revenus qui ne sont pas attribuables aux différentes activités économiques. Dans le canton de Vaud, cette part atteint 25%.

Illustration 81: contribution des secteurs économiques à la valeur ajoutée brute dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)



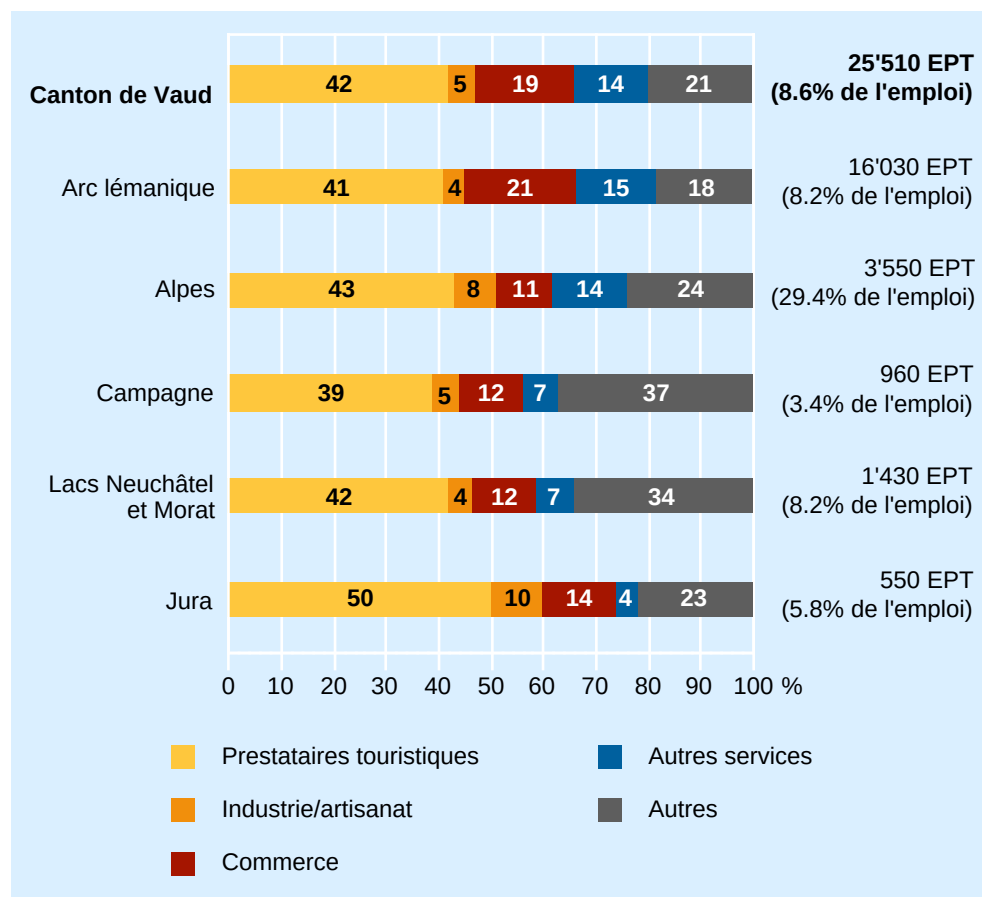
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

L'analyse montre clairement que le *tourisme* représente, d'un point de vue économique, une remarquable «*branche en coupe transversale* » et qu'il ne doit pas seulement être mis en relation avec l'hébergement, la restauration et les remontées mécaniques. Il représente une activité à effets structurants importante pour l'économie cantonale. En même temps, il faut souligner que ce sont les

prestataires touristiques qui, par leur *mélange d'offres* et leurs prestations multiples, sont à la base du tourisme et de la valeur ajoutée produite dans les autres activités économiques.

Illustration 82: contribution des secteurs économiques à l'emploi touristique (EPT) du canton de Vaud et de ses régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Dans ce qui suit, l'*effet d'emploi* du tourisme sur les différents secteurs économiques est analysé en détail.

- Chez les *prestataires touristiques*, le tourisme génère – du fait d'une productivité du travail inférieure à la moyenne – un volume d'emploi proportionnellement plus élevé. Dans le canton de Vaud, leur part d'emploi atteint 42% contre 30% pour la valeur ajoutée. Les différentes régions trahissent également des parts d'emploi plus élevées. Dans le Jura, la moitié (50%) des emplois est engendrée par les prestataires touristiques.
- Dans le secteur économique *Industrie et artisanat*, les écarts entre l'effet d'emploi et l'effet de valeur ajoutée sont relativement faibles. En tout, ce secteur économique participe, dans le canton de Vaud, à environ 5% de l'emploi touristique.
- Dans le *commerce* également, la contribution à l'emploi est particulièrement élevée. Elle atteint 19% dans le canton de Vaud. A noter que dans l'*Arc lémanique*, le commerce génère 21% de l'ensemble de l'emploi touristique.

- En moyenne, dans le canton, 14% de l'emploi touristique est à mettre au crédit du secteur économique *Autres services*; un résultat inférieur à la contribution à la valeur ajoutée (21%). Les contributions à l'emploi sont de nouveau plus élevées dans *l'Arc lémanique* (15%) et *les Alpes* (14%) que dans les autres régions.
- Le domaine «*Autres*» révèle des parts d'emploi inférieures à celles liées à la valeur ajoutée. Dans le canton de Vaud, ce secteur concerne 21% de l'ensemble de l'emploi touristique. Cette part d'emploi est la plus élevée dans la région *Campagne* (37%) et la plus faible dans *l'Arc lémanique* (18%).

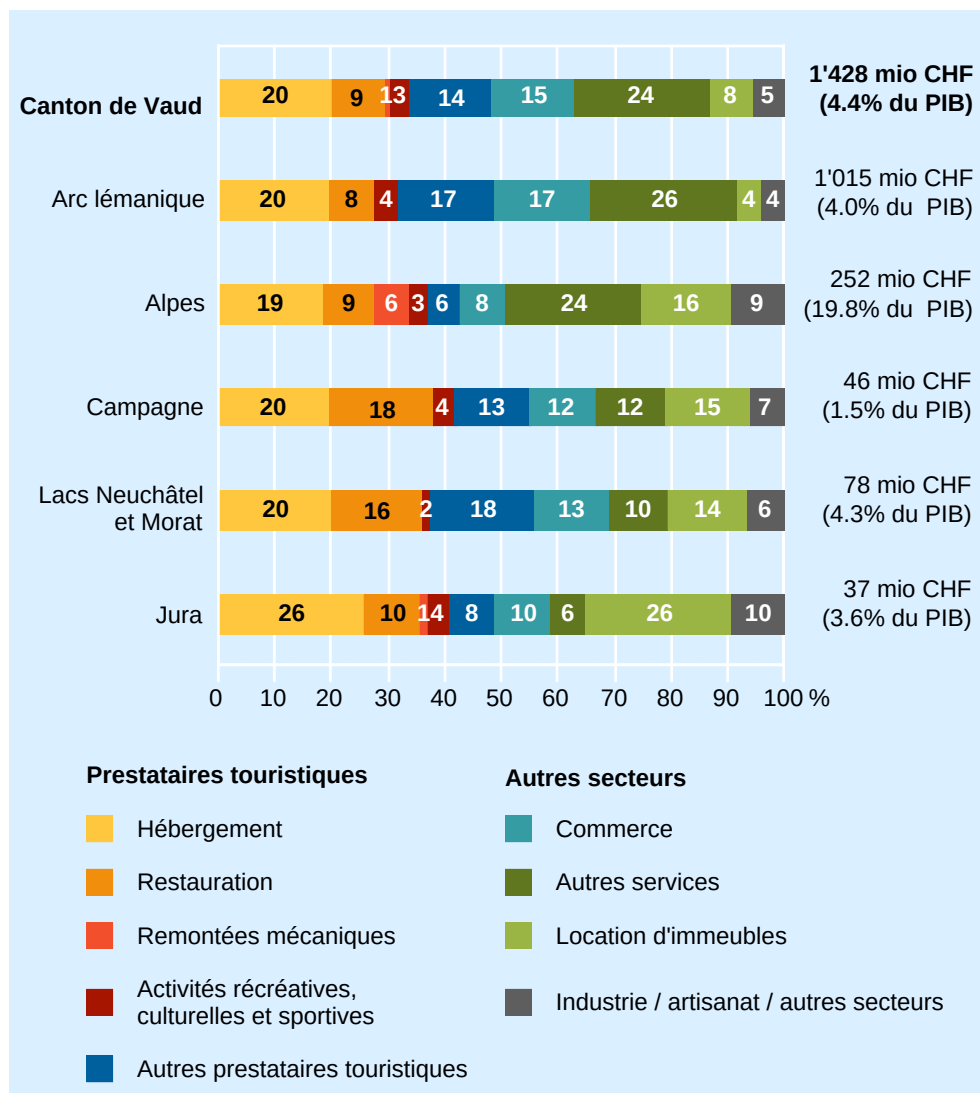
6.4.3 Contribution des différentes activités économiques à la valeur ajoutée brute et à l'emploi touristiques directs

Les illustrations 83 et 84 se réfèrent aux effets économiques *directement* déclenchés par le tourisme. Pour rappel, le *chiffre d'affaires* généré *directement* par le tourisme dans les entreprises du canton de Vaud et des différentes régions s'élève à environ 3 mrd CHF (cf. point 6.3.1), pour une valeur ajoutée brute directe de 1.428 mrd CHF, soit 4.4% du PIB cantonal.

- Dans le canton de Vaud, environ 49% (693 mio CHF) de la valeur ajoutée brute touristique directe est le fait des *prestataires touristiques*. La part des prestataires touristiques évolue entre la valeur affichée par *les Alpes*, la plus faible du canton (43%, soit 108 mio CHF), et le résultat de la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (56%, soit 44 mio CHF).
- Dans toutes les régions, à l'exception du *Jura* (26%), la *part de l'hébergement* se situe autour de 20%. Parmi toutes les activités économiques, l'hébergement occupe le premier rang dans l'économie touristique. En moyenne cantonale, la *restauration* contribue à hauteur de 9% à la valeur ajoutée brute touristique directe. Les parts les plus élevées se rencontrent dans les régions *Campagne* (18%) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (16%). La restauration représente également un important pilier du tourisme. Avec une part de 6%, les *remontées mécaniques* ne jouent un rôle substantiel que dans *les Alpes*. Dans le canton de Vaud, les *activités récréatives, culturelles et sportives* contribuent à environ 3% de la valeur ajoutée brute touristique directe. Les différences régionales sont relativement faibles.
- De même, le *commerce*, et plus particulièrement le *commerce de détail*, est d'une importance essentielle pour l'offre touristique – et donc pour les hôtes –, avec une part élevée de 15% au niveau cantonal. Par rapport aux 8% des *Alpes*, l'importance directe du commerce de détail pour l'économie touristique est plus de deux fois plus grande dans *l'Arc lémanique* (17%); un constat qui souligne l'importance du tourisme de shopping dans cette région.
- Les *autres services*, contribuent également à la diversité des offres touristiques. En moyenne cantonale, leur part atteint 24%. Ce sont surtout les régions *Arc lémanique* (26%) et *Alpes* (24%), avec leurs écoles et cliniques privées et leurs banques, qui contribuent à cette valeur relativement élevée.
- Dans le canton de Vaud, 8% de la valeur ajoutée brute touristique directe est à mettre sur le compte des appartements et chalets de vacances appartenant à des particuliers (ménages). Dans *les Alpes*, ils représentent une certaine importance économique (16%). La région *Jura* montre également une part élevée (26%). Dans *l'Arc lémanique*, la part correspondante (4%) est certes

moins élevée, mais le poids de la valeur ajoutée brute réalisée s'avère nettement plus lourd que dans les autres régions, à l'exception des *Alpes*.

Illustration 83: contribution des différentes activités économiques à la valeur ajoutée brute touristique directe du canton de Vaud et de ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

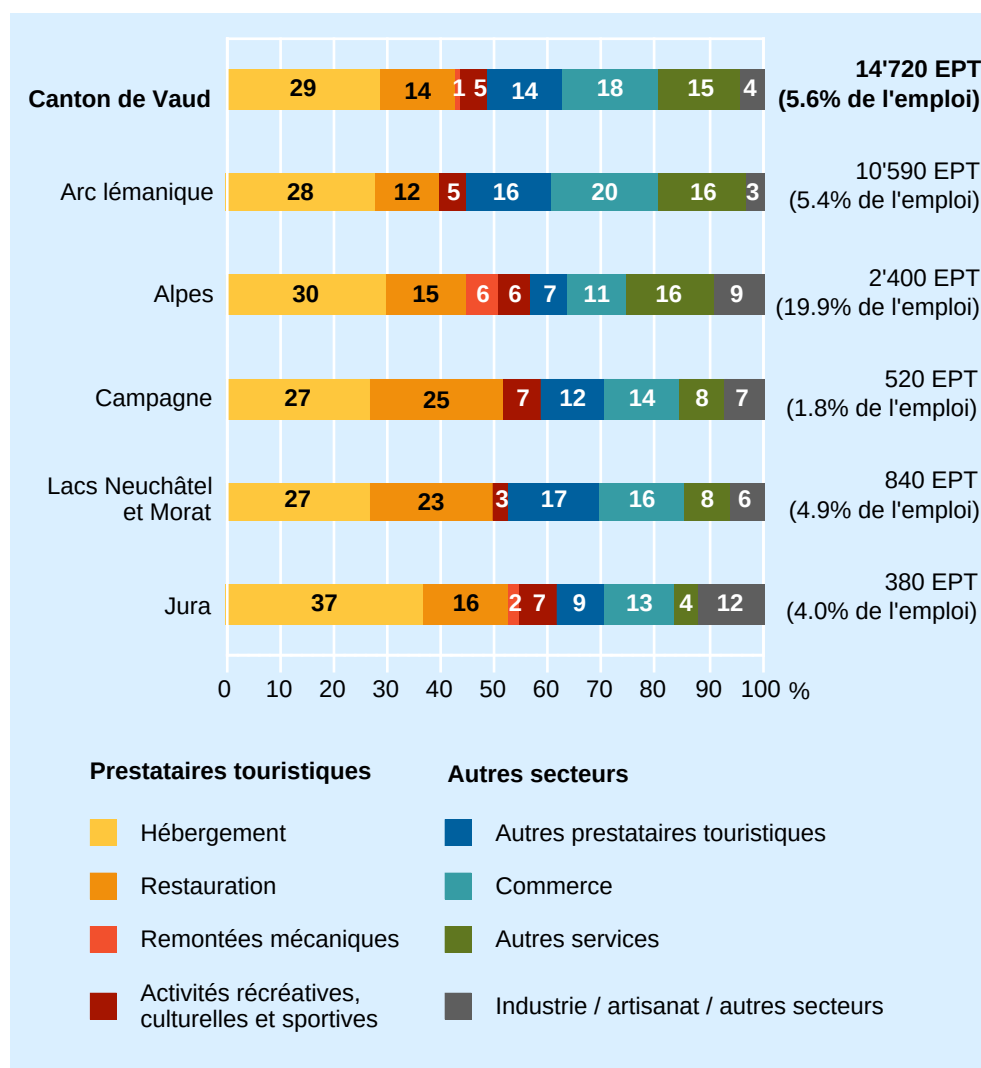
Comme mentionné précédemment, pour les activités économiques présentant une productivité du travail comparativement faible, l'*effet d'emploi* est plus élevé que l'*effet de valeur ajoutée*. Ce constat est particulièrement frappant pour l'effet d'emploi direct puisque la productivité du travail moyenne des activités économiques concernées est spécialement faible.²¹

- La contribution de l'emploi *directement* généré par le tourisme à l'ensemble de l'emploi atteint 5.6% (14'720 EPT) dans le *canton de Vaud*. La région touristique *Alpes* montre une part de 19.9% (2'400 EPT). Dans les autres

²¹ Il faut tenir compte du fait, cependant, que la location d'appartements et chalets de vacances appartenant à des particuliers (ménages) ne montre pas d'effet d'emploi; de ce fait, les parts de l'emploi des autres activités économiques sont généralement plus élevées.

régions, les parts touristiques directes sont plus faibles. Contrairement à l'effet de valeur ajoutée directe, la contribution directe à l'emploi est plus élevée dans l'*Arc lémanique* (5.4%, soit 10'590 EPT) que dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat* (4.9%, soit 840 EPT). Dans le *Jura*, l'emploi directement touristique représente une part de 4.0% (380 EPT) et, dans la *région Campagne*, une part de 1.8% (520 EPT).

Illustration 84: contribution des différents secteurs économiques à l'emploi touristique direct dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- L'*industrie de l'hébergement et de la restauration* présente un effet d'emploi particulièrement marqué. 29% de l'emploi directement généré par le tourisme (contre 20% pour l'effet de valeur ajoutée) est issu de l'hébergement et 14% de la restauration. La région *Jura* présente la part la plus importante pour l'hébergement (37%) et la région *Campagne* la plus élevée pour la restauration (25%).
- Dans toutes les régions, les *activités récréatives, culturelles et sportives* ont également un effet d'emploi plus élevé que l'effet de valeur ajoutée. Dans le canton de Vaud, 5% de l'emploi touristique direct renvoie à cette activité

économique.²² L'effet d'emploi est également plus important chez les *autres prestataires touristiques* et le *commerce*.

- A l'inverse, pour les *autres services*, l'effet d'emploi est plus faible que la part de valeur ajoutée directement touristique. La part de l'emploi atteint 15% dans le canton de Vaud.

²² Pour une analyse approfondie des activités récréatives, culturelles et sportives, voir la partie 7.

Illustration 88: effet du chiffre d'affaires touristique direct et indirect (production brute) sur la valeur ajoutée brute et sur l'emploi dans le canton de Vaud, 2002

Canton de Vaud		Production brute (PB) touristique directe et indirecte Valeur ajoutée brute (VAB) directe					Production brute (PB) touristique totale		Valeur ajoutée brute (VAB)		Emploi	
Secteur économique	Classification NOGA	Part touristique directe	PB touristique directe	VAB touristique directe	Part touristique indirecte	PB touristique indirecte	Part touristique totale	PB touristique totale	VAB touristique directe et indirecte		Emploi touristique direct et indirect	
		(en %)	(mio CHF)	(mio CHF)	(en %)	(mio CHF)	(en %)	(mio CHF)	(mio CHF)	(en %)	(nombre)	(en %)
Prestataires touristiques		36.1%	1242.7	692.9	0.4%	13.5	36.4%	1256.2	701.6	30.1%	9'364	41.6%
Hébergement	55.1-55.2	75.6%	554.5	289.9	0.0%	0.0	75.6%	554.5	289.9	12.4%	4'220	18.7%
Restauration	55.3-55.4	21.6%	251.0	131.2	0.0%	0.0	21.6%	251.0	131.2	5.6%	2'043	9.1%
Chemins de fer	60.1	26.1%	122.5	87.1	0.0%	0.0	26.1%	122.5	87.1	3.7%	762	3.4%
Remontées mécaniques	6021C	79.9%	25.9	15.0	0.0%	0.0	79.9%	25.9	15.0	0.6%	149	0.7%
Transport routier de voyageurs	60.2	15.1%	57.6	22.1	0.0%	0.0	15.1%	57.6	22.1	0.9%	264	1.2%
Autre transports de voyageurs	61,62,63.2	27.4%	35.2	13.5	0.0%	0.0	27.4%	35.2	13.5	0.6%	160	0.7%
Agences de voyage, offices du tourisme 1)	63.3	90.5%	128.4	84.3	9.5%	13.5	100.0%	141.9	93.0	4.0%	1'019	4.5%
Activités récréatives, culturelles et sportives	92	16.9%	67.7	49.9	0.0%	0.0	16.9%	67.7	49.9	2.1%	746	3.3%
Industrie/artisanat		0.6%	87.2	38.4	1.0%	147.5	1.6%	234.6	102.2	4.4%	1'133	5.0%
Industrie alimentaire/des boissons/du tabac	15,16	1.0%	20.7	5.9	2.0%	40.6	3.0%	61.4	17.5	0.8%	131	0.6%
Ind. textile /habillement/ind. du cuir/chaussure	17,18,19	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Industrie du bois	20	1.9%	7.7	3.3	1.8%	7.4	3.7%	15.1	6.5	0.3%	85	0.4%
Papier et carton/édition/impression	21,22	0.3%	3.4	1.6	2.0%	24.3	2.3%	27.8	13.0	0.6%	119	0.5%
Industrie chimique/pétrolière	23,24	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Fabrication d'articles en matières plastiques	25	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Fabrication d'autres produits	26	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Métallurgie/travail des métaux	27,28	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Fabrication des machines/d'équipements	29,30	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Appareils électriques/radios/télévisions	31,32	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Instruments de précision/horlogerie	33	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Ind. automobile/d'autres moyens de transport	34,35	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Meubles, bijoux, articles de sport	36	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Récupération/recyclage	37	1.4%	1.1	0.3	0.0%	0.0	1.4%	1.1	0.3	0.0%	4	0.0%
Construction	45.1-45.2	1.8%	27.8	14.0	2.4%	36.6	4.2%	64.4	32.3	1.4%	397	1.8%
Travaux d'installation et de finition	45.3-45.5	1.6%	26.4	13.2	2.4%	38.6	4.0%	64.9	32.6	1.4%	398	1.8%
Commerce 1)		4.9%	314.8	209.0	3.5%	226.7	8.5%	541.5	358.7	15.4%	4'184	18.6%
Vente de voitures, garages/stations-service	50	5.5%	43.7	28.0	2.7%	21.8	8.2%	65.4	42.0	1.8%	536	2.4%
Commerce de gros	51	0.6%	17.4	11.5	4.5%	124.7	5.1%	142.1	93.5	4.0%	794	3.5%
Commerce de détail	52	9.1%	253.7	169.5	2.9%	80.3	11.9%	334.0	223.2	9.6%	2'853	12.7%

Illustration 88: suite

Canton de Vaud		Production brute (PB) touristique directe et indirecte Valeur ajoutée brute (VAB) directe					Production brute (PB) touristique totale		Valeur ajoutée brute (VAB)		Emploi	
Secteur économique	Classification NOGA	Part touristique directe (en %)	PB touristique directe (mio CHF)	VAB touristique directe (mio CHF)	Part touristique indirecte (en %)	PB touristique indirecte (mio CHF)	Part touristique totale (en %)	PB touristique totale (mio CHF)	VAB touristique directe et indirecte (mio CHF)	(en %)	Emploi touristique direct et indirect (nombre)	(en %)
Transports/services		1.9%	518.0	340.5	0.9%	228.3	2.8%	746.3	483.4	20.8%	3'070	13.6%
Transport de marchandises	Div aus 60, 63	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Postes et télécommunications	64	1.1%	20.4	13.1	2.5%	46.7	3.6%	67.1	43.1	1.9%	257	1.1%
Banques/intermédiation financière	65	3.8%	102.3	74.0	2.0%	54.0	5.9%	156.3	113.1	4.9%	344	1.5%
Assurances	66	0.9%	17.5	7.2	2.3%	47.4	3.2%	64.9	26.6	1.1%	176	0.8%
Services auxiliaires des activités financières	67	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Activités immobilières	70	4.3%	34.1	24.3	0.3%	2.2	4.6%	36.3	25.9	1.1%	82	0.4%
Location de biens mobiliers	71	18.1%	11.6	7.5	0.0%	0.0	18.1%	11.6	7.5	0.3%	61	0.3%
Activités informatiques, recherche	72, 73	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	0	0.0%
Services fournis aux entreprises	74	0.7%	31.2	20.2	1.1%	45.5	1.8%	76.8	49.6	2.1%	394	1.8%
Administration publique	75	1.2%	26.6	19.1	1.1%	25.7	2.3%	52.3	37.5	1.6%	258	1.1%
Enseignement	80	5.0%	186.3	116.7	0.0%	0.0	5.0%	186.3	116.7	5.0%	805	3.6%
Santé et activités sociales	85	1.4%	63.7	44.1	0.0%	0.0	1.4%	63.7	44.1	1.9%	381	1.7%
Assainissement, gestion des déchets	90	1.2%	8.6	3.8	0.0%	0.0	1.2%	8.6	3.8	0.2%	26	0.1%
Activités associatives	91	0.7%	3.3	1.3	0.0%	0.0	0.7%	3.3	1.3	0.1%	17	0.1%
Services personnels	93	5.2%	12.6	9.3	2.8%	6.7	8.0%	19.3	14.2	0.6%	268	1.2%
Energie/eau/industries extractives		0.8%	10.6	5.5	2.5%	32.4	3.4%	43.0	22.9	1.0%	73	0.3%
Energie/eau	40, 41	0.8%	9.7	5.2	2.8%	32.4	3.6%	42.1	22.5	1.0%	71	0.3%
Industries extractives	10-14	0.9%	1.0	0.4	0.0%	0.0	0.9%	1.0	0.4	0.0%	2	0.0%
Agriculture, sylviculture		1.4%	15.7	7.3	1.0%	11.6	2.4%	27.3	12.8	0.5%	329	1.5%
Sous-total		4.1%	2188.9	1293.6	1.2%	660.1	5.3%	2849.0	1681.5	72.2%	18'153	80.6%
Location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages)		5.2%	150.1	110.5				150.1	110.5	4.7%	2)	2)
Consommation intermédiaire et investissements non attribuables						322.0		322.0	164.8	7.1%	1'549	6.9%
Effet de revenu						544.8		544.8	359.3	15.4%	2'808	12.5%
Ajustements												
- Production attribuée aux services bancaires				-43.6					-82.3	-3.5%		
- TVA grevant les produits, impôts nets liés à l'import			67.3	67.3		27.6		94.9	94.9	4.1%		
Total			2406.4	1427.9		1554.5		3960.9	2328.8	100.0%	22'510	100.0%
Contribution à la PB, au PIB et à l'emploi du canton, en %				4.4%		2.7%		6.8%	7.2%		8.6%	

Sources: calculs et estimations Rütter+Partner. A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

1) Définition particulière de la production brute (PB): dans le commerce et les agences de voyage la PB correspond à la marge brute.

2) La location d'immeubles appartenant à des particuliers (ménages) n'a pas d'effet d'emploi direct.

Abréviations: NOGA = nomenclature générale des activités économiques; RE = recensement des entreprises; PB = production brute; VAB =valeur ajoutée brute; EPT = emploi en équivalence plein temps.

7. Institutions et manifestations sportives et culturelles

7.1 Présentation des principales composantes du domaine «sport et culture»

La présente partie analyse (*chapitre 7.2*), *l'impact économique des hôtes* qui assistent à une manifestation sportive ou culturelle, ou visitent une institution du même ordre durant leur séjour dans le canton de Vaud; des hôtes appelés *touristes sportifs et culturels* (pour la définition, cf. partie 2).¹ Pour ce faire, l'étude prend en compte non seulement les dépenses de ces hôtes dans ce type de manifestations ou d'institutions, mais également la part imputable *au sport et à la culture* dans l'ensemble des dépenses (restauration, hébergement, etc.). De plus, la *valeur ajoutée* et *l'emploi* touristiques directement imputables au sport et à la culture sont établis sur la base de la demande des hôtes.

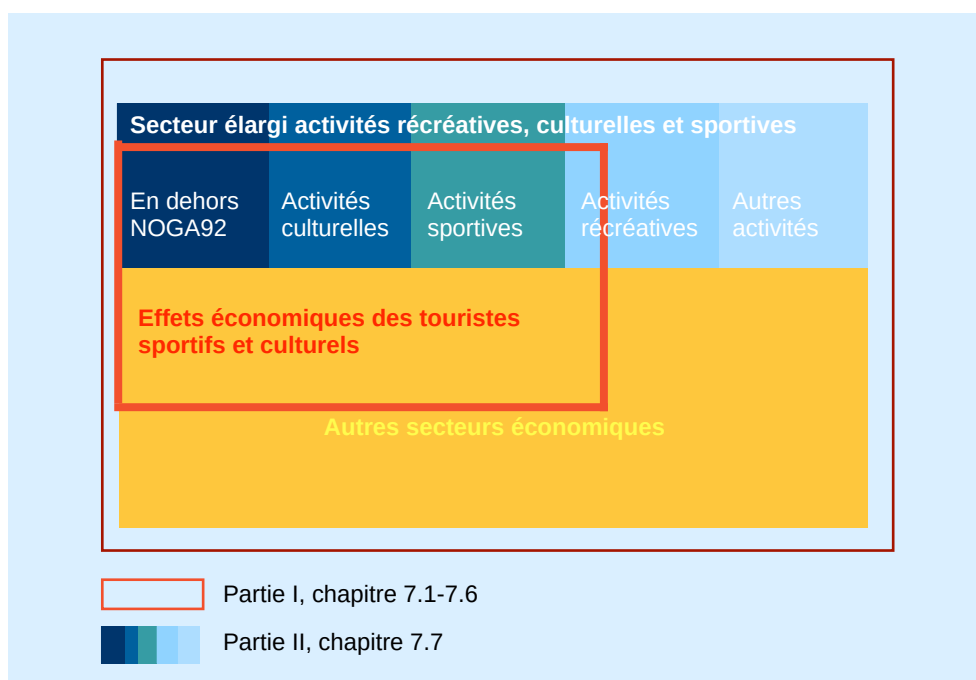
Dans une *deuxième partie* (*chapitre 7.3*), le secteur économique (élargi) activités récréatives, culturelles et sportives est analysé plus précisément sous l'angle de l'offre.² Le *chiffre d'affaires total*, la *valeur ajoutée brute* et *l'emploi* de cette activité sont présentés pour le canton de Vaud et ses cinq régions (point 7.3.1), ce qui permet, par la suite, de déterminer la contribution du tourisme à ces mesures économiques (point 7.3.2).

L'illustration 86 présente schématiquement les principales composantes du domaine «sport et culture». Sur fond bleu, le secteur économique élargi *activités récréatives, culturelles et sportives* est divisé en cinq catégories thématiques: activités culturelles, activités sportives, activités récréatives, autres activités et enfin activités non répertoriées par la classification NOGA². Les différents domaines économiques rangés sous ces catégories sont présentés en détail dans l'illustration 97. La partie en jaune symbolise tous les autres secteurs économiques. Les effets déclenchés par les touristes sportifs et culturels sont encadrés en rouge et relèvent non seulement des activités récréatives, culturelles et sportives (entrées, souvenirs, etc.), mais également d'activités liées à d'autres secteurs économiques comme l'hébergement, la restauration ou les transports.

¹ Les sportifs individuels comme les skieurs, les personnes pratiquant le ski de fond ou le VTT sans prendre part à des manifestations organisées, de même que ceux qui suivent les cours d'écoles de ski ou d'autres sports, n'appartiennent pas à la catégorie des touristes sportifs ou culturels selon la définition présentée dans la partie 2. Par contre, les personnes visitant les institutions sportives en dépendent.

² Le secteur économique activités récréatives, culturelles et sportives (NOGA92) est complété ici par des activités associées au sport et à la culture, mais qui ne sont pas répertoriées sous 92 dans la liste de l'OFS.

Illustration 86: aperçu schématique des principales composantes du domaine «sport et culture»



Source: représentation Rütter + Partner

7.2 Demande, valeur ajoutée et emploi touristiques imputables au sport et à la culture

7.2.1 Méthodologie

Nombre de visiteurs et entrées

Sur la base des adresses et des données de l'Etat de Vaud, de l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV) et des organisations touristiques locales, une liste de toutes les institutions et manifestations déterminantes a été dressée pour l'été 2002 et l'hiver 2002/03. *Le nombre de participants, de spectateurs et d'entrées* a été établi par sondages auprès des organisateurs d'événements et des institutions concernées. Là où aucune donnée n'était disponible, les entrées ont été estimées en collaboration avec les associations touristiques locales.

Parts des hôtes

Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des hôtes, les principales manifestations et institutions ont été visitées par les enquêteurs où un nombre représentatif de spectateurs / visiteurs a été pris en compte. Ces derniers ont été classés en *autochtones* ou en *hôtes (touristes sportifs et culturels)*.³ Un grand nombre d'institutions culturelles ont procédé elles-mêmes à la classification de leurs hôtes.

³ Méthode d'enquête au moyen de listes à cocher, voir points 4.1.1 et 5.1.1.

Fréquences des hôtes imputables au sport et à la culture

Toutes les fréquences (et dépenses) des touristes identifiés comme sportifs ou amateurs de culture ne peuvent être considérées comme relevant du sport ou de la culture. La valeur de cette part dépend notamment de l'importance accordée par l'hôte à la manifestation ou à l'institution concernée dans sa *décision de se rendre dans la région*⁴.

Le nombre d'hôtes enregistré à une manifestation ou dans une institution est ensuite multiplié par le nombre moyen de jours de séjour dans une région déterminée et pondéré par le *facteur événementiel moyen de la manifestation ou de l'institution en question*. Ce calcul donne le nombre de fréquences des hôtes relevant du sport ou de la culture.

Voici deux exemples en guise d'illustration:

- Un hôte hébergé dans l'*Arc lémanique* indique que la manifestation à laquelle il assiste obtient, quant à sa décision de se rendre dans la région, la valeur 2 sur une échelle à 4 niveaux. Il en résulte un facteur événementiel de $(4-2)/3=0.666$. La durée moyenne de séjour du touriste sportif ou culturel hébergé étant de 4 jours, le calcul attribue donc à l'hôte 2.7 fréquences relevant du sport ou de la culture.
- Un excursionniste qui indique dans l'échelle susmentionnée le niveau 3 se voit décompter de la même façon 0.33 fréquences $(1(4-3)/3)$.

Demande touristique imputable au sport et à la culture

Pour extrapoler la demande touristique relevant du sport ou de la culture, l'étude se base sur les dépenses journalières moyennes de tous les hôtes. Celles-ci sont multipliées par les fréquences imputables au sport et à la culture. Cette démarche se justifie, car les dépenses journalières des touristes sportifs et culturels ne s'écartent pas de façon significative des dépenses moyennes de tous les hôtes (cf. chapitre 5.4).

- L'hôte hébergé, évoqué dans l'exemple précédent, dépense en moyenne 150 CHF par jour. Multiplié par sa fréquence (imputable au sport ou à la culture) de 2.7 nuitées, une demande sportive ou culturelle de 405 CHF est ainsi obtenue. Quant à l'excursionniste, parmi ses dépenses journalières moyennes chiffrées à 62 CHF, un tiers, soit 21 CHF, est pris en compte dans l'extrapolation régionale relevant du sport ou de la culture.

Valeur ajoutée et emploi touristiques imputables au sport et à la culture

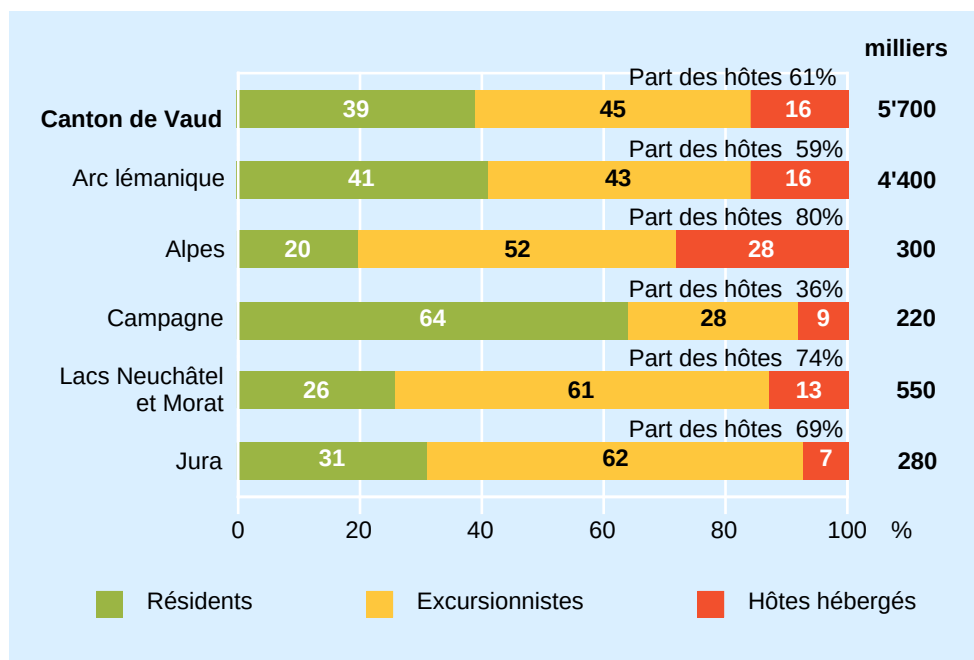
La valeur ajoutée et l'emploi touristiques attribuables au sport et à la culture sont calculés en partant de la demande touristique (brute) précédemment décrite.

⁴ Pour la définition du facteur événementiel cf. partie 2.

7.2.2 Nombre d'entrées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles

Dans le canton de Vaud, environ 5.7 *mio de personnes* ayant assisté à une manifestation sportive ou culturelle ou visité une institution du même ordre ont été recensés durant l'année 2002/03. Parmi ces adeptes de sport et culture, 61% (3.5 *mio*) sont des *hôtes*, dont 2.6 *mio* d'excursionnistes (45%) et un peu moins d'un *mio* (16%) d'hôtes hébergés (illustration 87).

Illustration 87: Nombre d'entrées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles par catégorie de personnes, canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès de prestataires sportifs ou culturels.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

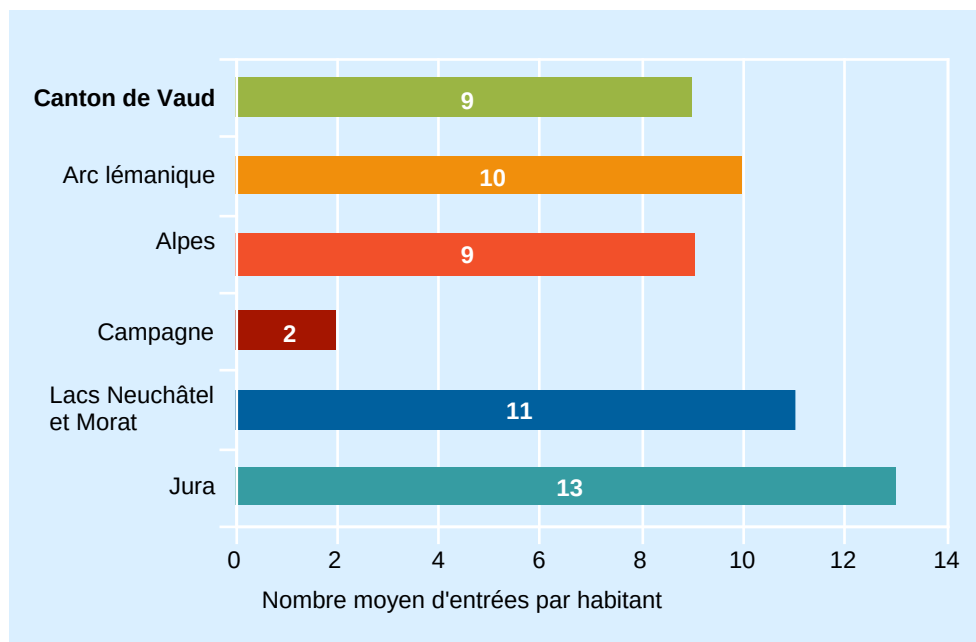
- Les Alpes enregistrent la part de touristes sportifs et culturels la plus élevée (80%), une part suivie de celles des régions Lacs Neuchâtel et Morat (74%) et Jura (69%). Dans l'Arc lémanique, qui, avec environ 4.4 *mio* de visiteurs, attire le plus grand nombre d'amateurs de sport et de culture, 59% des visiteurs sont des hôtes. Dans la région Campagne par contre, cette tendance s'inverse puisque plus de 60% d'entre eux sont des autochtones.
- Parmi les touristes sportifs et culturels, le nombre d'excursionnistes est dans toutes les régions nettement plus élevé que le nombre d'hôtes hébergés.

Par rapport au nombre d'habitants, 9 entrées à une manifestation ou une institution sportive ou culturelle sont comptabilisées par année dans le canton de Vaud (illustration 88).

- La part la plus basse se trouve en Campagne (2 entrées), l'offre en manifestations et en institutions étant dans cette région plus faible que dans les autres régions du canton. Aussi bien les habitants que les hôtes de la région Campagne fréquentent, pour une part considérable d'entre eux, l'offre culturelle des régions voisines Arc lémanique et Lacs Neuchâtel et Morat (Yverdon-les-

Bains, Avenches), contribuant ainsi aux valeurs nettement plus élevées enregistrées dans ces régions (resp. 10 et 11 entrées par habitant).

Illustration 88: Nombre d'entrées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles* par habitant, canton de Vaud 2002/03, sans Expo.02



Sources: enquête auprès des prestataires sportifs ou culturels; OFS: bilan de la population résidente permanente en 2002; * sans les cinémas et les discothèques.

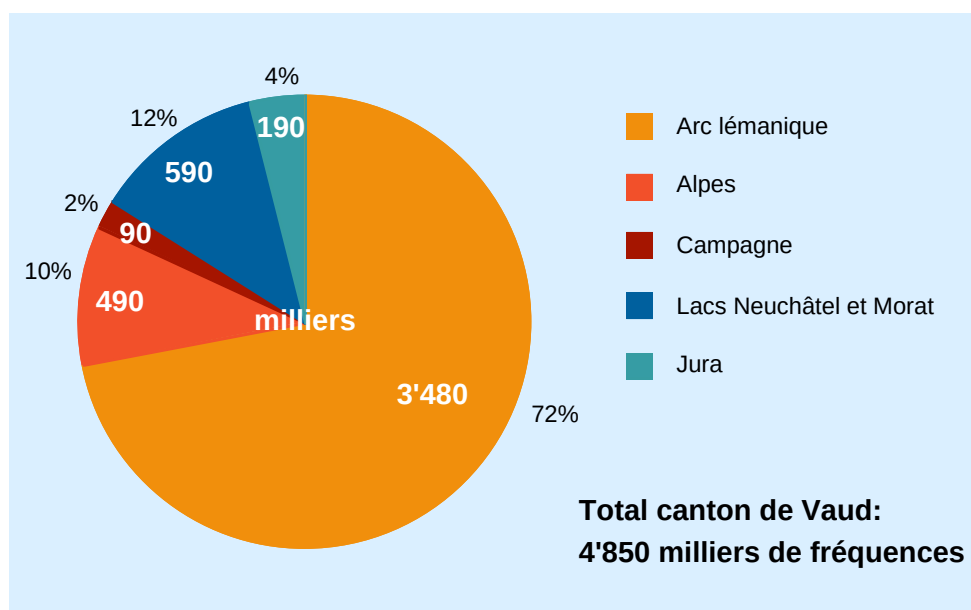
- Cet effet pourrait également être valable dans *les Alpes* où, malgré une intensité touristique supérieure à la moyenne, le nombre d'entrées généré ne dépasse pas la moyenne. De plus, l'ensemble du secteur économique activités récréatives, culturelles et sportives des *Alpes* a, comme le montre l'analyse des coefficients de localisation spatiale (point 7.3.2), une importance moindre comparée aux moyennes cantonale et suisse.
- La part des visites sportives et culturelles affiche une valeur surprenante dans la région *Jura*. Dans cette région, ce sont surtout le Parc du Mont d'Orzeires et les Grottes de Vallorbe qui réalisent ensemble plus de la moitié des entrées enregistrées. Du fait de la faible densité de population de la région, le nombre de 13 entrées par habitant est particulièrement élevé.

7.2.3 Fréquences des hôtes imputables au sport et à la culture

Sur la base des fréquences de visiteur présentées dans le point 7.2.1 l'étude estime à 4.9 mio les *fréquences des touristes sportifs et culturels* du canton de Vaud (illustration 89)

- Près de trois quarts des fréquences des hôtes occasionnées par le sport ou la culture (3.5 mio) reviennent à l'*Arc lémanique* (illustration 89)
- 12% des fréquences (590 mille) sont générés dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (sans Expo.02).
- En troisième position se trouve la région *Alpes*, avec 10% des fréquences (490 mille).

Illustration 89: fréquences des hôtes imputables au sport et à la culture dans le canton de Vaud, 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes et des entreprises.

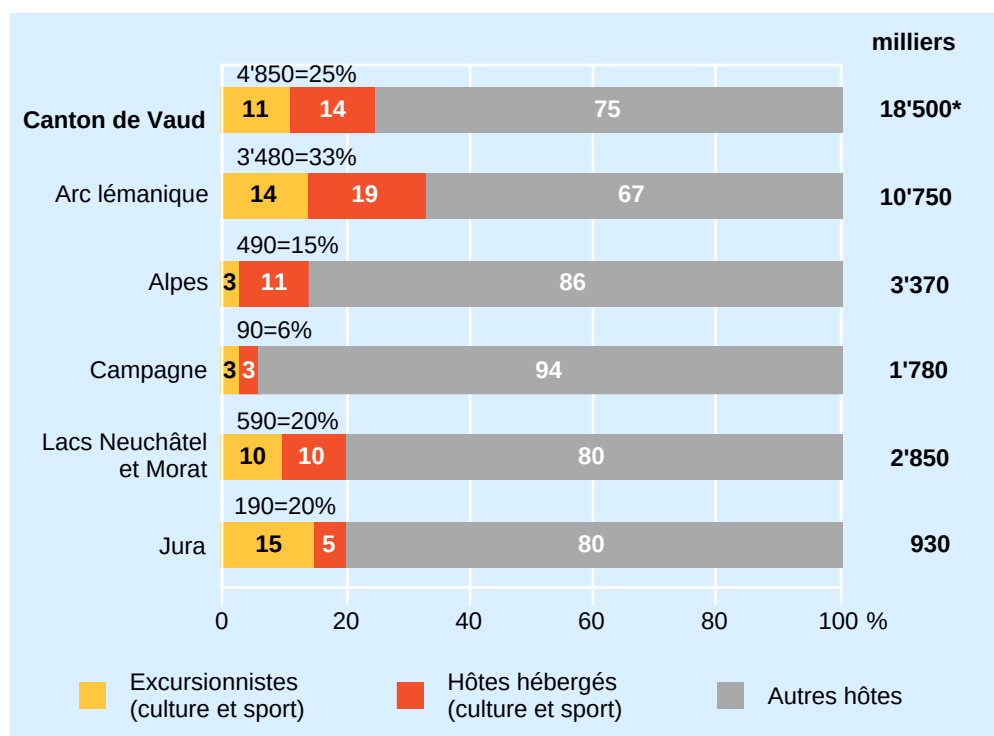
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Respectivement 2% (90 mille) et 4% (190 mille) des fréquences sont le fait des régions *Campagne* et *Jura*.

Comme le montre l'illustration 90, environ *un quart* de toutes les fréquences des hôtes du canton de Vaud peuvent être attribuées aux manifestations et institutions sportives ou culturelles. Les hôtes hébergés ont ici un poids plus lourd que les excursionnistes. Ceci s'explique par le nombre élevé de jours de séjour.

- Comme l'on pouvait s'y attendre, la part de fréquences des touristes sportifs et culturels de l'*Arc lémanique* (33%) dans le total des fréquences touristiques est la plus élevée du canton.
- Malgré le nombre élevé de manifestations, seules 15% des fréquences des hôtes des *Alpes* renvoient au sport et à la culture.
- Dans la région *Campagne*, seules 6% des fréquences des hôtes concernent les manifestations et institutions sportives ou culturelles de la région.
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, 20% des fréquences des hôtes sont le fait de manifestations et institutions sportives ou culturelles. Dans la région *Jura*, ce chiffre atteint également 20%; un résultat surtout à mettre à l'actif des excursionnistes.

Illustration 90: fréquences imputables au sport et à la culture, en % de toutes les fréquences des hôtes, canton de Vaud, 2002/03



Sources: enquête auprès des hôtes, enquête auprès des entreprises;

* total du canton de Vaud, sans double comptage.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

7.2.4 Demande touristique imputable au sport et à la culture

Le point ci-dessous présente la demande des touristes sportifs et culturels calculée sur la base des fréquences imputables au sport et à la culture déterminées au point précédent et des dépenses journalières moyennes des hôtes (cf. point 7.2.1 et partie 5)⁵.

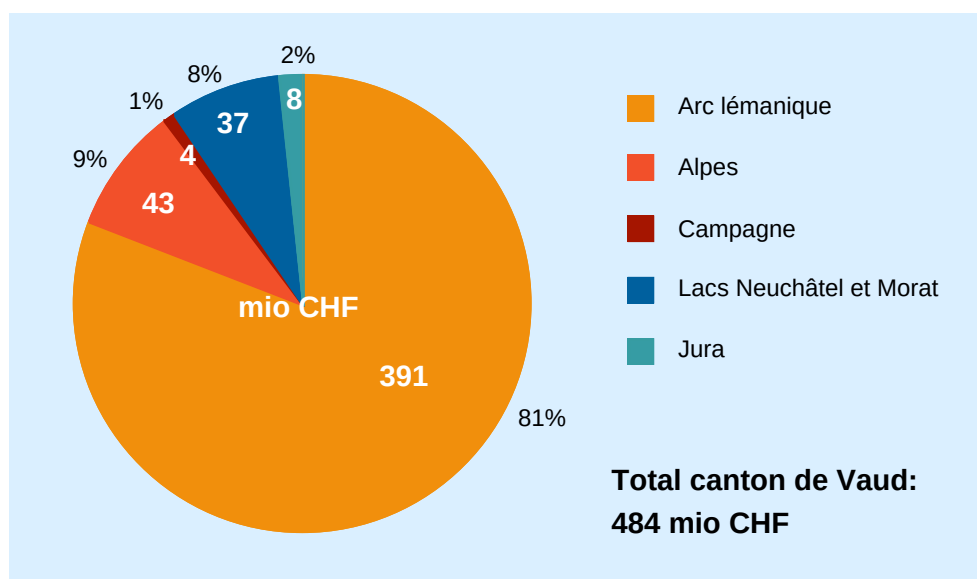
Répartition régionale de la demande touristique imputable au sport et à la culture

Dans le canton de Vaud, une demande d'environ 484 mio CHF (illustration 91) est générée par les touristes sportifs et culturels.

- La plus grande partie de cette demande (81%), soit 391 mio CHF, revient à l'*Arc lémanique*.
- 9% (43 mio CHF) sont générés dans les *Alpes* et environ 8% (37 mio CHF) dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat*.
- Les deux régions *Campagne* et *Jura* ont une importance nettement moins marquée et contribuent respectivement à 1% (4 mio CHF) et 2% (8 mio CHF) de la demande touristique «sport et culture» du canton de Vaud.

⁵ En font partie notamment les dépenses des hôtes pour la restauration, l'hébergement, les transports sur le lieu de séjour, les achats dans les commerces de détail et les entrées. S'y ajoutent également les dépenses éventuelles pour les soins corporels, les cours, les appareils en location. Ne sont pas compris ici les coûts inhérents à la propriété d'un logement de vacances, ni les dépenses pour la santé.

Illustration 91: répartition régionale de la demande touristique imputable au sport et à la culture, canton de Vaud, 2002/03



Sources: enquête auprès des hôtes et enquête auprès des entreprises.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

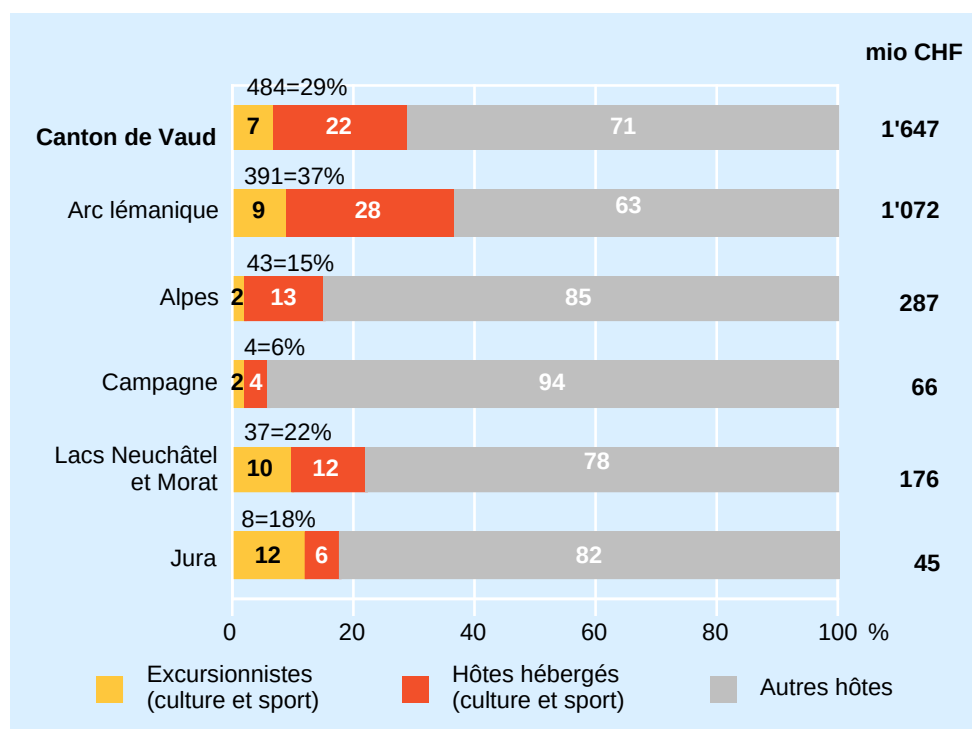
De manière générale, la répartition régionale de la demande des touristes sportifs et culturels est comparable à celle des fréquences. A noter tout de même, qu'en raison de dépenses journalières plus importantes, les hôtes hébergés présentent des résultats plus élevés que les excursionnistes (illustrations 90 et 92).

En moyenne, dans le canton de Vaud, 29% de la demande⁶ est produite par les manifestations et institutions sportives ou culturelles (illustration 92).

- Comme pour les fréquences, c'est dans l'*Arc lémanique* que la part de demande «sport et culture» est la plus élevée (37%, soit 391 mio CHF); une valeur suivie de celles des régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (22%, soit 37 mio CHF) et *Jura* (18%, soit 8 mio CHF).
- Dans les *Alpes*, 15% (43 mio CHF) de la demande renvoient aux manifestations et institutions sportives ou culturelles. Dans la région *Campagne*, ce chiffre n'est que de 6% (4 mio CHF).

⁶ La valeur s'appuie sur la demande brute (cf. illustration 53): les dépenses des hôtes hors de la région d'accueil ne sont déduites. La demande brute est choisie parce que les dépenses culturelles se font souvent hors de la région d'accueil (cf. illustration 92).

Illustration 92: demande touristique «sport et culture», en % de la demande brute, canton de Vaud, 2002/03

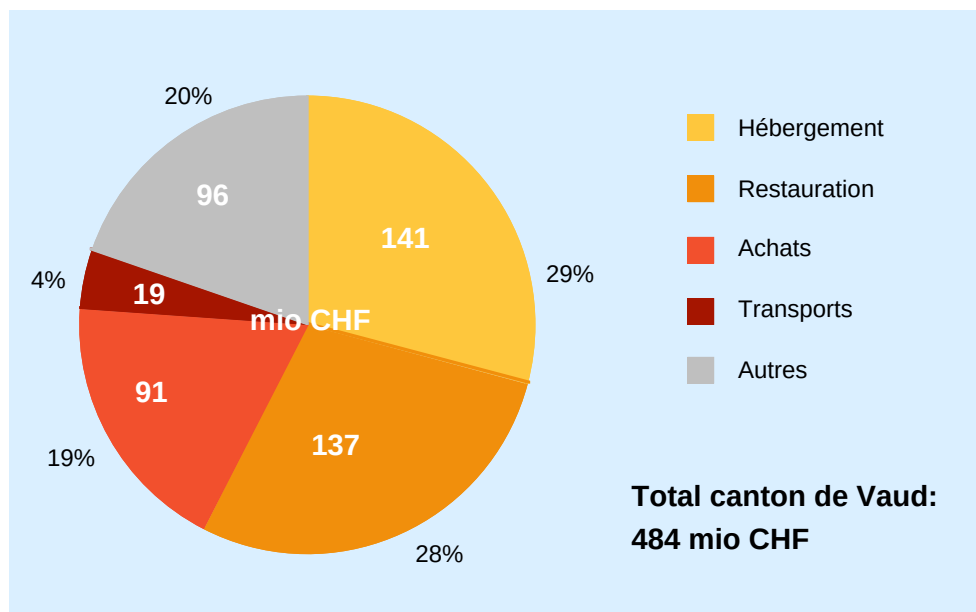


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Demande des touristes sportifs et culturels dans les différentes catégories de dépenses

Illustration 93: demande touristique imputable au sport et à la culture selon différentes catégories de dépenses, canton de Vaud, 2002/03

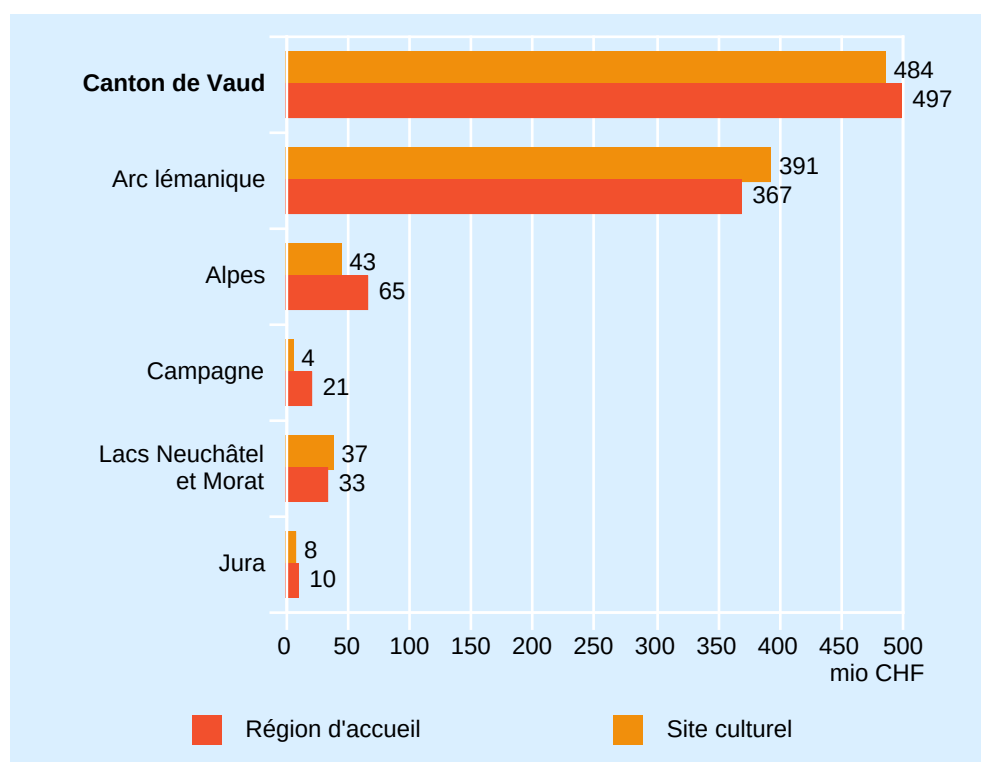


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Dans le canton de Vaud, les touristes sportifs et culturels dépensent 141 mio CHF pour l'hébergement et 137 mio CHF pour la restauration; soit au total un peu moins de deux tiers de la demande «sport et culture». Les achats dans les commerces de détail représentent 91 mio CHF (19%). 19 mio CHF supplémentaires renvoient à l'industrie des transports et aux remontées mécaniques et 96 mio CHF à d'autres dépenses, parmi lesquelles les entrées aux manifestations et institutions elles-mêmes.

Illustration 94: comparaison de la demande touristique liée au sport et à la culture avec extrapolation s'appuyant, d'une part sur la situation géographique de la manifestation ou de l'institution, d'autre part sur la région d'accueil, canton de Vaud, 2002/03



Sources: enquête auprès des entreprises; enquête auprès des hôtes

La demande touristique totale «sport et culture» est légèrement plus élevée observée sous l'angle de la région d'accueil que sous celui de la région d'implantation des manifestations ou institutions, la part des hôtes hébergés étant légèrement plus élevée.

L'illustration 94 montre clairement que l'activité culturelle ou sportive de l'*Arc lémanique* attire des hôtes par-delà les frontières régionales; des hôtes qui dépensent près de 24 mio CHF dans cette région. La région *Lacs Neuchâtel et Morat* profite également de ce phénomène qui lui rapporte environ 5 mio CHF. Quant aux trois autres régions du canton, celles-ci comptabilisent une demande culturelle plus faible que les dépenses des hôtes liées au sport ou à la culture le laisseraient supposer. Ces hôtes bénéficient donc des prestations culturelles et sportives des régions des lacs comme offre touristique complémentaire.

7.2.5 Valeur ajoutée et emploi imputables au sport et à la culture

La demande touristique «sport et culture» de 484 mio CHF induit, dans le canton de Vaud, une *valeur ajoutée brute (VAB) directe et indirecte de 409 mio CHF et 5'400 EPT* (illustration 95).

Illustration 95: valeur ajoutée brute (VAB) et emploi (EPT) imputables au sport et à la culture, canton de Vaud, 2002/03

Régions	Valeur ajoutée brute touristique imputable au sport et à la culture			Emploi (EPT) touristique imputable au sport et à la culture		
	direct	total		direct	total	
	mio CHF		en %	EPT		en %
Arc lémanique	206	322	79	2,830	4,070	76
Alpes	24	32	8	350	470	9
Campagne	2.5	3.7	1	40	60	1
Lacs Neuchâtel et Morat	20	32	8	300	460	9
Jura	4.3	5.9	1	70	100	2
Canton de Vaud	256	409	100	3,590	5,380	100

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Comme pour les fréquences et la demande, c'est dans l'*Arc lémanique* que l'*importance économique du tourisme sportif et culturel* affiche les valeurs les plus élevées, avec une valeur ajoutée brute (VAB) directe et indirecte de 322 *mio CHF* et environ 4'070 emplois (EPT), ce qui représente environ 79% resp. 76% de la valeur cantonale.
- Les *Alpes* suivent, en deuxième position, avec une VAB totale de 32 *mio CHF* et un nombre d'emploi estimé à 470 EPT (9%).
- Les résultats affichés par la région *Lacs Neuchâtel et Morat* sont similaires à ceux des *Alpes*, avec une VAB totale de 32 *mio CHF* et environ 460 EPT liés au sport et à la culture.
- Dans la région *Campagne*, ces valeurs représentent 4 *mio CHF* et 60 EPT. Dans le *Jura*, elles atteignent 6 *mio CHF* et 100 EPT (1% resp. 2%).

Dans l'illustration 96, les entrées des manifestations et institutions sportives ou culturelles et les fréquences imputables au sport et à la culture qui en résultent, sont présentées sous forme de résumé.

Une différence est faite entre *institutions* et *manifestations*. Dans l'*Arc lémanique*, les événements sportifs sont identifiés séparément. Les événements culturels comprennent également les foires et expositions qui revêtent une certaine importance pour la région.

De plus, le tableau présente également les résultats liés à la demande, la valeur ajoutée et l'emploi imputables au sport et à la culture des 5 régions vaudoises.

Illustration 96: tableau récapitulatif des effets économiques du tourisme sportif et culturel, canton de Vaud 2002/03 (pages suivantes)

Arc lémanique	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles, foires-expositions				
Visiteurs	753	673	271	1'697
Fréquences touristiques		546	801	1'347
Manifestations sportives				
Visiteurs	101	71	16	189
Fréquences touristiques		59	57	116
Institutions				
Visiteurs	946	1'131	425	2'501
Fréquences touristiques		879	1'137	2'016
Total Arc lémanique				
Visiteurs	1'799	1'875	712	4'386
Fréquences touristiques		1'484	1'995	3'479
Demande touristique en mio CHF			391	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			206	322
Emploi touristique en EPT			2'830	4'070
Alpes	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles/ sportives				
Visiteurs	42	54	20	116
Fréquences touristiques		50	103	154
Institutions				
Visiteurs	17	98	64	179
Fréquences touristiques		64	274	338
Total région Alpes				
Visiteurs	59	153	84	295
Fréquences touristiques		114	378	492
Demande touristique en mio CHF			43	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			24	32
Emploi touristique en EPT			350	470
Campagne	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles/ sportives				
Visiteurs	48	31	2	82
Fréquences touristiques		28	6	34
Institutions				
Visiteurs	89	28	17	134
Fréquences touristiques		17	42	60
Total région Campagne				
Visiteurs	137	59	19	215
Fréquences touristiques		45	48	94
Demande touristique en mio CHF			4.3	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			2.5	3.7
Emploi touristique en EPT			40	60

Sources: enquête auprès des hôtes; enquête auprès des entreprises.

Lacs Neuchâtel et Morat	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles/ sportives				
Visiteurs	81	247	45	373
Fréquences touristiques		221	173	394
Institutions				
Visiteurs	61	91	29	181
Fréquences touristiques		76	123	199
Total région Lacs Neuchatel et Morat				
Visiteurs	142	338	74	554
Fréquences touristiques		297	296	593
Demande touristique en mio CHF			37	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			20	32
Emploi touristique en EPT			300	460
Jura	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manifestations culturelles/ sportives				
Visiteurs	23	34	7	65
Fréquences touristiques		27	15	41
Institutions				
Visiteurs	65	141	13	218
Fréquences touristiques		117	28	145
Total région Jura				
Visiteurs	88	175	20	283
Fréquences touristiques		144	43	187
Demande touristique en mio CHF			8	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			4.3	5.9
Emploi touristique en EPT			70	100
Canton de Vaud	Résidents en milliers	Excursion- nistes en milliers	Hôtes hé- bergés en milliers	Total entrées en milliers
Manif. culturelles/sportives, foires-expositions				
Visiteurs	1'048	1'111	361	2'520
Fréquences touristiques		931	1'155	2'086
Institutions				
Visiteurs	1'177	1'489	548	3'213
Fréquences touristiques		1'153	1'605	2'758
Total canton de Vaud				
Visiteurs	2'225	2'600	909	5'733
Fréquences touristiques		2'084	2'761	4'845
Demande touristique en mio CHF			484	
			direct	total
VAB touristique en mio CHF			256	409
Emploi touristique en EPT			3'590	5'380

Sources: enquête auprès des hôtes; enquête auprès des entreprises.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

7.3 Importance du tourisme pour les activités récréatives, culturelles et sportives

7.3.1 Méthodologie

Dans les parties trois et six, diverses affirmations soulignent l'importance économique et touristique du *secteur activités récréatives, culturelles et sportives*. Les résultats établis s'appuient sur les activités économiques classées comme activités récréatives, culturelles et sportives (NOGA 92) dans le recensement des entreprises. Toutefois, le secteur économique 92 n'englobe pas tous les établissements et employés (EPT) de cette branche (cf. illustration 97). Pour diverses raisons, certaines activités liées au sport et à la culture se retrouvent classées sous d'autres secteurs économiques dans les statistiques officielles:

- L'*activité économique principale* du secteur concerné est la mise à disposition d'un *produit ou d'une prestation* qui ne renvoie pas au secteur «sport et culture». Par exemple, une entreprise peut se doubler d'un musée ouvert aux visiteurs (p. ex. le site touristique des Mines de Sel dans *les Alpes*).
- Divers établissements et employés sont attribués aux *pouvoirs publics* et ne sont pas répertoriés sous les activités récréatives, culturelles et sportives. Cela concerne, par exemple, des musées, mais aussi des installations sportives communales.
- Certaines *expositions et foires* comme le Comptoir suisse peuvent être classées dans le recensement des entreprises sous une autre activité économique.
- Il arrive également que certaines manifestations au caractère temporaire ne soient pas répertoriées dans les statistiques économiques.

Dans cette partie, les activités récréatives, culturelles et sportives identifiées directement dans le recensement des entreprises sont donc complétées par tout une série d'établissements et d'employés classés sous d'autres secteurs économiques. Ces compléments s'appuient sur les adresses et données fournies par l'Etat de Vaud, l'OTV et des organisations touristiques locales. Cette liste englobe toutes les institutions et manifestations d'importance pour les régions du canton de Vaud (annexe). A partir de cette liste, les éléments qui ne sont pas répertoriés par le secteur économique NOGA 92 sont identifiés. Par ailleurs, les manifestations qui enregistrent au minimum 5'000 visiteurs, sont ajoutées à l'ensemble des activités récréatives, culturelles et sportives. Dans la présentation des résultats, ces activités économiques sont recensées sous la catégorie *activités en dehors de la NOGA 92*. Les résultats présentés dans cette partie offrent donc une précision et un contenu plus étendu que ceux exposés dans les parties 3 et 6.

Les valeurs économiques des activités récréatives, culturelles et sportives présentées dans les deux points suivants, englobent *par définition un domaine plus vaste que celui considéré du côté de l'offre*. Par exemple, les secteurs économiques relevant d'activités récréatives, culturelles et sportives peu importantes pour le tourisme, comme la production de films et de vidéos ou les activités de radio, sont également contenus dans le secteur économique NOGA 92. Par ailleurs, l'analyse effectuée sous l'angle de l'offre identifie d'autres effets économiques significatifs pour le tourisme, comme, par exemple, les chiffres d'affaires, la valeur ajoutée et l'emploi imputables au tourisme dans les discothèques, les cinémas, les jeux de hasard / loteries et les écoles de ski. Comme ces

effets ne sont pas pris en compte au niveau de la demande, la mise en parallèle directe des résultats de l'offre et de la demande ne peut être réalisée.⁷

Illustration 97: répartition détaillée de l'emploi (EPT) dans les activités récréatives, culturelles et sportives selon les régions, 2002

Activités spécifiques	Noga 92	Emploi en EPT (2002)					
		Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Cam-pagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Activités culturelles		933	811	5	58	36	23
Troupes de théâtre et de ballet	92.31A	201	196	-	5	-	-
Orchestres, chœurs, musiciens	92.31B	74	73	-	-	-	1
Peintres, sculpteurs, autres artistes	92.31C	61	38	2	13	7	2
Autres activités artistiques et littéraires	92.31D	22	18	2	1	1	-
Salles de spectacle, théâtres, opéras	92.32A	129	111	-	3	16	-
Autres activités liées à la gestion de salles de spectacle	92.32B	48	44	-	4	-	-
Musées	92.52A	373	330	1	19	12	12
Jardins botaniques et zoologiques, réserves naturelles	92.53A	25	2	-	14	-	9
Activités récréatives		886	736	36	71	42	1
Cinémas	92.13A	227	210	2	5	10	1
Manèges forains et parcs d'attraction	92.33A	5	1	-	5	-	-
Discothèques, dancings, night-clubs	92.34B	335	242	29	41	24	-
Salons de jeux	92.34C	48	39	-	1	8	-
Activités diverses du spectacle	92.34D	18	6	-	12	-	-
Jeux de hasard, loteries	92.71A	192	192	-	-	-	-
Autres activités récréatives	92.72A	61	48	5	8	0	-
Activités sportives		1'363	1'063	182	61	25	32
Installations sportives	92.61A	524	357	92	38	13	24
Associations sportives	92.62A	568	546	19	1	2	-
Autres activités liées au sport	92.62B	271	159	71	22	10	8
Autres activités		853	820	-	13	18	2
Production de films et de vidéos	92.11A	129	114	-	4	9	1
Distribution de films et de vidéos	92.12A	4	4	-	-	-	-
Activités de radio	92.20A	360	360	-	-	-	-
Activités de télévision	92.20B	53	51	-	-	2	-
Ecoles et professeurs de danse	92.34A	44	39	-	5	-	-
Agences de presse	92.40A	26	25	-	-	2	-
Journalistes indépendants	92.40B	23	19	-	3	1	1
Bibliothèques et archives	92.51A	212	207	-	1	4	-
Total activités récréatives, culturelles et sportives (NOGA92)		4'034	3'430	223	203	121	57
En dehors de la NOGA 92		499	383	25	16	49	26
TOTAL ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES		4'533	3'813	248	220	170	83

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; recensement des entreprises 2001.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Les données servant aux estimations s'appuient sur une vaste *enquête auprès des entreprises* effectuée dans toutes les institutions importantes pour le sport, la culture et le divertissement (enquête complète), ainsi que sur un sondage téléphonique auprès des principales manifestations. Les parts et les fréquences

⁷ Une synchronisation des domaines identiques est réalisée en interne pour les différentes régions.

touristiques résultent de l'enquête auprès des entreprises ou des enquêtes par listes à cocher auprès des principales institutions culturelles. Comme le montrent les résultats du point 7.3.3, la part imputable au tourisme pour les activités en dehors de la NOGA 92 est nettement plus élevée que celle des autres catégories. Ceci s'explique par la part touristique comparativement élevée des *manifestations* en regard des valeurs enregistrées pour les *institutions*.

L'ensemble du domaine des activités récréatives, culturelles et sportives est divisé en cinq catégories: (1) *activités récréatives*, (2) *activités culturelles*, (3) *activités sportives*, (4) *autres activités* et (5) *activités en dehors de la NOGA 92*. Le classement détaillé des activités économiques en différentes catégories se trouve dans l'illustration 97. Pour donner une image de l'ordre de grandeur de chaque activité économique, le nombre d'employés en équivalence plein temps (EPT) est également identifié par région. Les résultats détaillés pour le secteur élargi *activités récréatives, culturelles et sportives* sont présentés sous les points 7.3.2 et 7.3.3.

7.3.2 Chiffre d'affaires, valeur ajoutée et emploi pour les activités récréatives, culturelles et sportives

L'illustration 16 (partie 3) présente les *coefficients de localisation spatiale* de certaines activités économiques du canton de Vaud et de ses cinq régions.⁸ L'illustration 98 analyse en détail les coefficients de localisation spatiale associés au secteur *activités récréatives, culturelles et sportives*.⁹

- L'analyse montre qu'avec un *coefficient de localisation spatiale* de 1.21 l'ensemble du secteur *activités récréatives, culturelles et sportives* est surreprésenté dans le canton de Vaud par rapport à la moyenne suisse (illustration 17, partie 3).
- Une importante *concentration régionale* de cette activité économique se présente dans l'*Arc lémanique* (1.42). Des valeurs comparativement faibles se trouvent dans les *régions Alpes* (0.83), *Campagne* (0.59), *Lacs Neuchâtel et Morat* (0.57) et *Jura* (0.37).
- A l'exception des autres activités récréatives, culturelles et sportives (0.90), toutes les catégories sont plus fortement représentées dans le canton de Vaud que dans le reste de la Suisse (illustration 98). Les activités récréatives (1.41) et sportives (1.44) présentent une concentration régionale plus élevée que les activités culturelles (1.18).
- Les coefficients de localisation spatiale dans l'*Arc lémanique* montrent dans toutes les catégories une concentration encore plus prononcée que celle observée au niveau cantonal. Dans le canton de Vaud comme dans l'*Arc lémanique*, les activités récréatives, culturelles et sportives sont donc d'une importance supérieure à la moyenne nationale.
- Dans les *Alpes*, les activités récréatives (1.30) et sportives (2.12) indiquent une forte concentration régionale. En comparaison, les activités culturelles (0.14) sont faiblement représentées.

⁸ Comme mentionné dans la partie 3, les coefficients de localisation spatiale indiquent le pourcentage des employés (EPT) dans une branche économique du canton ou de l'une de ses régions par rapport à l'emploi total (EPT), mis en relation avec la part correspondante en Suisse (voir point 3.2.3).

⁹ Pour la délimitation conceptuelle de cette catégorie, cf. point 7.3.1.

- Dans les autres régions, toutes les catégories – à l'exception des activités récréatives dans les régions *Campagne* (1.05) et *Lacs Neuchâtel et Morat* (1.01) – présentent des valeurs inférieures à la moyenne suisse.

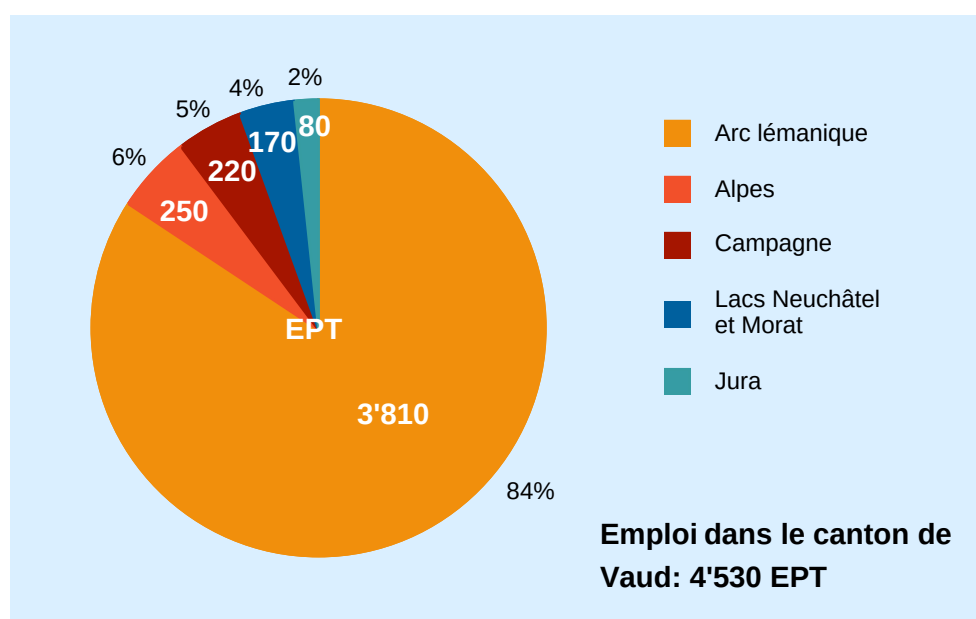
Illustration 98: coefficients de localisation spatiale pour les activités récréatives, culturelles et sportives, 2001

Activités économiques	Coefficients de localisation spatiale: activités récréatives, culturelles et sportives					
	Canton de Vaud	Arc lémanique	Alpes	Campagne	Lacs Neuchâtel et Morat	Jura
Activités récréatives, culturelles et sportives	1.21	1.42	0.83	0.59	0.57	0.37
Activités culturelles	1.18	1.38	0.14	0.68	0.69	0.82
Activités récréatives	1.41	1.57	1.30	1.05	1.01	0.03
Activités sportives	1.44	1.63	2.12	0.70	0.47	0.56
Autres activités récréatives, culturelles et sportives	0.90	1.16	0.00	0.13	0.29	0.05

Sources: calculs Rütter + Partner; OFS, recensement des entreprises 2001

Les illustrations 99 et 100 présentent région par région, *les employés (EPT) et le chiffre d'affaires estimé pour les activités récréatives, culturelles et sportives*. Il faut ajouter que l'ensemble du domaine des activités récréatives, culturelles et sportives est caractérisé par une part de l'emploi à temps partiel plus élevée que la moyenne enregistrée dans les autres activités économiques. Le nombre total des employés est donc sensiblement plus élevé que le nombre d'emplois présenté ici en EPT.

Illustration 99: employés (EPT) dans les activités récréatives, culturelles et sportives du canton de Vaud et ses cinq régions, 2002

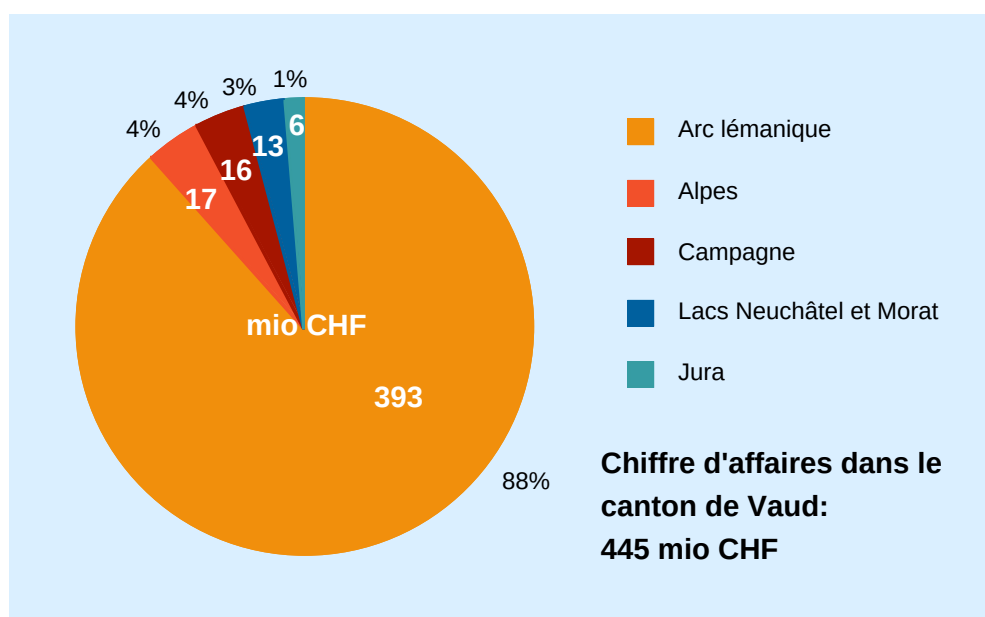


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans le *canton de Vaud*, environ 4'530 employés (EPT) peuvent être attribués à l'ensemble du secteur élargi *activités récréatives, culturelles et sportives*. Ces dernières réalisent un *chiffre d'affaires* total d'environ 445 mio CHF.
- Avec 393 mio CHF et 3'810 EPT, l'*Arc lémanique* présente de loin la contribution la plus importante au chiffre d'affaires (88%) et à l'emploi (84%). Les chiffres d'affaire dans les autres régions évoluent entre 6 mio CHF pour le *Jura* (1%) et 17 mio CHF pour les *Alpes* (4%). Les parts d'emploi dans les autres régions sont légèrement supérieures aux parts de chiffres d'affaires et se situent entre 2% pour le *Jura* (80 EPT) et 6% pour les *Alpes* (250 EPT).

Illustration 100: chiffre d'affaires des activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

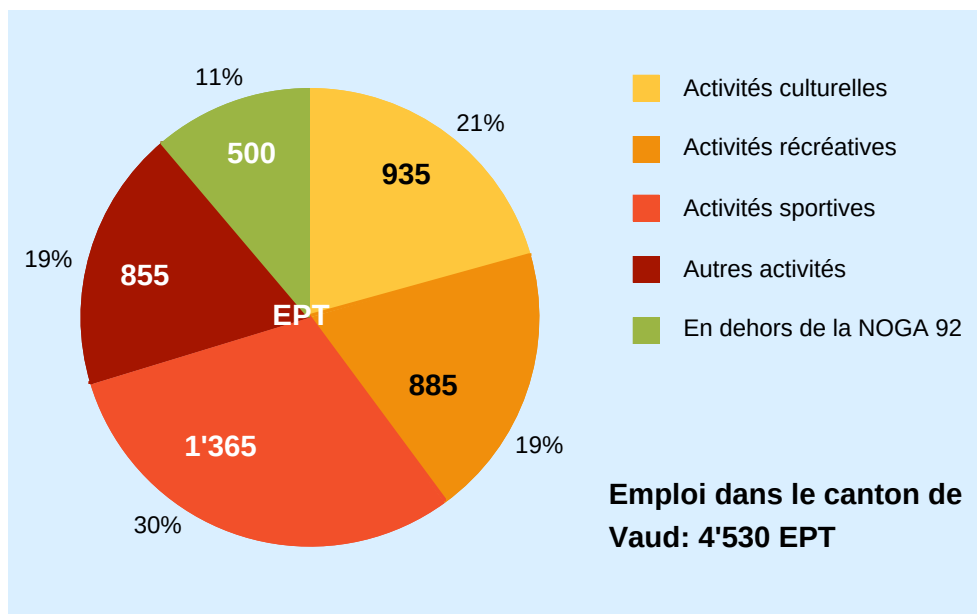
Les illustrations 101 et 102 présentent les *employés (EPT)* et le *chiffre d'affaires* d'après la répartition adoptée par cette étude pour le canton de Vaud.

- Avec 1'365 employés (EPT), les *activités sportives* n'absorbent qu'un tiers des emplois (30%). Comme le montre l'illustration 97, les installations sportives (524 EPT), les associations sportives (568 EPT) et les autres activités liées au sport (271 EPT) jouent un rôle particulièrement important.¹⁰
- Avec une part de 21%, les *activités culturelles* présentent un total de 935 emplois (EPT) répartis entre les musées (373 EPT), les troupes de théâtre et de ballet (201 EPT) et les salles de spectacles, théâtres et opéras (129 EPT) (cf. illustration 97).
- Un cinquième (19%) de tous les employés concerne les *activités récréatives*. Près de 885 employés (EPT) travaillent par conséquent dans les domaines discothèques, dancings, night-clubs (335 EPT), cinémas (227 EPT) et jeux de hasard, loteries (192 EPT).

¹⁰ Les activités liées au sport comprennent notamment les écoles de ski, importantes du point de vue de l'emploi.

- Les *autres activités* englobent également 19% de l'ensemble de l'emploi. Les domaines les plus significatifs sont associés aux activités de radio (360 EPT), aux bibliothèques et archives (212 EPT) et à la production de films et vidéos (129 EPT).
- Par ailleurs, 500 EPT (11%) supplémentaires sont recensés sous la catégorie *en dehors de la NOGA 92*.

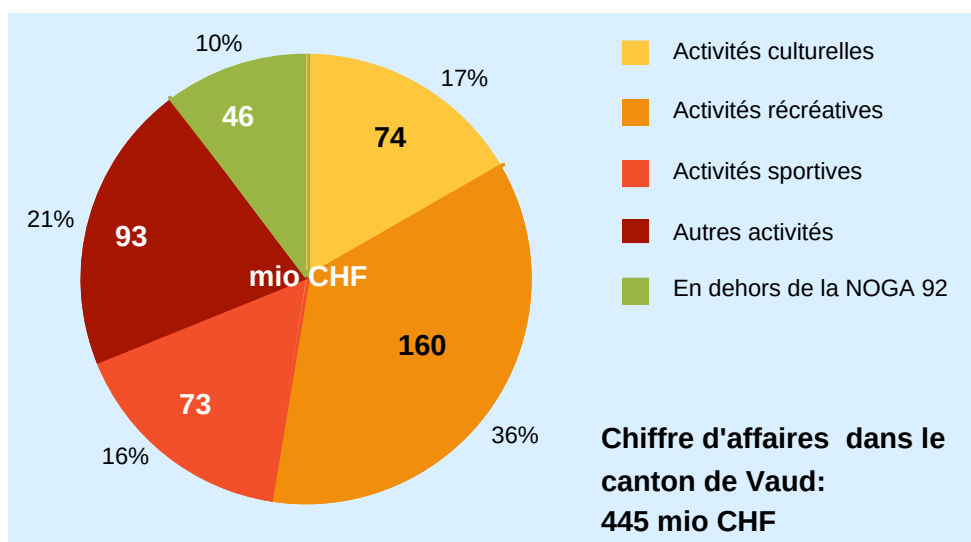
Illustration 101: employés (EPT) par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 102: chiffre d'affaires par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud, 2002



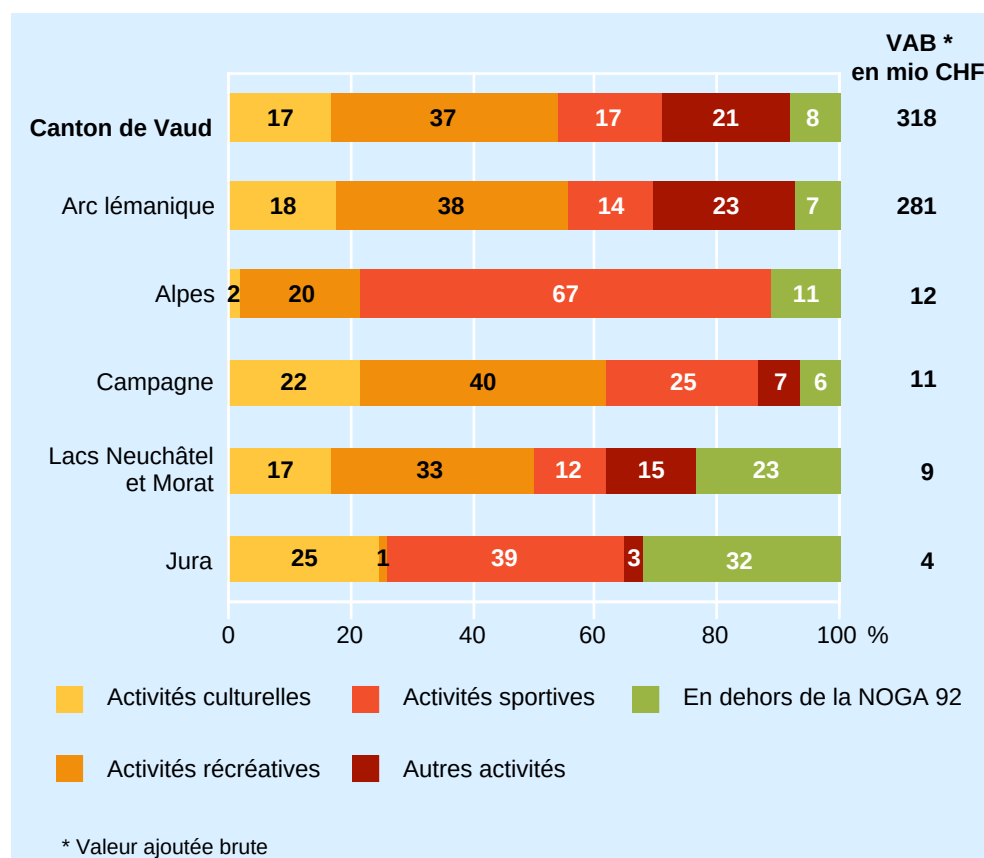
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

De ces résultats, un chiffre d'affaires peut donc être attribué à *chacune de ces catégories* (illustration 102).¹¹

- Avec 160 mio CHF, plus d'un tiers (36%) du chiffre d'affaires total des activités récréatives, culturelles et sportives (445 mio CHF) renvoie aux *activités récréatives*. Cette part est nettement plus élevée que celle de l'emploi (19%), ce qui s'explique par le chiffre d'affaires élevé par EPT des jeux de hasard, loteries, discothèques, dancings et night-clubs.
- Avec respectivement 74 mio CHF et 73 mio CHF, les *activités culturelles* et les *activités sportives* présentent des chiffres d'affaires relativement similaires. Pour ces deux catégories, la part du chiffre d'affaires est sensiblement plus faible que celle de l'emploi, avec des valeurs qui atteignent respectivement 17% (activités culturelles) et 16% (activités sportives).
- Les *autres activités* présentent un chiffre d'affaires d'environ 93 mio CHF, ce qui correspond à une part de chiffre d'affaires de 21%.
- Avec 46 mio CHF, 10% du chiffre d'affaires du secteur élargi activités récréatives, culturelles et sportives concerne le poste *en dehors de la NOGA 92*.

Illustration 103: valeur ajoutée brute par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

¹¹ Pour certaines activités culturelles (musées, théâtres, opéras, etc.) et sportives (installations sportives), une partie des revenus et du chiffre d'affaires provient de contributions publiques. Les chiffres d'affaires présentés ne tiennent pas compte de ces contributions publiques, mais prennent en considération l'apport de sponsors.

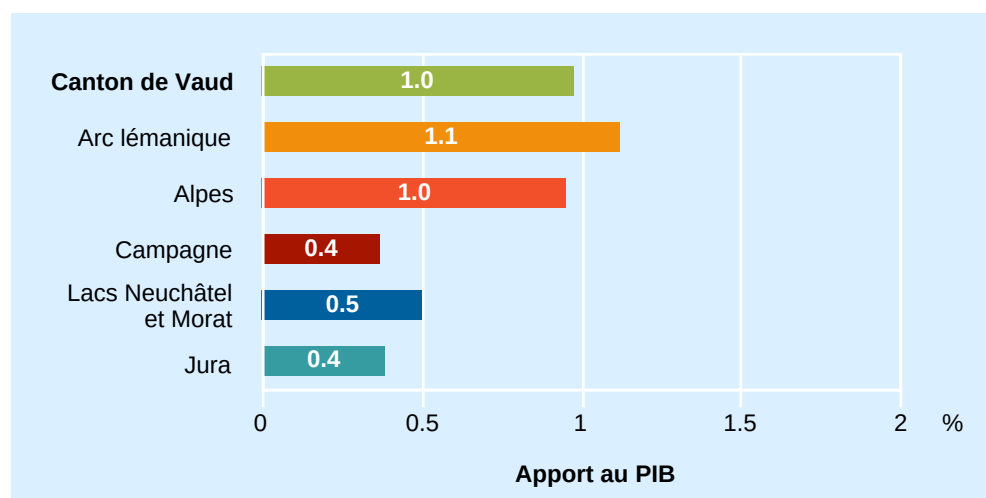
Le chiffre d'affaires se traduit en *valeur ajoutée brute* après déduction de la consommation intermédiaire achetée dans les autres activités économiques. L'illustration 103 présente *la valeur ajoutée brute par catégorie et région*. De manière générale, la répartition régionale de *la valeur ajoutée brute du canton* correspond à peu près à celle du chiffre d'affaires décrite précédemment (cf. illustration 102).

- Le secteur économique élargi activités récréatives, culturelles et sportives produit, dans le *canton de Vaud*, une *valeur ajoutée brute totale* de 318 mio CHF. Avec 37%, la part la plus importante revient aux activités récréatives. Les activités culturelles et sportives recueillent chacune 17%. 21% est le fait des autres activités et environ 8% de la valeur ajoutée brute peut être attribué aux activités en dehors de la NOGA 92.
- Du fait de l'importance économique de *l'Arc lémanique*, la valeur ajoutée brute «sport et culture» de cette région (281 mio CHF) correspond presque exactement à la répartition cantonale.
- Dans *les Alpes* (12 mio CHF), les activités sportives revêtent, avec une part de 67% une importance exceptionnelle toute proportion gardée. Les activités récréatives représentent 20% de la valeur ajoutée brute produite, alors que les activités culturelles (2%) sont, elles, pratiquement négligeables. Les activités en dehors de la NOGA 92 produisent 11% de la valeur ajoutée brute. Les statistiques économiques ne recensent aucun établissement ni employé pour les autres activités.
- Dans la région *Campagne*, la part des activités récréatives (40%) correspond plus ou moins à la moyenne cantonale. Les activités culturelles (22%) et sportives (25%) sont par contre plus significatives d'un point de vue économique.
- Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat*, l'importance économique des activités culturelles (17%) est aussi élevée que dans le *canton de Vaud*. Les activités récréatives (33%) et sportives (12%) sont par contre inférieures aux valeurs cantonales. A l'inverse, la part des activités en dehors de la NOGA 92 (23%) est supérieure à la moyenne vaudoise.
- Dans la région *Jura*, ce sont les activités en dehors de la NOGA (32%) qui sont économiquement les plus significatives. Les activités culturelles (25%) et sportives (39%) affichent également des valeurs supérieures à la moyenne cantonale. Les activités récréatives (1%) et les autres activités (3%) sont à l'inverse pratiquement inexistantes.

La *contribution* de la valeur ajoutée brute à *l'ensemble du PIB cantonal ou régional* est un indicateur donnant des informations sur l'importance tant absolue que relative des activités récréatives, culturelles et sportives (illustration 104).

- Dans le *canton de Vaud*, 1.0% du PIB peut être attribué au secteur économique élargi des activités récréatives, culturelles et sportives. Cette contribution au PIB correspond plus ou moins à la part de l'hébergement (1.2%) ou des chemins de fer (1.2%) (cf. illustration 24, partie 3).
- Les régions *Arc lémanique* (1.1%) et *Alpes* (1.0%) présentent des contributions au PIB relativement similaires. L'importance économique relative est à peu près deux fois moins élevée dans les régions *Campagne* (0.4%), *Lacs Neuchâtel et Morat* (0.5%) et *Jura* (0.4%).

Illustration 104: contributions régionales au PIB des activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

7.3.3 Chiffre d'affaires, valeur ajoutée brute et emploi générés par le tourisme dans les activités récréatives, culturelles et sportives

Après l'analyse des activités récréatives, culturelles et sportives et des manifestations du point de *vue de la demande*, l'étude se penche à présent du *côté de l'offre*.

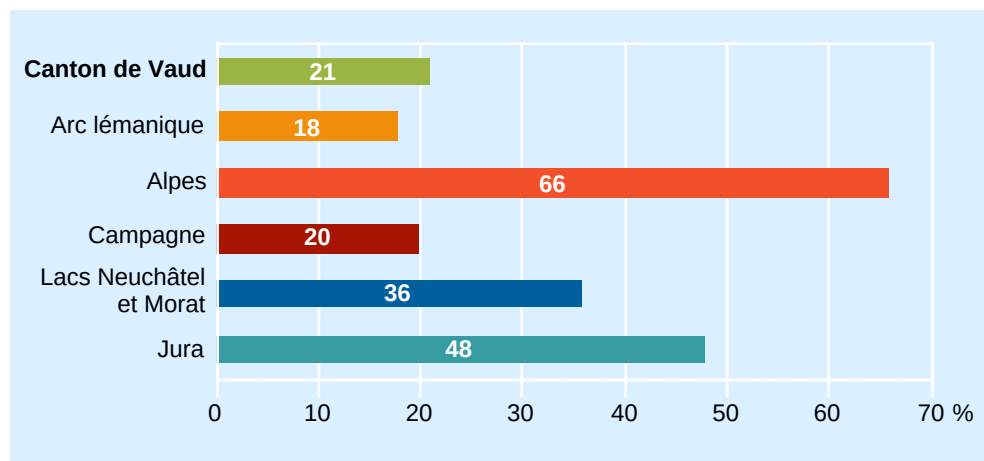
Comme vu précédemment, une partie du chiffre d'affaires réalisé dans le secteur élargi activités récréatives, culturelles et sportives est générée par les hôtes (part touristique directe, illustration 67, partie 6). La valeur des *parts touristiques directes* dans les régions dépend, d'une part de l'activité touristique de la région considérée, d'autre part de la composition régionale de ce secteur qui se veut très hétérogène.¹² En général, l'analyse sous l'angle de l'offre confirme ce que mettait déjà en avant le chapitre 7.3 à savoir que la contribution des hôtes au chiffre d'affaires «sport et culture» des régions *Alpes*, *Lacs Neuchâtel et Morat* et *Jura* est plus élevée que celle des régions *Arc lémanique* et *Campagne*.

- Dans le *canton de Vaud*, la part touristique atteint 21% dans le secteur économique élargi des *activités récréatives, culturelles et sportives*.
- Dans l'*Arc lémanique*, cette part touristique directe (18%) est légèrement inférieure à celle du canton.
- Les *Alpes* présentent, quant à elles, la part touristique de loin la plus élevée (66%).
- Le secteur «sport et culture» affiche dans la région *Campagne* une part touristique directe de 20% comparable à la moyenne cantonale.

¹² Des activités économiques importantes pour le tourisme, comme les musées par exemple, et d'autres sans grande incidence touristique comme la production de films et de vidéos, sont représentées de façon très disparate selon les régions. Comme certaines activités économiques importantes sont également prises en compte dans cette partie, contrairement à la partie 6 qui s'appuie strictement sur la classification NOGA 92, il se peut que certains écarts se manifestent entre les parts touristiques établies ici et celles identifiées dans la partie 6.

- Avec 36%, la part touristique directe est supérieure à la moyenne cantonale dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat*.
- Finalement, avec une part touristique directe de 48%, près de la moitié des activités récréatives, culturelles et sportives du *Jura* est liée au tourisme.

Illustration 105: contribution directe du tourisme au chiffre d'affaires «sport et culture», canton de Vaud et ses cinq régions, 2002 (en %)

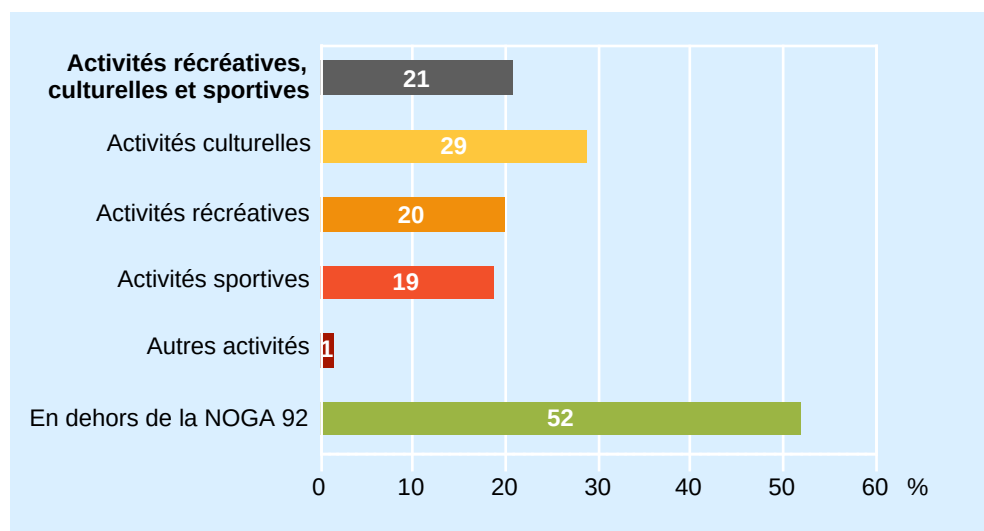


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

L'illustration 106 présente *les parts touristiques par catégorie*.

- Les *parts touristiques les plus élevées* concernent les activités en dehors de la NOGA (52%) et les activités culturelles (29%). Les parts touristiques enregistrées dans les activités récréatives (20%) et sportives (19%) montrent des résultats relativement similaires. Quant aux «autres activités» (1%), celles-ci sont quasi insignifiantes du point de vue touristique.

Illustration 106: parts touristiques directes par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives dans le canton de Vaud, 2002 (en %)

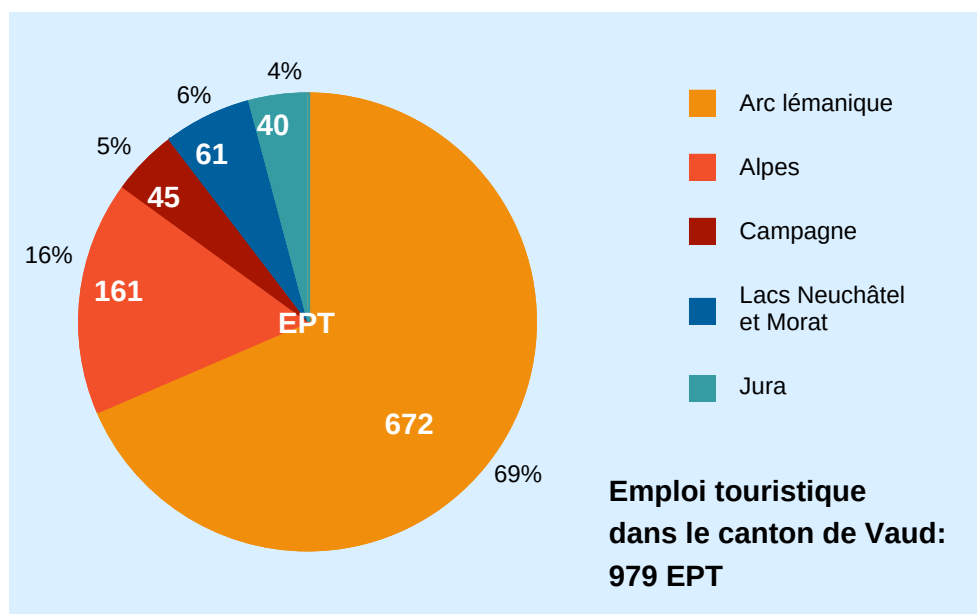


Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

L'illustration 107 présente *l'emploi généré directement par le tourisme* dans le secteur élargi activités récréatives, culturelles et sportives.

- Au niveau cantonal, 979 employés (EPT) travaillent directement pour le compte du tourisme dans ce secteur.
- Sans surprise, la part de l'*Arc lémanique* (69%) est à nouveau la plus élevée du canton, avec 672 employés (EPT). Cependant, cette part est sensiblement inférieure à celle de l'emploi total (88%), ce qui s'explique par une part touristique (18%) comparativement plus faible que celles des *autres régions vaudoises*.
- Les *Alpes* détiennent une part de 16%, soit 161 employés (EPT). Du fait de l'importance comparativement élevée du tourisme, cette part est plus de deux fois plus grande que la contribution des *Alpes* (6%) à l'ensemble de l'emploi dans les activités «sport et culture» du canton.
- Dans les *autres régions*, l'emploi (EPT) généré par le tourisme est nettement plus faible. Dans la région *Campagne* (5%), 45 EPT renvoient directement au tourisme. Dans les régions *Lacs Neuchâtel et Morat* (6%) et *Jura* (4%), cette valeur atteint respectivement 61 EPT et 40 EPT.

Illustration 107: emploi touristique (EPT) pour les activités récréatives, culturelles et sportives du canton de Vaud, 2002



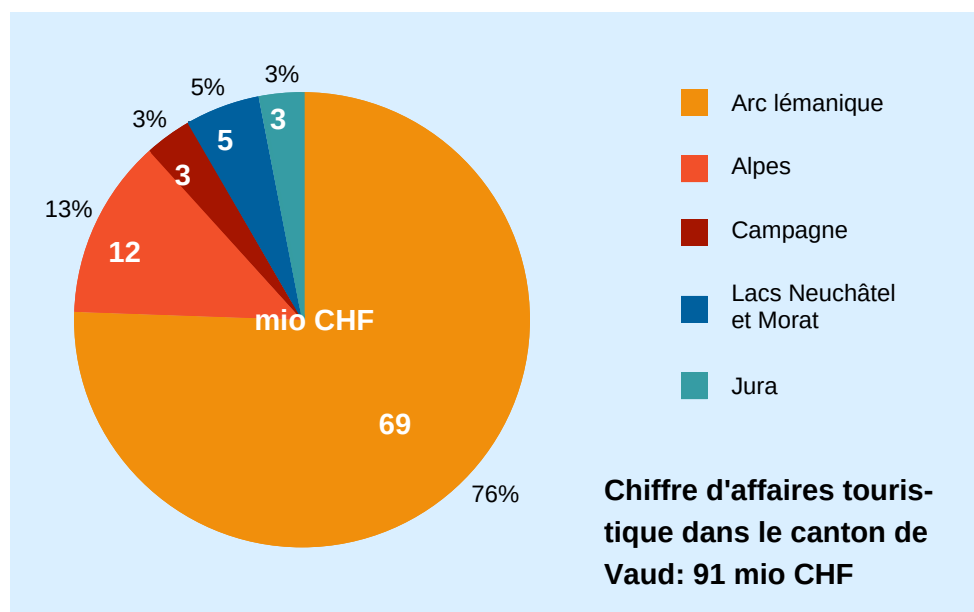
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

L'emploi généré directement par le tourisme dans le canton de Vaud pour les activités récréatives, culturelles et sportives (979 EPT) correspond à un *chiffre d'affaires* d'environ 91 mio CHF (illustration 108). La répartition du *chiffre d'affaires* touristique par région offre une image similaire à celle de l'emploi (EPT).

- Un *chiffre d'affaires touristique direct* de 69 mio CHF est attribué à l'*Arc lémanique* (76%). 12 mio CHF supplémentaires reviennent aux *Alpes* (13%). Dans la région *Lacs Neuchâtel et Morat* (5%), le *chiffre d'affaires* touristique atteint environ 5 mio CHF. Les deux régions *Campagne* et *Jura* représentent chacune 3%, soit environ 3 mio CHF.

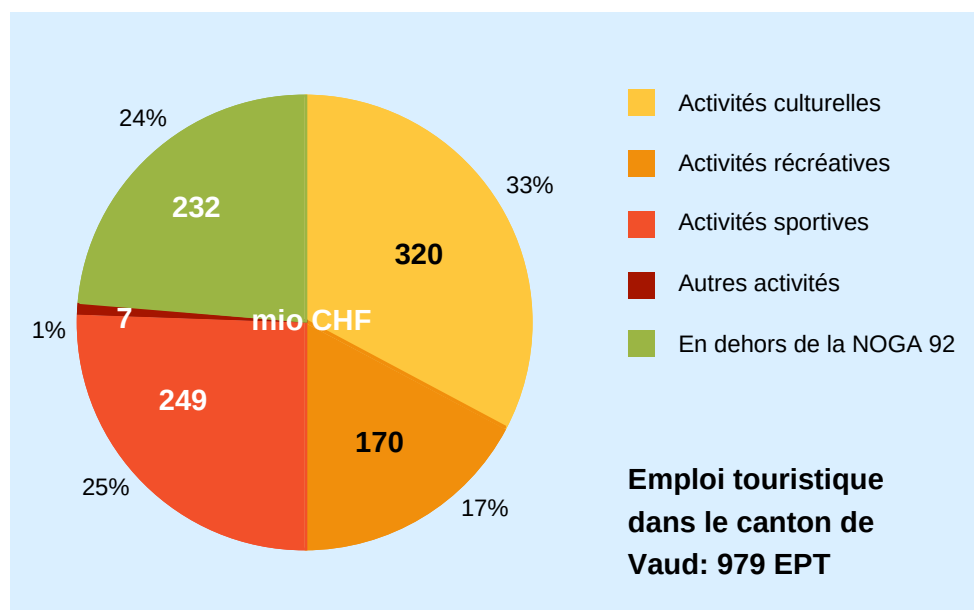
Illustration 108: chiffre d'affaires touristique pour les activités récréatives, culturelles et sportives du canton de Vaud, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 109: emploi touristique (EPT) par catégorie d'activités récréatives, culturelles ou sportives, canton de Vaud, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

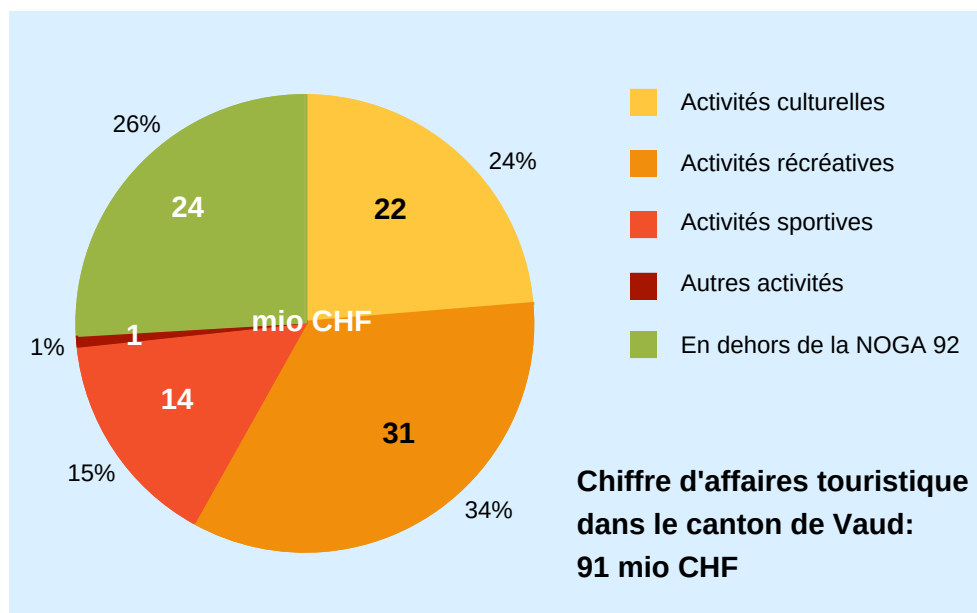
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

L'emploi (EPT) et le chiffre d'affaires du secteur économique élargi activités récréatives, culturelles et sportives répartis par activité sont présentés dans les illustrations 109 et 110.

- Du point de vue touristique, les activités culturelles représentent les activités qui génèrent le plus d'emploi (33% ou 320 EPT). Les activités sportives (25%) et les activités en dehors de la NOGA 92 (24%) enregistrent respectivement

EPT et 232 EPT. Viennent ensuite les activités récréatives (17%) avec un total de 170 EPT imputables directement au tourisme. Finalement, 7 EPT renvoient aux autres activités (1%).

Illustration 110: chiffre d'affaires touristique par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives, canton de Vaud, 2002



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Le tourisme génère pour les *activités culturelles* (24%) un chiffre d'affaires de 22 mio CHF. Pour les *activités récréatives*, la part du chiffre d'affaires relative (34%) et absolue (31 mio CHF) est sensiblement plus élevée. Les *activités sportives* (15%) génèrent un chiffre d'affaires touristique de 14 mio CHF. Les *activités en dehors de la NOGA 92* (26%) enregistrent quant à elles un chiffre d'affaires touristique de 24 mio CHF.

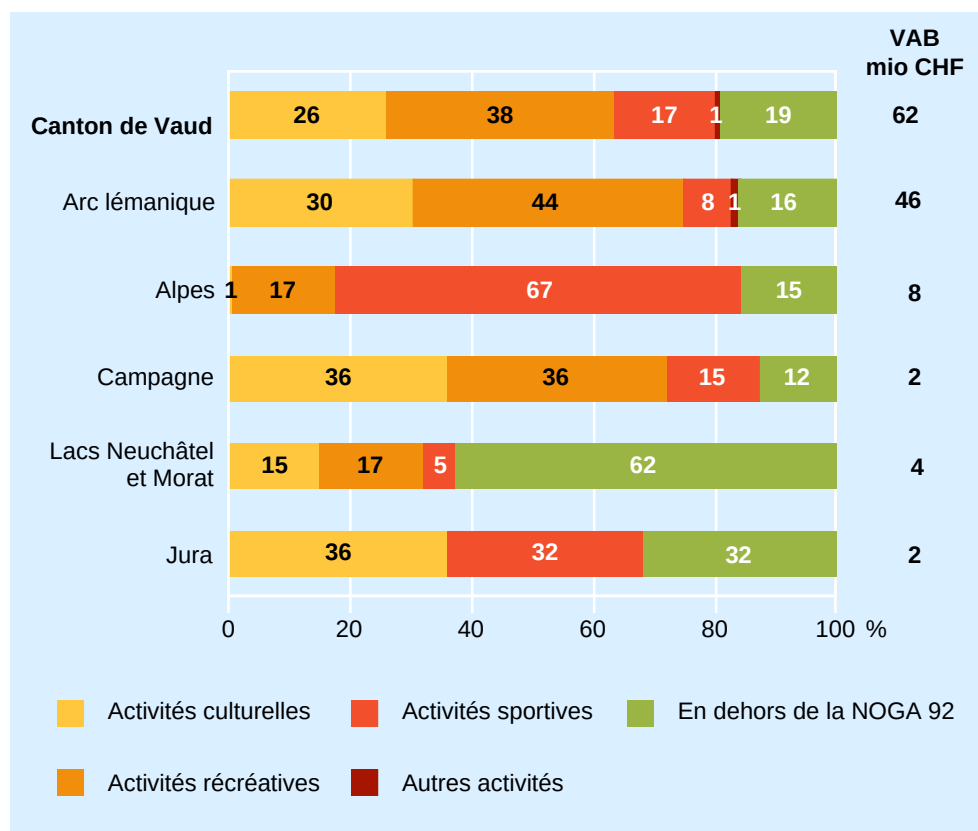
L'illustration 111 présente la *valeur ajoutée touristique brute générée directement* par le tourisme dans le secteur «sport et culture». Comme pour la demande touristique (chapitre 7.5), les résultats montrent que les activités culturelles sont, de manière générale, plus importantes que les activités sportives dans toutes les régions du *canton de Vaud* à l'exception des *Alpes*.

- Au *niveau cantonal*, une valeur ajoutée d'environ 62 mio CHF peut être directement attribuée au tourisme. Environ 38% renvoient aux activités récréatives, 26% aux activités culturelles et 17% aux activités sportives. Finalement, l'étude estime à 19% la valeur ajoutée brute touristique attribuable aux activités classées en dehors de la NOGA 92.
- Les 46 mio CHF de valeur ajoutée brute touristique produite dans l'*Arc lémanique* renvoient principalement aux activités récréatives (44%) et culturelles (30%). Par rapport au canton, la part relative aux activités sportives (8%) est nettement plus faible. Les activités répertoriées en dehors de la NOGA 92 représentent environ 16%.
- Dans les *Alpes*, 67% de la valeur ajoutée brute touristique, équivalente à 8 mio CHF, peut être attribuée aux activités sportives. Le poids économique des

activités récréatives (17%) et des activités en dehors de la NOGA 92 (15%) est comparativement moins lourd. Les activités culturelles (1%) sont quant à elles quasi insignifiantes du point de vue de l'économie touristique.

- Dans la *région Campagne*, les activités culturelles (36%) et récréatives (36%) représentent près de trois quarts de la valeur ajoutée brute touristique de 2 mio CHF. Le poids des activités sportives (15%) et des activités classées en dehors de la NOGA 92 (12%) est par conséquent plus «léger».
- Dans la *région Lacs Neuchâtel et Morat*, les activités «en dehors de la NOGA 92» (62%) jouent un rôle particulièrement important pour la région avec une valeur ajoutée brute touristique de 4 mio CHF. En conséquence, la part des activités culturelles (15%), récréatives (17%) et sportives (5%) reste relativement peu élevée.

Illustration 111: valeur ajoutée brute touristique par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives, canton de Vaud, 2002 (en %)



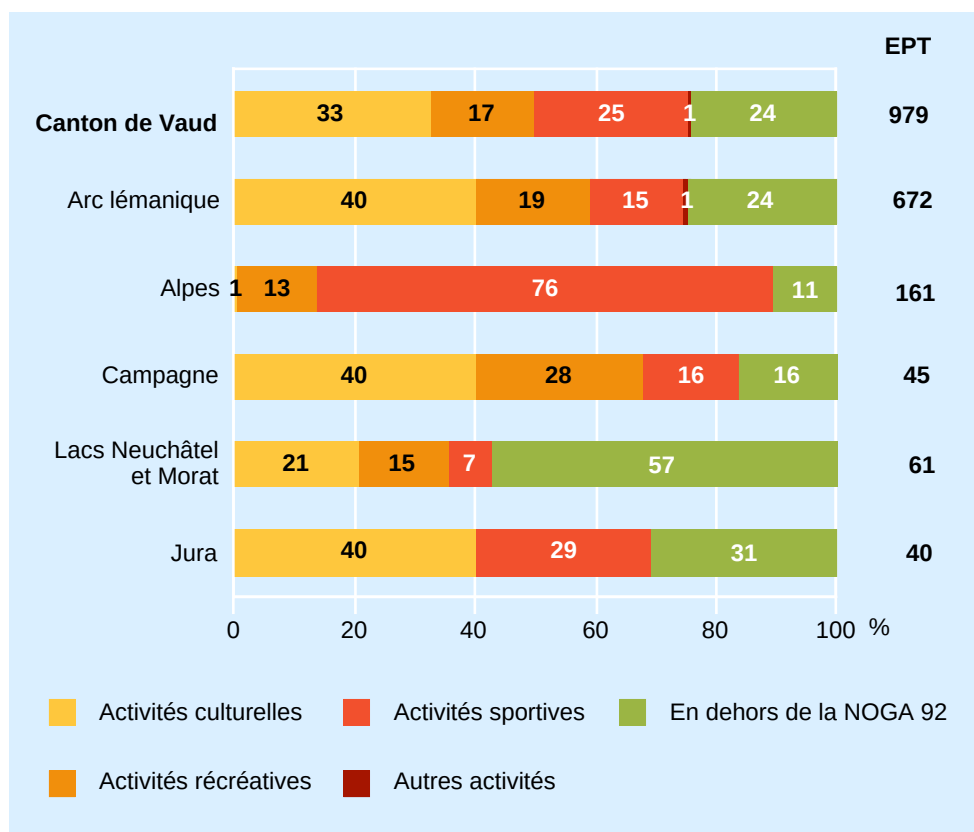
Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- Dans le *Jura*, la valeur ajoutée brute touristique chiffrée à 2 mio CHF se répartit à peu près équitablement entre les activités culturelles (36%), sportives (32%) et «en dehors de la NOGA 92» (32%).

L'illustration 112 présente l'*emploi touristique* lié au secteur «sport et culture» réparti par activité et par région en EPT. De manière générale, l'emploi est une nouvelle fois plus élevé en terme de part dans les catégories présentant un chiffre d'affaires par EPT comparativement faible.

Illustration 112: emploi touristique (EPT) par catégorie d'activités récréatives, culturelles et sportives pour le canton de Vaud et pour ses cinq régions, 2002 (en %)



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

8. Tourisme d'affaires à Lausanne et dans la région de Montreux-Vevey

8.1 Résultats en un coup d'œil

Illustration 113: principaux résultats, Lausanne/Montreux-Vevey, 2002 /03

Tous les hôtes	Canton de Vaud	Arc lémanique	Lausanne/Montreux-Vevey	Lausanne	Montreux-Vevey
Fréquences d'hôtes en milliers					
Total	18'520 *	10'750	7'740	4'600	3'140
Excursionnistes	9'580	6'130	4'120	2'350	1'770
Hôtes hébergés	8'940	4'620	3'640	2'260	1'380
Excursionnistes en % des hôtes	52	57	53	51	56
Répartition en % de l'Arc lémanique	-	100	72	43	29
Répartition en % du canton de Vaud	100	55	39	23	16
Demande touristique en mio CHF					
Demande touristique (brute)	1'647	1'072	889	545	344
Demande touristique globale	2'403	1'682	1'400	860	540
Répartition en % de l'Arc lémanique	-	100	83	51	32
Chiffre d'affaires en mio CHF					
Chiffre d'affaires induit par le tourisme (direct et indirect)	4'560	3'290	2'730	1'670	1'060
Tourisme d'affaires	Canton de Vaud	Arc lémanique	Lausanne/Montreux-Vevey	Lausanne	Montreux-Vevey
Fréquences des touristes d'affaires en milliers					
Total touristes d'affaires	-	-	1'740	1'320	420
Excursionnistes (d'affaires)	-	-	990	810	180
Hôtes hébergés (d'affaires)	-	-	750	510	240
Part d'excursionnistes en %	-	-	57	61	43
Fréquences des touristes d'affaires en % de tous les hôtes					
Total touristes d'affaires	-	-	22	29	13
Excursionnistes (d'affaires)	-	-	24	34	10
Hôtes hébergés (d'affaires)	-	-	21	23	17
Hôtes à l'hôtel (d'affaires)	-	-	54	61	44
Demande des touristes d'affaires en mio CHF					
Demande touristique (brute)	-	-	284	196	88
en % de la demande touristique (brute) de tous les hôtes	-	-	32	36	26
Chiffre d'affaires induit par le tourisme d'affaires en mio CHF (direct et indirect)					
total	-	-	520	360	160
en % du chiffre d'affaires total**	-	-	19	22	15
Valeur ajoutée induite par le tourisme d'affaires en mio CHF (direct et indirect)					
total	-	-	270	185	85
Emploi induit par le tourisme d'affaires en mio CHF en EPT (équivalence plein temps); (direct et indirect)					
total	-	-	3'030	2'080	950

Sources: calculs et estimations Rütter + Partner; *sans double comptage, ** Le chiffre d'affaires global comprend quelques secteurs qui sont sans ou presque sans importance pour les touristes d'affaires (p.ex. chiffres d'affaires des agences de voyage, dépenses pour les investissements et l'entretien des appartements et chalets de vacances, dépenses des hôtes en transit ou venus faire du shopping, dépenses dans les hôpitaux). Pour cette raison, la contribution du tourisme d'affaires au chiffre d'affaires touristique est plus faible que celle à la demande touristique (brute).

L'illustration 113 présente une synthèse des principaux chiffres clés de l'économie touristique de la région *Lausanne/Montreux-Vevey* et permet ainsi une comparaison avec les résultats de la région *Arc Lémanique* et ceux de l'ensemble du canton de Vaud. Un résumé de ce chapitre peut être consulté sur www.economie.vd.ch.

8.2 Introduction et méthodologie

Dans le cadre de la présente étude, une analyse détaillée a été consacrée au tourisme d'affaires de *l'agglomération lausannoise restreinte*¹ et de la *région Montreux-Vevey*. Cette étude en profondeur a été réalisée sur mandat de Lausanne Tourisme et Montreux-Vevey-Tourisme. Elle se donne les *objectifs suivants*:

- Evaluer la part revenant au tourisme d'affaires dans la fréquentation régionale.
- Analyser les modes de consommation des touristes d'affaires.
- Estimer la signification économique du tourisme d'affaires dans l'agglomération lausannoise restreinte et dans la région Montreux-Vevey (effets sur la valeur ajoutée et l'emploi).

Délimitation régionale

Les *communes* suivantes sont incluses dans l'analyse du tourisme d'affaires:

Agglomération lausannoise restreinte:	Crissier, Epalinges, Lausanne, Pully, Lutry, Bussigny-près-Lausanne, Saint-Sulpice
Région Montreux-Vevey:	Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, Montreux, St-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux

Pour faciliter la lecture des résultats, l'«agglomération lausannoise restreinte» et la «région Montreux-Vevey» sont remplacées dans le chapitre suivant par les expressions «Lausanne» et «Montreux-Vevey».

Délimitation du tourisme d'affaires

L'étude définit avec précision le tourisme d'affaires au chapitre 2.3.

Détermination des fréquences

L'estimation des effets économiques du tourisme d'affaires se base sur le principe *de la demande*. Celui-ci concerne l'analyse de la *structure des fréquences* des

¹ Par agglomération lausannoise restreinte, l'étude sous-entend la ville de Lausanne et les 7 communes susmentionnées et se distingue par conséquent de la définition utilisée par l'OFS.

hôtes de Lausanne et Montreux-Vevey établie empiriquement. Pour rappel, les fréquences représentent la *somme des jours de séjour* pour les *excursionnistes* et celle des *nuitées* pour les *hôtes hébergés*. Elles sont déterminées pour les deux régions par des enquêtes analogues à celles menées dans le cadre de l'étude générale (cf. 5.1.1).

La délimitation des fréquences des touristes d'affaires et des autres touristes (touristes de loisirs) s'appuie, d'une part, sur les enquêtes par *listes à cocher* réalisées dans le cadre du sondage auprès des hôtes (cf. chapitre 5.1.1 et 4.1). A cette occasion, 25 congrès environ, ainsi que le Word Trade Center, font l'objet d'enquêtes directes. D'autre part, dans le cadre du sondage réalisé *auprès des entreprises*, des enquêtes écrites et téléphoniques ont été effectuées auprès de 67 hôtels qui ont estimé leur proportion de nuitées liées au tourisme d'affaires. De plus, l'étude dispose des résultats d'une *enquête* complémentaire réalisée durant les mois d'été (juin-septembre 2002) *auprès d'environ 2000 hôtes hébergés à l'hôtel*.²

Par ailleurs, des *organiseurs de congrès* et fournisseurs d'espaces pour congrès ont été interrogés sur le *nombre de participants de manifestations réunissant plus de 100 personnes*. Ces données ont été utilisées pour estimer la plausibilité des fréquences calculées.

Dépenses journalières des hôtes

Les *dépenses journalières* des hôtes, réparties *selon différentes catégories* ont été déterminées à l'aide d'un questionnaire détaillé dans le cadre de l'enquête auprès des hôtes (cf. 5.1.2). Pour obtenir un meilleur taux de retour chez les touristes d'affaires logeant dans les hôtels 4 ou 5 étoiles, des entretiens directs ont été réalisés au sein même des hôtels. En tout, 950 questionnaires, dont 150 liés au tourisme d'affaires, ont été dépouillés. Pour les dépenses journalières, aucune différenciation particulière n'a été faite entre Lausanne et Montreux-Vevey.

Demande touristique (brute) et demande touristique globale

La *demande touristique globale* comprend plusieurs composantes déterminées de diverses manières (cf. chapitre 5.1.3).

- *Demande (brute)*: correspond aux dépenses journalières moyennes, multipliées par les fréquences des hôtes. Les deux composantes se basent sur les enquêtes empiriques mentionnées précédemment.
- *Autres composantes*: dépenses (coûts) et investissements pour les logements de vacances, dépenses liées à la santé, dépenses des hôtes en transit et des hôtes venus faire du shopping (cf. description précise au chapitre 5.1.3).

Ces dernières composantes ne concernent pas le tourisme d'affaires, puisque les touristes d'affaires ne font guère usage de logements de vacances et ne font partie ni des hôtes d'hôpitaux, ni des hôtes en transit ou venus faire du shopping.

Pour permettre malgré tout une comparaison des 17 communes concernées par le tourisme d'affaires à l'ensemble de *l'Arc lémanique* au *niveau de la demande globale*, ces composantes ont été estimées pour la région Lausanne/Montreux-Vevey.

² Fiches à remplir, à l'arrivée des hôtes dans les hôtels. Ce volet du projet a été interrompu après 3 mois, la participation des hôtels ayant été trop faible.

L'ensemble des *analyses qui suivent*, comme la détermination de la valeur ajoutée brute et de l'emploi induits par le tourisme d'affaires, se basent sur la *demande (brute)*.

Chiffre d'affaires induit par le tourisme

Pour la région Lausanne/Montreux-Vevey, les chiffres d'affaires induits par le tourisme n'ont fait l'objet d'aucune extrapolation particulière au niveau de l'offre. Le *chiffre d'affaires touristique* (direct et indirect) pour *Lausanne/Montreux-Vevey* se base sur une estimation s'appuyant sur la part de la demande touristique (brute) évaluée pour *l'Arc lémanique*. Le chiffre d'affaires indirect est obtenu à partir du multiplicateur correspondant à *l'Arc lémanique*.

Le calcul du *chiffre d'affaires* (direct et indirect) *généré par le tourisme d'affaires* se base sur la demande touristique (brute) des touristes d'affaires et sur le multiplicateur du chiffre d'affaires de *l'Arc lémanique*.³

Valeur ajoutée brute et emploi induits par le tourisme d'affaires

Les dépenses journalières des touristes d'affaires peuvent être attribuées, par catégorie de dépenses, à *différentes activités économiques* (hébergement dans le commerce de détail, etc.). Ces dépenses génèrent directement du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de l'emploi qui découlent, premièrement, de la part de consommation intermédiaire, deuxièmement, de la productivité du travail de ces activités économiques. A l'aide des *effets multiplicateurs* déterminés pour *l'Arc lémanique* (cf. chap. 6) et légèrement revus à la baisse du fait de la superficie plus réduite de la région, les effets indirects du tourisme d'affaires peuvent être déduits.

La méthodologie choisie pour cette partie s'appuie directement sur la demande et n'est donc pas identique à celle adoptée à la partie 6. Pour cette raison, il n'est pas possible de coordonner les résultats de l'offre et de la demande.

8.3 Fréquences des hôtes

La région Lausanne/Montreux-Vevey enregistre 7.7 mio de *fréquences* entre mai 2002 à avril 2003; soit un résultat équivalent aux 72% des hôtes de *l'Arc lémanique*. 1.7 mio (22%) renvoient à des *fréquences liées au tourisme d'affaires* et 6.0 mio aux autres hôtes (loisirs) (illustrations 114 et 115).

- Avec un résultat de 4.6 mio, *Lausanne* absorbe clairement plus de la moitié de ces fréquences contre un total de 3.1 mio pour *Montreux-Vevey*.
- Avec 1.3 mio de fréquences (29%), le tourisme d'affaires est nettement plus significatif à *Lausanne* qu'à *Montreux-Vevey* où il ne représente que 0.4 mio de fréquences (13%).

Les parts imputables au tourisme d'affaires divergent considérablement *d'une catégorie d'hôte à l'autre* (illustration 115). La part la plus élevée se retrouve chez

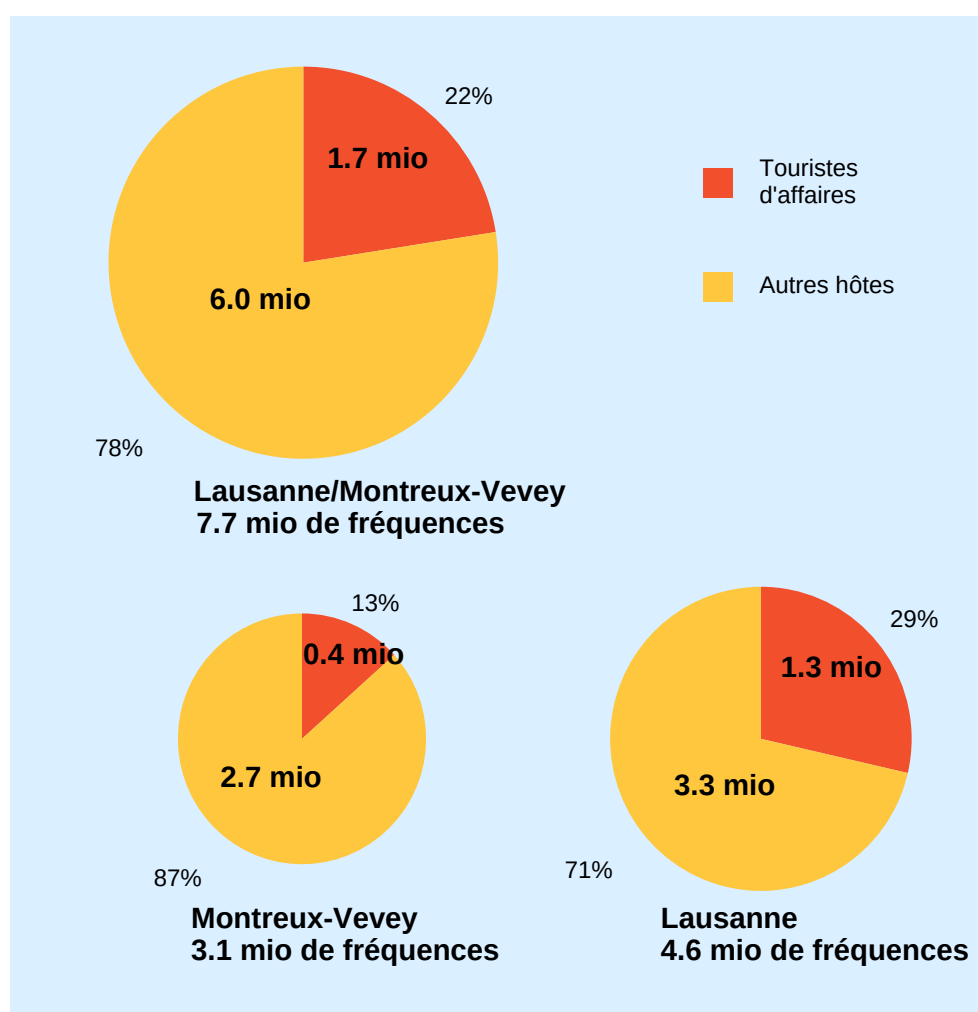
³ Ce calcul tient compte des chiffres d'affaires supplémentaires non compris dans la demande touristique brute, comme les chiffres d'affaires réalisés auprès des banques, entreprises de télécommunication ainsi que la part des frais de voyage aller-retour dépensés dans la région.

les *hôtes hébergés à l'hôtel*; une part qui atteint 61% (480 mille) à Lausanne et 44% (240 mille) à Montreux-Vevey. Dans les autres catégories d'hébergement, le tourisme d'affaires joue un rôle secondaire.

Des valeurs comparatives tirées d'une étude datant de 1992 (Cunha et al. 1992) sont disponibles pour Lausanne et les environs. Cunha identifie, pour les hôtes hébergés à l'hôtel, une part de 45% imputable au tourisme d'affaires. 17% supplémentaires renvoient à des activités de formation (congrès et séminaires) qui, pour la plupart, sont liées à des raisons professionnelles et doivent par conséquent être attribuées au tourisme d'affaires tel que défini dans cette étude.

Au final, il est intéressant de constater que la somme de ces deux valeurs (62%) est donc comparable aux résultats établis dans le cadre de la présente étude.

Illustration 114: fréquences des hôtes et part du tourisme d'affaires à Lausanne et Montreux-Vevey, 2002/03



Sources: OFS statistique des nuitées; enquête auprès des hôtes (2002/03) et des entreprises (2002).
A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Parmi les *excursionnistes*, 24% d'entre eux (990 mille) sont présents dans la région Lausanne/Montreux-Vevey pour des raisons professionnelles. Avec 34% (810 mille), cette part est nettement plus élevée à Lausanne qu'à Montreux-Vevey, où les touristes d'affaires ne représentent que 10% (180 mille) des excursionnistes.

De manière générale, les fréquences montrent que le tourisme d'affaires revêt une grande importance à Lausanne comme à Montreux-Vevey; une importance toutefois moins prononcée à Montreux-Vevey qu'à Lausanne.

Illustration 115: fréquences des hôtes à Lausanne et Montreux-Vevey par catégorie d'hôtes, 2002/03

	Touristes d'affaires		Autres hôtes		Total hôtes
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers
Lausanne					
Hôtes hébergés	510	23	1'750	77	2'260
dont à l'hôtel	480	61	310	39	790
Excursionnistes	810	34	1'540	66	2'350
Total	1'320	29	3'280	71	4'600
En % de l'Arc lémanique					43%
Montreux-Vevey					
Hôtes hébergés	240	17	1'140	83	1'380
dont à l'hôtel	240	44	310	56	550
Excursionnistes	180	10	1'590	90	1'770
Total	420	13	2'720	87	3'140
En % de l'Arc lémanique					29%
Total Lausanne-Montreux-Vevey					
Hôtes hébergés	750	21	2'890	79	3'640
dont à l'hôtel	720	54	620	46	1'340
Excursionnistes	990	24	3'130	76	4'120
Total	1'740	22	6'000	78	7'740
En % de l'Arc lémanique					72%
Arc lémanique					
Hôtes hébergés					4'622
dont à l'hôtel					1'656
Excursionnistes					6'125
Toutes les fréquences					10'747

Sources: OFS statistique des nuitées; enquête auprès des hôtes, enquête auprès des entreprises.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Dans l'illustration 116, la *structure des hôtes* touristes d'affaires est mise en parallèle avec celle des autres hôtes. 57% des fréquences des touristes d'affaires sont le fait d'excursionnistes dans la région Lausanne/Montreux-Vevey. La part des excursionnistes liée au tourisme d'affaires est donc supérieure à celle des autres hôtes (52%).

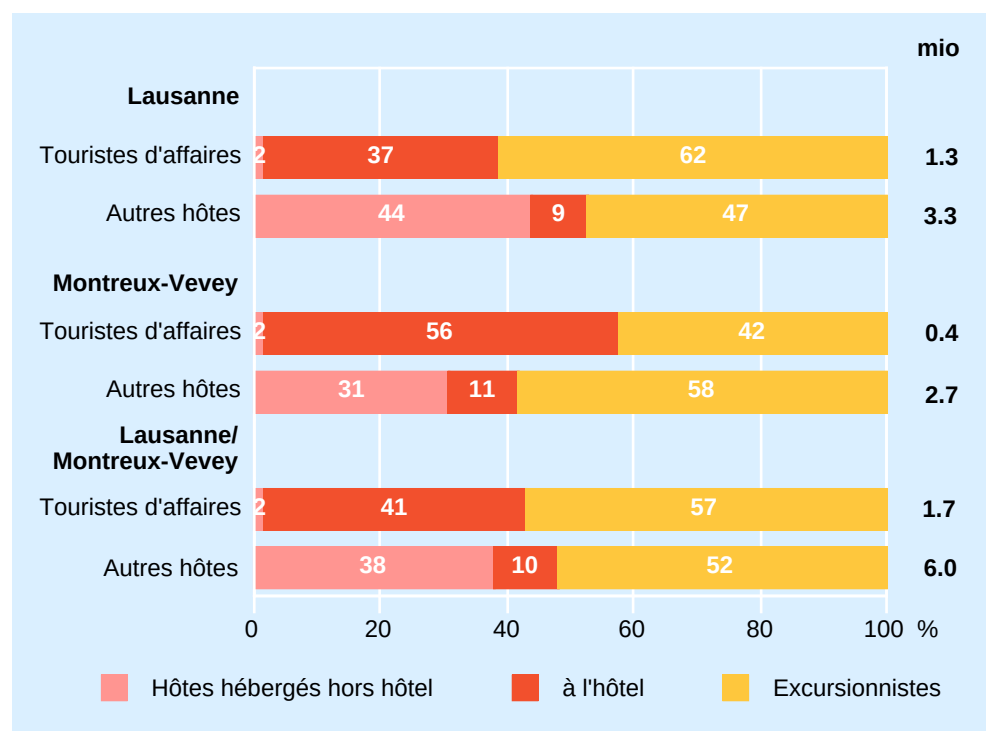
A Lausanne, la *part des excursionnistes* du tourisme d'affaires (62%) est plus élevée que celle des autres hôtes (47%); un rapport qui s'inverse à Montreux-Vevey avec des valeurs qui atteignent respectivement 42% et 58%.

Comme mentionné précédemment, l'hôtellerie accueille une part très importante de touristes d'affaires, avec un total de 41% des fréquences contre seulement 2% pour les autres catégories d'hébergement. Liée à une part d'excursionnistes plus faible, la part de touristes logés dans les hôtels de Montreux-Vevey (56%) devient plus élevée que celle de Lausanne (37%).

De manière générale, les *autres catégories d'hébergement* sont surtout significatives pour les autres hôtes (38%). Avec 44%, elles ont une importance plus

élevée à Lausanne qu'à Montreux-Vevey (31%). En conséquence, seuls 10% des touristes qui ne voyagent pas pour affaires logent à l'hôtel.

Illustration 116: structure des hôtes de Lausanne et Montreux-Vevey, 2002/03



Sources: enquête auprès des hôtes, enquête auprès des entreprises.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

8.4 Dépenses journalières des hôtes

Les différences entre les dépenses journalières des touristes d'affaires et celles des autres hôtes sont considérables (illustration 117).

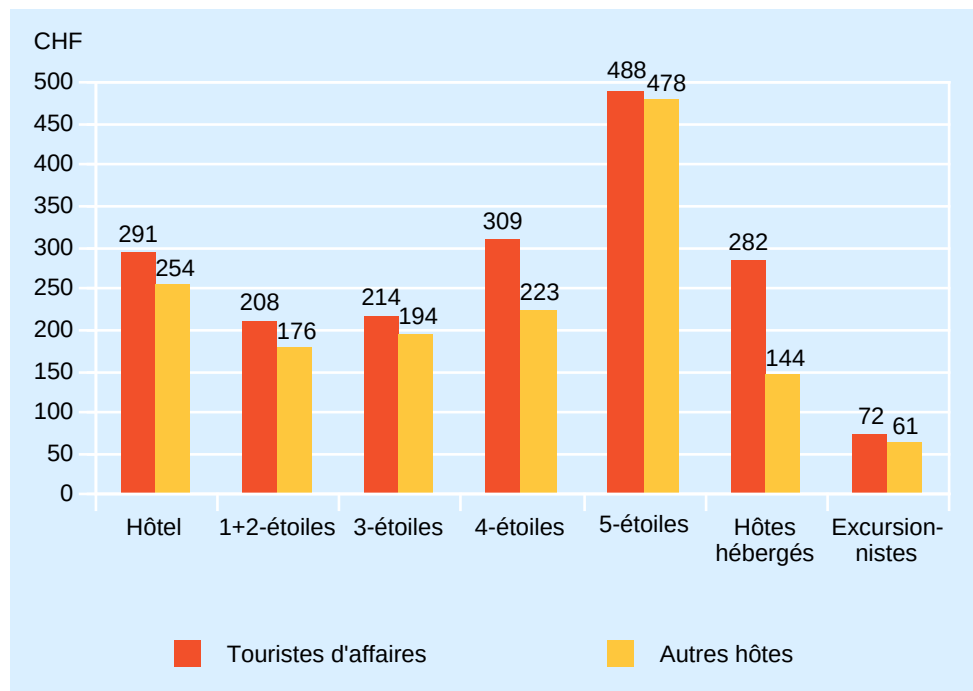
Les *touristes d'affaires hébergés* dépensent en moyenne 282 CHF dans la région Lausanne/Montreux-Vevey, soit près du double des autres hôtes hébergés (144 CHF). Cette grande différence s'explique par le fait que les touristes d'affaires logent en majorité à l'hôtel, tandis que les autres hôtes privilégient des catégories de logement d'un autre type et moins chères. Pour les hôtes hébergés à l'hôtel, la différence entre les touristes d'affaires et les autres touristes est d'environ 40 CHF par jour.

De manière générale, le montant des dépenses augmente proportionnellement au nombre d'étoiles. Les deux catégories d'hôtes dépensent plus du double dans les hôtels 5 étoiles que dans les hôtels 1+2 étoiles. La différence entre les touristes d'affaires et les autres hôtes est la plus marquée (86 CHF) au niveau des hôtels 4 étoiles.

Avec 291 CHF, les dépenses journalières moyennes des touristes d'affaires logés à l'hôtel sont inférieures à la valeur comparative de 309 CHF citée dans l'étude Cunha. Cette dernière indique également des valeurs plus élevées pour les

touristes «autres» que les touristes d'affaires (282 CHF contre 254 CHF pour la présente étude)⁴.

Illustration 117: dépenses journalières des touristes d'affaires et des autres hôtes de Lausanne/Montreux-Vevey, 2002/03



Source: enquête auprès des hôtes 2002/03

Pour les *excursionnistes*, les différences de dépenses entre les touristes d'affaires (72 CHF) et les autres hôtes (61 CHF) sont généralement moins marquées. Avec ces résultats, la région Lausanne/ Montreux-Vevey se situe donc dans la moyenne de l'*Arc lémanique* (cf. illustration 44).

8.5 Demande touristique globale et demande touristique (brute)

La *demande touristique globale* dans l'*Arc lémanique* (illustrations 53 et 118) est d'environ 1.7 mrd CHF pour l'année 2002/2003, dont plus de 80% (1.4 mrd CHF) renvoient à la région Lausanne/Montreux-Vevey.

Comme mentionné au chapitre 8.2, outre les dépenses journalières des hôtes, d'autres composantes de moindre importance pour le tourisme d'affaires sont comprises dans la demande touristique globale⁵. Comme ces valeurs ne représentent que des estimations au niveau de la région Lausanne/Montreux-Vevey, seule la *demande (brute)* est analysée plus précisément dans ce qui suit:

⁴ La différence peut se justifier par la méthode adoptée: P.ex. les frais de voyage aller-retour ne sont pas inclus dans les dépenses journalières.

⁵ Coûts et investissements pour le logement de vacances, coûts de santé, dépenses des hôtes en transit ou venus faire du shopping.

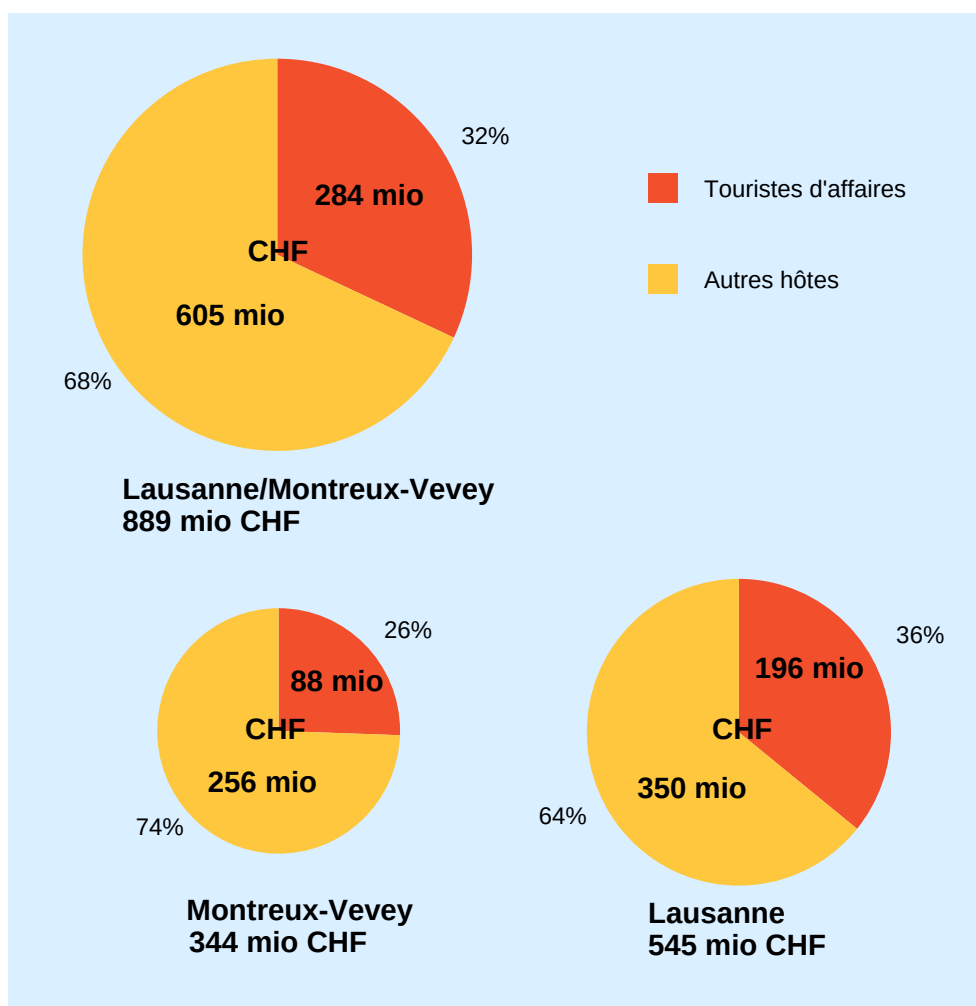
Illustration 118: demande globale des hôtes des régions Arc lémanique et Lausanne/Montreux-Vevey, 2003/03

	Arc lémanique millions CHF	Lausanne Montreux-Vevey millions CHF
Demande touristique (brute, dépenses des hôtes) <i>dont touristes d'affaires</i>	1'072	889 284
Demande touristique globale	1'682	1'400 (estimation)

Source: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Illustration 119: demande (brute) des touristes d'affaires et des autres touristes, à Lausanne et Montreux-Vevey, 2002/03



Source: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

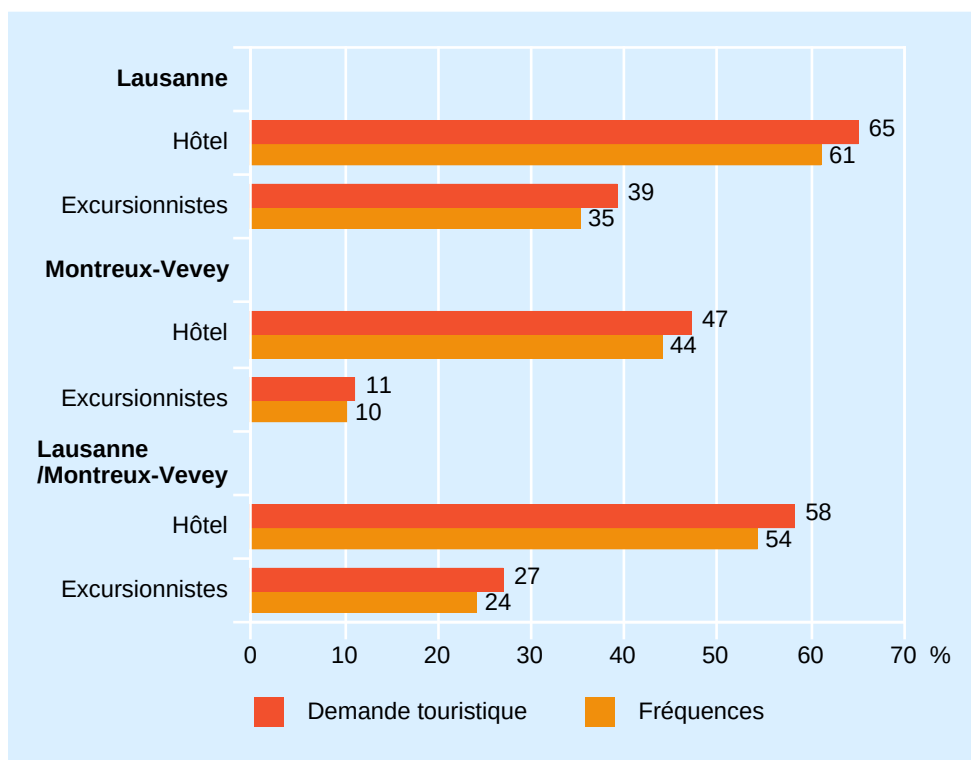
Avec 284 mio CHF, tout juste *un tiers* de la demande touristique (brute) de Lausanne/Montreux-Vevey (889 mio CHF) est *généré* par les touristes d'affaires. 605 mio CHF sont par conséquent liés aux autres hôtes (illustration 119).

- La part la plus élevée de la demande touristique, à savoir 545 mio CHF, revient à *Lausanne*. De ce montant, 196 mio CHF (36%) renvoient aux *touristes d'affaires* et 350 mio CHF (64%) aux autres hôtes.
- Dans la région *Montreux-Vevey*, la demande touristique des hôtes atteint 344 mio CHF, dont 88 mio CHF (26%) sont à mettre sur le compte des *touristes d'affaires* et 256 mio CHF (74%) sur celui des autres touristes.

8.5.1 Comparaison demande-fréquence

Deux effets conduisent à une contribution des touristes d'affaires à la demande supérieure à celle liée aux fréquences: d'une part, les touristes d'affaires font preuve de dépenses journalières relativement importantes; d'autre part, ce sont des personnes qui logent majoritairement à l'hôtel. La comparaison des illustrations 119 et 114 démontre que, dans la région Lausanne/ Montreux-Vevey, les *touristes d'affaires* contribuent en moyenne à 22% des fréquences et à 32% de la demande. Ces valeurs atteignent respectivement 29% et 36% dans l'agglomération lausannoise et 13% et 26% dans la région Montreux-Vevey.

Illustration 120: comparaison entre la contribution des touristes d'affaires aux fréquences et leur contribution à la demande touristique (brute), Lausanne et Montreux-Vevey, 2002/03



Sources: calculs et estimations Rütter + Partner

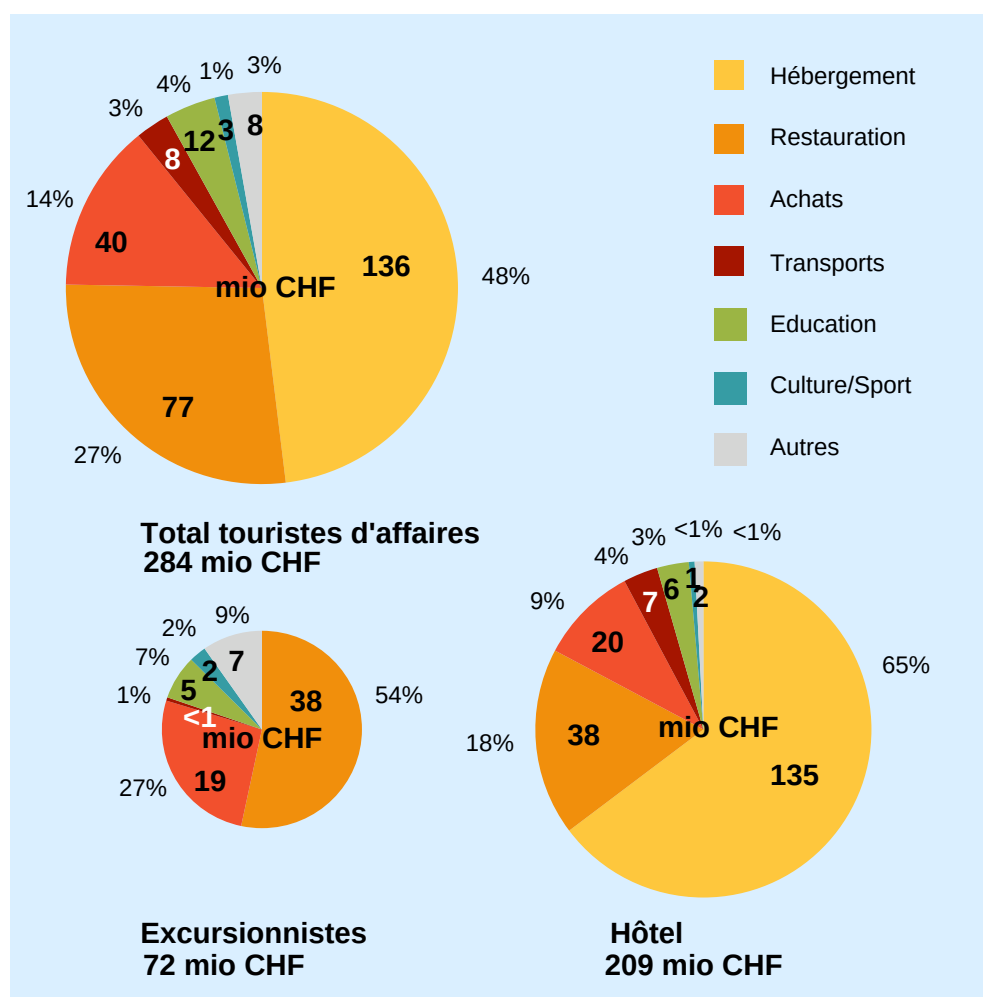
Dans la catégorie des hôtes hébergés à l'hôtel et dans celle des excursionnistes, la demande des touristes d'affaires est également supérieure aux fréquences. Ces différences sont toutefois moins prononcées que les résultats du chapitre précédent (illustration 120). Elles atteignent environ 4-5% pour les hôtes hébergés à l'hôtel et environ 1-4% pour les excursionnistes. L'enquête auprès des entreprises confirme également ce résultat puisque la contribution des touristes

d'affaires au chiffre d'affaires des hôtels est plus élevée que leur contribution aux nuitées.

8.5.2 Demande dans différentes catégories de dépenses

Comment les touristes d'affaires de la région Lausanne/Montreux-Vevey dépensent-ils leur budget? L'illustration 121 analyse la demande (brute) des touristes d'affaires au travers des différentes catégories de dépenses.

Illustration 121: demande des touristes d'affaires dans diverses catégories de dépenses, à Lausanne/Montreux-Vevey, 2002/03



Source: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

Les touristes d'affaires dépensent 136 mio CHF (48%) pour l'hébergement. La restauration absorbe 77 mio CHF supplémentaires (27%). Des achats sont effectués pour l'équivalent de 40 mio CHF (14%) et 8 mio CHF supplémentaires (3%) sont dépensés pour les transports (y compris les taxes de parking) durant le séjour.⁶ Les touristes d'affaires dépensent 12 mio CHF (4%) pour la formation continue professionnelle et 3 mio CHF (1%) pour les manifestations sportives et

⁶ Les coûts du voyage d'accès ne sont pas compris ici.

culturelles. 8 mio CHF (3%) concernent les autres activités économiques de la région.

Par définition, les *excursionnistes* ne dépensent rien pour l'hébergement. En conséquence, une part plus élevée (54%) est consacrée aux repas pris au restaurant (38 mio CHF). Les achats des excursionnistes représentent 19 mio CHF (27%) et 5 mio CHF sont placés dans la formation continue professionnelle. Les activités liées au secteur «culture et sport» absorbent 2 mio CHF. Une part élevée (7 mio CHF) est dépensée pour diverses autres activités.

Comme prévu, la part la plus élevée des dépenses des *hôtes hébergés à l'hôtel* concerne l'hébergement (135 mio CHF, soit 65%). La restauration implique une dépense supplémentaire de 38 mio CHF (18%). Cette part est moins importante pour les hôtes hébergés à l'hôtel que pour les excursionnistes puisque, d'une part, une partie des frais de restauration est déjà comprise dans les dépenses liées au logement. Les touristes d'affaires logés à l'hôtel dépensent 20 mio CHF de plus pour leurs achats (9%). Les transports sur le lieu de séjour nécessitent 7 mio CHF et 6 mio CHF sont dépensés pour la formation de base et la formation continue professionnelles. La branche du sport et de la culture absorbe environ un mio CHF. Pour finir, à peine 2 mio CHF (1%) sont dépensés pour les autres activités.

Les résultats pour Lausanne et Montreux-Vevey sont présentés séparément dans le tableau récapitulatif de l'illustration 122.

Illustration 122: aperçu de la demande (brute) des touristes d'affaires de Lausanne et Montreux-Vevey par catégorie de dépenses, 2002/03

	Lausanne			Montreux-Vevey			Lausanne/ Montreux-Vevey		
	touristes d'affaires	dont hôtel	dont excur- sion- nistes	touristes d'affaires	dont hôtel	dont excur- sion- nistes	touristes d'affaires	dont hôtel	dont excur- sion- nistes
	mio CHF			mio CHF			mio CHF		
Hébergement	86	86		50	49		136	135	
Restauration	57	25	32	20	13	7	77	38	38
Achats	29	13	16	10	7	3	40	20	19
Transports	5	5	0.3	3	3	0.1	8	7	0.4
Education	9	4	4	3	2	1	12	6	5
Culture/Sport	2	1	1	1	0.3	0.3	3	1	2
Autres	7	1	6	2	1	1	8	2	7
Total	196	135	59	88	74	13	284	209	72

Source: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

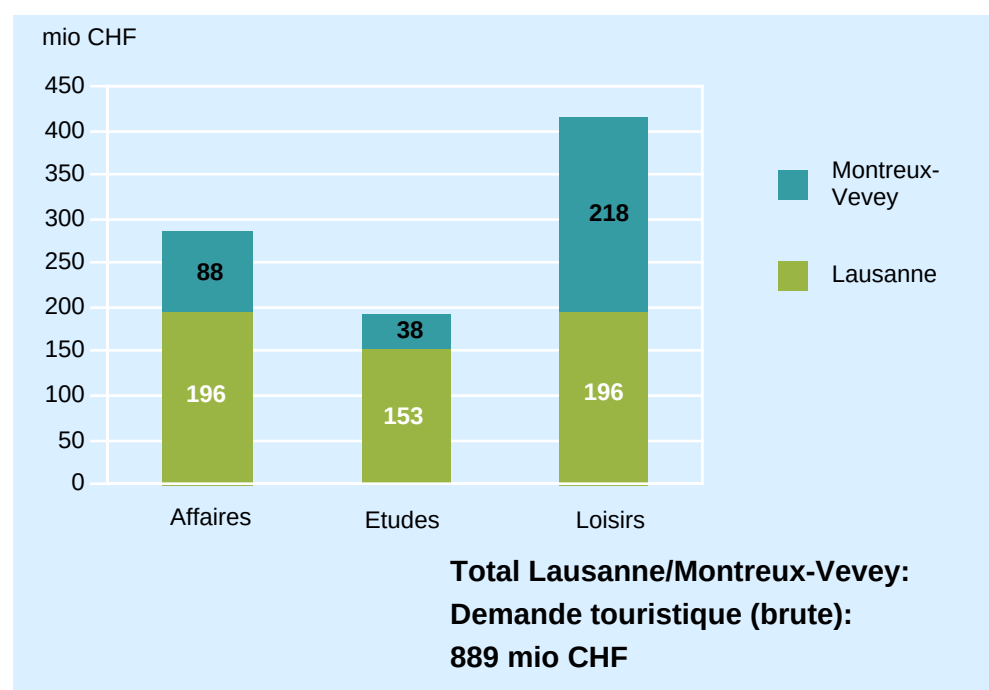
8.5.3 Demande touristique (brute) dans des catégories d'hôtes sélectionnés

L'étude Cunha répartit la demande touristique en différentes catégories: «affaires», «loisirs» et «études». L'illustration 123 reprend cette classification en adaptant les résultats à la présente étude⁷.

Dans la région Lausanne/Montreux-Vevey, la demande touristique liée au tourisme d'affaires atteint 284 mio CHF. Avec 196 mio CHF, le résultat de Lausanne est deux fois plus élevé que celui de Montreux-Vevey. A l'inverse, le tourisme de loisirs est plus important à Montreux-Vevey puisque 218 mio CHF, soit une part de 53%, sont attribués à cette région.

191 mio CHF supplémentaires sont apportés à Lausanne/Montreux-Vevey par les écoliers et étudiants étrangers. 80% de ce montant concernent Lausanne (153 mio CHF) avec ses hautes écoles et ses diverses écoles spécialisées. Les 38 mio CHF enregistrés à Montreux-Vevey renvoient aux élèves étrangers des écoles privées.

Illustration 123: demande des hôtes de Lausanne/Montreux-Vevey dans les domaines affaires, études et loisirs, 2002/03



Source: calculs et estimations Rütter + Partner

8.6 Chiffre d'affaires induits par le tourisme d'affaires

Pour l'ensemble de la région Lausanne/Montreux-Vevey, le *chiffre d'affaires touristique* est estimé à 2.73 mrd CHF. 1.670 mrd CHF concernent *Lausanne* et 1.060 mrd CHF *Montreux-Vevey*. Le chiffre d'affaires global comprend quelques

⁷ La catégorie «santé», également analysée par Cunha, ne fait pas l'objet d'une analyse spéciale dans la présente étude. Les dépenses des hôtes dans les hôpitaux sont cependant comprises dans la demande touristique globale.

secteurs extérieurs au tourisme d'affaires (p.ex. chiffres d'affaires des agences de voyage, dépenses pour les investissements et l'entretien des appartements et chalets de vacances, dépenses des hôtes en transit ou venus faire du shopping, dépenses dans les hôpitaux). Pour cette raison, la contribution du tourisme d'affaires au chiffre d'affaires touristique est plus faible que celle liée à la demande touristique (brute). Pour la région *Lausanne/Montreux-Vevey*, elle représente directement et indirectement 520 mio CHF, ce qui correspond à 19% du chiffre d'affaires touristique de la région. Le chiffre d'affaires induit par le tourisme d'affaires est de 360 mio CHF à *Lausanne* alors qu'il atteint 160 mio CHF à *Montreux-Vevey*. Les touristes d'affaires contribuent donc à respectivement 22% et 15% du chiffre d'affaires touristique.

8.7 Valeur ajoutée brute et emploi induits par le tourisme d'affaires

Tout compris, la demande des touristes d'affaires déclenche dans l'économie régionale de Lausanne/Montreux-Vevey une *valeur ajoutée brute* de 270 mio CHF. De ce montant, 175 mio CHF renvoient directement aux dépenses des hôtes. 95 mio CHF supplémentaires sont induits par la consommation intermédiaire, les investissements des prestataires touristiques impliqués et les revenus des collaborateurs/trices employé(e)s grâce au tourisme d'affaires.

Illustration 124: chiffre d'affaires, valeur ajoutée brute et emploi induits directement et indirectement par le tourisme d'affaires, Lausanne/Montreux-Vevey 2002/03

Effets économiques induits par le tourisme d'affaires (direct et indirect)			
	Lausanne	Montreux-Vevey	Lausanne/Montreux-Vevey
Chiffre d'affaires (estimation)	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Induit par le tourisme d'affaires	360	160	520
<i>Total induit par le tourisme*</i>	<i>1'670</i>	<i>1'060</i>	<i>2'730</i>
part du tourisme d'affaires en %	22%	15%	19%
Valeur ajoutée brute	mio CHF	mio CHF	mio CHF
directe	120	55	175
indirecte	65	30	95
Total	185	85	270
Emploi	EPT	EPT	EPT
direct	1'450	660	2'110
indirect	630	290	920
Total	2'080	950	3'030

Source: calculs et estimations Rütter + Partner.

A la suite de petits écarts dus à l'arrondi, les totaux des groupes ne correspondent pas toujours à la somme de toutes les valeurs.

- A Lausanne, la valeur ajoutée brute produite directement se chiffre à 120 mio CHF. 65 mio CHF viennent se greffer indirectement sur ce montant pour un total de 185 mio CHF.

- A Montreux-Vevey, la valeur ajoutée brute générée par le tourisme d'affaires atteint 85 mio CHF, dont 55 mio CHF directement et 30 mio CHF indirectement (illustration 124).

Sur le marché du travail des 17 communes analysées, environ 3'030 postes (EPT) sont créés par le tourisme d'affaires, dont 2'110 liés directement aux dépenses des hôtes et 920 induits indirectement.

- A Lausanne, le tourisme d'affaires génère un volume d'emplois correspondant à 2'080 places de travail (EPT), dont 1'450 induites directement et 630 indirectement.
- A Montreux-Vevey, l'emploi généré par le tourisme d'affaires s'élève à environ 950 EPT, dont 660 induits directement et 290 indirectement (illustration 124).

Abréviations

BAK	BAK Basel Economics
CHF	Francs suisses
CN	Comptabilité nationale
DEC	Département de l'économie
EPT	Equivalence plein temps
HEC	Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Université de Lausanne
NOGA	Nomenclature générale des activités économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
OTV	Office du Tourisme du Canton de Vaud
PB	Production brute
PIB	Produit intérieur brut
RE	Recensement des entreprises (OFS)
REE	Registre des entreprises et des établissements (OFS)
R+P	Rütter + Partner
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SELT	Service de l'économie, du logement et du tourisme
UERT	Unité d'Enseignement et de Recherche en Tourisme
VAB	Valeur ajoutée brute
VAN	Valeur ajoutée nette
VD	Canton de Vaud, vaudois

Bibliographie

Statistiques

- Annuaire statistiques du canton de Vaud 2001. Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS).
- Compte de production 2001, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Enquête sur la structure des salaires 2002, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Enquête sur les revenus et la consommation 1998 de la Confédération, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Population résidante permanente par commune (différentes années), Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Recensement des entreprises 2001, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Registre des entreprises et des établissements, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Recensement des entreprises dans le 1er secteur économique 2000, 2002, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Relevé des bâtiments et des logements 2000, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Statistiques hôtelières OTV (2000): La région du Léman et ses destinations.
- Statistique de l'emploi (secteurs secondaire et tertiaire), 01/2001 – 04/2002 Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel.
- Statistiques des nuitées (différentes années), Statistique touristique, Office fédéral de la statistique (OFS), Berne.
- Statistique de la population des communes au 31 décembre, SCRIS (2003).

Etudes

- Antille Gaillard, G., Rütter, H., Berwert, A. (2003): Satellitenkonto Tourismus der Schweiz – Grundlagen, Methodik und Ergebnisse. Bundesamt für Statistik, seco. Neuchâtel, Bern.
- Bellwald, A., et al. (1999): Ferienwohnungen im Wallis. Eine Analyse mit Massnahmen zur besseren Nutzung. Finanz- und Volkswirtschaftsdepartement. Dienststelle für Tourismus und Wirtschaftsförderung. Sitten.
- Berwert, A., Rütter, H., Rütter-Fischbacher, U. (2002a): L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise – Première analyse dans le cadre de l'étude d'impact du tourisme sur l'économie vaudoise. Sur mandat du Département de l'économie de l'Etat de Vaud et de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud. Document interne.
- Berwert, A., Rütter-Fischbacher, U., Rütter, H. (2002b): Der Tourismus im Kanton Baselland. Wertschöpfungsstudie.
- Cunha, A., Gigon, N. (1992): Tourisme et économie dans la région Lausannoise. Estimation des incidences économiques du tourisme.
- Lausanne Tourisme: Rapport Annuel (2000, 2001, 2002).
- Maillat, D., Voillat, F., Kebir, L., Katz Blumenkrantz C. (2002): Bienne et expo.02. Effets de développement et impacts économiques.
- Maillat, D., Voillat, F., Batini, S.H., Katz Blumentrantz, C. (2002): Neuchâtel et expo.02. Effets de développement et impacts économiques.
- Nilles, D. (1995): Université de Lausanne: son impact économique. Cahiers de recherches économiques. deep, département d'économétrie et d'économie politique.
- Peytregnet, A. (1997): L'impact économique des institutions culturelles. Analyse des institutions culturelles: Théâtre de Vidy, Opéra de Lausanne, Béjart Ballet Lausanne, Orchestre de Chambre de Lausanne. Service des affaires culturelles de la Ville de Lausanne.
- OFS (1995): Nomenclature générale des activités économiques. Berne: Office fédéral de la statistique.
- Rütter, H., Müller, H., Guhl, D., Stettler, J. (1995): Tourismus im Kanton Bern. Wertschöpfungsstudie.

- Rütter, H., Guhl, D., Müller, H. (1996): Wertschöpfer Tourismus. Ein Leitfaden zur Berechnung der touristischen Gesamtnachfrage, Wertschöpfung und Beschäftigung in 13 pragmatischen Schritten.
- Rütter, H., Berwert, A., Rütter-Fischbacher, U., Landolt, M. (2001): Le tourisme en Valais. Etude sur la valeur ajoutée. Canton du Valais. Département de l'économie, des institutions et de la sécurité. Service de la promotion touristique et économique.
- Rütter-Fischbacher, U., Berwert, A., Rütter, H., de Bary, A. (2004): Der Tourismus im Kanton Nidwalden und in Engelberg. Wertschöpfungsstudie.
- Sanroma, J-C., Heughebaert, S., Ledgard, F. (1997): Etude: Impact économique du C.I.O. et du Musée Olympique sur la ville de Lausanne. Ecole des HEC de l'Université de Lausanne, Cours MBA 1995-96.
- Schmid et al. (1993): Chalets und Ferienwohnungen. Eine Untersuchung des Chalet- und Ferienwohnungsmarktes im Val d'Anniviers. STF, Sierre, CRAT Centre de Recherches Appliquées au Tourisme.
- UBS (2003): UBS Outlook – Branchenspiegel 2003, Strukturen und Trends in der Schweizer Wirtschaft
- United Nations, World Tourism Organization (1993): Recommendations on Tourism Statistics. New York.
- UERT, Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (2000) L'impact des écoles privées membres de l'AVDEP sur l'économie et le tourisme.
- UERT, Unité d'Enseignement et de Recherche en Tourisme (2002): L'impact du Montreux Jazz Festival 2002 dans une optique de développement durable.
- Willi, St. (2003): Tourismusausgaben im Kanton Waadt. Diplomarbeit an der Zürcher Hochschule Winterthur. Studiengang Datenanalyse und Prozessdesign.
- Zegg, R., Rütter, H. (1993): Die wirtschaftliche Bedeutung des Tourismus in der Region Mittelbünden, Grischconsulta, Chur.
- Zegg, R., Dietz, K., Posti, M. (1997): Das Unternehmen Arosa, Eine kleine (Logier-) Nachtmusik über die touristische Wertschöpfung, Grischconsulta, Chur.
- Zegg, R., Dietz, K. (1998): Wirtschaftsfaktor Ferien- und Zweitwohnungen. Wertschöpfungsstudie und Expertenhearing. Bedeutung von Ferien- und Zweitwohnungen am Beispiel des Oberengadins. Grischconsulta, Chur.
- Zegg, R. et al. (2000): Wertschöpfung 2000 Bergbahnen Graubünden. Wie aus Natur, Technik und Emotionen Einkommen entsteht. Grischconsulta AG, Chur.